



Du printemps arabe à l'automne social : le cas des victimes de Benghazi

Tahani Al Fassay

► To cite this version:

Tahani Al Fassay. Du printemps arabe à l'automne social : le cas des victimes de Benghazi. Sociologie. Université Bourgogne Franche-Comté, 2021. Français. NNT : 2021UBFCC025 . tel-03627798

HAL Id: tel-03627798

<https://theses.hal.science/tel-03627798>

Submitted on 1 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « SOCIÉTÉS, ESPACE, PRATIQUES, TEMPS »



Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SOCIOLOGIE

DU PRINTEMPS ARABE À L'AUTOMNE SOCIAL

Le cas des victimes de Benghazi

Présentée et soutenue publiquement par

Tahani AL FASSAY

3 décembre 2021

Sous la direction de M. le Professeur Gilles FERRÉOL



Membres du jury :

Gilles FERRÉOL, Professeur à l'Université de Franche-Comté (*directeur*)

Armel HUET, Professeur émérite à l'Université de Rennes 2 (*examineur*)

Aïssa KADRI, Professeur associé au CNAM, ancien directeur de l'Institut
Maghreb-Europe (Paris 8) (*examineur*)

Patrick LEGROS, MCF-HDR à l'Université de Tours (*rapporteur*)

Fouad NOHRA, MCF-HDR à l'Université de Paris (*rapporteur*)

UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « SOCIÉTÉS, ESPACE, PRATIQUES, TEMPS »



Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SOCIOLOGIE

DU PRINTEMPS ARABE À L'AUTOMNE SOCIAL

Le cas des victimes de Benghazi

Présentée et soutenue publiquement par

Tahani AL FASSAY

3 décembre 2021

Sous la direction de M. le Professeur Gilles FERRÉOL



Membres du jury :

Gilles FERRÉOL, Professeur à l'Université de Franche-Comté (*directeur*)

Armel HUET, Professeur émérite à l'Université de Rennes 2 (*examineur*)

Aïssa KADRI, Professeur associé au CNAM, ancien directeur de l'Institut
Maghreb-Europe (Paris 8) (*examineur*)

Patrick LEGROS, MCF-HDR à l'Université de Tours (*rapporteur*)

Fouad NOHRA, MCF-HDR à l'Université de Paris (*rapporteur*)

SOMMAIRE

DÉDICACES.....	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	5
PREMIÈRE PARTIE : UN APERÇU DE LA SOCIÉTÉ LIBYENNE.....	17
Chapitre I : Présentation générale de la Libye.....	18
Chapitre II : La révolution libyenne du 17 février 2011.....	41
DEUXIÈME PARTIE: LE PRINTEMPS ARABE.....	82
Chapitre III : La révolution : signification, théories et profil des victimes.....	83
Chapitre IV : Les révolutions arabes qui ont ouvert la voie à la révolution libyenne : la révolution tunisienne du 18 décembre 2010 et la révolution égyptienne du 25 janvier.....	104
TROISIÈME PARTIE : RAISONS ET MÉTHODES DE NOTRE ÉTUDE.....	127
Chapitre V : L'enquête.....	128
Chapitre VI : Analyse des données, résultats et recommandations.....	149
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	212
BIBLIOGRAPHIE.....	217
INDEX DES TABLEAUX.....	228
INDEX DES CARTES.....	233
ANNEXES.....	234
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS EN ANGLAIS ET EN ARABE.....	248

DÉDICACES

A la mémoire de mon père Mohamed AL FASSAY dont l'affection m'a toujours soutenue, qu'Allah lui accorde sa bénédiction.

À ma mère Salma AL FASSAY pour ses prières et son enthousiasme.

À mon mari Abdulgader AL RASHDE pour sa patience, son soutien et sa présence attentive au quotidien, et également à mes enfants Mohamed, Muhab et Monia AL RASHDE. C'est pour eux et grâce à eux que je me suis efforcée de mener à bien cette tâche.

REMERCIEMENTS

Je tiens, en premier lieu, à exprimer mes remerciements et ma profonde gratitude à Monsieur le Professeur Gilles FERRÉOL qui a dirigé cette recherche. Non seulement il a accepté d'en être responsable mais il a contribué amplement à la réalisation de ce travail. Je rends tout particulièrement hommage à sa grande disponibilité, à son soutien ainsi qu'à ses critiques, relectures et conseils, toujours bienvenus. Qu'il reçoive donc ici l'expression de notre reconnaissance pour tous ses précieux apports.

Un grand merci à madame Joëlle CAILLEAUX, qui a participé aux relectures des chapitres de cette thèse, pour l'intérêt qu'elle a porté à ma démarche. Nos entretiens nombreux et ses conseils ont largement contribué à la mise en forme du présent travail.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour avoir accepté d'officier lors de la soutenance de cette thèse, ainsi qu'au laboratoire C3S et à l'École doctorale SEPT pour leur accueil.

De façon moins solennelle, je tiens à remercier chaleureusement Kheireddine BECHMAR, Monia DIB et Salah SOUED, pour le temps passé à une relecture critique sans complaisance et pour leurs soutiens amicaux.

Je suis sincèrement reconnaissante envers mon frère Adel AL FASSAY et mon cousin Abdel Nasser AL FASSAY qui m'ont consacré beaucoup de temps et ont fait tout leur possible pour m'aider dans l'étude de terrain en Libye.

Mes remerciements s'adressent encore à mes frères, sœurs et mes amis pour leurs encouragements et leur intérêt constant.

Enfin, je tiens à exprimer ma plus grande reconnaissance envers tous ceux que j'ai rencontrés sur le terrain, la commission médicale pour estimer le handicap, l'association des amputés de la guerre de libération et ceux qui, d'une manière ou une autre, ont participé à la construction des données. Je n'oublie pas de remercier chaleureusement les personnes de notre échantillon pour leur participation et pour avoir accepté de répondre à nos questionnaires malgré les difficultés qu'ils traversent.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Libye, de par sa situation géographique au milieu de la côte nord-africaine, est un pont qui relie l'Afrique et l'Europe. Avec son vaste territoire s'étendant jusqu'aux hauteurs du centre nord de l'Afrique, elle occupe une position centrale sur la côte sud de la Méditerranée. Elle a, par conséquent, été marquée, depuis l'Antiquité, par différents événements historiques. Par cette situation stratégique, ce pays représente aussi un lien important entre l'Est et l'Ouest du monde arabe, et à ce titre, il s'y manifeste clairement un brassage des différents courants culturels arabes et musulmans¹.

En 1969, Mouammar Kadhafi est arrivé au pouvoir après un coup d'État militaire contre le Roi Idriss. Il y est resté plus de quatre décennies, ce qui représente le plus long règne parmi les dirigeants arabes et africains. Durant cette période de despotisme, l'oppression et la tyrannie ont sévi, faisant ainsi avorter toutes les tentatives pour changer le régime. De nombreux soldats et civils ont été exécutés par balles ou pendaisons sur les places publiques, et des condamnations à perpétuité ont été prononcées contre tous ceux qui aspiraient au changement ou appelaient à des réformes.

À partir de 2010, le monde arabe a connu un tournant historique. Une vague de manifestations spontanées, débouchant sur des révolutions, a secoué un certain nombre de pays. L'aspiration essentielle de ces mouvements était le renversement des régimes en place. Il s'agit de ce qu'on appelle désormais le « *Printemps arabe* ». Le premier pays ayant été touché par ces événements fut la Tunisie. Sa révolution, la « *Révolution du Jasmin* », a éclaté le 17 décembre 2010 suite à l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi. Le président Zine El Abidine Ben Ali a été évincé le 14 janvier 2011 après 24 ans au pouvoir.

Dans le sillage de cette révolution, des militants et des opposants égyptiens ont appelé à manifester dans tout le pays le 25 janvier 2011 contre la politique d'Hosni Moubarak, en place depuis 1981. Pour réaliser ce projet, des milliers de manifestants se sont rassemblés sur la place Tahrir, au centre du Caire, pour exiger le départ des anciens dirigeants et l'instauration d'un État démocratique. Le président Moubarak a été contraint de se retirer de la vie politique et de désigner le général Omar Suleiman, alors chef des services de renseignement, comme successeur. Face aux pressions populaires, Omar Suleiman a annoncé le retrait total de Moubarak le 11 février 2011.

¹ HENRY Habib, *La Libye entre le passé et le présent*, Misurata, Fondation populaire pour l'édition et la distribution, 1981, p.15.

Face aux succès de ces deux révolutions, les Libyens des villes de l'est, notamment Benghazi et Al-Bïyda, ont manifesté pacifiquement dans les rues le 17 février 2011. Les forces de l'ordre ont réagi avec une violence extrême en utilisant des armes lourdes pour tenter de réprimer les manifestants. Ce fut le début de la guerre civile, en particulier après qu'un grand nombre de policiers et de militaires aient rejoint les rangs des manifestants.

Le point le plus important de la contestation des manifestants était l'iniquité dans la répartition des richesses du pays. Ces dernières ont été accaparées par la famille Kadhafi. Les forces de sécurité ont utilisé des balles réelles, en violation des règles internationales et de la législation libyenne. Des dizaines de manifestants ont été tués ou blessés dans une démarche délibérée de répression. L'usage de la force a été disproportionné. Environ cent soixante-dix personnes ont été tuées et plus de cent cinquante blessées à Benghazi et Al-Bïyda entre le 16 et le 21 février. La veille, les manifestations s'étaient étendues à Tripoli et dans sa banlieue. La riposte des forces de l'ordre a consisté, là aussi, à tirer à balles réelles. Un nombre important de morts et de blessés ont été enregistrés. Cette situation a fragilisé les institutions de l'État. Selon le rapport d'*Amnesty International*, les forces de Kadhafi ont tiré des roquettes sur des agglomérations. Des armes interdites ont été utilisées contre des civils. Ces attaques illégales ont fait des centaines de blessés et de morts civils. Les émeutes se sont propagées à Nalut, Zintan, Nafusa, Zawiya, Zuwara à l'ouest ; et à Kufra dans le sud-est. En riposte, les protestations ont été réprimées par le gaz lacrymogène, les matraques et des balles réelles. Les manifestations ont rapidement dégénéré en affrontements armés avec les forces de sécurité. Sur le plan international, certains pays ont fourni une aide humanitaire au peuple libyen, alors que la Commission européenne a proposé une assistance pour accueillir les réfugiés bloqués aux frontières. En outre, une alliance militaire internationale, réunissant la Grande-Bretagne, la France, le Canada et l'Italie, s'est formée pour soutenir le Conseil de Transition dans l'est du pays. Tripoli est tombée le 23 août dans les mains des manifestants, pendant que Kadhafi s'enfuyait vers Syrte, son dernier bastion. Le 20 octobre 2011, il y fut arrêté et exécuté.

Dans cette recherche, nous étudierons les conditions que l'État libyen a connues sous le régime de Kadhafi ainsi que les conséquences des révolutions du monde arabe, dont la Tunisie et l'Égypte. Nous nous proposons surtout de rendre compte des dommages causés durant les événements, plus particulièrement des blessures et de l'impact de celles-ci sur les sujets atteints. Enfin, nous nous efforcerons de vérifier si la Révolution a atteint ses objectifs.

1. La construction de la problématique de la recherche

1.1. L'objet de l'étude et sa problématique

Les révolutions arabes en général et la révolution libyenne en particulier ont en commun des raisons profondes liées surtout à la frustration des peuples face à l'absence de démocratie, le non-respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles ; et en contrepartie la propagation de la corruption, des pots-de-vin, du favoritisme ainsi que le manque de services fournis aux citoyens. Ces facteurs, et d'autres, ont contraint les peuples à se rebeller contre les pouvoirs en place. Ces révolutions coïncidaient aussi, au sens où elles revendiquaient le droit à une vie décente et à un niveau de vie digne, avec des services convenables.

Toutefois, la révolution libyenne diffère des autres révolutions dans le monde arabe dans la mesure où, après son éclatement le 17 février, elle s'est transformée en quelques jours d'une révolution pacifique en une lutte armée dans laquelle des jeunes ont dû prendre les armes pour se défendre contre le régime, alors même qu'ils réclamaient plus de liberté, de justice et d'égalité. Ces jeunes sont devenus des combattants pour se défendre dans une guerre qui leur a été imposée. Les affrontements ont duré longtemps, causant un grand nombre de blessés, dont les blessures variaient en termes de gravité. Ces dernières sont souvent caractérisées par la perte d'un ou des deux membres, créant de graves handicaps.

Parmi les conséquences désastreuses de la révolution et des affrontements armés, il y a les dommages sur les bâtiments et les répercussions négatives sur l'ensemble des aspects de la vie publique. L'une des plus graves conséquences est le fait de porter atteinte à la santé physique et psychosociale des citoyens. D'autant plus qu'il s'agit d'un effet durable, car la personne blessée est désormais une personne handicapée, ce qui nécessite des efforts pour étudier son cas et trouver des solutions à ses problèmes. Tout l'enjeu est de la réintégrer dans la vie collective. Il est inutile de rappeler que ces jeunes blessés sont membres de familles et constituent un moteur dans le processus de développement, indépendamment des particularités individuelles. La plupart avaient à charge leurs familles, et les blessures les ont empêchés de travailler, de s'acquitter de leurs tâches envers leurs proches et de subvenir à leurs besoins.

Ainsi l'individu souffrant d'un handicap voit sa capacité de travail affaiblie et son revenu diminué, en plus des conséquences sur ses relations sociales. Les blessures peuvent

occasionner des dommages à la famille et, en même temps, modifier les relations avec les amis et les proches. Notre travail tente d'en rendre compte, tout en cherchant à savoir comment satisfaire ces besoins en tant qu'être humain et ceux de la parenté, la peur d'être exposé aux divers risques liés à la diminution de ses capacités physiques étant toujours très forte.

Les conclusions d'*Amnesty International*, du *Croissant Rouge*, de la *Commission internationale des droits de l'homme*, du *Comité d'évaluation des personnes handicapées*, de la *Commission des blessés du Fonds de sécurité sociale* au niveau local, font clairement ressortir la gravité de la situation engendrée par la guerre avec ses milliers de blessés dont les blessures peuvent être faibles, modérées ou graves, blessures auxquelles s'ajoutent les problèmes psychologiques ou socio-économiques. Ces problèmes et cet impact profond sur la vie des protestataires et leurs relations avec l'environnement comptent parmi les motivations de cette étude. Nous nous intéresserons aux blessures et à leurs conséquences sur le plan social en cherchant à déterminer les conditions qui ont conduit à leur émergence. En dépit de l'ampleur du phénomène, on constate qu'il n'existe pas de données, de statistiques ou d'études suffisantes pour élaborer des plans ou des dispositifs en vue d'un traitement approprié en Libye, notamment dans la ville de Benghazi. Cette dernière a été le point de départ de la révolution et a été le théâtre d'une violente guerre contre les forces de Kadhafi.

Par conséquent, la présente contribution s'intéresse au problème de la blessure des individus handicapés en tentant de défendre leur vie et celle de leurs compatriotes lors de la révolution du 17 février 2011. Elle s'intéresse aussi à la société libyenne et plus spécifiquement aux jeunes en s'efforçant de retracer les conséquences de ce soulèvement sur le plan social.

La blessure subie par l'individu a des conséquences dommageables quant à ses relations avec les membres de sa famille, ses amis, ses proches collaborateurs et ses collègues, l'exercice de son travail... Cette problématique donne lieu à une série d'interrogations sur les changements survenus dans la vie de la personne du fait de sa blessure. Nous avons examiné la façon dont cette blessure a modifié les conditions sociales de la famille, les relations du blessé, ses loisirs, ses besoins essentiels, sa capacité à gagner sa vie, ses interactions au sein de la famille, l'existence et l'utilisation de prothèses, les dépenses que nécessite le traitement ainsi que les préoccupations liées à la formation, à la rééducation et au développement des compétences.

1.2. Les objectifs

L'objectif de cette thèse est d'identifier la relation entre l'exposition de l'individu à une blessure entraînant un handicap et les dimensions sociales inhérentes à cette blessure. Nous pourrions alors formuler des propositions et des recommandations susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes identifiés.

1.3. Une prise en charge problématique

Les victimes de la guerre en Libye sont confrontées à de nombreuses difficultés qui nécessitent plus d'attention de la part de leurs familles, de leurs amis et de l'ensemble de la société, pour les aider à s'intégrer dans la vie commune. À l'État aussi de prendre un ensemble de mesures pouvant faciliter cette intégration. L'importance de cette enquête réside dans le fait qu'elle traite un sujet délicat touchant un large fragment de la société, à savoir les blessés de la révolution dont les blessures ont entraîné un handicap, partiel ou total.

1.3.1. L'aspect pratique

- Il est souhaitable que cette étude contribue à sensibiliser l'opinion aux problèmes des blessés et à fournir à ceux-ci des aides essentielles.
- Cette investigation devrait profiter aux personnes intéressées par ses conclusions et ses recommandations en attirant l'attention des responsables et des personnes concernées sur les difficultés auxquelles font face les blessés dans leur vie quotidienne.
- Notre thèse devrait contribuer à alerter les pouvoirs publics sur la mise en place de centres spécialisés dans le traitement et la rééducation des blessés, afin de leur apporter le soutien psychologique et social nécessaire pour qu'ils puissent mener une vie normale.
- Nous espérons, de la sorte, une prise de conscience des responsables sur la nécessité d'organiser des formations en rééducation pour aider les blessés à s'intégrer dans la société.

1.3.2. L'aspect scientifique

Cette étude vise à fournir des cadres théoriques pour d'autres analyses quant à la relation entre les blessures et d'autres variables, démographiques et sociales.

Grâce à ces résultats, nous souhaitons apporter des cadres interprétatifs à tous ceux qui sont préoccupés par la situation des blessés et celle de leurs familles.

Nous espérons fournir ainsi des conclusions et des recommandations pour préciser les besoins essentiels des blessés, leurs problèmes de santé, qu'ils soient d'ordre physique, psychologique ou social, afin de pouvoir les traiter à l'avenir. Cela est d'autant plus nécessaire que la guerre se poursuit en faisant encore des blessés et des victimes. Les résultats obtenus pourraient également contribuer à enrichir le corpus du domaine en question.

Les blessures varient entre handicaps moteurs, amputation d'un membre inférieur ou supérieur, ou paralysie totale. Cela conduit à perturber fortement l'équilibre social et économique de la société puisque les blessés, auparavant, jouissaient de leur pleine intégrité.

Notre étude prend appui sur un travail de terrain pour éclairer les relations sociales et les problèmes de ces blessés et de leur environnement. Elle vise aussi à mettre à disposition des statistiques, afin d'élaborer un plan et une politique de prise en charge par les institutions compétentes.

Nous souhaitons que les exemples étudiés ici dans le cadre de la révolution libyenne et des blessures qu'elle a occasionnées puissent être rattachés à une réflexion plus générale sur la prise en charge, par le système de protection sociale, des personnes physiquement handicapées, quelle que soit l'origine, congénitale ou accidentelle, de ce handicap.

1.4. Les principaux concepts

1.4.1. La révolution

Il y a plusieurs définitions de ce terme. Étymologiquement, le mot signifie se rebeller contre quelque chose.

En latin, la révolution désigne le mouvement circulaire des étoiles C'est un terme qui fait référence à un mouvement répété. Il a été utilisé de façon métaphorique en politique². Il a été défini comme un changement socio-économique visant à remplacer un ancien régime par une nouvelle autorité utilisant des méthodes inhabituelles et qui ne sont pas toujours exemptes de violence³. Quant aux intellectuels, le concept a évolué constamment, en fonction de la

² BALDICK Chris, *The Concise Oxford Dictionary of Literary Terms*, Oxford, University Press, 2001, p. 202.

³ MAZKOUR Ibrahim, *Dictionnaire des sciences sociales*, Alexandrie, Organisation générale égyptienne du livre, 1975, p. 25.

diversité des idéologies. Marx définissait la révolution comme étant « *une étape du développement historique. L'inéluctabilité du mouvement révolutionnaire réside dans l'insuffisance de l'ordre ancien et la nécessité de le remplacer par un nouveau système à la mesure des aspirations du peuple* »⁴. Crane Brenton l'expliquait comme « *un processus dynamique caractérisé par le passage d'une structure sociale à une autre, un changement violent du gouvernement existant au-delà de la limite légale* »⁵. Peter Amman évoque un « *effondrement momentané ou à long terme du monopole de pouvoir de l'État, accompagné d'une faible soumission et d'obéissance* »⁶. Pour sa part, Parsons ajoute « *les déviations pathologiques qui écartent de la structure stable de l'équilibre du pouvoir* »⁷.

Nous voyons ainsi que c'est le résultat d'une longue accumulation de ressentiments qui conduit à l'annulation de l'expérience passée, car celle-ci n'a offert aucun aspect de réforme ou de changement à la mesure des aspirations de la population. C'est la raison pour laquelle le grand historien et sociologue français Tocqueville affirme que la cause la plus grave de la révolution est le blocage des programmes de réforme⁸.

1.4.2. La blessure

Sur le plan linguistique, c'est un dommage physique causé par un accident. Le terme de blessure désigne tout incident qui cause des dommages sur le corps humain et qui est d'origine externe, survenant de façon surprenante⁹.

1.4.3. Le handicap moteur

Il touche une personne dont les muscles, les articulations ne fonctionnent pas normalement, en raison d'un accident, d'une maladie ou d'une affection congénitale¹⁰.

La blessure peut être aussi définie de manière procédurale dans ce sens où elle est une conséquence physique de l'utilisation des armes sur les corps des personnes lors de la révolution du 17 février. Elle se manifeste par des handicaps et des amputations des différents membres (supérieurs ou inférieurs, paralysie du siège).

⁴ GIANNOU Christos et BALDAN Marco, *War Surgery: Working with Limited Resources in Armed Conflict and other Situations of Violence*, International Committee of the Red Cross, Volume 1, Genève, 2010, p. 129.

⁵ *Ibid.*, p. 129.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ AL-AWDA Salman, *Questions de révolution*, Beyrouth, Centre de recherche et d'études Nama, 2012, p. 34.

⁹ ABDEL MAWLA Mahmoud, *Sociologie dans le domaine du travail industriel*, Alger, La Maison du livre arabe, 1984, p. 30.

¹⁰ SAFADI Essam, *Déficiência mentale et paralysie cérébrale*, Amman, Dar Al Yazuri, 2007, p. 18.

1.4.4. Le blessé

C'est la personne qui a subi un accident générant une déficience physiologique, qu'elle soit génétique ou acquise, qui l'empêche de faire son travail, de s'occuper d'elle-même ou de satisfaire les besoins essentiels correspondant à son âge¹¹.

Le blessé est, ici, la personne qui a participé à la révolution libyenne du 17 février 2011 et a subi une blessure entraînant une invalidité, partielle ou totale.

1.5. Les variables retenues

1.5.1. La variable indépendante : le type de blessure

Les variables sociodémographiques sont l'âge, l'employeur, la situation sociale, le niveau d'instruction, le mois de la blessure.

1.5.2. Les variables dépendantes

Il s'agit des variables suivantes, ayant donné lieu à des approches différentes dans les questionnaires soumis aux personnes rencontrées :

Situation antérieure par rapport à l'emploi ; cause de la blessure ; situation de la famille après les événements ; relations sociales en général, au sein de la parenté en particulier ; problèmes de loisirs ; capacité à travailler ; possibilités de formation, de rééducation et de développement des compétences ; importance et utilisation des prothèses ; dépenses engendrées par le traitement des blessés.

2. Présentation de la thèse

Pour répondre à la problématique de la recherche, la thèse a été divisée en trois parties. Chacune contient deux chapitres.

2.1. Première partie : un aperçu de la société libyenne

La première partie propose un aperçu historique la Libye. Dans le premier chapitre, il

¹¹ KHALIL Khalil, *Dictionnaire des termes sociologiques*, Beyrouth, Maison de la pensée libanaise, 1976, p. 160.

sera question de sa géographie et de son histoire. Le deuxième développe le sujet de la révolution du 17 février 2011.

2.1.1. Chapitre I. Présentation générale de la Libye

Ce chapitre présente une analyse sociale et historique de l'État libyen à partir de la géographie du pays et de son histoire. Il part des premières occupations étrangères à l'époque des Phéniciens, puis des Grecs, continue par la Libye romaine, l'époque byzantine et la domination ottomane, jusqu'à l'occupation italienne et enfin l'indépendance. Il se termine par la création du royaume, puis de la République (la *Jamahiriya*). Nous nous arrêtons plus spécialement sur certains aspects du système social et politique.

2.1.2. Chapitre II. La révolution libyenne du 17 février 2011

Ce chapitre traite de la révolution libyenne du 17 février. Nous y analyserons la situation politique avant la révolution et les raisons qui ont poussé les Libyens à s'opposer au régime de Mouammar Kadhafi. Cette opposition a débuté par des manifestations pacifiques, puis la situation a dégénéré en événements violents. Nous nous intéresserons particulièrement aux causes du déclenchement de cette révolution. Nous passerons en revue les raisons sociales, économiques, politiques et historiques. La dimension tribale revêt une importance particulière dans ces événements. Le rôle des pays occidentaux sera aussi évoqué dans la crise libyenne.

2.2. Deuxième Partie : le Printemps arabe

Là aussi, deux chapitres.

2.2.1. Chapitre III. La révolution : signification, théories et profil des victimes

Dans ce chapitre, nous effectuerons une analyse terminologique du terme « *révolution* » en mettant l'accent sur ce qu'on appelle « *le Printemps arabe* ». D'autres aspects concernant le déclenchement de ces révolutions seront définis. Il est nécessaire de faire appel aux différentes données et analyses pour expliquer l'avènement de ces révolutions. Nous serons amenée à mettre en évidence le cas de ces blessés en essayant d'analyser l'impact des lésions sur les individus en question dans leurs relations avec leur entourage.

2.2.2 Chapitre IV. Les révolutions arabes qui ont ouvert la voie à la révolution libyenne : la révolution tunisienne du 18 décembre 2010 et la révolution égyptienne du 25 janvier 2011

Nous avons traité des révolutions les plus importantes du « *Printemps arabe* » qui ont eu lieu au cours de l'année 2011. Ces révolutions ont donné naissance à la révolution libyenne. Les raisons qui ont poussé les peuples de ces pays arabes comme la Tunisie et l'Égypte à se révolter contre les régimes en place sont principalement politiques, économiques et sociales. Le chômage et la précarité ont engendré une corruption politique et administrative, qui a gangrené ces pays pendant de nombreuses années. Dans notre contribution, nous nous concentrerons sur les révolutions tunisienne et égyptienne, car l'ouverture des frontières avec la Libye lors des manifestations qui s'y sont déroulées, ont fortement affecté la situation. Un groupe d'opposants a appelé d'ailleurs à des manifestations similaires à celles des pays voisins, et le régime de Kadhafi a réagi avec violence. L'opposition a gagné la confiance du peuple. C'est ainsi que la révolution a commencé.

2.3. Troisième Partie : l'enquête de terrain

2.3.1. Chapitre V. L'enquête

Ce chapitre définit la problématique et les questions de l'étude. Il revient sur les méthodes statistiques et surtout l'approche que nous avons suivie dans la collecte des données. La méthode d'enquête globale a été utilisée quant aux blessés qui ont été "impactés" lors des événements. Des entretiens ont été réalisés avec les personnes touchées. Nous avons aussi interviewé les responsables du « *Comité des martyrs et des blessés* » ainsi que ceux du « *Comité de la sécurité sociale* » dans le but d'analyser leurs réponses. Nous avons également eu recours à des études antérieures menées sur le même sujet ou des sujets proches. À la fin du chapitre, nous commenterons quelques écrits pour dégager des ressemblances et dissemblances.

2.3.2. Chapitre VI. Analyse des données, résultats et recommandations

Ce dernier chapitre est consacré à l'analyse des résultats de l'enquête et des entretiens. Cela nous a permis d'identifier les relations sociales entre le patient et les membres de sa famille et de son entourage. Nous avons mis l'accent sur les problèmes qui lui sont arrivés après la blessure. Le blessé a pu dire s'il est satisfait de sa participation à la révolution et des prestations des services sociaux qui lui ont été fournies après l'accident.

En guise de conclusion, nous avons formulé un certain nombre de recommandations à partir des résultats obtenus. Mais nous estimons, en toute modestie, qu'il s'agit en fait plutôt d'une ouverture vers d'autres perspectives de recherche.

Première partie :

Un aperçu de la société libyenne

Chapitre I :
Présentation générale de la Libye

La Libye est un pays défini par sa position géographique, en même temps qu'un territoire caractérisé par son histoire et sa population. En effet, ce nom désigne à la fois une grande zone géographique et un important emplacement stratégique très riche en histoire. Depuis l'Antiquité, ce pays a été habité par divers peuples successifs, et a fait l'objet de convoitises et de conquêtes qui ont marqué son histoire. D'autres moments plus ou moins difficiles ont mis à l'épreuve la persévérance de son peuple. Sa situation géographique a toujours joué un rôle d'intermédiaire entre l'Occident, le nord de l'Afrique et la vallée du Nil, entre les pays du sud du Sahara et la côte méditerranéenne. Même si elle ne jouit pas du même prestige que les pays voisins, à savoir la Tunisie et surtout l'Égypte, la Libye a toujours fait partie de la grande histoire du monde arabe. Sa position entre le Maghreb et l'Égypte en a fait un pont nécessaire pour les empires qui ont contrôlé les rives de la Méditerranée, à savoir les Romains, les Arabes puis les Ottomans. Parallèlement, plusieurs civilisations se sont successivement installées dans le bassin qui forme la Libye. Les peuples porteurs de ces civilisations ont nivelé peu à peu les particularités des groupes ethniques et tribaux en les dotant d'un sentiment d'appartenance à une même communauté, et ce en dépit de leurs différences.

Par ailleurs, à divers moments d'histoire, la Libye fut occupée et même colonisée par des forces étrangères venues s'imposer à des populations qui avaient leur propre culture, jusqu'à s'implanter dans le sud en y fondant la ville de Germa. Dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, la Libye ne constituait pas encore une seule et même entité. Ses organisations politiques n'étaient ni uniformes ni véritablement constituées. Sans doute, et par la suite, cette diversité a-t-elle empêché les musulmans de conquérir et d'assujettir la Libye par la force. Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, c'était un pays pauvre mais, à la fin de ce même siècle, il est devenu le seizième exportateur mondial de pétrole.

Jusqu'à aujourd'hui, les différentes populations de la Libye ont conservé leurs particularités et leur diversité. Bien que quelques évolutions culturelles aient touché l'ensemble de ces populations, elles se produisent toujours à un rythme moins rapide que dans d'autres pays. La Libye englobe plusieurs régions qui peuvent être divisées en régions côtières, régions semi-désertiques, régions montagneuses, oasis et régions désertiques. Il est nécessaire, dans un premier temps, de passer en revue quelques informations géographiques. Dans cette partie, nous proposerons également une première approche historique.

1. La présentation géographique

1.1. La situation

Carte n° 1. Géographie de la Libye



Source: Réalisation personnelle à partir d'*Atlas de Libye* 1984.

La Libye s'étend de la Méditerranée à l'Afrique noire sur 1 759 000 km², soit une superficie équivalant à trois fois celle de la France, avec 1 820 km de côtes et environ 3 600 km de frontières. Ces dernières touchent aussi bien des pays de l'Orient que ceux du Maghreb. Cette position stratégique lui a valu le privilège d'être une terre de passage et une plaque tournante incontournable.

La Libye s'est donc constituée en passerelle entre plusieurs régions, et elle est restée un lien important entre le nord et le sud du continent africain, sans compter qu'elle relie également l'Afrique à l'Europe¹². L'État libyen est né de la fusion de trois régions : à l'ouest la Tripolitaine, à l'est la Cyrénaïque et au sud le Sahara libyen (Fezzan, oasis de Tazerbo et de Koufra au cœur du Désert libyque)¹³. Le désert occupe près de 90 % du territoire, et l'essentiel de la population (90 %) se concentre dans la façade méditerranéenne.

On rencontre aussi deux îlots au climat méditerranéen au nord. Avec plus de 1 800 km de côtes, la Libye présente la plus longue façade maritime de tous les pays qui bordent la

¹² ROZKANA Ibrahim, *Le royaume de la Libye*, Le Caire, Dar Al- Arab renaissance, 1964, pp. 70-71.

¹³ BISSON Danielle et al., *La Libye à la découverte d'un pays*, tome 1 : *Identité libyenne*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 2.

Méditerranée. Limitée au nord-ouest par la Tunisie, à l'ouest par l'Algérie, au sud par le Niger et le Tchad, à l'est par l'Égypte et le Soudan, elle comporte trois régions :

- la Tripolitaine située au nord-ouest ; c'est là que se trouve la capitale, Tripoli, et c'est le cœur administratif du pays, qui abrite de très importantes installations militaires ;

- la Cyrénaïque, au nord-est, dont la ville principale est Benghazi, l'ancienne capitale politique sous la monarchie. Tournée vers l'Égypte et le Machrek (l'est du monde arabe par opposition au Maghreb à l'ouest), cette région essentiellement désertique occupe une place économique et stratégique essentielle puisqu'elle est considérée comme étant une zone de transit vers le Soudan ;

Carte n° 2. Les trois provinces traditionnelles de la Libye



Source : <https://fr.wikipedia.org>.

- le Fezzan (quart sud-ouest de la Libye saharienne), grande zone de transit vers les États du Tchad et du Niger.

On peut donc aisément comprendre que le territoire libyen regorge de composantes à la fois régionales et identitaires.

1.2. Le climat

La côte libyenne ne dépasse guère 30° de latitude nord. La Tripolitaine et la Cyrénaïque septentrionale sont, en quelque sorte, les vestibules du Sahara qu'elles avoisinent. En ce qui concerne les températures, elles sont souvent comprises entre 30° au nord et 42° au sud. De fait, la Libye présente deux types de climat.

1.2.1. Le climat méditerranéen

C'est une des raisons majeures qui explique le fait que plus de 85 % de la population se regroupent dans les régions littorales où les conditions de vie sont naturellement meilleures. Les habitants jouissent de ce climat méditerranéen sur une profondeur d'une centaine de kilomètres à partir de Tripoli ou à hauteur d'Al-Bïyda et sur une largeur de quelques dizaines de kilomètres tout au long du reste du littoral.

La pluviométrie reste partout très faible. Les seules zones qui atteignent ou dépassent les 300 mm de précipitations annuelles sont la partie centrale de la côte tripolitaine, aux environs immédiats de l'est de Tripoli, le relief correspondant djebel Nafussa et le Djebel Al-Akhdar en Cyrénaïque¹⁴. Les températures moyennes pour le mois le plus froid et le mois le plus chaud sont respectivement, en Tripolitaine littorale, de 7,3° à 20,1° en janvier, et de 22,6° à 37,6° en juillet. Dans le Djebel Nafussa, elles sont de 7° à 16,3° en janvier et de 23,8° à 36,5° en juillet. Dans le Djebel Al-Akhdar, elles varient entre 18,9° et 28,3° en juillet. En effet, l'altitude abaisse les températures plus particulièrement en hiver. Les jours de gelées ne sont pas rares. Les brouillards sont assez fréquents et les nuages peuvent masquer le haut du relief.

La température moyenne à Benghazi est de 20,1°. En décembre, les précipitations sont les plus importantes de l'année. La quantité totale est généralement faible : entre 200 et 350 mm par an à Tripoli et Benghazi, et entre 100 et 200 mm dans le golfe de Syrte, tandis qu'à l'est dans la partie orientale, de la côte à la frontière avec l'Égypte, elle retombe à environ 100 mm. Les cotes de pluviométrie annuelles n'ont pas grande signification, dans la mesure où les pluies sont d'une extrême irrégularité, à l'exception du Djebel Al-Akhdar, puisque la quantité pluviométrique peut atteindre plus de 600 mm, par opposition aux zones désertiques où il ne pleut pas.

1.2.2. Le climat saharien

C'est la deuxième composante climatique de la Libye. Par ses caractéristiques météorologiques, le Sahara libyen fait partie du Sahara oriental qui, à son tour, fait partie des endroits les plus arides de la planète.

Le climat saharien couvre la majeure partie du territoire. Quant à la rareté des précipitations, la particularité libyenne réside dans l'isohyète 100 mm qui marque la limite nord du Sahara.

Les températures moyennes maximales se tiennent entre 17-18° durant les mois les plus froids (de décembre à février). Quant aux régions voisines, elles dépassent les 30° dès le mois d'avril, et se situent entre 32° et 38 à 42° de mai à août-septembre, puis fléchissent de 30-32° à 26-27° en octobre-novembre. La Libye est connue également pour un fort vent de

¹⁴ ALBERGONI Gianni *et al.*, *La Libye Nouvelle, rupture et continuité*, Paris, Centre national de la Recherche scientifique, 1975, p. 54.

sable caractéristique, le "Jiblib" (en italien *libeccio*) qui souffle du sud. Les jours pluvieux sont, par conséquent, peu nombreux. Au maximum, on en compte une quarantaine par an.

2. La démographie

En 1995, la population libyenne comptait 4 389 739 habitants, passant à 5 323 991 en 2006 ¹⁵ dont plus d'un million d'étrangers : « 85 % des habitants se concentrent sur le 100 000 km² de la bande côtière alors que l'intérieur (1 650 000 km²) compte à peine un million d'habitants dont 350 000 au Fezzan et 50 000 dans les oasis du groupe de Koufra. En effet, la population reste concentrée dans la Tripolitaine et la Cyrénaïque côtières, plus particulièrement, dans les deux agglomérations de Tripoli et Benghazi, avec 1 500 000 habitants pour la première, et 700 000 habitants pour la seconde, qui concentrent à elles deux près de 37 % de la population »¹⁶. Selon ces données, cette faible densité de la population, 3,4 habitants/km², classe la Libye au quatrième rang des pays les moins densément peuplés d'Afrique après la Mauritanie, le Botswana et la Namibie. Malgré l'étendue du territoire, seule 10 % de la superficie est habitable, et une immense partie du territoire demeure peu favorable à la vie en raison de l'aridité des sols.

Depuis une quarantaine d'années, la population croît très rapidement du fait d'une forte natalité, et d'une mortalité précoce faible, grâce à l'amélioration de l'encadrement médical financé par la rente pétrolière. Actuellement, la pyramide des âges montre un vieillissement de la population, la croissance démographique a diminué de moitié durant les quinze dernières années. La part des individus de moins de 15 ans a chuté de 32,40 %, tandis que celle des 60 ans et plus s'est accrue de 37 %. À l'horizon 2030, le nombre de personnes âgées dépassera celui des moins de 15 ans. Ces changements provoqueront nécessairement, à terme, une réorientation fondamentale des politiques sociales, éducatives et sanitaires.

3. L'organisation sociale

La Libye est de nature saharienne pour les 9/10^e de son territoire. Plus de 85 % des habitants occupent les zones côtières où les conditions de vie sont plus favorables avec un climat idéal par rapport à celui du Sahara. La densité des zones côtières est de 45 habitants/km² contre celle du Sahara qui est de 0,48 habitant/km². La densité démographique

¹⁵ Résultats préliminaires du recensement de la population libyenne de 2006, Tripoli, Direction générale d'informations, 2006, p. 34.

¹⁶ BISSON Danielle, *ibid.*, p. 149.

pour l'ensemble du pays est de 3,1 habitants/km², recouvrant ainsi un écart énorme sur le plan démographique entre les deux parties du pays.

La principale langue utilisée est l'arabe (arabe libyen). Elle est pratiquée par 80 % de la population ainsi que l'arabe standard moderne qui se rajoute à la langue berbère. Cette dernière n'a pas de statut officiel étant donné qu'elle n'est utilisée que par 20 % de la population et les Touaregs. Il existe ainsi deux minorités linguistiques.

3.1. Les Berbérophones

Les anthropologues donnent à ces populations "blanches" le nom de Proto-méditerranéens, alors que les historiens les appellent les Berbères. Leur arrivée provoque d'importants brassages dans tout le Maghreb. D'après Bisson, « *les régions berbérophones se réduisent soit à l'étroite bande d'oasis des Berbères ibadites (Ghadamès, oasis de la Jufrah, Zallah et Awjilah), soit à des îlots montagneux, très anciens bastions de Berbères sédentaires comme le Djebel Nofussa* »¹⁷. On considère comme berbères l'ensemble des tribus qui ont en commun la langue et la culture berbères.

Ces sociétés conservent la langue, les coutumes techniques, les manifestations artistiques, voire certaines formes d'architecture comme les greniers collectifs et les décors géométriques. Selon ce même auteur, en Libye, le berbère est parlé à Zuéra, l'unique agglomération berbérophone du littoral tripolitain, dans une partie du djebel Nofussa, ainsi que dans quelques oasis de l'intérieur (il se meurt lentement à Ghadamès, chef-d'œuvre de la civilisation berbère)¹⁸.

3.2. Les Toubous

Ils forment une population pratiquant le pastoralisme et le nomadisme dans le Sahara oriental. Leur territoire est centré au nord du Tchad mais s'étend au sud de la Libye et au nord-est du Niger. Les Toubous vivent dans le massif du Tibesti dans les régions du Borkou, de l'Ennedi, du Tibesti au nord du Tchad et dans le Kanem, le Bahr-El-Gazelle ainsi que dans l'est du Niger, les oasis du sud de la Libye et du sud-ouest de l'Égypte. Les relations sociales et les réseaux basés sur la parenté constituent l'essentiel de la vie politique et socio-économique de ces régions.

¹⁷ BISSON Danielle, *ibid.*, p.60.

¹⁸ PINTA Pierre, *La Libye*, Paris, éd. Karthala, 2006, p. 70.

La plupart des pays arabes, surtout ceux de la péninsule et du Golfe arabiques, concilient deux tendances. D'un côté, l'autorité représentée par le gouvernement, et de l'autre, les tribus représentées par leurs chefs respectifs. Dans chaque ville, il existe un comité composé de chefs tribaux ou de personnes ayant une autorité traditionnelle au sein de la communauté.

4. L'importance stratégique

En fait, la Libye n'a jamais cessé d'être un lieu de marché international de produits africains jusqu'au XIX^e siècle. Étant une cible essentiellement commerciale et stratégique pour les occupants¹⁹, elle reste un lien important entre le nord et le sud du continent africain, sans compter qu'elle constitue également un liant entre l'Afrique et l'Europe. Outre les hydrocarbures, la Libye est potentiellement riche en matière de pêche et d'aquaculture, une activité ancestrale dans le pays. L'agriculture est prospère avec de vastes palmeraies à Awjilah Zuwaylah, les Oasis du pays de Waddan dont les dattes sont d'une excellente qualité, exportées à Hun et conditionnées pour la vente à Ghadamès. Zuwaylah est le très grand centre du commerce ibadite de l'or. Sa position géographique lui permet d'être un lieu de passage car elle représente un lien important entre le nord et le sud du continent.

5. Les principales villes

Carte n°3. Les villes principales de la Libye



Source : http://www./images/description_carte_Libye

¹⁹ GUENERON Hervé, *La Libye*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, pp. 6-7.

Le pays est divisé administrativement en 22 localités. Après le renversement de l'ancien président Mouammar Kadhafi, ces localités fonctionnent temporairement sous le système de "popularités". En effet, suite à la révolution de 2011, le système ne compte plus de comités populaires, mais plutôt plusieurs branches municipales et provinciales.

5.1. Tripoli

Située sur la côte ouest du pays, Tripoli est la capitale de la Libye. Elle est également la première ville du pays en termes de population avec 1 149 957 habitants et une densité de 615,9 habitants/km.

Bien qu'elle soit la capitale, Tripoli a perdu une partie de son rôle de commandement et, à cause de la décentralisation, les ministères ont essaimé, à l'exception de celui des Affaires étrangères (sous la pression, dit-on, des ambassades et des administrations centrales), dans d'autres grandes ou moyennes villes telles que Benghazi, Misurata, Syrte, Sebha. Cependant, la capitale abrite le premier centre universitaire et commercial du pays.

5.2. Benghazi

Deuxième plus grande ville, après la capitale Tripoli, Benghazi fut fondée en 525 av. J.-C., en tant que colonie grecque, sous le nom d'Hesperida ou Hespérides. C'est, en effet, une région agricole très fertile. Le nombre de ses habitants a considérablement augmenté jusqu'à atteindre, lors du recensement de 2006, 674 951. Benghazi a accueilli la première université construite dans les années 1950. Durant l'époque kadhafienne, celle-ci a pris pour nom Université de Qar Yunis. Elle a aujourd'hui retrouvé son nom d'origine, à savoir l'Université libyenne.

Cette ville méditerranéenne est considérée comme privilégiée par rapport à d'autres villes puisqu'elle accueille également les sièges de la plupart des services économiques en Cyrénaïque, comme les banques et les grandes entreprises financières. Benghazi est également l'une des villes les plus actives. Elle a vécu plusieurs événements politiques comme ceux de 1964 liés à la préparation du coup d'État du colonel Kadhafi, sa proclamation en 1969, ou encore les événements du consulat italien en 2006. Ville universitaire, elle a aussi joué un rôle prépondérant lors des événements qui ont secoué la Libye tout au long de 2011.

5.3. Syrte

La ville de Syrte se situe, elle aussi, sur la côte est du pays, à 450 kilomètres de la capitale. Elle compte 156 398 habitants en 2003, avec une densité de population de 1,6 habitants/km².

5.4. Misurata

Cette cité est située également sur la côte à environ 200 km à l'est de Tripoli. Elle compte 360 251 habitants et la densité de la population est de 122,9 habitants/km². Elle abrite une grande usine sidérurgique et un grand port commercial.

5.5. Al-Zawiya

Située sur la côte, à environ 40 km à l'ouest de Tripoli, cette ville regroupe d'importantes raffineries de pétrole. En 2003, sa population était de 197 177 habitants, avec une densité de la population de 126 habitants/km².

5.6. Sebha

Cette grande ville, au cœur du désert libyen, a enregistré 121 864 habitants en 2003. La densité de la population est de 7,9 habitants/km². C'était le chef-lieu d'une grande province (Fezzan) à l'époque du Royaume.

6. Les découvertes pétrolières

L'Afrique est le continent qui regroupe le plus grand nombre de pays producteurs de pétrole. Alors que l'Asie compte 19 pays pétroliers contre 19 en Europe et 10 en Amérique, le continent africain en comprend 21. Il produit actuellement environ 11 % du pétrole du monde et 80 à 100 milliards de barils de brut. Ce continent possède également un important montant de réserves de pétrole et atteint 10 % des réserves mondiales selon les estimations des Nations unies sur le commerce et le développement.

Les premiers forages ont débuté en novembre 1957 après que les beaux résultats obtenus au Sahara français aient confirmé l'intérêt pétrolier du bassin saharien. En décembre 1957, les premiers indices devaient être obtenus par Esso Libye au Fezzan à 45 kilomètres

d'Edjelé. En juillet 1958, une petite découverte commerciale fut effectuée en Tripolitaine par Oasis Oil Company, suivie par une autre dans la même région au mois d'octobre²⁰.

Nous pouvons lire ce qui suit chez Jean-Jacques Berreby :

« Quinze compagnies pétrolières internationales ont obtenu en Libye des concessions. Les premières ont été accordées en décembre 1955, la dernière à ce jour en novembre 1959. Ce sont les grandes compagnies mondiales bien connues, la Standard Oil of New Jersey, Caltex, Gulf Oil Corporation, Socony Mobiloil, Royal Dutch Shell, British Petroleum, et la Française des Pétroles. On trouve également cinq autres compagnies américaines dites "indépendantes", deux compagnies allemandes et une italienne, filiale de l'ENI de M. Enrico Mattei »²¹.

Avec l'ouverture d'une ère radicalement nouvelle, en 1959, le pétrole jaillit d'un gisement prometteur, celui de Zaltan, en Cyrénaïque. Dix ans plus tard, le pays était le quatrième exportateur mondial. Aujourd'hui, il occupe la 17^e place et vit désormais de la rente des hydrocarbures : plus de 90 % des revenus du pays en provenaient à la veille du soulèvement populaire de 2011. Ce qui a permis la constitution d'une énorme réserve financière, soit environ 120 milliards de dollars à la Banque de Libye, 70 milliards de dollars dans le fonds souverain libyen, en plus des avoirs de la famille Kadhafi estimés entre 50 et 180 milliards de dollars. Le gel de ces derniers, en février 2011, permet d'espérer que cet argent détourné revienne, au moins en partie, au peuple libyen. Au total, 240 à 370 milliards de dollars disponibles pour environ cinq millions d'habitants, c'est-à-dire largement de quoi assurer une vie convenable à l'ensemble des citoyens. Ce qui constituerait un retour aux sources : dans les années 1970, le régime avait commencé à instituer un véritable État-providence qui bénéficiait au plus grand nombre et qui a perduré, en partie, jusqu'à aujourd'hui.

L'année 1966 a été marquée par des découvertes pétrolières nombreuses : Nafouora (Amoseas), Amal (Mobil/Gelsenberg), Khuff (Pan American) Sarir (B.P. et Bunker Hunt), Arshad (Esso), Syrte (Occidental). Des contrats de vente furent passés avec l'Italie et l'Espagne. La Libye renferme environ 3,5 % des réserves arabes et 2 % des réserves mondiales. Le taux d'accroissement de la production est le plus élevé du monde : 142 % par

²⁰ Ayman Shabana, « Le pétrole africain », *Afrique Continent*, n° 2, 2013, pp. 2-3.

²¹ Berreby Jean-Jacques, « La Libye à l'heure du pétrole » *Politique étrangère*, n° 6, 1959, pp. 636-644.

an, plaçant alors la Libye au septième rang après les États-Unis, le Vénézuëla, l'URSS le Koweït, l'Arabie Saoudite, et l'Iran. La totalité de la production est acheminée vers la consommation étrangère essentiellement européenne, le volume annuel étant de 400 000 tonnes. Des découvertes de gaz naturel sont aussi signalées en Syrte (Esso) et dans le golfe de Syrte (Libyan Atlantic).

Le pétrole et l'économie libyenne

Production et exportation de pétrole brut

Années	Production	Exportation
	(en millions de barils)	
1961	6 642	5 246
1962	66 543	65 453
1963	161 272	167 531
1964	313 796	313 610
1965	443 884	442 866
1966	549 756	547 527

Source : Bank of Libya, Economic Bulletin, novembre-décembre 1996.

7. L'histoire

7.1. Les origines

Historiquement, la naissance de la Libye se situe au V^e siècle avant J.-C. Son peuplement tire ses origines des populations blanches sémites venues de l'Est par le Nil et qui ont gagné lentement tout le Maghreb. Au cours du II^e millénaire, ces populations ont gagné à nouveau la Libye : les unes continuant à provenir du Proche-Orient par l'Égypte ; d'autres, venant du Nord, empruntant la voie maritime et dont l'arrivée pourrait constituer ce qu'on a appelé l'invasion des peuples de la mer. Quant aux tribus indo-européennes, ce n'est qu'au XII^e siècle qu'elles ont envahi les côtes du pays, de la Libye et de l'Égypte. Ces populations connues depuis l'Antiquité sous des noms différents sont englobées par les historiens dans l'appellation "Berbères".

Le nom de *Libye* a été donné par les Grecs au territoire qui s'étendait à l'Ouest de l'Égypte et qui était habité notamment par des Libuoï. Les Romains ont surtout utilisé le terme *Africa* pour désigner les régions couvrant aujourd'hui la Tunisie et Tripoli. Les anciennes populations étaient essentiellement formées de pasteurs nomades et une partie

d'entre elles s'est convertie à la vie sédentaire, à l'agriculture, voire au commerce au moment de la domination phénicienne.

7.2. Les premières colonisations

7.2.1. Les Phéniciens

Les marins phéniciens se sont arrêtés sur les îlots proches du cordon littoral afin de s'abriter des vents et de chercher quelques produits frais auprès des indigènes de la côte. Installés très tôt au X^e siècle avant J.-C., leur présence a été affirmée à partir du IX^e siècle selon D. Bisson qui souligne qu'« *il est certain que l'attention de ces grands commerçants a dû être attirée par des produits susceptibles d'être échangés auprès des Berbères de la côte et de la Jafarah : la laine, les peaux des troupeaux* »²².

Les Phéniciens ont fondé des comptoirs sur les côtes libyennes (Tripoli, Lebda, Sabratha) et jusqu'à l'ouest de l'Espagne. Leur autorité s'est étendue jusqu'à la Cyrénaïque, mais leur présence s'est surtout affirmée à partir du IX^e siècle. Les Phéniciens ont apporté à la Libye les premiers éléments historiques connus en s'établissant en Tripolitaine dès le XII^e siècle avant J.-C. selon les vieux documents. Ils « *crèrent de solides points de colonisation : en Espagne (Gadeira, future Cadix), en Tunisie (Utique et Carthage, fondées en -1101 et -814 par des Phéniciens de Tyr), plus tard en Libye (Lpqi, Sbrt'n et Uiat au VI^e siècle dont les Romains feront Leptis, Sabratha et Oea, Charax au siècle suivant, actuelle Siltar)* »²³. Les Phéniciens occupent des positions stratégiques car ils tenaient les rives du bras de mer qui sépare l'Afrique du nord de la Sicile.

7.2.2. Les Grecs

Depuis le VII^e siècle avant notre ère et jusqu'à l'époque byzantine, des Grecs ont vécu en Libye. Leur principale ville, en quelque sorte leur "capitale", Cyrène, a fini par donner son nom à la province romaine de « *Cyrénaïque* ». Or, cette région, comme le reste de l'Afrique du Nord, était déjà peuplée par des tribus d'origine berbère, appartenant au grand groupe des Libyens. Les relations entre les Grecs de Cyrénaïque et leurs voisins libyens ont, sans nul doute, traversé toutes sortes de vicissitudes au cours d'une si longue cohabitation. Plus tard, la

²² BISSON Danielle, *ibid.*, p. 22.

²³ PINTA Pierre, *ibid.*, pp. 110-111.

Cyrénaïque fut, jusqu'au XVIII^e siècle, attirée vers l'Égypte et l'Orient méditerranéen. Quant à la Tripolitaine, elle se tourna vers le Maghreb et la Méditerranée occidentale²⁴.

Sous la plume de Pierre Pinta, nous pouvons lire ce qui suit :

*« Les Grecs toutefois parvinrent à contourner l'accès à l'Atlantique (la route de l'étain de Cornouailles) par leur colonie de Marseille, fondée vers - 600, dont la situation, à l'embouchure du Rhône, lui donnait accès au cœur de l'Europe continentale. De plus, en prenant pied sur la côte orientale de la Libye (fondation de Cyrène vers -631), ils créaient un précédent et mettaient en danger la route commerciale qui reliait le Levant à la Méditerranée occidentale »*²⁵.

Durant toute la période punique, les villes côtières de Tripolitaine ont connu une bonne prospérité commerciale et Sabratha, notamment, était le point de départ d'une route caravanière vers Ghadâmès. Et au-delà, vers l'Afrique centrale, le transport des marchandises était assuré, sur cette route, par les Garamantes. D'autres routes menaient vers Oea et Leptis (à l'Est de Tripoli).

7.2.3. La Libye romaine

Après la destruction de Carthage en 146 av. J.- C., les Romains étendirent peu à peu leur souveraineté sur l'ensemble de l'Afrique du Nord, tout en laissant une certaine autonomie aux villes tripolitaines. Lors de la guerre de Jugurtha, Leptis demanda l'aide de Rome contre celui-ci et un traité d'alliance fut alors conclu en 107 av. J.-C :

« À l'ouest, en Tripolitaine, ce fut l'influence punique venue de Carthage qui l'emporta avant que Rome ne s'impose en 111 av. J.-C. Des trois villes, Sabratha, Oea (l'actuelle Tripoli) et Leptis Magna, c'est cette dernière qui fut la plus brillante et qui reste la mieux conservée. Comme Sabratha, Leptis Magna fut d'abord une cité libre, puis les deux villes devinrent municipales, ce qui signifie que des magistrats devenaient automatiquement citoyens romains, sans parler des concessions individuelles de la citoyenneté romaine à des notables. Le degré suivant était l'élévation au rang de colonie, ce qui ne signifie pas l'arrivée de colons en provenance de l'Italie, mais l'attribution de la citoyenneté romaine à tous les hommes libres. De plus, Septime Sévère accorda à Leptis Magna, sa ville natale, le jus

²⁴ MASSON Olivier, *Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après les témoignages de l'épigraphie*, Aix-en-Provence, Antiquités africaines, 1976. p. 49.

²⁵ PINTA Pierre, *ibid.*, pp.115-116.

italique, ce qui assimilait le sol de la colonie au sol de l'Italie, et cet avantage entraînait l'exemption de l'impôt foncier, qui s'appliquait à toutes les terres en province, quel qu'en fût le détenteur. Les cités de Tripolitaine appartenaient depuis 27 av. J.-C. à la grande province d'Afrique, avec le Constantinois actuel en Algérie, et la Tunisie d'aujourd'hui »²⁶.

Parlant de l'an 19 av. J.-C., Albergoni souligne que :

« Sous le Règne d'Auguste, Cornelius Balbus conduisit une expédition romaine jusqu'au pays des Phasaniens, et dans le triomphe qu'il célébra à Rome figuraient des représentants des régions de Tripolitaine, de la côte au Fezzan ; les Garamantes, alors non soumis, se rallièrent à Rome après la défaite du berbère Tacfarinas (24 apr. J.-C.). Cependant, ils reprirent peu à peu leur rébellion et ravagèrent le territoire d'Oea et de Leptis ; poursuivis et sévèrement vaincus, ils ne devaient plus se manifester par la suite »²⁷.

7.2.4. La Libye byzantine

En 535 apr. J.-C., le général byzantin Bélisaire triompha du chef vandale Gélimer, puis des Libyens qui s'étaient emparés pour leur compte de la région de Tripoli ; rapidement, comme le reste de l'Afrique du Nord, la Tripolitaine passa sous la domination byzantine ; mais cette domination ne fut pas aisée. En effet, les maladresses des gouverneurs byzantins, les excès des troupes grecques dressèrent au début les tribus contre les nouveaux maîtres. Toutefois, les Byzantins s'intéressèrent davantage à la Cyrénaïque et, aux V^e et VI^e siècles, on assista à une nouvelle colonisation grecque. À la fin du VI^e siècle, une nouvelle réorganisation administrative fit de l'ensemble de la Libye une région unique rattachée à la province d'Égypte²⁸.

7.3. La Libye contemporaine

7.3.1. La Libye ottomane

La domination turque s'est affirmée sur le Maghreb du milieu du XVI^e siècle (occupation de Tripoli en 1551 après la conquête de l'Égypte à partir de 1517) au début du XIX^e pour l'Algérie (occupation française à partir de 1830), à la fin du XIX^e pour la Tunisie (occupation française en 1881), au début du XX^e pour la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le

²⁶ LARONDE André, *La Libye grecque, romaine et byzantine et ses aspects artistiques*, Communication à la Séance académique du 3 octobre 2007, pp. 74-75.

²⁷ ALBERGONI Gianni et al., *ibid.*, p.18.

²⁸ ALBERGONI Gianni et al., *ibid.*, p. 20.

Fezzan (occupation italienne à partir de 1911), et y exerce une influence inégale et plus complexe. Limitée aux confins occidentaux de l'Algérie actuelle, elle n'a pas atteint, du moins directement, le Maghreb El-Aqsa (le Maroc étant toujours demeuré plus à l'écart des influences orientales) :

« La Tripolitaine, la plus marquée sans doute par la domination turque, a pour sa part été gouvernée de façon autonome, de 1711 à 1835, par une dynastie tripolitaine d'origine gréco-turque, les Karamanlis. Le retour à l'administration ottomane directe, après le coup de force contre les Karamanlis, provoque les révoltes de tribus qui avaient joui d'une autonomie presque complète jusque-là mais en même temps les Wilayet établies à Tripoli, en Cyrénaïque et jusqu'au Fezzan esquissent pour la première fois les contours de la future Libye »²⁹.

7.3.2. La Senoussiya

Son fondateur, Mohammed Bin Ali Al-Sanoussi (1787-1859), a fondé sa première Zaouïa au Hedjaz, vers 1839, avant de repartir pour l'Égypte, puis la Cyrénaïque où la première Zaouïa de cette province a été créée en 1843. Le nombre des Zaouïas s'est multiplié rapidement en Cyrénaïque, la plus importante étant celle de Djaghboub, fondée en 1856, puis dans l'oasis de Koufra et le Fezzan. Après sa mort, son fils Sayyid al-Mahdî lui succéda. En 1902, le nombre de Zaouïas était compris entre 150 et 200, et elles couvraient les territoires allant de la Cyrénaïque au Fezzan et du Hedjaz au Waddaï. Les chefs senoussiyas ont toujours reconnu l'autorité du Sultan ottoman ; de son côté, Abdoul-Hamid II, dans sa politique pan-islamique, a favorisé les Senoussiyas dans leur action contre l'expansion occidentale et pour la défense de la Libye. Sayyid Ahmed ach-Charif, après 1902, s'est efforcé de contenir la progression française dans le Waddaï et les pays du Nord tchadien, mais sans succès. La conquête italienne de la Libye, à partir de 1911, a livré les Senoussiyas à eux-mêmes dans leur résistance contre les Italiens³⁰.

7.3.3. L'occupation italienne et la résistance libyenne

Pendant une trentaine d'années (1911-1945), la Libye a été italienne. André Martel affirme que les dernières possessions ottomanes en Afrique comprenaient encore le Fezzan, mais qu'il n'est encore question que des deux premières provinces dans la formulation de la revendication italienne. Leur annexion, proclamée en novembre 1911, comme le traité de

²⁹ BESSIS Juliette, *La Libye contemporaine, histoire et perspectives méditerranéennes*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 17.

³⁰ ALBERGONI Gianni et al., *ibid.*, p. 30.

Lausanne du 15 octobre 1912, par lequel la Turquie s'engage à évacuer les deux provinces, est en partie théorique puisque les territoires restent à conquérir³¹.

En octobre 1911, la flotte italienne débarque et les Libyens résistent aux envahisseurs avec le peu d'armes qu'ils ont pu se procurer. Les Italiens concentrent leurs premières attaques sur les villes de Misurata, Khoms, Tobrouk et Derna sur la côte. L'une des batailles principales a lieu à Al-Ghrdabiya, près de Syrte, en avril 1915. Au moment de l'occupation italienne, la Libye ne compte guère plus d'un million d'habitants dont le tiers occupe la Tripolitaine, ce qui veut dire que le pays est considéré comme sous-utilisé, par conséquent capable de supporter une colonisation de peuplement. C'est pourquoi tous les responsables italiens de l'époque tiennent un même discours qui, selon Juliette Bessis, indique que « *la Tripolitaine et la Cyrénaïque, par leur situation, leur climat et leur fertilité, peuvent devenir des terres de colonisation, contribuer au développement de la métropole, assurer la sécurité de la Sicile, permettre au génie latin de se manifester* »³².

La conquête du pays reste ainsi à faire pour les Italiens, lesquels semblent convaincus à la fin 1912 que la population libyenne s'est résignée, voire a adhéré à ce nouvel ordre. Mais, entre le 23 et le 26 octobre, l'armée italienne se fait surprendre aux abords de Tripoli, et la méfiance s'installe. Les combats se poursuivent, engagés par le peuple libyen déterminé, malgré le peu d'armes à sa disposition. Durant cette période de transition entre l'abandon ottoman et la domination italienne, les chefs tribaux tripolitains s'affrontent et leurs anciennes querelles ressurgissent. Ce système tribal renaît, modernisé par un système d'assemblée. En novembre 1912, les Tripolitains tiennent une convention à Al Aziza, certains optant pour la résistance, d'autres pour l'attente. Au printemps 1913, les Italiens entrent à Al Assaba, Yeffren, et vont jusqu'à Ghadamès. Cent cinquante chefs tripolitains se soumettent alors, tandis que d'autres s'exilent par la Tunisie.

Le colonel Rodolfo Graziani, nommé sur ordre de Mussolini, prend ses nouvelles fonctions en 1928. Les deux hommes se connaissent et s'apprécient mutuellement. Graziani mène une lutte bien plus sanglante que celle de Badoglio, n'hésitant pas à massacrer des populations entières. Femmes, enfants et vieillards périssent sur ses ordres, assassinés par balles, par pendaisons ou encore dans le cadre d'exécutions publiques. Tout doit être fait pour

³¹ MARTEL André, *La Libye 1835-1990, Essai de géopolitique historique*, Paris, PUF, 1991, p. 85.

³² BESSIS Juliette, *ibid.*, p.26.

briser l'arrogante tentative de résistance des Libyens. Mussolini, à bord de son yacht, l'Aurora, ancré en Adriatique, lui donne les pleins pouvoirs.

À la fin de l'année 1930, on rapporte qu'en moyenne 50 à 70 personnes meurent tous les jours de maladie, de privations (nourriture et eau), y compris les plus âgées. En définitive, Mussolini a bel et bien exterminé une bonne partie du peuple libyen. La stratégie de pourrissement de Graziani porte ses fruits.

Omar El-Moukhtar, considéré comme le symbole de la résistance libyenne contre la colonisation italienne, réorganise les Mojahidines dans le Djebel Al-Akhdar au nord-est. Dans cette région, les Italiens rencontrent une résistance extraordinaire de la part des Bédouins, aidés par la nature du terrain jusqu'en 1932. Ce combattant a, en effet, conduit le peuple libyen à la défense du pays, adoptant une stratégie de lutte contre les Italiens basée sur la formation d'un commandement militaire unifié, sur la collecte de taxes sur les animaux et les récoltes. Quant aux tribus, elles équipaient les moudjahiddines en armes et en approvisionnements.

En 1931, les hommes d'Al-Moukhtar manquent cruellement de tout et surtout d'armes et de munitions. Quant à lui, âgé de 80 ans, il est capturé par les Italiens et condamné à mort. Il sera pendu le 16 septembre 1931 à Solouq. Aujourd'hui, il est honoré comme héros national dont la farouche résistance a préparé l'indépendance de la Libye. Après vingt ans de résistance libyenne, en 1932, le Gouvernement italien annonce l'occupation militaire de tout le pays qui restera sous son contrôle jusqu'à la fin de 1942.

7.4. La Libye indépendante

7.4.1. L'indépendance et la fondation du royaume libyen

Carte n° 4. Drapeau du Royaume-Uni de Libye (1951-1969) ³³



³³ Notons que ce même drapeau a été adopté par le Conseil national de transition le 23 août 2011. Il est donc actuellement le drapeau officiel de la Libye.

Soulignons que la Libye est le premier État du Maghreb à avoir obtenu son indépendance. Le dimanche 7 octobre 1951, le président de l'Assemblée nationale, grand mufti de Tripoli, promulgue et soumet au roi Idriss la Constitution du Royaume-Uni de Libye qui devient par l'article 1 un État libre, indépendant et souverain. L'article 5 affirme, par ailleurs, que l'islam est la religion d'État, tandis que l'article 192 garantit aux non-musulmans leur statut personnel. L'article 18 accorde à l'arabe le statut de langue officielle du pays, alors que l'article 7 définit le drapeau, emblème national : celui-ci est divisé en trois bandes horizontales, rouge, noires et vertes de haut en bas, la taille de la bande noire étant équivalente à celle des deux autres réunies. En son centre, il porte un croissant blanc dont les deux extrémités abritent une étoile blanche à cinq branches.

Le 24 décembre 1951 à Benghazi, Mohammed Idris Al-Mahdi Al-Sanoussi proclame l'indépendance de son pays et prend le titre le Roi du Royaume-Uni de Libye. Les trois régions (la Tripolitaine, la Cyrénaïque, le Fezzan) sont regroupées en un Royaume Fédéral de Libye (1951-1963), dans lequel elles jouissent d'une autonomie relative. Puis, à la suite d'une révision constitutionnelle qui supprime les gouvernements provinciaux, la Libye se nomme officiellement Royaume de Libye (1963-1969). Le roi formule ainsi l'appartenance au monde arabe et à l'Islam. Mais il adhère tout autant aux valeurs et à l'organisation de l'ONU comme en témoignent les principes fondamentaux rappelés par le préambule de la Constitution : la Libye est un État démocratique, indépendant et souverain qui réalisera l'unité nationale, assurera la sécurité intérieure, organisera les moyens de défense collective, garantira l'équité et les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ainsi que le bien public et veillera au progrès économique et social³⁴. Cet État nouvellement unifié affirme donc sa volonté de reconnaître et de garantir ces droits fondamentaux.

Sur le plan politique, le Royaume souffre d'être né dans des conditions fortes et ambiguës, au moment même où la crise israélo-arabe exacerbe les nationalistes. À ce propos, Juliette Bessis nous livre un précieux témoignage :

« Le roi, certes, est respecté, mais il est ballotté entre des occidentaux qui, mêlés à la guerre froide, à la guerre d'Algérie, aux intérêts pétroliers, tiennent à conserver une position dominante ; il s'entend reprocher une arabité incomplète, car la subordination aux Occidentaux, alliés et complices d'Israël n'est plus tolérable. De surcroît, il est soumis à la pression d'une classe dirigeante renouvelée par la mutation brutale née du pétrole et qui,

³⁴ MARTEL André, *ibid.*, p. 169.

refusant son insertion dans un clientélisme traditionnel, condamne le fédéralisme et souhaite l'éviction du personnel étatique corrompu. Tout converge donc dans le sens d'une remise en cause du principe monarchique. À l'été 1969, le roi quitte la Libye pour sa cure annuelle en Turquie ; il ne rentrera pas. Le 1^{er} septembre 1969, un communiqué diffusé par la radio annonce qu'une nouvelle ère s'ouvre pour la Libye : Peuple libyen, nous nous sommes révoltés pour ton honneur, pour que tu reprennes ta patrie usurpée, pour hisser haut l'étendard arabe »³⁵.

7.4.2. La République

Mouammar Kadhafi a fomenté, avec un groupe d'officiers, un coup d'État contre le roi Idris al-Mahdi alors que celui-ci, comme déjà signalé, était en Turquie pour un traitement médical. Dans la journée du 1^{er} septembre 1969, la monarchie est abolie, la République est proclamée. Mouammar Kadhafi, avec son groupe d'officiers collaborateurs, exige l'évacuation immédiate des bases anglo-saxonnes et fera expulser, en 1970, la communauté italienne demeurée en Libye après l'indépendance. À la chute du régime monarchique, en septembre 1969, la politique pro-occidentale du Roi Idriss est abandonnée, une ligne politique "nationaliste" est désormais adoptée.

Olivier Pliez nous le rappelle :

« À partir de 1969 et de la prise du pouvoir par Muammar al-Kadhafi, très inspiré par l'idéologie panarabe du président égyptien Nasser, l'unification progressive du territoire se double d'une volonté d'alliance, voire de fusion, avec les pays environnants. Plusieurs tentatives malheureuses illustrent ce messianisme unificateur. Comme, en 1974, le projet de réunir la Tunisie et la Libye en une entité. En direction de l'Afrique subsaharienne, cette politique, malgré de maigres résultats, permettra de contrebalancer l'isolement de la Libye durant les années où elle dut vivre sous l'embargo imposé d'abord par les Etats-Unis puis par l'ONU et l'Union européenne »³⁶.

D'ailleurs, explique Juliette Bessis, les axes essentiels de la politique intérieure illustrent la volonté d'indépendance à l'égard des puissances étrangères, la préparation de l'après-pétrole et la modernisation de la société.

³⁵ BESSIS Juliette *et al.*, *ibid.*, p. 88.

³⁶ PLIEZ Olivier, « Libye, un patrimoine majestueux », *GÉO*, n° 347, 2008, p. 51.

La question des bases britanniques (Al-Adam) et états-uniennes (Wheelus Field) est réglée dès 1970. En 1969-1970, les banques et les terres coloniales italiennes sont nationalisées et les derniers colons quittent le pays. La politique économique vise, dans un premier temps, à récupérer les richesses nationales – le pétrole essentiellement – puis, dans un second temps, à les valoriser pour accumuler les capitaux nécessaires au développement de l'agriculture, de l'industrie, à la modernisation du pays (infrastructures) et de la société³⁷.

Rappelons que la révolution a pour objectif de lutter contre le colonialisme et le racisme, d'aider les pays colonisés et de soutenir leurs efforts pour vaincre le sous-développement social et économique. En affirmant également son attachement à la liberté de religion et aux valeurs morales contenues dans le Coran, elle s'engage à œuvrer pour leur défense et leur maintien. Les principes fondamentaux de la République arabe libyenne, contenus dans le premier communiqué, se résument en trois mots : *liberté, union, justice sociale*.

Kadhafi s'octroie alors l'avancement du grade de capitaine au grade de colonel qu'il gardera jusqu'en 2011. À propos de ce grade, insuffisant selon des critères occidentaux pour diriger un pays et commander son armée, il déclare que la Libye est « *gouvernée par son peuple* », et que cela dispense le « *guide* » de titres civils ou militaires particuliers. Cette démarche n'est pas nouvelle et peut être rapprochée de celle de Gamal Abdel Nasser qui garde le titre de colonel quand il prend le pouvoir en Égypte. En 1977, le nom officiel de la Libye devient la *Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste*. Le pays entre alors dans une nouvelle ère avec cette révolution.

7.4.3. La *Jamahiriya* (État des masses)

Le 2 mars 1977, le colonel Kadhafi annonce l'avènement de la *Jamahiriya* arabe libyenne socialiste et populaire. Celle-ci doit consacrer la troisième voie universelle entre un capitalisme effréné et un marxisme athée, théorie consignée dans les trois tomes du *Livre Vert* parus entre 1976 et 1979. Au fur et à mesure, furent institués des Comités révolutionnaires. Ces derniers avaient pour tâche de faire prendre conscience au peuple de sa capacité et de son pouvoir d'action. Ils incitent également le peuple à participer directement au fonctionnement du pouvoir à la lumière de la démocratie comme l'exprime le *Livre Vert*. Ces comités, mis en place à partir de 1977, jouent en réalité un rôle beaucoup plus idéologique : formation

³⁷ BESSIS Juliette *et al.*, *ibid.*, p.129.

politique, orientation, encadrement. Selon cette théorie, quand le peuple accèdera à ce niveau, l'existence de ces Comités n'aura plus de raison d'être.

Ce peuple est appelé à se substituer au Conseil supérieur de la magistrature, en précisant que ce nouvel organisme n'était pas présidé par un juge mais par Kadhafi lui-même, tandis qu'à l'époque du régime monarchique, c'est le président de la cour suprême qui était chargé de diriger le conseil suprême de la magistrature. Par la suite, après le 2 mars 1977, le conseil suprême des organes judiciaires fut rattaché au comité populaire de la justice. En cela, et cette remarque est importante, les procès traités ne furent plus considérés comme des affaires judiciaires mais simplement comme relevant de la procédure administrative. Cette conception nouvelle concernant le pouvoir juridique engendra plusieurs problèmes et provoqua des amalgames entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire³⁸.

À partir de 1980, Kadhafi gouverne le pays en s'appuyant sur ces mêmes Comités révolutionnaires. La période est marquée par la naissance de conflits entre le gouvernement, la hiérarchie militaire et les comités révolutionnaires. C'est dans cette ambiance qu'a lieu un coup d'État manqué en mai 1984, préparé par les Libyens en exil, bénéficiant de soutiens internes. Kadhafi a alors recours aux comités révolutionnaires pour rechercher les opposants se trouvant à l'intérieur du système. S'ensuit une brève période de terreur au cours de laquelle des milliers de personnes sont emprisonnées et des centaines exécutées. Ces éliminations ont contribué à l'accélération de la montée en puissance des éléments les plus radicaux.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de donner un bref aperçu de la Libye et de la société libyenne. Ainsi avons-nous décrit les caractéristiques géographiques et retracé succinctement l'histoire du pays.

La Libye est un pays dont la langue officielle est l'arabe et la religion l'islam. Elle a marqué à plusieurs reprises l'Histoire car sa position entre le Maghreb et l'Égypte en a fait un pont nécessaire pour les empires ayant contrôlé les rivages de la Méditerranée, qu'il s'agisse de l'empire romain, arabe puis ottoman.

Enfin, les batailles de Tobrouk et de Bir-Hakeim, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, témoignent du rôle stratégique de ce pays au flanc méridional de la Méditerranée.

³⁸ AL-MAGRIF Mohamed, *La Libye de la légitimité constitutionnelle à la légitimité révolutionnaire*, Le Caire, Bibliothèque de la Maison révolutionnaire, 2008, p. 394.

Précisons enfin, si cela s'avérait nécessaire, que la Libye est aussi un pays pauvre, devenu riche grâce à la découverte du pétrole à la fin du XX^e siècle, ce qui, là encore, en fait une zone convoitée.

Chapitre II :
La révolution libyenne du 17 février 2011

La révolution libyenne, survenue à la mi-février 2011, est l'une des révolutions du « *Printemps arabe* », qui a été largement influencée par celles qui l'ont précédée en Tunisie et en Égypte. Elle partage avec ces dernières la plupart des facteurs qui les avaient déclenchées, c'est-à-dire la souffrance des peuples de ces pays en raison de leurs systèmes politiques alors en place et de la corruption qui régnait sous ces régimes.

La révolution s'est déclenchée pour plusieurs raisons. Même si le facteur intérieur fut plus largement déterminant, le facteur régional a été décisif. En effet, tout ce qui était arrivé en Tunisie et en Égypte, était, pour le pouvoir, un signal puissant dont la gravité a bien été perçue, si bien que Kadhafi proposa son total soutien matériel et moral au régime de Ben Ali. Ainsi il prononça un discours pour décourager les rebelles en Tunisie et regretter la destitution de son homologue. Il ne faut donc pas négliger le facteur extérieur qui a poussé le peuple libyen à se débarrasser du despotisme de ce régime ; il faut penser aussi que les relations étrangères de Kadhafi, en particulier avec l'Occident, avaient atteint une hostilité affichée. Mais surtout, l'opposition nationale était unanime pour préparer sa chute³⁹.

En dépit de la grande similitude entre les révolutions arabes quant aux facteurs et aux causes, la révolution libyenne présente de nombreuses particularités. Le contexte de cette dernière est très paradoxal : d'une part, le pays dispose d'une grande richesse en matière de ressources pétrolières et, d'autre part, une large partie de la population vit dans un cadre semblable à celui des pays pauvres.

La révolution libyenne a également été caractérisée, par rapport aux révolutions précédentes, par la rapidité du basculement dans la violence et le recours aux armes. Cette situation sanglante a entraîné une réaction rapide des forces internationales pour protéger les civils :

« S'agissant de la Révolution libyenne, il est clair qu'il y a un ensemble de facteurs qui ont facilité son déclenchement le 17 février 2011, dont des facteurs extérieurs tels que la Révolution en Tunisie le 18 décembre 2010 et la destitution du Président Zine El Abidine Ben Ali, et puis la destitution, par la Révolution égyptienne le 25 janvier 2011, du Président Mohamed Hosni Moubarak. Néanmoins le facteur déterminant reste l'élargissement du cercle d'insatisfaction à l'égard de Kadhafi et de son régime et le désir du peuple de le renverser

³⁹ AL-SAWANI Yusuf Mohamed Gomaa, *La Libye : la Révolution et les défis de la construction de l'État*, Beyrouth, Centre d'études de l'unité arabe, 2013, p. 128.

suite à son échec sur plusieurs niveaux. Sur le plan politique, il n'a pas réussi à mettre en place une véritable démocratie, mais a fait des discours et des thèses. En termes de politique étrangère, il n'a pas construit une diplomatie servant les intérêts des Libyens, mais il a cherché une gloire personnelle à travers une politique étrangère conflictuelle avec les puissances mondiales, voire régionales, ce qui a isolé la Libye plusieurs fois sous son règne »⁴⁰.

Lorsque les vents de changement et de révolution ont balayé la Tunisie et l'Égypte, les observateurs et les analystes politiques avaient affirmé que les richesses de la Libye empêcheraient le peuple de se révolter, mais les Libyens furent d'un autre avis. Ainsi les protestations contre le régime se sont multipliées, et les manifestations pacifiques de la mi-février se sont transformées en affrontements sanglants entre le régime et les rebelles sur plusieurs fronts, et entre l'Est et l'Ouest, révélant d'autres raisons sous-jacentes qui poussèrent les Libyens à faire la révolution en dépit de la richesse au pays. Parmi ces raisons, il y avait la corruption dans tous les domaines, l'absence de justice dans la répartition des revenus du pétrole, le sous-développement dans lequel vivait le pays malgré sa richesse potentielle en hydrocarbures, l'absence d'opposition réelle, la fermeture des canaux de communication, ainsi que la répression par les « *comités révolutionnaires* ». La répression du régime avait même atteint les opposants installés à l'étranger, à tel point qu'on a considéré le régime libyen comme un régime répressif par excellence à l'intérieur et terroriste à l'extérieur.

Dès lors que le sang a coulé à Benghazi, à Al-Baïda, Derna et dans les villes de l'ouest et que les partisans de Kadhafi ont envoyé des SMS pour diffuser des menaces et des avertissements, après un discours incendiaire aux portes d'Al-Aziziyah, qui a porté atteinte à la dignité et à l'honneur de tous les Libyens, Benghazi et toutes les autres villes se sont soulevées, faisant entrer la Libye dans l'Histoire.

1. Les coups d'État en Libye avant 2011

Avant d'évoquer les coups d'État, nous rappelons que Kadhafi a lui-même dirigé un coup d'État et qu'il a défini les orientations de l'État et le régime libyen. Ses rêves d'être le chef des Arabes ou le Roi des Rois d'Afrique l'empêchaient d'accepter de partager la notoriété. Il était hostile à toute concurrence. En effet, sa mégalomanie, sa perception de lui-même comme le centre des événements l'ont poussé à se définir comme opposé au monde

⁴⁰ SHEHATA Dina et WAHID Mariam, « Les moteurs du changement dans le monde arabe », *Journal of International Politics*, Al-Ahram Fondation, n° 184, avril 2001, pp. 10-13.

entier. Ses qualités personnelles ont joué un rôle indirect dans sa vision de son rôle au sein de son pays et dans les milieux arabes et africains, et ce depuis son arrivée au pouvoir en 1969.

Ce qui lui importait, c'était le caractère "unique" de son système politique, dont il se vantait plus que de ses objectifs affichés, comme la participation du peuple ou la liberté d'expression. D'autre part, il détenait le pouvoir politique, sécuritaire et économique. Sur ce dernier plan, il se chargeait de nommer lui-même les responsables du pétrole, car c'était la principale ressource financière qui lui permettait de réaliser ses rêves. Toutefois, le régime populaire qui a éliminé l'idée de la responsabilité de Kadhafi pour ses politiques a fait en sorte d'affaiblir l'État lui-même, qui du reste n'a pas été institutionnalisé depuis son indépendance en 1951. L'État a été géré de façon à concentrer les revenus du développement sur le centre du pays, précisément sur Tripoli et Syrte ; tandis que Benghazi, à l'est, et le Fezzan, au sud, ont été négligés. Ce qui a créé des tensions entre les différentes tribus de ces régions. C'est pourquoi la révolution contre Kadhafi est partie de Benghazi et non de Tripoli. Pour ce régime, qui enlevait au peuple toute liberté d'expression, le pétrole était le moyen utilisé pour atteindre ses ambitions d'unité tantôt arabe, tantôt africaine. Se plaçant en héritier de Gamal Abdel Nasser, l'ancien président égyptien, dans ses aspirations d'unification arabe, Kadhafi consacrait les recettes pétrolières à des politiques révolutionnaires. Ses tentatives ont échoué, parce qu'il considérait que l'unité devait passer par une intégration politique avant de fonder une coopération économique. En conséquence, la Libye a payé le prix fort avec des hostilités régionales, en plus des aventures militaires, non moins perdues, au Tchad et de son ingérence dans les affaires intérieures des pays africains. En outre, Kadhafi n'a pas été tenu responsable de l'échec de ses politiques révolutionnaires et de l'isolement régional et international. Le régime a été accusé d'avoir commandité l'attentat d'un avion de la Pan Am au-dessus de la ville de Lockerbie, en Écosse, en 1988. Il s'en est suivi des sanctions internationales en 1992, mais sans toucher au pétrole en raison de la pression européenne.

Les rêves de leadership ont poussé Kadhafi à se donner une nouvelle image en Afrique. Il a d'abord adopté l'initiative sahélo-saharienne ; ensuite celle des États-Unis d'Afrique. Il est devenu l'un des plus importants soutiens financiers de l'Union africaine et s'est proclamé « *Roi des Rois d'Afrique* », gaspillant l'argent du pétrole sur les pays africains qui soutenaient son projet⁴¹.

⁴¹ ALI Khalid Hanafi, *Politique étrangère de la Libye envers l'Afrique non-arabe*, Mémoire de maîtrise, Institut africain de recherche et d'études, Université du Caire, 2005, p. 34.

La Libye a connu de nombreuses tentatives de coup d'État qui ont cherché à renverser le régime de Kadhafi à cause de sa tyrannie, mais elles ont échoué. Depuis la création de l'armée libyenne au milieu des années 1940, avant l'indépendance du pays en 1951, la Libye a connu plusieurs coups d'État. Le premier a été précisément le coup d'État décisif dirigé par Mouammar Kadhafi, accompagné par un certain nombre d'officiers de l'armée le 1^{er} septembre 1969, pour établir un régime totalitaire qui a régné sur la Libye pendant 42 ans. Durant le règne de Kadhafi, il y a eu plusieurs tentatives de coups d'État, dont le plus important est celui mené par le lieutenant-colonel Adam Hawaz, ancien ministre de la Défense, et Moussa Al-Ha Al-Hassi, ancien ministre de l'Intérieur, le 7 décembre 1969, soit trois mois après l'arrivée de Kadhafi au pouvoir. Ces deux officiers étaient impliqués dans le coup d'État conduit par Kadhafi. Cette tentative a commencé par une volonté de contrôler certains des camps importants, à l'est du pays. Ce fut le résultat de l'exclusion de l'exercice du pouvoir, par Kadhafi, de ceux qui l'avaient assisté. La tentative avorta le jour même, Hawaz et Alhassi furent arrêtés ; le premier décéda en prison et l'autre sera libéré vingt ans plus tard. Il y a eu aussi la tentative d'Abdullah Abed Senoussien mai 1970. Ce dernier était le cousin de l'ex-roi de Libye Idriss Senoussi, et l'un des piliers de l'ancienne famille royale des Senoussis. Il a organisé l'opération depuis Rome, en accord avec des officiers appartenant aux tribus de Sabha (située au sud du pays) et proches de la famille royale. Kadhafi a toutefois fait avorter ce projet avec une campagne d'arrestations et d'incarcérations parmi les partisans de Senoussi à Sabha. Les auteurs de cette tentative ont été libérés après des années, alors que Senoussi est resté en exil après cet échec.

Pour les mêmes raisons que les tentatives précédentes, le 13 août 1975, vingt et un officiers ont tenté un coup d'État, sous la direction du major Omar Al-Mahishi, un des compagnons les plus importants de Kadhafi lors de son coup d'État de 1969. En outre, Al-Mahishi s'opposait à la perturbation du cadre constitutionnel et juridique du pays. La tentative a subi le même sort que les précédentes. Le meneur a fui à l'étranger pour s'engager dans l'opposition en Égypte puis au Maroc. Le Maroc l'a remis à Kadhafi en 1983, et des informations contradictoires ont circulé sur son sort, entre la prison ou l'exécution, immédiatement après son arrivée.

L'une des tentatives de coup d'État les plus importantes fut celle du Front national du salut le 8 mai 1984. Elle a été fomentée au sein même du camp de Bab al-Aziziyah, le bastion de Kadhafi. Ce dernier l'a fait échouer quelques heures après avoir assiégé ses membres. Un

membre de la conjuration, Ahmad Hawass, a été arrêté à son arrivée dans le pays, révélant ainsi les secrets de la tentative et facilitant son échec.

Le Front était formé d'éléments qui avaient appartenu au régime de Kadhafi et qui avaient émigré à l'étranger pour s'organiser au nom de ce qu'ils appelaient le Front national. Ceux-ci ont mené une opposition au régime pendant plus de quinze ans. Ils s'étaient entraînés au Soudan avant de passer à l'acte. L'un des dirigeants plus importants était Mohamed Al-Maqrif, le premier président du Congrès national général (le Parlement provisoire). On y trouvait aussi Ali Zidane, qui devint Premier ministre intérimaire après la chute du régime de Kadhafi.

La deuxième tentative de coup d'État du Front national pour sauver la Libye se produisit en octobre 1993. Avec une nouvelle stratégie, le Front a même fait appel à des officiers de l'armée de Kadhafi, dont Miftah Qarom qui a été exécuté avec ses collaborateurs après avoir été accusé de haute trahison.

Des rumeurs ont circulé en 2008 sur une tentative d'Al-Mu'tasim, un des fils de Kadhafi, d'un coup d'état militaire contre son père, qui aurait également échoué. En raison du contrôle de Kadhafi sur les médias, on ignore les détails exacts de ce qui se serait passé. Al-Mu'tassim était alors conseiller à la sécurité nationale et commandant d'une des plus importantes brigades de sécurité de son père ; et il se distinguait de ses frères par sa fermeté et son engagement. Il semblerait que l'intention du père, Kadhafi, de léguer le pouvoir à son fils aîné, Saif al-Islam, fût la principale raison pour laquelle Al-Mu'tassim, doté d'une grande ambition politique, aurait mené avec son bataillon cette tentative de coup d'État. Cela aurait contraint le père à le "retirer du paysage" pendant une période et à réduire ses pouvoirs. Il a reçu le commandement d'un des bataillons les plus importants de l'armée nationale libyenne, lors du déclenchement de la Révolution en 2011. Il sera tué aux côtés de son père, le 20 octobre de la même année⁴².

2. Le déclenchement de la révolution libyenne, le 17 février 2011

La Libye, comme les autres pays du Printemps arabe, a connu au départ une révolution pacifique pour la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Cette révolution n'était pas une aspiration à une vie plus riche, mais une forme de contestation contre le

⁴² ANADOL Bin Hamel Ossama, « Histoire des coups d'État en Libye », *Rai A-Youm Magazine*, 16 février 2014.

totalitarisme et la dictature du régime de Kadhafi. C'est l'ensemble du système politique qui a été remis en cause et contesté. Ce régime a provoqué, par ses pratiques, une mobilisation du peuple qui a mis fin à la peur :

« Le 13 janvier, de nombreux Libyens, encouragés par les événements de la Tunisie voisine, ont organisé trois jours de manifestations à Benghazi, Derna, Beni Walid et d'autres villes contre la corruption du système de logements et d'autres injustices. À la fin du mois, le gouvernement libyen a annoncé - sans doute en pensant au sort du Président tunisien - un programme de logement et de développement de 24 milliards de dollars. Deux semaines plus tard, des manifestations ont commencé à travers tout le pays »⁴³.

En février 2011 l'arrestation de l'avocat Fathi Turbel, qui défendait les familles des prisonniers ayant été tués en 1996 à la prison d'Abu Salim à Tripoli, a incité ces dernières à manifester à Benghazi dès le 15 février pour réclamer sa libération. Ce faisant, on a brisé la barrière de la peur⁴⁴.

Des activistes sur les réseaux sociaux ont créé une page *Facebook* appelant à une révolution dans toutes les parties de la Libye, le 17 février 2011. On a appelé ensuite à une manifestation qu'on a baptisée "*le jour de la colère*", le 17 mars, via *Facebook*, à l'instar de ce qui s'est passé en Égypte, en Tunisie, au Yémen et ailleurs. Les manifestants se sont dirigés vers le Consulat d'Italie et ont tenté de le prendre d'assaut, mais ils ont été interceptés par les forces de sécurité. Ensuite, un garçon a escaladé l'immeuble du Consulat et a pris le drapeau. La police lui a tiré dessus. Des affrontements entre les manifestants et la police ont eu lieu, faisant 11 morts et 35 blessés.

Les protestations ont dégénéré lorsque les manifestants ont mis le feu au Consulat d'Italie. Du 18 au 20 février, le cercle des protestations s'est étendu, touchant des symboles du pouvoir, mettant le feu à quatre commissariats de police, au service des enquêtes criminelles, à un bâtiment des impôts, le service de la sécurité à Benghazi ayant été pris d'assaut. En dépit des menaces de Saif Al-Islam, fils de Kadhafi, dans son discours télévisé du dimanche 20 février et du risque d'une guerre civile, les protestations se sont poursuivies et des milliers de manifestants sont sortis dans les rues. Cela a engendré une répression violente

⁴³ *La Libye, situation des droits de l'homme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Rapport d'Amnesty International, 2011, p. 11.

⁴⁴ BALQAZIZ Abdul-Ilah, « "Le printemps arabe" Un chaos créatif avec des mains arabes », *Journal des sciences humaines et sociales*, vol. 1, Rabat, Centre d'études et de recherche, Fondation Khaled Hassan, 2014, p. 292.

de la part des services de sécurité. Cette violence a cependant entraîné des défections au sein de l'armée où des soldats ont refusé de tirer sur les manifestants.

Plusieurs manifestations ont eu lieu avant le 17 février 2011, dont une dans la ville orientale d'Al Baïda le 14 janvier, la première de son genre, pour protester contre les conditions de vie. En fait, des affrontements ont eu lieu entre la police et les manifestants, ce qui a provoqué la colère de ces derniers qui ont pris à partie des administrations. Ensuite, des milliers de personnes se sont rassemblées devant la Direction de la sécurité de Benghazi dans la soirée du mardi 15 février pour soutenir l'avocat des victimes de la prison d'Abu Salim, qui avait été arrêté. Parmi eux, des familles réclamaient leurs droits légitimes et voulaient connaître le sort de leurs fils, tués dans cette fameuse prison. Ces mécontents avaient des leaders, une coordination et une organisation. Leurs chefs étaient connus des services de sécurité et appréciés de la population, parce qu'ils avaient beaucoup d'expérience dans l'organisation des manifestations. Parmi les participants, il y avait des femmes dont la présence a cassé le silence et la peur de la révolution chez la jeunesse ce jour-là. Les manifestants se sont heurtés à un groupe de partisans du régime. On a lancé des pierres et des cocktails Molotov avant que la police n'arrive sur place. Les affrontements ont fait 38 blessés. Suite à cela, des marches pro-régime ont eu lieu dans plusieurs villes, dont Syrte, Sebha, Tripoli et même Benghazi.

À l'époque, les armes des manifestants contre Kadhafi étaient des slogans, des pierres, voire des bâtons. La détermination des protestataires n'était atteinte ni par la violence du régime et son refus de dialogue, ni par le traitement qui leur était réservé : prisons, exécutions. En dépit de cela, et grâce à une union nationale et religieuse, la révolte a continué.

Des manifestants ont demandé le renversement du régime à Al-Baïda le mercredi 16 février, mais les suppôts du régime ont gagné. Des rassemblements populaires pacifiques ont eu lieu dans divers endroits à Benghazi, mais ils ont rapidement disparu en raison du plan de sécurité du régime, de l'intervention rapide de la police pour briser tout rassemblement et des incitations financières (une somme de 500 dinars pour faire taire les protestataires). Trois personnes ont été tuées, et ce fut l'une des étincelles de la révolution. Des mouvements de protestations ont ensuite éclaté à Benghazi, Al-Baïda, Tobruk, Derna, Ajdabiya, Koufra et

Zintan, sous le slogan « *Journée de la colère libyenne* », où les manifestants ont mis le feu à de nombreux bâtiments administratifs⁴⁵.

Le jeudi 17 février fut le jour annoncé et convenu sur Internet, attendu de la plupart des Libyens sur l'ensemble du territoire. Le régime avait été mis en alerte à Benghazi. Des jeunes et moins jeunes, dont le nombre croissait au fur et mesure, se sont rassemblés à côté du Consulat d'Italie pendant l'après-midi. Cependant, il y a eu une intervention rapide des forces de l'ordre et de la police anti-émeute pour les disperser. Les manifestants se sont heurtés à une bande de voyous (soutiens du régime) qui les agressaient ; et un certain nombre de véhicules des services de l'ordre les accompagnaient. Ils se sont ainsi retrouvés entourés d'armes à feu, de canons à eau et de gaz lacrymogènes. Près du Consulat italien, les manifestants ont été confrontés soudainement aux « *chapeaux jaunes* », qui font désormais partie du paysage libyen. Munis de bâtons, les forces de sécurité et les mercenaires ont fait beaucoup de blessés et de morts parmi les jeunes contestataires.

La rupture entre les rebelles et le régime a eu lieu à Al-Baïda après la dissolution du bataillon *Al-Jarih*, de la garde républicaine. Il y a eu des échanges de tirs avec l'armée alors pro-régime. Les rebelles se sont emparés des armes des magasins de munitions et sont partis soutenir le bataillon Al-Jarih à Chehat, à l'est du pays. Ils se sont dirigés vers l'aéroport d'Al-Abraq où ils ont réussi à bloquer certains avions et à détruire les pistes d'atterrissage.

Ce jour-là, il y a ceux qui sont sortis pour la patrie, et d'autres qui ont cédé aux tentations matérielles promises. En outre, des villes de l'est, près de Benghazi, dont Al-Baïda, Ajdabia, Derna et Tobruk, ont connu un soulèvement important sans leadership et avec un manque complet d'informations, sauf les simples moyens de communication, dont les téléphones mobiles, avec une coupure du réseau Internet. Benghazi est devenu le bastion de la révolution. Il y avait aussi d'autres soutiens individuels et collectifs éparpillés en banlieues et dans plusieurs villes du pays. Ils ont eu pour effet de déstabiliser et d'affaiblir les forces de Kadhafi.

Le vendredi 18 février, les protestations ont touché plusieurs autres agglomérations en signe de solidarité avec celles où il y a eu des affrontements avec les forces de sécurité. Le nombre de victimes a été estimé entre 11 et 46, réparties sur les villes où les manifestations se sont répandues, à savoir Shehat, Sabha, Zawiya, Sabratha, Jadou, Rajban, Yafran, Tripoli,

⁴⁵ HASSAN Aisha Ahmed, *Le conflit entre les musulmans. Le cas de la Libye*, Le Caire, Bibliothèque de l'échange de livres, 2014, pp. 290-291.

Souk-Jomaa et Fachloum où on a mis le feu à deux bâtiments d'État. Deux policiers ont été pendus à Al-Baïda et des balles réelles ont été utilisées contre les manifestants.

Ce jour-là, et sur la base du témoignage d'un manifestant, *« en passant par la banque Al-Sahari dans la région d'Al-Baraka, pour approcher la caserne, nous avons subi des tirs de la part des policiers d'Al Baraka qui se trouvaient derrière le bâtiment central. Les jeunes de la révolution ont pris d'assaut le centre de police. Nous avons vu les policiers fuir pour rejoindre les suppôts de Kadhafi, qui se trouvaient devant la porte principale de la caserne. Ils nous ont tiré dessus. Ce moment signe le début de la révolution libyenne »*⁴⁶. Cette lutte acharnée est due à plusieurs raisons : d'abord la volonté de se défendre de Saadi Kadhafi et Abdullah al-Sounoussi⁴⁷ qui se trouvaient à l'intérieur de la caserne, ensuite les proportions que prenait l'insurrection ainsi que le nombre des manifestants sur les toits des bâtiments de la caserne. Avant d'y entrer, Saadi était à l'hôtel Tibesti à Benghazi en train de faire des discours à la radio en faisant des promesses financières aux gens. *« L'après-midi, au moment où nous étions devant la caserne »*, poursuit le témoin, *« c'était le début de la confrontation avec les partisans de Kadhafi à Benghazi. Il y a eu un affrontement, nous avons fait face aux balles et il y avait une attitude héroïque et courageuse de la part des familles des martyrs, morts les deux derniers jours, quand ils marchaient en défiant les balles. Ce geste nous a encouragés à poursuivre la marche face aux soldats de Kadhafi, quand bien même il y avait des blessés et des morts »*.

Le samedi 19 février, une marche a été organisée à Benghazi pour les funérailles des morts. Quinze personnes ont été tuées selon un rapport de l'Organisation internationale des droits de l'homme. Le lendemain, les manifestations se sont poursuivies et des dizaines de milliers de personnes sont sorties dans les rues. Des hommes armés les ont attaquées et ont fait cinquante victimes. Ensuite, les manifestants ont pris le contrôle de certaines villes telles que Al-Baïda et Zintan, de façon totale, de Zaouia pendant un moment, après le déclenchement de manifestations massives appelant à soutenir leurs frères à Benghazi. Cette dynamique a également touché la capitale, en particulier les quartiers Souk Al-Jomma et

⁴⁶ *La Libye. Situation des droits de l'homme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, p. 22.

⁴⁷ Saadi Mouammar Mohammed Abu Minyar Kadhafi, le troisième fils du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, était commandant d'un bataillon dont le rôle était de mettre fin à la révolution du 17 février, qui a commencé pacifiquement, puis s'est transformée en une action armée et a conduit à nombreux combats entre les rebelles et Kadhafi. Saadi Kadhafi a fui au Niger. Le 6 mars 2014, il a été remis aux autorités libyennes. Abdullah al-Sounoussi, quant à lui, est pour Mouammar Kadhafi sa main droite. Il œuvrait pour renforcer le contrôle de sécurité du pays. Il était responsable de la gestion de la réaction des autorités face aux manifestations, qui aspiraient à faire tomber Kadhafi et son régime. Sa réaction était caractérisée par une grande cruauté et des exécutions sommaires de citoyens.

Tajoura. Le bataillon spécial dit *Al-Saika* de Benghazi a rejoint les manifestants. Il a ainsi contribué à faire face aux partisans de Kadhafi, qui ont recouru à de nouvelles armes dans la bataille, comme les obus antiaériens :

« Après la première déclaration officielle du régime par le fils de Kadhafi Saïf al-Islam qui a mis en garde contre une guerre civile en Libye en raison de son organisation tribale et a promis d'adopter des réformes et de réunir une assemblée constituante, pour calmer les foules, les manifestations se sont intensifiées dans plusieurs régions et de nombreux immeubles ont été incendiés. Certaines unités de l'armée ont également rejoint la révolution ; et des personnalités diplomatiques ont soutenu la révolution comme le délégué de la Libye à la Ligue Arabe, alors que six ambassadeurs ont annoncé une démission collective. Les défections ont même touché le gouvernement : les ministres dont le ministre de la Justice, Mustafa Abdel Jalil et d'autres ministres qui ont annoncé leur dissidence pour protester contre la violence contre les manifestants »⁴⁸.

Ainsi, les manifestations se sont succédé. Le mercredi 23 février, Misurata, à l'est de Tripoli, est tombée aux mains des rebelles, avant d'autres cités. Les affrontements avec les forces armées se sont multipliés, faisant beaucoup de morts. Sur le plan international, la première décision officielle, n° 1970, sur les événements en Libye a été publiée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle imposait un certain nombre de sanctions au régime. Le 27 février, le Conseil national de Transition (CNT) a été constitué dans l'est du pays. Le lendemain, les rebelles ont affronté le bataillon Khamis à Misurata, où des armes lourdes ont été utilisées.

Le 2 mars 2011, le Conseil est apparu comme le groupe d'opposition le plus important et il s'est proclamé comme le seul représentant de toute la Libye. Ses membres, à l'origine basés à Benghazi, ont été choisis pour représenter la grande majorité des conseils locaux dans tout le pays.

Le conseil a tenu sa première réunion le 5 mars 2011, au cours de laquelle un gouvernement a été formé pour jouer le rôle de comité exécutif. Un conseil militaire a été aussi constitué, dont la tâche était de coordonner les activités des armées à l'époque.

⁴⁸ HASSAN Aisha Ahmed, *ibid.*, p. 292.

3. Les ressemblances et les dissemblances entre la révolution libyenne et les autres révolutions du Printemps arabe (en Tunisie et en Égypte)

On peut dire que les diverses révolutions et mouvements de protestations observés dans le monde arabe au cours des derniers mois de 2010 et du début de 2011 ont des points communs :

- ce sont des révolutions et protestations pour la liberté, la dignité et la justice sociale, plus que pour des raisons économiques. Après leur déclenchement, elles ont connu une participation de la part des différentes catégories sociales ;

- les revendications de tous ces mouvements ont porté principalement sur les réformes internes. La politique étrangère avait peu à voir avec les revendications de leurs auteurs ;

- tous ces mouvements ont commencé de façon pacifique, malgré toutes les tentatives des régimes qui visaient à les stigmatiser et à les considérer comme des rébellions violentes, pour justifier leur répression ;

- les jeunes et la classe moyenne ont été le moteur principal, contrairement aux représentations qu'on a vis-à-vis de ces catégories. En fait, on croyait que les révolutions allaient être des mouvements de foules affamées. Les jeunes, pensait-on, confrontés aux problèmes de la vie quotidienne et à un vide culturel et scientifique, sont incapables de relever le défi, et on pensait la classe moyenne préoccupée par l'accès à la classe supérieure ;

- la technologie et la révolution numérique ont joué un rôle important dans le processus de mobilisation et de préparation des manifestations vécues par les pays arabes. Les mosquées et les lieux de culte ont également joué un rôle dans ces rassemblements. D'ores et déjà, il était difficile, pour les différents systèmes, de les fermer et d'empêcher les gens de s'y rendre, en particulier après la rupture de la barrière de la peur ;

- il est à noter que toutes ces révolutions ont revendiqué un aspect national au conflit ;

- des craintes sont apparues au sein des élites, à l'intérieur comme à l'extérieur, quant à la domination des islamistes sur la scène politique lors de la transition ;

- le retard et la réticence à apporter de véritables réformes de la part des systèmes politiques à cause du conflit entre les partisans et les opposants à ces réformes ont conduit,

entre autres, à la révolte contre le système, dont l'intention de mener de sérieuses réformes a été remise en cause.

En plus des facteurs précédents, l'expérience libyenne s'est distinguée par un certain nombre de caractéristiques qui peuvent être résumées à leur tour :

- le mouvement de protestation en Libye manquait de structures issues de la société civile pour l'encadrer et l'appuyer. Ces structures n'existaient pas, elles étaient illégales ;

- dès le début, le mouvement de protestation a été contraint de passer aux armes en s'engageant dans un conflit armé ouvert entre les deux parties, le régime d'une part et l'opposition de l'autre ;

- les deux belligérants ont délibérément recouru à des soutiens extérieurs (les mercenaires, l'OTAN) pour pouvoir gagner ;

- contrairement aux cas tunisien et égyptien, qui ont connu l'effondrement des symboles du système et la recherche d'une nouvelle formule pour préparer l'après, la situation a connu un blocage sur le terrain, compte tenu de l'incapacité de chaque partie à prendre le dessus ;

- alors que le débat sur les réseaux sociaux en Égypte et en Tunisie avait un caractère théorique et intellectuel (sans dérapages sur le plan verbal), la situation en Libye a connu une prédominance des menaces de mort et de liquidation sur la toile entre les partisans et les opposants au régime. La bataille sanglante a commencé sur Internet avant de se concrétiser. Cela donne une idée du degré de rupture entre les parties en présence, ce qui aura des impacts sur le règlement du conflit plus tard.

4. Les étapes de la révolution

Kadhafi a réussi, depuis son coup d'État militaire le 1^{er} septembre 1969, à créer l'environnement interne approprié pour maintenir son pouvoir.

« Il a mis fin à la vie politique en Libye. Il a utilisé la richesse du pays pour construire un appareil de sécurité répressif et en achetant la fidélité de quelques tribus. Il a également pratiqué le terrorisme contre ses adversaires en répandant la peur dans la société. En effet, les forces de la répression ont interdit toute forme d'expression ou de protestation dans la vie quotidienne des gens. Outre son gaspillage des richesses du pays dans ses aventures

terroristes et sa folie des grandeurs et celles des membres de sa famille, il a corrompu certains dirigeants occidentaux pour obtenir qu'ils se taisent sur ses crimes. Kadhafi a créé, avec ses étranges élucubrations, un régime dit populaire fondé sur « les groupes révolutionnaires » qui en fait sont des groupes qui le soutiennent. Il s'est ainsi autoproclamé dirigeant éternel du pays »⁴⁹.

La phase de transition que traverse la Libye depuis plusieurs années est une étape peu commune, particulièrement du point de vue idéologique, aussi bien sur les plans internes qu'externes. Cela a entraîné un état de vide politique augmentant au fur et à mesure : absence de réformes ou d'autres forces politiques autorisées ou capables de participer au processus d'orientation, de rationalisation et d'éclaircissement de l'opinion publique quant à la nécessité d'une réforme. Par conséquent, les inquiétudes ont augmenté au sein de la population et on s'est vite aperçu de l'échec du "projet révolutionnaire" de Kadhafi à réaliser le développement et la prospérité dont il se vantait. Ainsi est né un environnement favorable à la mobilisation et à la réforme. À mesure que nous approfondissons les étapes de la révolution, nous nous apercevons de la diversité des événements qui les accompagnaient.

4.1. Première étape

À ce stade, une vague d'insatisfaction s'est développée envers le gouvernement à cause des dysfonctionnements de l'administration. Peu à peu, la confiance dans le gouvernement a commencé à s'éroder, et le lien de la confiance s'est rompu entre administrés et administration. Les intellectuels ont changé leur allégeance envers le système existant pour un autre envisagé de façon idéale. Cela coïncide avec le début d'une opération de modernisation économique qui joue un grand rôle dans la naissance du ressentiment et de la haine⁵⁰.

4.2. Deuxième étape

Cette phase commence avec une volonté de sortir du *statu quo*, ce qui se traduit par une conspiration contre le régime en place grâce à la formation de comités, de réseaux et de cellules dont le but est de le faire tomber. L'insurrection populaire aboutit à une impasse politique, ce qui permet au régime de rassembler ses forces. Cette action a engendré un effet

⁴⁹ BALQAZIZ Abdul-Ilah, *Révolutions et déceptions dans le changement inachevé*, Beyrouth, Le Forum de la connaissance, 2012, pp. 85-86.

⁵⁰ EL-TAMAWY Ahmed Hussein, « La Révolution française dans les écrits arabes », *Mjhalat Al-Kahira*, ministère de la Culture égyptien, septembre 1989, p.192.

contraire aux résultats escomptés, parce que les troupes avaient déjà abandonné le régime Kadhafi et cela n'a fait qu'augmenter la colère des gens. Le régime s'est retrouvé petit à petit très isolé.

4.3. Troisième étape

Au cours de cette étape, ce sont des dirigeants modérés qui prennent le pouvoir. Ils se sont opposés à l'ancien régime, mais y restaient encore associés. Ils entament des réformes qui ne sont ni radicales, ni suffisantes pour les extrémistes qui se trouvaient parmi les rebelles. Ces modérés sont accusés de lâcheté et de complicité avec les forces de l'ancien régime. Cependant, ils n'étaient pas en mesure de neutraliser les radicaux, d'autant plus qu'ils cohabitaient dans le même gouvernement⁵¹.

4.4. Quatrième étape

C'est celle durant laquelle les extrémistes ont pris le pouvoir, parce qu'ils étaient les plus rigoureux et les mieux organisés. Ils coupent ainsi l'herbe sous le pied des modérés et prennent les commandes du pouvoir en excluant ceux qui avaient un lien avec le précédent système. Ils forcent les gens à obéir au nouvel ordre avec ses valeurs et ses lois. On punit, et même les camarades révolutionnaires sont parfois exécutés sous prétexte qu'ils dévient de la ligne initiale.

4.5. Cinquième étape

Durant cette étape, le peuple, y compris les révolutionnaires, se lasse de poursuivre cet état de folie passagère. Dorénavant, on aspire à la stabilité, à faire tourner à nouveau la machine économique et à profiter de la sécurité personnelle. Arrive le moment de l'évaluation de la révolution, ce qui constitue le signe de la fin de l'extrémisme. Certains spécialistes décrivent cette phase comme une période de convalescence après la fièvre où un dictateur, comme les tyrans de l'ancien régime, reprend le pouvoir pour rétablir l'ordre. La plupart des gens voient ce moment d'un bon œil⁵².

5. Les causes de la révolution de février 2011

Il nous semble que la révolution du 17 février avait ses propres raisons : la propagation de la corruption politique et la tyrannie du régime de Kadhafi qui tenait à centraliser toutes les

⁵¹ OKASHA Saïd, « Ainsi change le monde », supplément de la revue *International Politics*, n° 184, 2011, p.44.

⁵² GHARBAL Shafiq, *Brève encyclopédie arabe*, Le Caire, Dar Al-Elm et Fondation Franklin, 1995, p. 177.

décisions entre ses mains, en plus de l'extrémisme intellectuel qu'il a mis en place à travers ce qu'il appelait de ses vœux, le *Livre Vert*, qu'il avait écrit lui-même. D'autres raisons s'y ajoutent comme le faible niveau de vie du citoyen libyen, malgré la possession de richesses pétrolières par l'État qui auraient pu rendre la situation bien meilleure :

« Sans doute existe-t-il un certain nombre de facteurs et de raisons qui ont conduit à la révolution contre le régime de Kadhafi, qui a gouverné le pays depuis plus de quatre décennies consécutives. Les conditions politiques sont considérées comme les motivations les plus puissantes pour alimenter la rébellion. Sans oublier la différenciation régionale et la privation économique, ce qui a exacerbé le conflit entre l'est et l'ouest de la Libye. Peut-être cela explique-t-il le fait que "l'intifada" a commencé à l'est du pays. Cependant, il existe un facteur extérieur, à savoir la politique étrangère de Kadhafi et ses relations détériorées avec l'Occident »⁵³.

En dépit de la légitimité des causes internes qui ont mené à la révolution du 17 février, il existe des raisons externes dont le développement démocratique qui, même s'il en était à ses débuts, a été observé dans les pays arabes dès début de 2011. En fait, les révolutions réussies dans les pays voisins comme la Tunisie et l'Égypte, qui ont entraîné la destitution de leurs présidents, ont encouragé le peuple libyen à reproduire la même chose.

Les raisons internes citées ci-dessus ont nourri cette révolution. On peut constater d'autres causes, internes ou non, que nous énumérons ci-dessous.

5.1. Causes économiques et sociales

Contrairement à quelques idées reçues, le Rapport des Nations unies sur le Développement Humain (IDH) révèle que la Libye fait partie des pays arabes qui ont enregistré un progrès. Après avoir été classée au 64^e rang mondial en 2000, elle a avancé au 61^e rang dans le rapport de 2001 ; puis au 55^e dans le rapport de 2009 et au 52^e dans celui de 2010, tout en maintenant au cours des trois dernières années la première place au niveau africain. Au niveau de l'éducation, le pourcentage d'adultes alphabétisés (15 ans et plus) était de 88,31 %. Le taux d'inscription des étudiants dans différentes filières éducatives a également augmenté. Il y avait 15 universités dans le pays. Au niveau de la sécurité sociale, les Libyens ont bénéficié d'une grande protection grâce aux politiques de soutien des produits

⁵³ GHAL Mohamed, *Une lecture des mécanismes du régime individuel. Le Maghreb arabe : la mouvance, les composantes politiques et le rêve du Maghreb*, Les travaux du Forum maghrébin dans ses troisième et quatrième sessions, Casablanca, 2014, pp. 96-103.

et d'assurance maladie. *Idem* pour la sécurité pénale, malgré l'emprise du régime et l'augmentation du taux de criminalité au cours des deux dernières décennies. D'aucuns l'attribuent à l'afflux des migrants africains en Libye en vue de la migration vers l'Europe ou pour s'y installer :

« La Libye est également l'un des pays producteurs de pétrole les plus importants, et l'Agence estime que les réserves de pétrole libyennes sont passées de 48 milliards de barils à 74 milliards de barils. La Libye est la cinquième réserve de pétrole du monde après la Russie, l'Amérique, la Chine et l'Argentine. La nouvelle quantité est ajoutée à l'inventaire pour augmenter l'espérance de durée de la production de pétrole libyenne de 70 ans à 112 ans, après l'annonce de la réserve libyenne du stock de roches, 26 milliards de barils. L'agence a révélé que les réserves de gaz libyennes ont été multipliées par trois, atteignant 177 milliards de pieds cubes après avoir dépassé 55 milliards de pieds cubes, ajoutant 122 milliards de pieds cubes de réserves récupérables des roches »⁵⁴.

En dépit de la richesse relative du peuple libyen par rapport à d'autres peuples arabes, la Libye dispose de plus de 200 milliards de dollars d'excédents de revenus pétroliers, en plus des 50 milliards de dollars de revenus annuels. Il existe toutefois des disparités importantes dans la répartition des richesses. Au lieu d'une répartition équitable au bénéfice du peuple, les profits vont à un cercle étroit, autour de Kadhafi et de sa famille. Il semble que la conséquence précise de ces quatre décennies, marquées par la domination de Kadhafi, soit le gaspillage des richesses et un affaiblissement de la société.

On peut dire que l'ouverture à l'Occident et le flux d'investissements d'entreprises étrangères depuis 2003 pour participer à des projets ambitieux d'infrastructures du pouvoir, estimés à 150 milliards de dollars, n'ont guère changé dans l'équation du pouvoir, de la richesse et de la corruption, mais ont plutôt exacerbé la situation. Cela a coïncidé avec une ouverture sur le secteur privé, avec des projets de vente de biens publics. L'ensemble a suscité de nombreuses craintes pour la classe ouvrière et les groupes sociaux moyens et inférieurs en raison de l'ouverture accélérée et de l'augmentation des prix, bien que le régime ait essayé d'y faire face en augmentant les salaires. Toutefois, la cherté de la vie et la corruption généralisée ont empêché le succès de ces augmentations ou les promesses de distribuer les recettes pétrolières aux populations pour réduire les effets des politiques économiques. Les réactions

⁵⁴ AL-SAWANI Yousef Mohamed, « États-Unis et Libye : contradictions de l'intervention et avenir de l'entité libyenne », *L'avenir arabe*, 37^e année, n° 413, janvier 2015, p. 9.

des Libyens se sont traduites par des manifestations plus ou moins fortes, jusqu'à la confrontation ouverte avec le régime et ses partisans à la mi-février 2011, à cause de la répartition injuste des richesses, de leur pillage et des conditions économiques dégradées, en dépit de l'abondance du pétrole qui aurait pu permettre d'atteindre pour l'ensemble du pays la prospérité et le développement.

De plus, on peut citer un autre facteur qui a contribué à la montée des contestations contre le régime, à savoir une grande évolution démographique, avec une jeunesse de plus en plus ouverte sur le monde extérieur. Les jeunes Libyens (moins de 25 ans), qui représentent environ 52 % de la population totale, n'auraient pas été prêts à accepter les contradictions entre les discours et les politiques, avec lesquelles ils ont grandi, qui insistent sur les valeurs du socialisme, de la justice sociale et de la propriété commune, et une réalité tout autre. Les politiques d'ouverture et de privatisation commençaient à menacer de vastes franges de cette jeunesse. Ces politiques étaient contestées même par certains partisans du régime, ce qui a créé un sentiment d'insatisfaction. Des messages sur *Facebook* se répandaient d'ailleurs, et les Libyens soulignaient que leur pays, bien qu'il fasse partie des pays arabes les plus riches en pétrole, ressemblait plus aux pays du tiers monde, pauvres et même très pauvres.

5.2. Causes historiques et politiques

En plus des raisons socio-économiques, la révolution en Libye est tributaire aussi de considérations historiques et politiques. Historiquement, il y a eu une concurrence implicite entre les régions de l'Est et de l'Ouest pour la souveraineté, mais si on s'en tient à l'ère de Kadhafi, on peut dire que, bien que les villes de l'Est, et en particulier Benghazi, soient celles qui ont le plus soutenu le coup d'État mené par Kadhafi dans ses premières années contre la monarchie, elles n'en ont retiré aucun profit. La Libye a perdu de nombreuses occasions de renaître et de permettre à son peuple d'évoluer. Le pouvoir, qui dépendait de la famille de Kadhafi et d'un étroit cercle de partisans proches, a privé les populations des richesses de leur propre pays et a même utilisé cette richesse pour acheter de nouveaux partisans et amadouer l'opposition ou l'éliminer. Ces villes se sont transformées en un bastion de l'opposition islamique et non islamique et ont représenté une source d'agitations et de tentatives de coup d'État contre le régime de Kadhafi dès les années soixante-dix. Il en est résulté des affrontements violents entre les parties, une vague de fuite des cerveaux et des professionnels à l'étranger. Dans les années quatre-vingt, on a compté environ trente mille émigrants, dont la plupart sont allés en Europe. Une rupture s'est créée entre le régime de Kadhafi et ces villes,

et ce manque de confiance a fait entrer le pays dans un cercle vicieux, marqué par l'exclusion et la répression qui mènent à la protestation et à la rébellion, conduisant de la sorte à une répression et une exclusion supplémentaire.

Sur le plan politique, au fil des décennies, le régime de Kadhafi a perdu toute légitimité. Les fondements de ce dernier étaient, pour mémoire : le nationalisme révolutionnaire ; l'égalité et la justice sociale ; la dignité et l'identité nationales ; la valeur symbolique de Kadhafi en tant que combattant contre l'impérialisme international. En effet, celui-ci voulait faire de la Libye un pays différent dans le système de gouvernement et de démocratie en forgeant le concept de « *troisième théorie mondiale* ». Cette "troisième voie" consistait en une autorité du peuple par la démocratie directe, par le biais de congrès populaires de base (en tant qu'outils de législation) et de comités populaires (comme outils d'exécution). Kadhafi en rend compte de façon détaillée dans son *Livre Vert*, rédigé pendant les années 1970, qui contient également une conception du socialisme inédite. En revanche, ces idées n'ont pas généré un progrès démocratique. Au contraire, la Libye était régie par une sorte de fascisme et de tyrannie. Le discours officiel n'était que de "l'encre sur papier". L'un des principaux piliers du régime, qui a été mentionné à maintes reprises par Kadhafi, c'est qu'il se pose comme un garant de la révolution égyptienne et de l'unité arabe après le décès du Président Gamal Abdel Nasser. Ce qui n'était pas sans répercussions sur les tendances internes et externes de la politique libyenne, et a conduit à une série d'aventures sur le plan arabe, africain, voire international, avant une adaptation du régime avec l'après-guerre froide et les événements du 11 septembre qui ont contraint le pays à abandonner ses armes ou projets d'armes de destruction massive et à consentir en 2003 une importante compensation pour les victimes de Lockerbie.

Les fluctuations de la politique étrangère entre la poursuite de l'unité arabe par moments et celle de l'Afrique à d'autres moments, entre les projets d'unité bilatérale et ceux d'une union fédérale, ainsi que le soutien à de nombreuses organisations et mouvements de rébellion aux quatre coins du globe, ont créé un sentiment d'amertume parmi les citoyens en raison du gaspillage de la richesse de leur pays dans ces aventures et des remboursements, alors que beaucoup souffraient de pauvreté et de privations dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services publics et des infrastructures. Par conséquent, tout comme le mouvement des officiers de juillet 1952 a inspiré le coup d'État de 1969, la révolution du 25 janvier 2011, en Égypte, a inspiré la jeunesse le 17 février en Libye, pour se révolter et se rebeller contre le régime. Il est compréhensible que le soulèvement émane de Benghazi, qui a

été affectée à travers les âges par ce qui se passe en Égypte, car elle est la ville la plus proche et la plus influencée par la culture et la politique égyptiennes.

Sur le plan interne, Kadhafi a longtemps été en mesure de maintenir son pouvoir et son régime grâce à une politique qui consistait à diviser pour mieux régner et en prêchant un ensemble d'idées reçues contenues dans son *Livre Vert* et sa « *troisième théorie mondiale* » et glanées dans différentes idéologies (arabisme, islamisme, socialisme ...) dont des maximes de la culture populaire, par exemple : « *La terre n'appartient à personne* ». Il a réussi ainsi à organiser un groupe d'institutions représenté dans des conférences et des comités populaires pour donner un simulacre de légitimité institutionnelle à une capacité de contrôle, en utilisant les moyens économiques fournis par les recettes du pétrole pour diffuser son idéologie. La répression sévère contre tous les symboles de l'opposition à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui a atteint son apogée dans les années 1990, a profité de l'embargo sur les échanges commerciaux et a permis de dissimuler ces pratiques. En dépit de tous les slogans magnifiant le règne du peuple, et en dépit des organisations et des structures populaires visant à concrétiser la philosophie du *Livre Vert* sur la gouvernance du peuple, incarnée par les congrès populaires à différents niveaux, la pratique a montré que le pouvoir a été concentré entre les mains des comités révolutionnaires. Ces derniers, créés en 1979, étaient composés de groupes de jeunes enthousiastes qui ont déclaré leur engagement et leur foi dans les idées de Kadhafi et les thèses du *Livre vert*. La même année, Kadhafi et ses collègues ont démissionné du Secrétariat Général du Congrès du Peuple : les dirigeants de la révolution ne devaient plus occuper de postes politiques ou administratifs et devaient se consacrer à la réalisation des objectifs de la révolution et à leur correction. Depuis, Kadhafi a été appelé "chef de la révolution". Il est devenu officiellement, dans la hiérarchie de l'État libyen, le commandant suprême des forces armées⁵⁵.

Les comités révolutionnaires ont joué un rôle important dans le processus politique. La première raison en est l'autorité des personnes représentées dans les congrès populaires de base, les comités populaires et le congrès populaire général dont le champ de compétence était l'administration des affaires politiques et courantes de l'État. La seconde raison est l'autorité de la révolution, dont le commandant est Kadhafi. Les autres membres du Conseil du Commandement composent les comités révolutionnaires, le rôle de ce Conseil étant de surveiller les comités populaires avec des pouvoirs plus larges et plus forts. Kadhafi a souvent

⁵⁵ ALMOGHERABI Zahi Bashir *La scène politique libyenne : la montée des forces internationales*, Doha, Centre d'études Al Jazeera. <http://aljazeera.net/NR/exeres/m>.

pu exploiter les affrontements avec des forces extérieures, en particulier les États-Unis d'Amérique, pour gagner plus de puissance et d'influence à l'intérieur et à l'extérieur. Le rôle des comités révolutionnaires apparaît pendant la révolution du 17 février 2011 : le 18 février, un avertissement est adressé aux rebelles avec, à la clé, une réponse sévère. Les Comités révolutionnaires ont également publié un communiqué qui disait que le pouvoir du peuple, celui de la révolution (celle de septembre 1969) et de leur leader, sont des lignes rouges qu'il ne faut pas franchir. Les autorités ont également suspendu les services de téléphonie mobile et Internet dans le but de contenir les manifestations et ont envoyé des messages aux gens pour les remercier de ne pas se joindre aux manifestations qui menaçaient, d'après elles, la sécurité des générations à venir⁵⁶.

Malgré les espoirs que certains avaient dans le projet de réforme de Saïf al-Islam Kadhafi, le fils aîné, qui avait promis de restituer l'équilibre, la dignité, la liberté et la prospérité avec une tentative de réduire l'influence des comités révolutionnaires dans ce qui a été parfois décrit comme une lutte entre les réformistes et les conservateurs, ce projet était en réalité un outil dans la lutte pour le contrôle du pouvoir et l'influence des élites au sein du régime. De nombreux Libyens l'ont pris avec suspicion compte tenu de l'héritage de la corruption et de la tyrannie dont ils avaient souffert, surtout pendant l'embargo. Cela confirme que le comité de base de lutte contre la corruption a échoué à atteindre son objectif et était sélectif dans la réalisation de ses fonctions, afin de constituer un outil pour imposer une mainmise et un contrôle sur les forces économiques et financières associées aux sociétés étrangères tout en restant soumis aux partisans du régime.

Ainsi, l'ouverture économique, puisque des sanctions ont été levées en 1999 par les Nations unies, s'est accélérée depuis 2003 et n'a pas été accompagnée d'une réforme politique appropriée, à cause de la réticence du pouvoir à prendre la décision de changer. Sous la pression et les luttes d'influence entre les partisans et les opposants au projet de réforme, les tensions internes augmentaient à mesure que les forces de l'opposition grandissaient. Mais celles-ci n'étaient pas capables de renverser le pouvoir. Dans le même temps, les forces extérieures ne faisaient pas confiance à la capacité de l'opposition à jouer ce rôle en raison de sa fragmentation et de l'absence d'une vision et d'objectifs clairs. Aussi le changement au sein du régime était-il prévu dans le projet de réforme de Saïf al-Islam Kadhafi. Cependant,

⁵⁶ THABIT Mohammed, *Kadhafi et la Révolution des descendants d'Omar Mukhtar*, Le Caire, Dar Al-Hayat, 2011, p. 45.

les révolutions tunisienne et égyptienne ont changé la donne à la lumière de la similitude des trois régimes du point de vue de l'incapacité de l'opposition à les renverser.

Les révolutions populaires en Égypte et en Tunisie ont défait le stéréotype sur les appareils répressifs des régimes arabes, leur capacité à prédire les événements et leur pouvoir constant d'écraser et d'éliminer les insurrections. La révolution égyptienne a été l'élément déclencheur de la révolution libyenne, en particulier à l'est du pays. D'autre part, la réaction de Saïf al-Islam Kadhafi face aux événements a montré la fragilité de son projet de réforme du fait de son parti-pris à l'égard des politiques répressives de son père face aux manifestations pacifiques. Saïf a aussi perdu sa crédibilité de réformer le pays aux yeux des Occidentaux. En même temps, le mouvement de protestation représentait une occasion historique pour se débarrasser du régime de Kadhafi, qui posait un problème à de nombreux autres régimes, y compris arabes et africains. Le conflit entre Comités révolutionnaires, Congrès populaire et Pouvoir de Kadhafi, a conduit à un état de chaos au sein duquel la décision politique était hasardeuse. Il manquait une organisation institutionnelle suffisante pour permettre une décentralisation, avec l'absence d'un pouvoir central légitime et formel qui aurait permis de prendre des décisions et d'établir les principes d'une bonne gouvernance. Dans les faits, le pouvoir politique était limité à la personne de Mouammar Kadhafi, qui a réuni toutes les cartes dans ses mains et pratiqué toutes sortes d'autorités dans les domaines sécuritaire, économique et social sans exprimer une vision spécifique ou une orientation claire. Force est de constater que la situation en Libye était très spécifique quant à l'organisation de son système politique et de ses mécanismes de gestion. Il s'est avéré impossible de réformer un tel système sans qu'il existe une réelle volonté de la part de Kadhafi. Faute de cette volonté, la seule façon de réformer ce système était de le renverser entièrement⁵⁷.

6. La révolution du 17 février et la répression des adversaires

À cause des politiques répressives du régime de Kadhafi, des milliers de Libyens ont été forcés d'émigrer depuis le milieu des années 1970. Au début des années 1980, beaucoup ont commencé à créer des organisations politiques de diverses obédiences islamiques, nationalistes et de gauche. Ces organisations ont joué un rôle important dans l'opposition au régime en place et dans la consolidation de l'action politique sous forme de mouvements qui n'étaient pas faciles à organiser. Au cours de la révolution du 17 février, de nombreux

⁵⁷ AL-OBEIDI Amal, *L'évolution du mouvement féminin dans la société libyenne entre l'autonomisation et l'activation*, étude documentaire, Département de science politique, Faculté d'économie, Benghazi, Université de Garyounis, 2007, pp. 45-50.

opposants sont retournés au pays pour participer à la reconfiguration de la vie politique et à l'établissement d'un nouvel ordre social. Ces courants ont commencé à rassembler leurs forces et à organiser leurs rangs afin d'obtenir une place dans le processus de gouvernance. Malgré la multiplicité et la diversité de ces tendances, deux courants émergent : le premier globalement islamiste, le second laïc dans toutes ses variantes, libérales ou de gauche.

Ces tendances ont été clairement identifiées dans le débat sur le Conseil National de Transition et le Bureau exécutif pour leur composition et leur rôle. Il n'y avait aucune présence structurée apparente de ces organisations par le passé. Il n'y avait pas non plus d'élections à travers lesquelles on pouvait mesurer la force relative de ces courants. Dès lors, il devient difficile de déterminer leur impact réel ou potentiel sur l'équilibre du pouvoir et sur les tendances politiques. On peut observer que les courants islamistes gagnent un avantage relatif par rapport au courant laïc en raison de l'orientation générale islamique de la société libyenne, ce qui élargit la base de mobilisation pour ces courants. Il y avait aussi l'expérience antérieure, en matière d'organisation, du travail secret des Frères musulmans et des groupes militants islamistes. Les Frères musulmans ont bénéficié d'un réseau d'organisation régional qui a dépassé les frontières du pays, chose qui n'existe pas chez les laïques. Les différents courants laïques travaillent chacun de leur côté et il n'existe aucune structure ou convention pour harmoniser leur propositions. Il faut ajouter l'amalgame entre la laïcité et l'athéisme, deux termes qui sont mal compris, ce qui affaiblit ce courant⁵⁸.

Il existe un large courant représentant une nouvelle génération qui a émergé pendant la révolution du 17 février et qui était son étincelle, son carburant, voire son garant. Cette tendance n'a pas d'agenda politique à l'avance, mais elle est motivée par un sentiment général de frustration et d'exclusion. Elle représente la masse, qui aura l'impact le plus important sur les interactions actuelles et futures dans le processus politique. C'est une génération qui semble n'avoir aucune idéologie claire, mais aspire à un système démocratique inclusif. Cela s'explique par le fait que la plus grande partie de cette nouvelle tendance est constituée par des diplômés de l'université et d'autres jeunes sans emploi qui n'ont pas eu la possibilité de participer à la vie politique et sont victimes du chômage, le régime de Kadhafi étant jugé responsable. Cela étant, il n'est pas aisé de catégoriser cette tendance avec une tonalité ou une idéologie spécifique. C'est, comme en Tunisie et en Égypte, un nouveau phénomène dans la

⁵⁸ ALMOGHERABI Zahi Bashir, *La scène politique libyenne : la montée des forces internationales*, Doha, Centre d'études Al Jazeera.

vie politique et sociale arabe qui met les analystes face à de nouveaux défis qui nécessitent des outils analytiques appropriés.

7. Le rôle des tribus libyennes

Kadhafi a utilisé le tribalisme pour affaiblir l'État. *« Il a réussi, lui le fils de la tribu des Kadhafi à Syrte, à nouer des alliances tribales pour soutenir son régime et affaiblir l'État en neutralisant le mouvement politique au sein de la société. Les tribus ont peut-être joué un rôle dans la répression des contestations étudiantes dans les années 1970. Le dirigeant libyen a également formé la soi-disant "administration sociale populaire" en 1993 en instrumentalisant les maîtres des tribus et en leur donnant des rôles politiques et communautaires dans la gestion de l'État. Dans sa guerre avec les rebelles, Kadhafi aurait maintenu son alliance avec Al-Makarha, qui contrôle Tripoli, comme une carte pour se mettre en sécurité. Il y a cependant des tribus comme Zouia, Alwarfla ou des est Touareg et des Toubous qui lui ont désobéi »*⁵⁹.

Kadhafi, au début de son règne, a fait de l'abolition du système tribal l'un des principes fondamentaux de sa révolution. Cependant, après environ un quart de siècle de règne, en particulier en 1994, et afin procurer plus de vitalité et de participation populaire dans ses institutions, il a créé des comités dirigés par les leaders des tribus. C'est d'ailleurs ce qui a été clarifié et ancré en 1997 avec la signature des dirigeants tribaux du « *document d'honneur* » en vertu duquel ceux-ci font allégeance au régime révolutionnaire et s'unissent contre tout clan ou tribu qui tente une opposition armée contre le régime. Plus que cela, Kadhafi a souvent exploité des rivalités internes entre les tribus afin de renforcer son pouvoir. Tout au long de son règne de quarante-deux ans, il a créé un réseau de rivalités en manipulant les forces en présence pour empêcher l'émergence de toute contestation.

Au cours de la révolution du 17 février 2011, la nature tribale de la société libyenne est apparue évidente quand un certain nombre de tribus ont soutenu les rebelles après avoir subi une violence excessive de la part des forces de sécurité, avec la mort de quelques participants dans les premiers jours. En hommage à ces martyrs tués par les forces de Kadhafi, la crise s'est transformée en vengeance contre son régime. Dans ce contexte, ces tribus ont rapidement formulé des déclarations de soutien et ont rejoint la révolution. Notons que leur

⁵⁹ AKL Ziad, « La militarisation de l'Intifada : l'échec interne et l'intervention externe en Libye », *Le Magazine de politique internationale*, n° 185, Le Caire, avril 2011, p.43.

rôle n'a pas été de ségréguer en fonction des appartenances mais plutôt de mobiliser les rebelles et de susciter un élan autour de l'insurrection.

La polarisation politique de la donnée tribale est restée dans la dernière période, c'est-à-dire depuis le déclenchement de la révolution de février, un élément déterminant et comme un résidu de la période post-coloniale après le coup d'État de 1969 dans les relations du pouvoir avec la société. Dans la mesure où le sentiment national est renforcé, les revendications populaires sont unies, influencées par leur environnement régional. Cette donnée est bien présente, surtout au sein du pouvoir. Il s'agit de l'utilisation politique des structures sociales traditionnelles par les dirigeants en place⁶⁰.

Dans cette optique, des réunions de certaines tribus se tenaient périodiquement et publiaient des déclarations de loyauté et de soutien ainsi que le refus de s'aligner derrière la révolution. Citant plusieurs prétextes, le plus important étant le rejet de l'intervention étrangère. Peut-être cette tendance conduit-elle à l'analyse des stratégies de mobilisation politique pour soutenir l'État en fonction de la dimension religieuse. Ce qui, comme on le sait, représente une ligne rouge pour le peuple libyen, par lequel le régime cherche à gêner ses adversaires et ses voisins. L'utilisation politique des tribus s'étend également aux relations du régime à l'étranger, en particulier en Afrique. La mobilisation de ces soutiens dans ce qu'on peut appeler « *le marché des positions politiques* », était parallèle au recrutement des combattants mercenaires.

Il semble que les positions individuelles qui ont été annoncées par certains médias de manière confuse soient principalement des réactions à des événements sanglants. L'exemple le plus important est l'annonce de la tribu Des Al-Abeidat, la tribu du major général Abdul Fattah Younis Al-Obeidi⁶¹, assassiné pendant la Révolution de Février, qui a déclaré qu'elle enquêterait elle-même sur l'assassinat et prendrait la décision appropriée.

C'est ainsi que fonctionne la société libyenne. Deux partis en conflit ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faire triompher leurs positions. Ainsi, la tribu comme cadre d'appartenance plutôt qu'outil militaire, devient politique. L'appartenance à un parti ou à un

⁶⁰ BOUTALEB Mohamed Naguib, *Les phénomènes des tribus et des régions dans la société arabe contemporaine. Une étude comparative des révolutions tunisienne et libyenne*, Centre arabe pour la recherche et les études politiques, avril 2012, pp. 68-71.

⁶¹ Le général-major AL-OBEIDI Abdel Fattah Younis (1944-28 juillet 2011), chef d'état-major de l'Armée libyenne de libération nationale lors de la révolution du 17 février, ancien ministre de l'Intérieur et chef du mouvement des officiers patriotiques en 1969.

autre a été déterminée en fonction des positions des acteurs, de leur rang social et des rôles qui leur sont confiés par rapport à l'État et à ses institutions.

8. Le flou de la position occidentale et la division des grandes puissances

Contrairement aux cas de l'Égypte de la Tunisie, la révolution libyenne s'est transformée en guerre civile.

Les grandes puissances (OTAN, États-Unis) ont poussé à l'intervention militaire en imposant une interdiction de vol sous prétexte de protéger les civils des attaques des forces de Kadhafi.

Au début de la révolution, la position occidentale était caractérisée par un degré de méfiance et d'hésitation entre l'assistance aux forces de l'opposition tant financièrement qu'humainement, l'imposition d'un embargo aérien, des frappes aériennes contre les forces de Kadhafi et ses installations militaires ou la stratégie de s'abstenir de fournir à cette opposition l'équipement et l'armement nécessaires afin de faire face aux forces du régime. En plus, on s'est abstenu d'envoyer des troupes au sol pour aider à résoudre le conflit en faveur de l'opposition. Cela est compréhensible parce que cela aurait causé une division interne et régionale, de la part aussi bien des pays arabes que des Occidentaux sur le rôle et la mission de ces forces. La peur de l'après-Kadhafi explique la réticence du monde occidental à fournir aux forces de l'opposition un armement suffisant pour résoudre le conflit, créant ainsi une certaine inertie sur le terrain et une incapacité des belligérants à triompher militairement. Le 26 février 2011, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1970, dans laquelle il a été décidé de renvoyer le dossier au Procureur de la Cour pénale internationale. En outre, les autorités libyennes devaient coopérer pleinement avec le Tribunal et avec le Procureur en leur fournissant l'assistance nécessaire⁶².

En réponse à la crise, les résolutions internationales 1970 et 1973 ont d'abord été adoptées, comprenant des sanctions diplomatiques et financières ; ensuite, on a imposé une zone de non-survol au-dessus de la Libye. Les résolutions ont cherché à protéger des civils par tous les moyens utiles, ce qui a considérablement limité les capacités du régime dans l'utilisation des forces aériennes et privé les forces terrestres d'un appui. Cependant, les forces d'opposition n'ont pas réussi à gagner à cause du manque de formation et d'équipement de

⁶² *L'Assistance technique à la Libye dans le domaine des droits de l'homme*, Rapport du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, vingt-cinquième session, Conseil des droits de l'homme, 2014, p. 17.

leurs soldats comparativement aux forces du système. L'OTAN a tenu à suivre la résolution n° 1973 au pied de la lettre, ce qui ne permettait pas plus de protection des civils ; elle a essayé de tenter de mettre fin au conflit par un règlement politique. La situation sur le terrain a encore une fois connu un état de stagnation.

En mettant l'accent sur la protection de la population, l'ONU a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à une cessation complète de la violence. La résolution a autorisé les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies en excluant toute forme d'occupation du territoire. Et en interdisant des vols dans l'espace aérien libyen (la zone de non-vol). Enfin, le texte a renforcé l'embargo sur les armes et a décidé de geler les actifs financiers libyens, tels ceux identifiés dans la Résolution 1970 du 26 février 2011⁶³.

La situation en Libye, à la veille du vote de la résolution, prédisait une répression sanglante contre la population rebelle de Benghazi. Les annonces du régime ne le cachaient d'ailleurs pas, à telle enseigne que, le 17 mars 2011, Kadhafi a annoncé clairement que ses forces traiteraient ces opposants sans aucune pitié.

On ne peut pas critiquer la résolution adoptée par le Conseil de sécurité qui visait à assurer la protection physique des civils. On peut même féliciter la communauté internationale pour son engagement au dernier moment pour tenter de prévenir les massacres, qui avaient été impunément commis par le passé au milieu d'un désespoir général. Quand bien même un consensus a conduit à des opérations militaires de la coalition sur la base d'un accord fragile, il a évolué dans le cadre de l'Organisation des Nations unies et en consultation avec les organismes régionaux directement concernés. Il s'agissait d'un acte que beaucoup considéraient comme étant entièrement légal du point de vue du droit international, du moins dans la prise de décision⁶⁴.

9. Les facteurs de crise lors de la révolution de février

On a pu voir que Kadhafi est une personnalité têtue, rigide dans ses positions et imprudente dans ses réactions. En conséquence, il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il accède facilement aux revendications des rebelles. Lui qui n'avait pas cédé aux demandes de ses collègues du Conseil de Commandement Révolutionnaire a traité ses adversaires avec une

⁶³ BRUNO Boumier (conseiller humanitaire du CICR), « L'utilisation de la force pour la protection des civils et l'action humanitaire : le cas de la Libye et au-delà », *Croix-Rouge*, volume 93, n° 884, septembre 2011, p. 2.

⁶⁴ *Ibid.*, pp. 8-9.

cruauté inhabituelle. Seules quelques personnes sont restées avec lui dont ses fils, Mustafa al-Kharoubi et Abu Bakr Yunis :

« Durant 42 ans, le colonel Kadhafi a établi un régime autoritaire centré entre ses mains en se cachant derrière une abondance de corps d'institutions et des gens qui étaient là pour rendre son pouvoir absolu et dont la devise était "Dieu, Mouammar, la Libye". La CPI a conclu que l'appareil d'État libyen-y compris les branches politiques, administratives, militaires et de sécurité-se compose d'un groupe complexe d'unités et d'individus qui sont tous soumis aux ordres et au contrôle de Kadhafi. Cela lui a permis de gérer tous les niveaux de l'appareil d'État en Libye »⁶⁵.

L'absence d'institutions militaires et d'une armée nationale forte, à l'époque, tenait au fait que Kadhafi craignait l'armée et ne lui faisait pas confiance. Il la considérait comme une menace pour son régime et a donc décidé de la dissoudre pour la remplacer par ce qu'il a appelé « *l'alternative du peuple armé* » où des gens sont formés pour utiliser des armes qui étaient stockées sous son contrôle et celui de sa garde rapprochée. Il a aussi créé des milices, des forces de sécurité privées dirigées par ses fils ou des membres de sa tribu au détriment de l'armée officielle du pays. Ce qui résulte d'une telle structure, c'est que, contrairement à l'Égypte et à la Tunisie, il n'y avait aucun contre-pouvoir disposant des ressources nécessaires pour renverser le dictateur. C'est pourquoi il était peu probable que l'armée joue un rôle majeur pour régler la situation en faveur d'une partie ou de l'autre. Le régime libyen s'est inspiré également de l'expérience de la Tunisie et de l'Égypte et il a cru que la réticence de ces deux régimes à commettre des massacres sanglants contre les manifestants a entraîné leur chute. Il a donc mobilisé sans hésitation tous les moyens de répression dont il disposait pour étouffer le soulèvement populaire.

La crise libyenne a connu un moment clé au cours de la dernière semaine du mois d'août 2011 avec la chute rapide et soudaine des bataillons des forces de Kadhafi et la prise de la capitale Tripoli par les révolutionnaires, ce qui a constitué une valeur ajoutée sur les plans tant moral que militaire. Ce développement a soulevé de nombreuses questions plus ou moins lancinantes sur l'avenir du pays et le processus de démocratisation, le rôle des forces politiques et populaires pendant la phase de reconstruction de l'État d'un point de vue économique ou militaire, surtout à la lumière de la diversité des positions et des appartenances. La Libye, après la chute du régime de Kadhafi, qui a tenu sept mois depuis le

⁶⁵ Rapport de la mission d'enquête de la société civile en Libye, janvier 2012, p. 13.

début de la révolution le 17 février, malgré les frappes de l'OTAN en charge de la protection internationale des civils libyens et du soutien des rebelles de l'Est dans leur confrontation militaire avec les bataillons, fait désormais face à de grands défis imposés par la nature des changements résultant des gains réalisés par les rebelles sur le terrain, d'une part, et les conséquences de l'intervention internationale par l'OTAN qui a joué son rôle dans la victoire des rebelles sur les brigades de Kadhafi, d'autre part⁶⁶ : *« Le conflit en Libye a causé de nombreuses victimes et blessés. Elles font partie des civils et des combattants des deux côtés, ainsi que des milliers de personnes arrêtées arbitrairement, puis torturées, ou assassinées et d'autres abus graves. Il a causé d'énormes dommages aux biens publics et aux infrastructures publiques et privées, engendrant ainsi des souffrances à grande échelle. Cependant, le conflit a permis de mettre fin au régime répressif de Kadhafi et à sa longévité. Le nouveau pouvoir en Libye sera confronté à d'énormes défis à mesure que le pays entrera en phase de transition »*⁶⁷.

Les chercheurs d'*Amnesty International* ont enquêté sur des centaines de personnes disparues depuis le début des manifestations et ont confirmé que nombre d'entre elles ont été délibérément assassinées, alors que d'autres ont été tuées à la suite d'une utilisation abusive ou indistincte de la force par les forces de sécurité. Ils ont également souligné l'utilisation de bombes à fragmentation et de mines anti-personnelles par les forces de Kadhafi.

Parmi les résultats les plus importants de la révolution libyenne, nous notons ceci :

- le succès de la révolution du 17 février et le renversement de Kadhafi ont mis fin à la domination du régime totalitaire du Colonel et ont fait basculer la Libye dans un système politique démocratique. Cela s'est traduit par la formation de partis politiques et l'établissement d'institutions de la société civile ;

- des élections législatives ont eu lieu pour la première fois. Elles ont vu l'émergence d'une coalition des forces nationales. Le parti de la justice et du développement, proche des Frères musulmans, est arrivé en deuxième position. Bien que ces résultats se rapportent aux listes électorales (80 sièges seulement) et ne concernent pas les nominations individuelles, qui occupent la majorité des sièges au Congrès National Général (120 sièges), cela ne diminue en

⁶⁶ AHMED Safinaz Mohammed, « La chute du régime de Kadhafi », *Mjalat Al-Dimocratya*, tome 11, n° 44, Le Caire, 2011, p. 161.

⁶⁷ *La Libye, L'Année des révolutions. Situation des droits de l'homme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Amnesty International, 2012, p. 21.

rien la signification et la symbolique politique de ce qui s'est passé, compte tenu des points forts de la coalition ;

- un gouvernement libyen a vu le jour, dirigé par le Premier ministre, Abdel Rahim El-Kib. Il réunissait des compétences venant de différentes régions du pays. Le peuple peut désormais exercer une influence sur les événements en choisissant les décideurs ;

- même si les islamistes avaient pu réaliser une victoire importante, la Libye serait devenue une cible d'intervention internationale et régionale, tant pour les États-Unis que pour l'Union européenne ou pour les pays du Golfe, principalement le Qatar. La Libye est devenue un des pays exerçant librement ses activités sans restriction, ce qui met en danger sa souveraineté ;

- l'Histoire, récente ou ancienne, nous apprend que l'intervention internationale est rejetée parce qu'elle n'est motivée que par les intérêts des intervenants. Les forces qui l'exercent ne cherchent qu'à atteindre des intérêts égoïstes. Même s'il existe des individus, des groupes ou des organisations dans les États en question qui sont motivés d'abord par des considérations et des principes humanistes, exerçant une certaine pression sur les décideurs, la décision internationale, en particulier en ce qui concerne la guerre et la paix, revient à des pouvoirs qui sont parfois soucieux de dominer à différents niveaux, et dans différents endroits. Même si ces prétextes pour les droits de l'homme sont souvent sincères, le motif caché reste les richesses potentielles du pays, objet de l'intervention et de l'hégémonie des intervenants.

10. La chronologie des événements

- 14 février : 213 personnalités représentant des groupes, des factions, des forces politiques et des organisations de défense des droits humains demandent le retrait de Mouammar Kadhafi. Celles-ci réclament le droit du peuple libyen d'exprimer son opinion avec des manifestations pacifiques sans harcèlement ni menace par le régime.

- 15 février : des manifestations à Benghazi commencent et appellent au renversement du pouvoir en place après l'arrestation de l'avocat des familles des martyrs du massacre de Bouslim, Fathi Torboul, et sa détention à la Direction de la Sécurité. Des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants à Benghazi et Al-Baïda entraînent des morts et des blessés.

- 16 février : affrontements sanglants pendant lesquels les forces de sécurité et les "mercenaires" ont tiré des balles réelles en direction des manifestants à Benghazi, Al-Baïda, Derna et Ajdabia.

- 17 février : les bataillons de sécurité de Kadhafi répriment des nouvelles protestations à Benghazi et on enregistre encore plus de morts. Le régime utilise des mercenaires étrangers dans des meurtres et des agressions contre des civils.

- 18 février : les confrontations touchent d'autres villes à travers le pays. Des responsables démissionnent pour protester contre la répression des manifestations pacifiques et la violence.

- 19 février : propagation des manifestations dans plusieurs villes jusqu'à Tripoli, le régime de Kadhafi reprend le contrôle de Benghazi.

- 20 février : de plus en plus de manifestations dans tout le pays et des réactions internationales timides face aux événements sanglants.

- 21 février : bombardements aériens et utilisation de munitions pour disperser les manifestants à Tripoli. Saïf al-Islam Kadhafi affirme que les forces de Kadhafi vont se battre jusqu'au dernier tir. Les services de renseignement perturbent la diffusion des chaînes d'information. Début de l'évacuation des ressortissants étrangers.

- 22 février : Kadhafi menace les manifestants de nettoyage et d'exécutions. Le ministre de l'Intérieur, le général-major Abdul Fattah Younis Al-Obeidi, annonce sa démission et se joint à la révolution du 17 février, au milieu d'une désintégration des bataillons de l'armée et d'une adhésion au mouvement révolutionnaire.

- 24 février : les divisions au sein du régime de Kadhafi se succèdent avec le ralliement de diplomates et de hauts fonctionnaires au mouvement révolutionnaire. Un grand déplacement de ressortissants étrangers se met en place. Kadhafi dit qu'Al-Qaïda manipule les Libyens. La Suisse annonce le gel de fonds supposés appartenir à Kadhafi.

- 25 février : le président français Nicolas Sarkozy appelle Kadhafi à partir, et les États-Unis imposent des sanctions.

- 27 février : le Conseil de sécurité décide d'en faire de même. Sont mentionnés l'interdiction de voyager pour le colonel Mouammar Kadhafi, sa famille et ses associés, ainsi

que le gel de leurs fonds. Le conseil décide aussi de renvoyer Kadhafi et ses partisans devant la Cour pénale internationale. Les forces de Kadhafi continuent d'attaquer les rebelles à Misurata.

- 28 février : l'Union européenne approuve un ensemble de sanctions contre Kadhafi, son gouvernement et les membres de sa famille, y compris l'interdiction des armes et les voyages dans les États membres de l'UE. Kadhafi demande une enquête internationale et martèle que son peuple va mourir pour lui.

- 1^{er} mars : déclaration de la formation du Conseil National de Transition à Benghazi pour gérer les zones "libérées", en contactant des États et en gérant l'aspect militaire.

- 2 mars : le Conseil des droits de l'homme de l'ONU suspend l'adhésion de la Libye. Kadhafi a déclaré qu'il allait « tuer des milliers de personnes » dans le cas d'une intervention militaire occidentale. L'ancien ministre de la Justice, Mustafa Abdel Jalil, dirige le Conseil national de transition.

- 3 mars : la Cour Pénale Internationale (CPI) ouvre une enquête sur Kadhafi, ses fils et de hauts fonctionnaires pour prouver qu'ils ont commis des « crimes contre l'humanité ». Washington envisage « toutes les options » pour la crise libyenne, et le Vénézuëla propose une initiative pour la médiation dans la crise.

- 4 mars : Interpol émet des mandats d'arrêt contre Mouammar Kadhafi et quinze autres personnes, membres de sa famille ou proches.

- 5 mars : première réunion du Conseil National à Benghazi. La ville pétrolière de Ras Lanouf est sous contrôle après de féroces combats.

- 6 mars : une mission britannique essaie de contacter les rebelles à Benghazi, tandis que Kadhafi se pose comme l'alternative contre Al-Qaïda.

- 7 mars : le Conseil de coopération du Golfe appelle à l'embargo aérien, et Obama agite l'option militaire. L'Italie tente de contacter le Conseil de transition, qui a annoncé le rejet d'une proposition de renonciation conditionnelle de Kadhafi.

- 8 mars : l'ONU appelle à l'aide pour un million de personnes déplacées en Libye. Les batailles se concentrent sur Al-Zaouya près de Tripoli et de Ras Lanouf à l'est.

- 9 mars : efforts pour la reconnaissance internationale du Conseil National de transition et combats acharnés dans la région de Ben Jawad à l'ouest de Ras Lanouf.

- 10 mars : la France reconnaît le Conseil national et exige une attaque aérienne ciblée contre les forces de Kadhafi.

- 11 mars : Ras Lanouf est sous le contrôle de Kadhafi. Obama fait valoir que toutes les options sont ouvertes.

- 12 mars : les ministres des Affaires étrangères arabes au Caire appellent le Conseil de sécurité à imposer un embargo aérien pour empêcher Kadhafi de bombarder les villes et les rebelles par avion. Les forces gouvernementales lancent une offensive pour reprendre le contrôle de Misurata dans l'ouest.

- 13 mars : les brigades de Kadhafi contrôlent Brega, les rebelles la reprennent et capturent des dizaines de membres de ses Brigades.

- 14 mars : la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton rencontre une délégation du Conseil de transition à Paris. Il y a un désaccord au sein du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'imposition d'une interdiction de vol.

- 16 mars : ce même Conseil envisage un projet de résolution imposant un embargo aérien au-dessus du territoire libyen.

- 17 mars : les forces de Kadhafi se préparent à attaquer Benghazi. Le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1973 pour imposer un embargo aérien sur la Libye, et l'utilisation de la force pour protéger les civils des attaques des forces de Kadhafi. Cinq pays se sont abstenus lors du vote sur la résolution : le Russie, la Chine, l'Allemagne, l'Inde et le Brésil.

- 18 mars : la France annonce que l'attaque aérienne commencera dans quelques heures. La Turquie s'est opposée à toute intervention militaire et a appelé à un cessez-le-feu immédiat. Alors que la Russie a exclu une participation à l'action militaire, Saif al-Islam, fils du colonel Mouammar Kadhafi, a minimisé l'embargo aérien et a déclaré qu'il ne dissuade pas le régime.

- 19 mars : le président français Nicolas Sarkozy annonce le début de la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité sur l'établissement d'un embargo aérien. Le président

Barack Obama donne l'ordre aux forces américaines de commencer une action militaire limitée contre la Libye. Le Pentagone a annoncé que des navires de guerre et des sous-marins américains et britanniques ont tiré 110 missiles Tomahawk sur des cibles libyennes dans la première phase de l'opération L'Aube de l'Odyssée pour obliger Kadhafi à respecter l'embargo aérien imposé par l'ONU. La France confirme que ses avions ont lancé des attaques au cours desquelles ont été détruits un certain nombre de chars et de véhicules blindés sur le site des bataillons aux ordres du colonel.

- 20 mars : la Russie a appelé la coalition internationale à arrêter les frappes militaires, que l'Iran a condamnées et que la Chine a regrettées, tandis que le Japon a annoncé son soutien, alors que le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté le colonel Kadhafi à renoncer pour préserver les vies humaines.

- 21 mars : le commandement américain de l'Alliance internationale déclare qu'il a obligé les forces de Kadhafi à se retirer de plusieurs villes et étendu l'embargo aérien à mille kilomètres, confirmant que l'opération ne visait pas à aider les rebelles ni à renverser Kadhafi. Les États-Unis annoncent qu'ils vont remettre le commandement des opérations en Libye à l'OTAN, et les forces de la coalition ont renouvelé les bombardements de sites appartenant à Kadhafi dans la capitale Tripoli.

- 25 mars : l'OTAN annonce qu'elle prendra en charge, dans quelques jours, toutes les opérations militaires et pas seulement la zone de non-vol.

- 27 mars : les forces rebelles sont arrivées dans la ville de Ras Lanouf à l'est du pays, après avoir réussi à maîtriser complètement Al-Akila, Brega et Ajdabiya à l'est, et les forces de Kadhafi ont été soumises à de lourds bombardements des forces de la coalition.

- 28 mars : le Qatar reconnaît le Conseil national de transition en tant que représentant du peuple libyen, devenant le premier pays arabe et le deuxième au plan international, après la France, à le faire.

- 30 mars : le gouvernement britannique déclare que le ministre libyen des Affaires étrangères Moussa Koussa a démissionné, qu'il est arrivé à Londres et a confirmé qu'il ne souhaitait plus représenter le gouvernement du colonel libyen au niveau international. Le gouvernement nicaraguayen fait savoir que Miguel d'Escoto Brockman, conseiller du président Daniel Ortega et ancien ministre des Affaires étrangères, représenterait la Libye aux Nations unies après la démission de son délégué Abdul Rahman Shalgam et l'échec d'Ali

Abdulsalam Triki à obtenir un visa pour les États-Unis. La Conférence internationale sur l'avenir de la Libye à Londres termine ses travaux avec un appel au colonel pour démissionner, en affirmant le droit des Libyens de décider de leur avenir. Elle se déclare favorable à la poursuite de l'action militaire contre les forces de Kadhafi jusqu'à ce que celui-ci se conforme à la résolution du Conseil de sécurité pour protéger les civils.

- 31 mars : l'OTAN annonce officiellement qu'elle dispose du commandement exclusif des opérations aériennes internationales en Libye.

- 1^{er} avril : l'Union européenne approuve une mission militaire pour aider les secours humanitaires en Libye, intervenant exclusivement à la demande des Nations unies. Ali Abdulsalam Triki, qui occupe le siège de la Libye aux Nations unies, indique qu'il ne poursuivrait aucun travail officiel avec le régime de Kadhafi.

- 4 avril : l'Italie déclare la reconnaissance du Conseil National transitoire en tant que représentant du peuple libyen et refuse de recevoir un représentant de Kadhafi.

- 5 avril : le général Abdel Fattah Younis, commandant de l'armée rebelle, critique la stratégie de l'OTAN dans l'opération militaire. Chris Stephens, ancien chef adjoint à l'ambassade des États-Unis à Tripoli, est arrivé à Benghazi en tant qu'expert de l'administration Obama pour connaître les membres du Conseil National de transition.

- 6 avril : Mouammar Kadhafi lance un appel au président Barack Obama pour arrêter les opérations militaires de l'OTAN.

- 7 avril : le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan propose un plan pour mettre en place une feuille de route en Libye, en commençant par un cessez-le-feu, ouvrant des couloirs pour fournir de l'aide humanitaire et en prenant les mesures nécessaires pour parvenir à un changement démocratique et qualitatif répondant aux exigences du peuple libyen. Le Conseil National de Transition annonce la cessation de la production de pétrole à Al-Hillal Al-Nifti, après que les puits aient été soumis à des bombardements d'artillerie par les Brigades de Kadhafi.

- 10 avril : Kadhafi reçoit une délégation de présidents africains afin d'arrêter les combats et de trouver une solution à la crise.

- 11 avril : le Conseil National de transition rejette le plan de l'Union Africaine pour résoudre la crise dans le pays et réitère sa demande de départ de Kadhafi.

- 12 avril : le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé considère que le rôle de l'OTAN dans la protection des civils libyens n'est plus suffisant.

- 29 avril : Kadhafi, dans un nouveau discours, appelle à une négociation avec l'OTAN afin de mettre fin aux attaques aériennes ; il accuse les forces de la coalition de tuer des civils et de détruire les infrastructures du pays.

- 30 avril : l'alliance de l'OTAN lance une attaque de missiles sur une maison à Tripoli. Le plus jeune fils de Kadhafi, Saif al-Arab, et trois petits-enfants, y trouvent la mort.

- 22 mai : l'Union européenne ouvre un bureau de représentation à Benghazi ; cela sera suivi de la reconnaissance du CNT en tant que représentant légitime des Libyens.

- 27 juin : la Cour Pénale internationale émet des mandats d'arrêt contre Kadhafi, Saif al-Islam et Abdullah al-Sanousi pour leur implication dans des crimes contre l'humanité et la répression de la révolution.

- 1^{er} juillet : Kadhafi menace de transférer la guerre en Europe dans un message vocal diffusé sur la chaîne de télévision la *Jamahiriya*.

- 28 juillet : le général Abdel Fattah Younis est assassiné à Benghazi dans des circonstances mystérieuses.

- 15 août : Kadhafi invite le peuple à faire face aux rebelles et à « *nettoyer les terres libyennes* ».

- 20 août : les rebelles réussissent à reprendre la capitale Tripoli et à la libérer de l'emprise du régime.

- 21 août : Kadhafi adresse un discours aux Libyens où il leur demande de défendre Tripoli.

- 29 août : Algérie Presse Service (APS) annonce que l'épouse de Mouammar Kadhafi, Safia Farkash, sa fille Aisha, ses fils Mohammed et Hannibal ainsi que plusieurs petits-enfants, sont entrés en Algérie.

1^{er} septembre : Kadhafi envoie un message vocal, diffusé par la chaîne irakienne Al-Rai en Syrie, à l'occasion du 42^e anniversaire de sa prise du pouvoir, dans lequel il demande

aux Libyens de poursuivre les combats⁶⁸.

- 8 septembre : Mahmoud Jibril, Premier ministre libyen par intérim, arrive à Tripoli.
- 11 septembre : la Libye reprend sa production de pétrole. Le Niger déclare que le fils de Saadi Kadhafi est arrivé dans le pays.
- 13 septembre : le président du CNT, Mustafa Abdel Jalil, prononce son premier discours à Tripoli devant une foule d'environ 10 000 personnes.
- 15 septembre : le président français Nicolas Sarkozy et le Premier ministre britannique David Cameron sont reçus comme des héros dès leur arrivée en Libye.
- 16 septembre : le Conseil de Sécurité de l'ONU allège les sanctions contre la Libye, et introduit un assouplissement envers la NOC (National Oil Corporation) et la Banque Centrale de Libye. L'Assemblée générale des Nations unies approuve une demande d'adoption d'ambassadeurs intérimaires du gouvernement en tant que représentants légitimes de la Libye, reconnaissant effectivement le Conseil National de Transition.
- 20 septembre : le président américain Barack Obama demande aux forces de Kadhafi de se rendre et annonce le retour de l'ambassadeur des États-Unis à Tripoli. Kadhafi se moque de l'OTAN dans un discours diffusé sur la chaîne de télévision Al-Rai TV, basée en Syrie.
- 21 septembre : les forces de sécurité tunisiennes arrêtent Ali Al-Baghdadi al-Mahmoudi dans le sud du pays, alors qu'il tentait de s'infiltrer en Algérie.
- 25 septembre : la première exportation de pétrole brut libyen, depuis des mois, part du port de Marsa Al-Harika en direction de l'Italie.
- 27 septembre : l'OTAN affirme que les dirigeants intérimaires de la Libye ont pris le contrôle total des stocks d'armes chimiques et de matières nucléaires du pays.
- 13 octobre : le CNT déclare qu'il contrôle la ville de Syrte à l'exception du deuxième quartier où les forces de Kadhafi sont assiégées.

⁶⁸ ABDULLAH Kamel, *Une chronologie des événements de la révolution libyenne en trois ans. De février 2011 à février 2014*, Institut arabe pour les études, La chaîne de télévision Al-Arabya, 19 février 2014.

- 14 octobre : des affrontements armés éclatent à Tripoli entre les partisans de Kadhafi et le Conseil National de Transition. Il s'agit du premier signe de résistance armée du nouveau gouvernement dans la capitale.

- 17 octobre : les forces du CNT célèbrent la prise de contrôle de Bani Walid, l'un des derniers bastions des partisans de Kadhafi. Une station de télévision syrienne confirme la mort de Khamis, fils de Kadhafi, dans des combats dans le sud-est de Tripoli le 29 août.

- 18 octobre : la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton arrive en Libye pour une visite inopinée et invite les factions rebelles à s'unir.

- 20 octobre : Kadhafi a été capturé et tué. Les forces du CNT prennent le contrôle de la ville de Syrte, après deux mois de siège. Kadhafi apparaît blessé dans des séquences de vidéo, il est entre les mains des combattants, avant sa mise à mort. Le Conseil national dit qu'il n'a pas été tué délibérément. Un fonctionnaire de l'Assemblée nationale a déclaré qu'Al-Mutasim avait également été arrêté en vie, mais la télévision libyenne a montré une photo de lui mort sur une civière.

- 21 octobre : le corps de Kadhafi est exposé dans une chambre froide et est vu par des centaines de visiteurs, au milieu d'une controverse sur son enterrement, mais en même temps et surtout sur sa mise à mort, après son arrestation. Le nouveau gouvernement déploie de très gros efforts pour commencer officiellement une nouvelle ère de la démocratie.

- 23 octobre : l'ancien CNT déclare, depuis Benghazi, la libération de l'ensemble du sol libyen de l'emprise du régime de Kadhafi⁶⁹.

11. Les crimes commis (présumés) par les belligérants durant l'année 2011

Le Comité des droits de l'homme des Nations unies et *Amnesty International* ont critiqué les pratiques répressives du régime libyen. Ils se sont déclarés préoccupés par le nombre présumé de disparitions forcées et d'exécutions extra-judiciaires, sommaires ou arbitraires. Le rapport de 2010 d'*Amnesty International* avait déclaré que les libertés d'expression, de réunion et d'association restaient sévèrement restreintes. Les autorités se sont montrées peu tolérantes envers l'opposition. Preuve en est le fait que ceux qui ont critiqué le dossier des droits de l'homme ont été punis. D'anciens détenus à Guantánamo, rendus par les

⁶⁹ Reuters, « Une chronologie des événements depuis le début de la révolution en Libye jusqu'à la mort de Kadhafi », 2011. <http://www.zangetna.com/t32030-topic>.

autorités américaines, sont restés emprisonnés. Certaines des familles des victimes d'arrestation, qui cherchaient à découvrir la vérité, ont été arrêtées. Le sort des victimes de centaines de disparitions forcées et d'autres violations graves des droits de l'homme commises dans les années 1970, 1980 et 1990 reste flou. Le Service de sécurité interne, qui a été impliqué dans ces violations, a continué à fonctionner dans une totale impunité :

« En 2011, la Libye a vécu les pires violations exercées de façon systématique et semblables à des crimes contre l'humanité, réalisées par le régime de Kadhafi et ses assistants. Il s'agissait d'exécutions extrajudiciaires, de massacres et d'arrestations arbitraires, la torture, l'utilisation excessive de la force contre les manifestants, le déplacement des populations et la destruction des villes et des villages. Bref, des crimes de guerre. Utilisation d'armes interdites dans les villes. Mauvais traitements infligés aux prisonniers. Selon des rapports publiés par Amnesty International, des milliers d'hommes, y compris des civils non armés, ont disparu pendant le conflit, après avoir été capturés par les forces de Kadhafi, ceux qui ont été libérés délivrent des témoignages sur de terribles histoires de torture et de mauvais traitements dans les centres de détention de Syrte et de Tripoli »⁷⁰.

Les individus arrêtés et détenus par des forces de Kadhafi ont subi des tortures et des mauvais traitements, surtout lorsqu'ils ont été arrêtés lors des enquêtes préliminaires :

« Les détenus ont été battus avec des ceintures, des fouets, des fils métalliques et des flexibles en caoutchouc. Ils ont été suspendus en position inversée longtemps. On leur a également refusé un traitement médical, y compris le traitement des blessures subies par la torture. Certains ont subi un choc électrique. Beaucoup ont été abattus après leur arrestation, alors qu'ils ne présentaient aucun danger. D'autres sont morts asphyxiés dans des conteneurs »⁷¹.

Le 9 juin 2011, le Conseil des droits de l'homme a examiné le rapport de la Commission internationale d'enquête et a constaté que la répression des manifestants au début des perturbations constituait une violation grave d'un ensemble de droits : le droit à la vie, le droit à la sécurité personnelle, le droit à la liberté de réunion et le droit à la liberté d'expression. La commission a reçu des informations selon lesquelles les forces de Kadhafi avaient lancé une campagne militaire brutale visant des résidents des zones contrôlées par

⁷⁰ ORGANISATION DES DROITS ET LIBERTES « SAWASSYA », *La Libye, Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en 2011*.

⁷¹ Amnesty International, *Rapport L'état des droits de l'homme dans le monde*, 2012, p. 290.

l'opposition et qui ne participaient même pas aux combats. Elles ont lancé des roquettes, en plus des bombes à fragmentation lancées au hasard dans les zones résidentielles, entraînant la mort et les blessures d'une douzaine de personnes. Dans plusieurs cas, des armes lourdes et des grenades à fusée ont été utilisées contre des habitants en fuite.

Le 27 juin 2011, le Tribunal a délivré des mandats d'arrêt contre Mouammar Kadhafi, son fils Saif al-Islam Kadhafi et son chef du renseignement militaire, et a demandé leur transfert à La Haye. Les autorités libyennes ont rejeté la procédure.

La Cour pénale internationale note également dans son Rapport, parmi les crimes allégués commis par les parties en conflit dans la période commençant le 15 février 2011, l'emprisonnement illégal, la torture et les mauvais traitements persistants à l'encontre des personnes détenues dans le cadre du conflit. On dénonce aussi le déplacement forcé depuis août 2011 d'environ 30 000 habitants civils de Tawergha. Des informations disponibles établissent que des crimes relevant de la compétence de la Cour ont peut-être été commis. Les préoccupations en matière de sécurité et le manque de ressources ont entravé la capacité du bureau du procureur à mener une enquête complète, bien qu'il s'agisse d'une ordonnance visant à arrêter ceux qui ont la plus grande responsabilité dans les crimes contre l'humanité commis en Libye⁷².

Enfin, quelque 60 000 personnes restent déplacées à l'intérieur du pays et appartiennent à un certain nombre de communautés, dont les Tabous à Koufra et les Touareg à Ghadamès. Les combats ont fait des dizaines de milliers de déplacés parmi les civils. Les villes ont connu le déplacement d'un grand nombre de Libyens, voire d'étrangers. Dans un rapport préparé par *Amnesty International*, 672 000 étrangers ont quitté la Libye et n'y sont pas retournés, dont plus de 337 000 personnes qui ont fui vers les pays voisins. 4 500 Libyens ont traversé la frontière avec l'Égypte et y sont restés, alors que 187 000 autres se sont rendu en Tunisie pour échapper aux combats sur le Djebel Nafoussa⁷³.

La Libye, comme les autres pays du Printemps Arabe, a connu au départ une révolution pacifique pour la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Cette révolution n'était pas une aspiration à un luxe, mais une forme de contestation contre le

⁷² Procureur de la Cour pénale internationale auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, résolution 1970 (2011) du Conseil, p. 5.

⁷³ *La bataille sur la Libye. Les exécutions, les disparitions et la torture*, rapport d'*Amnesty International*, 2011, pp. 18-19.

totalitarisme et la dictature du régime de Kadhafi. Elle n'était que l'arbre qui cachait la forêt de sentiments politiques profonds et une énorme colère qui habitait la majorité du peuple envers Kadhafi et son régime autoritaire. Ce qui peut également être attribué à la manière dont celui-ci a géré les affaires publiques du pays et à la formation d'une conscience et d'une culture chez les Libyens. Cela a eu une incidence sur la construction des relations sociales, même au niveau familial.

La révolution de Février a réussi à éradiquer le régime de Kadhafi, mais elle a ébranlé la cohésion sociale. En effet, des frères se sont entre-tués. Ce qui se passe en Libye aujourd'hui est une lutte pour imposer de nouvelles donnes, car la Libye est un pays sans institutions réelles. L'ancien régime a marginalisé l'institution militaire et a formé sa propre force. Des groupes armés ont émergé et se sont répandus dans toutes les villes, d'où la difficulté de faire face à cette situation. Une situation de chaos dans la circulation des armes est née, quand bien même cela, de toute évidence, ne figurait pas parmi les objectifs de la révolution ; telle est la situation de la Libye après la révolution. Le pays est passé d'un système extrêmement centralisé et dominant à un système de tribus qui défendent leurs identités respectives et se protègent par les armes. Ainsi, nous concluons que le printemps de la révolution libyenne a tourné la page de l'ancien président, mais que les objectifs affichés sont encore compromis par les dangers de perturbations et de divisions politiques et sociales.

En raison de l'absence de structures étatiques institutionnelles ayant une expérience et des traditions établies, la révolution, après la chute du régime, est entrée dans une phase critique, dans la mesure où de nombreux défis sécuritaires, politiques, économiques et sociaux l'ont empêchée d'atteindre ses objectifs, qui ne sont autres que l'aspiration du peuple à la liberté, à la justice, à la sécurité et à l'établissement d'un état de droit et d'institutions. Ces défis l'ont ainsi déviée de sa trajectoire et l'ont transformée en guerre civile, avec des soubresauts qui agitent encore le pays.

Deuxième partie :
Le printemps arabe

Chapitre III :

La révolution : signification, théories et profil des victimes

Les événements de ce qu'on appelle aujourd'hui le Printemps arabe, déclenchés en 2011, ont conduit à de grands changements dans ces pays, des changements dont les conséquences sont toujours d'actualité. Lorsque la vague des manifestations a vu le jour en Tunisie et en Égypte, tous les regards se sont tournés vers le reste des pays arabes qui étaient alors sujets à d'énormes tensions, subissant le pouvoir totalitaire de gouvernements corrompus qui ont monopolisé la vie politique, détruit la structure économique et dénaturé toute notion de justice sociale. Cette vague de manifestations a continué à prendre de l'ampleur en Libye, au Yémen, au Bahreïn, en Syrie, et à une échelle plus réduite en Algérie et en Jordanie.

Si le « *Printemps arabe* » est une expression qui tend à définir les événements révolutionnaires qui se sont déroulés sur la scène politique arabe, il est aussi nécessaire de rappeler qu'il peut avoir diverses interprétations. Le printemps symbolise la jeunesse et le renouvellement, chose qui s'applique parfaitement aux révolutions arabes qui ont été déclenchées en grande partie par les jeunes, mais aussi et surtout par l'espoir et l'optimisme, les deux moteurs de ces mouvements. Les peuples arabes aspirent à ouvrir une nouvelle page dans leur histoire politique, loin des dictatures qui ont lamentablement échoué à apporter un quelconque progrès.

Les révolutions grandissantes dans le monde arabe ont eu un effet boule de neige dans tous les domaines, à cause de décennies successives d'oppression et d'injustice que les peuples ont subies, en plus de l'incapacité à fonder un état de droit basé sur la citoyenneté. Cela à cause d'une certaine élite qui contrôlait le destin de ces peuples, les plongeant dans le sous-développement et la misère, avec la bénédiction de services de sécurité corrompus, aggravant au passage l'indignation des populations, et un triple autoritarisme : politique, économique et social. Ce soulèvement révolutionnaire n'est en rien un événement fortuit mais, bien au contraire, un fait engendré par de nombreuses raisons, structurelles et culturelles, poussant à la révolution.

Celle-ci est l'un des facteurs du changement social, car elle implique un changement global, brusque et radical au sein d'une société, c'est un "berceau" qui vise à créer de nouvelles formes de vie s'adaptant à l'air du temps, et pas seulement la colère de quelques individus à l'encontre des systèmes en place ou de conditions de vie détériorées. Nous allons donc traiter dans ce chapitre de ces « *Printemps arabes* » en abordant les théories élaborées

sur ces révolutions, tout en essayant de les classer selon le type et les causes ainsi que les différentes étapes qu'elles ont connues durant le printemps 2011.

1. L'étymologie du mot « révolution » et les théories sur son déclenchement

1.1. Le concept de révolution

Sans doute le terme de « révolution » a-t-il opéré un glissement sémantique et scientifique. Ainsi, il a pris des significations sociologiques et politiques. Tantôt il est utilisé comme un slogan par toute personne ou parti aspirant à prendre le pouvoir ou à mobiliser les gens ; tantôt il se confond avec le « *coup d'État militaire* », la « *guerre civile* », le « *chaos* », les « *protestations* » ou les « *soulèvements populaires* ».

La « révolution » signifie que les gens protestent pour améliorer, voire changer radicalement leurs conditions de vie. La révolution n'est donc pas un événement associé à un groupe ou à une nation en particulier, mais plutôt un mouvement collectif qui se produit dans toutes les nations et à différents moments de l'Histoire. En effet, il y a eu des révolutions dans le monde arabo-musulman ainsi que dans divers pays européens. Toutefois, la définition de la révolution dans la pensée occidentale est différente de celle proposée dans la pensée islamique. La terminologie varie en fonction de plusieurs facteurs.

Les révolutions ne naissent pas *ex nihilo* ou de la seule volonté d'un groupe d'individus restreint, mais elles ont de fortes motivations qui font qu'elles aboutissent souvent au renversement d'un régime tyrannique et à la mise en place d'un régime démocratique équitable.

1.2. Définition

Il n'est pas toujours aisé de définir la révolution ; car, comme beaucoup de concepts en sciences politiques et sociales, elle peut avoir plusieurs définitions. Certains la définissent ainsi : « *Un tournant dans la vie sociale, qui révèle une conscience de ce qui est dépassé et la volonté d'établir un nouvel ordre social. D'autres la définissent comme un changement radical et soudain, par le biais de moyens qui sortent du commun, dans les conditions politiques et sociales. Elle peut être violente, radicale et totale. Elle consiste à passer d'une étape à une autre, moins restrictive, plus libre et plus développée. Ce qui permet aux forces sociales impliquées dans ce changement de prendre les rênes du pouvoir. Ce faisant elle*

donne lieu à une vie plus appropriée et plus favorable et à un progrès humain vers ses idéaux les plus prometteurs »⁷⁴.

La révolution désigne également un rassemblement de masse pour protester contre de mauvaises conditions sociales, économiques et politiques. Ces révolutions se caractérisent par des tentatives de changements radicaux dans la vie des peuples. Certaines atteignent leurs objectifs, d'autres échouent ou sont détournées de leurs trajectoires. Rappelons que l'humanité a connu beaucoup de ces mouvements. D'anciens documents égyptiens, babyloniens et grecs ont évoqué des révolutions qui se sont produites dans l'Antiquité.

1.3. La révolution dans la pensée islamique

Le mot révolution dans la terminologie islamique signifie le changement global et radical qui touche les phénomènes naturels ou humains. Dans le Coran, ce terme n'est pas appréhendé au sens politique et social usité aujourd'hui, mais désigne un retournement de situation dans l'état des choses. Au sens large du mot, la révolution est *« le savoir mis en œuvre afin de changer radicalement et globalement la société et de l'amener d'une étape d'évolution quelconque à une étape d'évolution plus avancée »⁷⁵.*

Qu'elle soit de nature religieuse, de classe, politique, économique ou une combinaison de ces éléments, la révolution constitue un tournant dans la vie des peuples. Son objectif est d'opérer une transformation pour un mieux-être, parce qu'il s'agit de renverser ceux qui sont considérés comme responsables de la misère, en l'occurrence le système politique (qu'il soit incarné par un Roi ou un Président et ceux qui les entourent), et d'établir un système alternatif qui tienne compte des exigences populaires.

Ce changement est souvent violent. Néanmoins, le degré de violence va des menaces de mort jusqu'à une action militaire, en passant par des manifestations, des rassemblements, des assassinats, des arrestations. Il existe rarement des révolutions pacifiques.

L'on peut dire, par conséquent, que changer seulement la tête du régime ne signifie pas faire une révolution. Cette dernière n'est achevée que lorsqu'elle a atteint ses objectifs. La révolution n'est pas non plus le rassemblement des gens dans la rue pour brandir des pancartes, scander des slogans ou saboter et détruire les bâtiments publics. C'est un processus complexe et multidimensionnel. Lorsqu'il y a des manifestations, c'est un signe avant-

⁷⁴ RABIE Mohamed et SABRY Ismail, *Encyclopedia of Political Science*, Université du Koweït, 1994, p. 129.

⁷⁵ AMARA Mohamed, *Islam et Révolution*, troisième édition, Le Caire, Dar al-Shorouk, 1998, p. 10.

coureur, mais en soi ce n'est pas une révolution. Par conséquent, toute révolution passe par au moins deux étapes.

La première est celle de la destitution du système existant ; et elle est souvent réussie. La seconde consiste à construire un nouveau système et des conditions qui correspondent aux aspirations et aux promesses faites par les révolutionnaires au peuple. Et c'est ce moment qui est le plus difficile ; car fréquemment la révolution trébuche dans la construction de nouvelles situations meilleures que les précédentes, et les rebelles sont assis sur les ruines de ce qu'ils ont détruit et se transforment à leur tour en nouveaux tyrans en continuant de scander des slogans à mesure que les conditions économiques et sociales s'aggravent et que les gens commencent à protester et à sortir dans la rue face aux leaders de ce nouveau régime. Il s'ensuit une nouvelle répression, parfois plus sanglante. En effet, de leur point de vue, le statut de révolutionnaires qu'ils se sont octroyé leur donne le droit d'accuser leurs adversaires d'être des ennemis du peuple et des ennemis de la révolution.

On remarque qu'entre la chute de l'ancien régime et l'établissement d'une nouvelle structure, il y a une étape de transition qui est l'indice du succès de la révolution dans sa première étape et sa capacité à poursuivre, en douceur et dans la paix, jusqu'à la deuxième étape. Cette dernière, consacrée à la construction, est marquée par les velléités de certains de confisquer la révolution et de la dévier de ses aspirations premières. Ces velléités, exprimées à l'extérieur ou à l'intérieur du pays, sont soutenues parfois par des restes de l'ancien régime ou des partis politiques voulant "surfer sur la vague" par opportunisme. On a pu noter qu'en Tunisie, en Égypte ou en Libye, la révolution a été menée essentiellement par des jeunes en colère et n'appartenant pas aux partis politiques traditionnels, mais ils n'étaient pas habilités à gouverner ; c'est pourquoi des partis et des personnalités politiques apparaissent et se présentent comme des sauveurs pour assurer un leadership de transition. Néanmoins, rien ne garantit qu'ils s'en tiennent aux objectifs mis en avant et qu'ils renoncent au pouvoir après la période de transition. Il arrive, comme nous avons pu le constater dans de nombreux pays, que ce soit l'armée qui assure la transition⁷⁶.

Depuis la révolution en Tunisie, le 18 décembre 2010, qui s'est produite sans leadership central et sans instigateur, de nombreux chercheurs ont analysé l'évolution de ces soulèvements et ont détaillé quelques exemples. Ainsi, selon la pensée occidentale, la majorité

⁷⁶ AREF Nasr Mohamed, *Le tunnel de transition : les pistes turbulentes des révolutions dans la région arabe*, Le Caire, Centre Al-Ahram d'études politiques et stratégiques, 2012, p. 52.

des sociétés ont connu des mouvements populaires plus ou moins vastes tout au long de l'Histoire. Ces mouvements ont varié, en termes de degré de violence utilisée, de résultats obtenus. Il existe des mouvements appelés "révolutions", mais dont les objectifs sont limités ou qui n'ont pas pu être atteints. Certains d'entre eux étaient plus proches des cas de sédition et de chaos, sans minimiser l'importance d'un mouvement populaire ou d'un soulèvement, et sans entrer dans le débat sur la caractérisation des mouvements politiques dans l'histoire islamique.

Parmi les révolutions réussies les plus importantes, après les guerres de religion en Europe, rappelons : la Révolution britannique ⁷⁷ de 1688 contre les Stuart ; la Révolution américaine, 1776-1783, qui fut une révolution sociale et de libération en même temps ; la Révolution française de 1789-1799 ; la Révolution italienne de 1848 ; la Révolution bolchévique de 1917 contre la domination tsariste ; la Révolution chinoise menée par Mao Zedong en 1949, qui a renversé le régime de Chiang Kai-Shek ; la Révolution de juillet 1952 en Égypte (bien que son statut de révolution soit souvent controversé au profit de celui de coup d'État militaire) ; la Révolution cubaine de 1959 menée par Fidel Castro contre le dictateur Batista ; la Révolution iranienne de Khomeiny en 1979, qui a renversé le Shah Mohammad Reza Pahlavi ; les Révolutions des peuples d'Europe de l'Est à partir de 1989, qui ont mis un terme aux régimes communistes en place ; ou bien encore la Révolution orange en Ukraine, en 2004.

D'aucuns trouvent que la révolution libyenne du 17 février est une révolution sanglante. Il existe un fondement historique et philosophique à ce type de révolution. Ainsi Lénine (1870-1924) pense que la révolution sanglante a une importance particulière pour parvenir au socialisme et circonscrit le cadre conceptuel de sa réussite. Il affirme, à ce propos, que la loi fondamentale de la révolution, qui a été confirmée par toutes les révolutions et en particulier la révolution russe, stipule qu'il ne suffit pas que la révolution ait lieu. Celle-ci devient possible lorsque les classes exploitées et opprimées comprennent qu'elles ne peuvent pas continuer à vivre sous l'ancien régime, et lorsque les classes supérieures ne peuvent pas continuer à gouverner dans ces circonstances. En d'autres termes, la révolution est impossible, sauf s'il y a une crise nationale qui affecte les exploités. Il faudrait, de ce point de vue, que :

⁷⁷ HOURANI Albert, *La pensée arabe dans l'ère libérale 1798-1939*, Oxford, Presses de l'université d'Oxford, p. 55.

- la majorité des travailleurs se rendent compte du sens et de l'importance du sacrifice de leur vie pour la révolution ;

- la classe dirigeante soit confrontée à une crise gouvernementale qui mobilise les classes les plus défavorisées. Dans ce contexte, une des conditions de toute révolution réelle est de multiplier par dix, voire par cent, le nombre de représentants des classes ouvrières qui sont capables de participer au jeu politique. Cela paralyse l'action du gouvernement et permet aux révolutionnaires de le renverser rapidement⁷⁸.

2. L'histoire des révolutions

Au début du XIX^e siècle, les révolutions sociopolitiques étaient considérées comme un moyen de faire avancer la condition humaine et de créer une société d'égalité, de liberté et d'autonomie. Cette interprétation a été développée par les marxistes, au fil des années, avant qu'un contre-courant ne voie le jour, la considérant seulement comme le reflet d'émotions effrénées et irrationnelles qui contrôlent les systèmes en place, tandis que ceux qui s'intéressent aux changements sociaux voient en elle un changement rapide et violent mais nécessaire à l'organisation politique et aux relations du pouvoir. Autrement dit, la révolution est l'un des moyens les plus extrêmes dans le processus du changement du fait qu'elle est toujours accompagnée de force et de violence lors du changement radical dans la reconstruction politique ou sociale⁷⁹.

Cette notion de révolution a été l'objet de curiosité de la part des philosophes grecs comme Aristote et Platon qui ont été les premiers à s'y être intéressés. Platon s'est penché sur les changements que pouvait subir la structure politique ; quant à Aristote, il fut l'un des pionniers des études faites autour de la révolution, avec notamment l'un des premiers essais sur le sujet auquel il a consacré une grande partie de son œuvre célèbre : *La Politique*. Aristote considérait que le système politique ne peut fonctionner sans l'existence d'une structure étatique qui œuvre pour le maintenir en place et le préserver.

Pour les philosophes grecs, la révolution signifie le changement politique durant lequel un État se transforme et évolue au sein d'un modèle présélectionné. Platon pensait qu'il y avait une sorte de cercle qui se formait au vu des dispositifs et des systèmes politiques en eux-

⁷⁸ EL-ZAHER Hassan Mohamed, *ibid.*, pp. 394-395.

⁷⁹ EL-ASWAD Chaaban Tahr, *Sociologie politique*, Le Caire, Maison égyptienne libanaise, 2011, pp. 46-47.

mêmes davantage que par la volonté et le comportement humain. Autrement dit, la révolution ne serait qu'un changement circulaire qui met la lumière sur de nouveaux modèles.

D'autre part, et beaucoup plus tard, Tocqueville affirmera que la notion de révolution a évolué et a commencé à avoir de nouvelles significations avec le déclenchement de la Révolution française en indiquant que le déterminisme du mouvement révolutionnaire réside dans l'incompatibilité avec le régime déchu et la nécessité de le remplacer par un autre système plus efficace, répondant aux attentes du peuple. Il souligne aussi que les événements de 1789 ont influencé la progression thématique du mot révolution et ses nouvelles interprétations, vu que celle-ci incarne la réussite. Celle de faire tomber un système avec un gouvernement incapable de résister aux changements ou de s'y adapter, en le remplaçant par un nouveau, capable de satisfaire les attentes du peuple⁸⁰.

Il ressort de ce qui précède que les sociologues et politologues diffèrent autour de la signification de cette révolution, et que la définition la plus complète renvoie à un mouvement global et intégral qui vise à créer un changement fondamental dans la nature et la structure de la société. Ce changement est généralement rapide et soudain, touchant tous les domaines de la vie, politique, économique et sociale en même temps que les secteurs artistiques et culturels. Par conséquent, la révolution ne vise pas seulement à renverser le système en place mais aussi à créer un changement intégral dans tous les domaines.

3. Les théories proposées

Le phénomène révolutionnaire fait l'objet d'une grande partie des explications théoriques, dans les sciences politiques, sociales, économiques et, parfois même, la psychologie et l'anthropologie. Et avec l'évolution des révolutions à travers le temps, les théories qui essaient d'expliquer le déclenchement de ces soulèvements à un moment précis ont, elles aussi, évolué. Il ne fait aucun doute que chaque révolution a ses propres caractéristiques, son propre vocabulaire et son propre contexte ainsi que ses propres conséquences qui diffèrent ponctuellement et historiquement des autres révolutions. Et il est à souligner qu'à chaque fois que la misère s'intensifie, la légitimité du pouvoir, elle, se rétrécit et les idées révolutionnaires chez les citoyens grandissent. Les études autour de ce sujet, à commencer par la Révolution française de 1789 qui est un modèle classique de révolution, se sont accumulées. Les chercheurs ont classé ces théories par étapes.

⁸⁰ COHEN Albert, *Introduction aux théories de la révolution*, Beyrouth, Institut arabe des Études et d'Édition, 1979, pp. 20-32.

3.1. La période classique (Karl Marx, Alexis de Tocqueville, Max Weber)

Il est difficile de parler d'explications théoriques de la révolution sans aborder les écrits de Karl Marx et Friedrich Engels en 1848 sur le sujet, étant donné que l'un d'eux a proposé la notion de « *mode de production* » afin de mieux comprendre l'Histoire, en particulier depuis le Moyen-âge jusqu'au XIX^e siècle.

Selon ces auteurs, le mode de production consiste dans la relation entre les forces productrices et les rapports de production, à savoir la capacité d'organisation. Ce rapport engendre beaucoup de contradictions inévitables autour de la propriété des outils de production, ce qui conduit à une révolution. Car celle-ci, selon la pensée marxiste, est inévitable tant que les classes sociales sont en perpétuel conflit au sujet de la propriété de ces outils. La théorie marxiste considère que la révolution est bénéfique et utile pour libérer les classes exploitées en raison de l'emprise de la bourgeoisie.

Puis en 1856, le livre d'Alexis de Tocqueville *L'Ancien Régime et la Révolution* est publié : la révolution n'était pas seulement une tentative pour remplacer un ancien gouvernement par un nouveau mais visait principalement la structure sociale prérévolutionnaire et le changement des coutumes et pratiques ainsi que les croyances qui étaient associées dans l'esprit des citoyens au pouvoir. La révolution n'était donc pas simplement pour Tocqueville un feu vert pour la libération des classes sociales opprimées⁸¹.

3.2. La deuxième étape, celle du modernisme (Huntington et Tilly)

L'idée principale était que le passage d'une société à la modernité modifie les rapports de pouvoir, ce changement dans les rapports de force pouvant être un moteur pour le déclenchement d'une révolution. À cet égard, Samuel Huntington considère que l'une des dimensions les plus importantes de la modernité est une plus forte demande à participer à la vie politique de la part des différentes couches sociales. Car, dans une même société, il existe des parties qui n'ont pas le droit d'y participer ni le moyen d'en faire partie, ce qui fait qu'elles sont naturellement amenées à se plaindre et à revendiquer le changement, ouvrant ainsi la voie à un éventuel soulèvement.

Le modèle sur lequel Huntington fonde sa théorie, est le modèle de la révolution sociale ou la grande révolution, car une révolution est celle qui peut apporter du changement,

⁸¹ TABIB Zayd, Mouloud, *Science socio-politique*, Tripoli, Maison des livres nationaux, 2007, p. 99.

tel que le changement de la classe dirigeante mais aussi un changement dans le rapport de forces entre les différentes classes de cette même société : selon lui, il y a un rapport évident entre la révolution et les conséquences du modernisme. Une révolution ne se produit pas dans des sociétés qui n'ont pas connu un modernisme politique ou social ou alors dans celles qui l'ont connu mais pas depuis un long moment.

Cependant, la notion du modernisme a été vivement critiquée par Charles Tilly qui considère qu'elle a besoin d'une définition plus précise, qu'il est allé chercher en soulevant la question de l'efficacité révolutionnaire. La révolution, sous cet angle, a lieu quand des parties de la société ont assez de ressources pour mettre la pression sur le gouvernement et le pouvoir en place en revendiquant du changement et qu'en même temps, ce pouvoir manque des ressources nécessaires pour répondre à leurs revendications ou pour les étouffer. Tilly a aussi mis l'accent sur les conditions ou les circonstances politiques qui précèdent une révolution, comme l'existence de groupes opposés assez forts qui luttent pour le pouvoir en défiant le système en place, disposant de partisans dans les différents secteurs de la société. Le gouvernement, étant incapable de satisfaire les revendications de ces groupes, décide alors de les étouffer.

3.3. La troisième étape, structurelle

Cette analyse vise à étudier le modèle d'interaction entre deux acteurs politiques opposés et le rapport entre l'État et les élites, entre le patron et l'ouvrier ainsi qu'entre les États dans un cadre international, étant donné que l'ensemble de ces interactions représente en réalité la structure de la société et de l'État. Parmi les pionniers de cette théorie, Scott Burchill et Ellen Kay Trimberger, bien qu'influencés par la théorie marxiste, ont su développer une théorie plus appropriée, car la théorie structurelle est fondée sur trois principes : le premier est de toujours d'aborder l'État comme un acteur primordial qu'on ne peut pas réduire à un seul conflit ou un seul domaine ; le deuxième est la nécessité d'analyser la condition ouvrière avant et après la révolution, en se basant sur l'étude de la structure sociale de cette classe. Enfin, le troisième est de mettre l'accent sur la compétition entre les États, en particulier dans le domaine militaire, en plein capitalisme mondial.

3.4. L'analyse fonctionnelle

Les théoriciens de l'école fonctionnelle se sont intéressés à la notion d'équilibre établi par le système politique, entre les revendications exprimées par le peuple d'un côté et les

ressources disponibles de l'autre. Et le point d'équilibre peut varier avec le changement des revendications, des ressources et des circonstances. Ainsi la véritable mesure du succès pour le système est de savoir trouver son point d'équilibre et de le préserver.

La révolution se produit quand le système en place échoue à trouver ce point, même si l'échec à préserver celui-ci n'est pas un motif en soi pour le déclenchement d'une révolution mais la manière dont les peuples interprètent ce déséquilibre et la façon dont l'État le gère. Car la révolution est une réaction à l'incompétence de l'État à utiliser les ressources disponibles pour répondre aux revendications des peuples. Cette école s'est concentrée sur l'étude du système social, le considérant comme une des notions essentielles pour comprendre les révolutions et bâtir une théorie.

Après avoir présenté les différentes entrées théoriques pour expliquer la notion de révolution, nous mettons l'accent sur la vague révolutionnaire qu'ont connue certains pays pour définir ce qui s'est passé et ce qui se passe dans le monde arabe, dont la Libye qui est le sujet de notre thèse. Il est clair que les chercheurs sont en désaccord sur ce qui s'est déroulé dans ces territoires, certains estimant que ce qui se produit ne peut pas être considéré comme une révolution mais comme des mouvements de protestation contre la dégradation des conditions de vie au sein du système, amenant à le renverser mais échouant à le changer.

D'autres considèrent que ce qui s'est passé en Tunisie, en Égypte et en Libye ce sont des révolutions abouties avec un processus de changement politique et des institutions, sans oublier le changement des valeurs dominantes, même si l'on peut déplorer l'absence d'un plan pour la redistribution des richesses et des procédures de traçabilité juridique. Bien que la vague des révolutions arabes puisse être expliquée selon des perspectives structurelle ou fonctionnelle, il est important de préciser que le déclenchement d'un tel soulèvement demande l'accumulation de plusieurs facteurs : politiques, sociaux et économiques et que les mouvements révolutionnaires se distinguent entre eux par le caractère prédominant de l'un de ces facteurs car toute révolution a ses circonstances et des buts propres⁸².

4. Les causes des révolutions

Même si chaque révolution a ses caractéristiques, il y a quelques facteurs que les chercheurs considèrent comme des conditions nécessaires à tout déclenchement, comme les

⁸² AKL Zayed, « L'explication théorique des révolutions : l'évolution des notions et la diversification des questions », *Revue des conditions d'Égypte*, 11^e année, n° 50, pp. 29-31.

années précédant la véritable révolution, avec une vague de protestations contre la tyrannie du gouvernement et une explosion dans la mobilisation des groupes de pression ou des parties prenantes, et l'envie d'un grand changement dans la société et le système en place. Plusieurs philosophes et penseurs se sont, depuis la nuit des temps, intéressés aux motifs invoqués. Aristote a indiqué que la raison principale derrière toute révolution tient aux inégalités et aux injustices qui engendrent l'accaparement des biens, l'arrogance, la peur et le déséquilibre entre les principales puissances de l'État⁸³.

La séparation entre le pouvoir économique et le pouvoir politique est un des principaux motifs de la Révolution française. En effet, les féodaux ont perdu leur contrôle sur la bourgeoisie qui était en plein développement en ces temps-là, tout en gardant leurs privilèges et en s'octroyant le pouvoir politique, sans l'impliquer économiquement, ce qui a conduit la nouvelle classe bourgeoise à se plaindre et à pousser le peuple dans un mouvement révolutionnaire contre l'emprise de l'aristocratie et pour mettre fin à sa prééminence.

Aristote affirme que si les systèmes politiques veulent se maintenir et éviter les révolutions, ils doivent respecter les lois en vigueur, se conformer aux pouvoirs qui leur sont conférés, établir un équilibre entre les forces en présence et être disciplinés. Beaucoup de sociologues estiment, pour leur part, que le véritable motif est ce qu'on appelle la "répression d'envies", car ce sont celles-ci qui poussent fortement l'individu à faire partie des différents mouvements sociaux, dont la révolution⁸⁴.

Et si nous examinons les théories contemporaines, trois courants de pensée peuvent être distingués :

- le premier se fonde sur des considérations économiques comme cela a été développé par Karl Marx, car la révolution est d'abord un phénomène social dont les motifs sont clairement économiques. Autrement dit, la révolution est le résultat de la hausse de la misère et de la précarité ;

- un deuxième courant se rattache à l'idée que la révolution peut naître de l'échec de la société à satisfaire les revendications des peuples. Parmi les essais conceptuels qui vont dans ce sens, on peut citer les travaux de Johnson lequel a proposé une classification des différents

⁸³ BRINTON Crane, *Étude analytique des révolutions*, Le Caire, Maison égyptienne d'édition, 1966, p. 64.

⁸⁴ FARRUK Youcef Ahmed, *Utilisation du modèle de la révolution dans l'explication et la prédiction en l'appliquant au cas de la révolution égyptienne*, Le Caire, Librairie Ain Chams, 1983, pp. 100-101.

mouvements révolutionnaires, et a distingué entre la rébellion anarchique, la révolution radicale, le coup d'État découlant d'une conspiration et la désobéissance armée des masses ;

- une troisième approche se fonde sur l'idée que la révolution est un phénomène politique qui consiste à remplacer le pouvoir en place. Parmi les partisans de ce courant : Aristote, Machiavel et Locke. De ce fait, on peut expliquer les changements sociaux en tenant compte de la signification politique de la révolution : sans changement de ce type, il est difficile d'appeler révolution les seuls changements sociaux, économiques et psychologiques.

5. Les types de révolution et leurs différentes subdivisions

On peut distinguer deux principaux types de révolution, le premier selon la source : la révolution qui vient du haut, celle qui vient du bas et enfin celle qui combine les deux. Et le deuxième selon la visée ou la portée de cette révolution : la révolution politique et la révolution sociale.

5.1. Selon la source

- la révolution qui vient du haut se produit quand un groupe de forces armées agit dans le but de s'emparer du pouvoir politique, de renverser le régime en place et de prendre sa place en contrôlant les stations de radio et télévision, les moyens de transport, les centrales électriques et les bâtiments publics dans la capitale ;

- la révolution qui vient du bas est un mouvement populaire non organisé qui débute avec la mobilisation du peuple en raison d'un mécontentement collectif et d'une grande souffrance. C'est le fruit d'un perpétuel conflit entre les classes sociales ;

- la révolution combinée signifie l'acquisition commune du pouvoir et c'est le résultat d'une combinaison des deux types précédents.

5.2. Selon la portée

On distingue :

- la révolution politique, qui a pour but le changement de classe dirigeante sans qu'il y ait un quelconque changement dans les conditions sociales : elle comporte une transition du pouvoir en place à un autre sans aucun changement dans la stratification;

- la révolution sociale, qui ne signifie pas seulement la chute du régime mais aussi ce qui s'ensuit comme changements importants dans la structure sociale : ce qui distingue la

révolution sociale de la révolution politique, c'est le changement radical dans tous les domaines⁸⁵.

6. Différentes étapes

Les socio-politologues estiment qu'il y a quatre étapes principales par lesquelles passe une révolution, en se basant sur l'explication de Crane Brinton dans son livre publié en 1938, *The Anatomy of Revolution*.

6.1. La première étape, transitoire. Cette étape commence quand on s'empare du pouvoir après la chute de l'ancien régime due à la méfiance du peuple et au sentiment croissant de mécontentement engendré par la défaillance administrative et la hausse des impôts. Elle est nommée étape transitoire car c'est la phase où les habitudes et les pratiques de l'ancien régime sont remplacées par celles du nouveau et elle se divise en deux étapes secondaires : d'abord la gouvernance de réformateurs modérés qui ressemblent plus au moins aux hommes de l'ancien régime, ensuite la phase du conflit entre ces modérés et les autres parties révolutionnaires après un moment de leur gouvernance.

6.2. L'étape centrale et la gouvernance des fanatiques. Après le triomphe des révolutionnaires sur les modérés, les premiers s'emparent du pouvoir et éradiquent tout ce qui reste et symbolise l'ancien régime en imposant au peuple l'obéissance au nouveau régime avec ses nouvelles valeurs et ses nouvelles lois, ce qui ne fait qu'accroître le sentiment de répression chez les citoyens en accentuant la tension sociale.

6.3. La seconde étape. Considérée comme la dernière phase dans le processus transitoire de la révolution vers un système politique, elle représente l'étape entre l'acte révolutionnaire violent et le système politique calme, et elle se divise à son tour en deux étapes secondaires. La première est le Thermidor ou la réaction du peuple (Thermidor est le nom d'un mois d'été juillet/août dans le calendrier de la Révolution française, et le mois de thermidor 1794, avec l'exécution de Robespierre, marqua la fin de la phase du fanatisme révolutionnaire). Brinton qualifie cette étape d'accaparement du pouvoir par un dictateur, semblable à ceux de l'ancien régime pour restaurer l'ordre. Puis vient l'étape du deuxième conflit et, si la révolution passe par cette étape, elle se transforme en un système politique.

⁸⁵ RACHID Ahmed et DARWISH Ibrahim, *Dans la révolution : la révolution arabe de Juin*, Le Caire, Maison de la renaissance arabe, 1970, pp. 7-8.

6.4. L'arrivée au terme du système. Si les dirigeants arrivent à passer le cap du deuxième conflit, la révolution pourra alors se transformer en un régime politique, mais le type et la nature de ce régime diffèrent selon le cours des événements durant les différentes étapes de la révolution⁸⁶.

7. Les victimes des révolutions arabes

7.1. La mobilisation de la jeunesse

Il est évident que la mobilisation de la jeunesse dans le monde arabe n'est qu'un point de départ pour ces jeunes afin qu'ils aient une voix dans leurs sociétés et qu'il y ait un changement, d'autant plus que le taux des moins de 25 ans dans la population dépasse 70 % comme il est indiqué dans le Rapport régional sur l'état de la population mondiale en 2011. Les jeunes sont aussi les plus instruits, ils ont des expériences et des compétences dont les anciennes générations manquaient, en particulier dans le domaine technique, informatique ou médiatique, sans oublier le fait qu'ils sont plus ouverts aux autres cultures du monde mais aussi plus expressifs et plus créatifs, plus ambitieux et avec plus de perspectives. Selon le même Rapport, la population du monde arabe est de l'ordre de 367 millions parmi les 7 milliards d'individus à travers le monde. En conséquence, garantir les droits des jeunes, satisfaire leurs besoins essentiels signifie atteindre plusieurs objectifs, actuels ou futurs, du développement stratégique, étant donné que ces jeunes sont confrontés à de nombreuses difficultés qui les empêchent de réaliser leurs rêves et qui entravent l'optimisation de leurs compétences, faisant grandir en eux l'envie d'immigrer. Parmi ces nombreuses difficultés, la hausse du chômage, qui atteint en moyenne 26 %, ce qui veut dire qu'une personne économiquement active sur quatre au Moyen Orient est chômeuse. Ajoutons la baisse de la participation économique, sociale et politique ainsi que la dégradation de l'éducation et des services de santé, l'incidence de la pauvreté sans oublier la faiblesse des politiques, des programmes et des institutions pour la jeunesse, qu'ils soient publics ou privés.

Et si on considère que 70 % de la population dans le monde arabe est jeune, cela veut dire qu'il y a 70 % de cette population qui a envie de changer les choses dans cette région, que plus de 70 % ont des propositions pour résoudre les soucis du quotidien, et qu'il y a des millions de jeunes qui aspirent à un avenir meilleur, un avenir où ils pourront défaire les chaînes autour de l'éducation, des services de santé, éradiquer le chômage et la pauvreté,

⁸⁶ RAJEB Imane, « Annexe des directions théoriques », *Revue de la Politique Internationale*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques, n°42, 2011, p. 38.

recycler la culture sociale, communiquer avec l'autre et participer pleinement à l'édification de l'avenir :

« La mobilisation commune de la jeunesse dans les pays arabes à travers ce qu'on appelle le printemps arabe, vu le succès des jeunes avec la révolution en Tunisie, a inspiré et poussé les jeunes en Libye et en Egypte et dans d'autres pays arabes à se mobiliser à leur tour dans leurs propres pays après que leur confiance en soi s'est vue renforcée. Etant donné que les conditions politiques, sociales et économiques se ressemblent énormément dans les pays arabes, elles offrent un climat adéquat au phénomène de la mobilisation réformatrice des jeunes et il est clair que cette mobilisation n'est qu'un point de départ pour les jeunes afin de trouver leurs voix dans leurs sociétés et de changer les choses en mieux »⁸⁷.

Parmi les facteurs qui ont mis en lumière ces jeunes comme étant acteurs du changement et qui ont conduit aux révolutions arabes revendiquant la démocratie, menées par eux en Égypte, en Tunisie, en Libye et dans d'autres pays, on notera :

- la hausse du chômage parmi les personnes aptes à travailler, en particulier les jeunes, sans oublier la hausse du taux de pauvreté ;
- la propagation de la corruption dans tous les domaines, politiques et économiques, offrant ainsi un climat adéquat aux revendications sociales, afin de lutter contre la corruption, réduire ses effets et changer le système corrompu ;
- le faible niveau des salaires et la hausse des prix des denrées alimentaires, qui ont mené à la colère croissante des jeunes.

C'est aux jeunes Arabes que les révolutions du Printemps doivent plusieurs de leurs traits fondamentaux :

- révolutions de jeunes : le pilier de cette révolution est la jeunesse. C'est une révolution planifiée et dirigée par cette classe d'âge, même si plusieurs catégories de la société y ont participé plus tard ;
- révolutions sans symboles dirigeants ou sans noms connus : ce sont des révolutions où il n'y a point de chefs reconnus ;
- révolutions revendiquant la justice, l'état de droit, et la démocratie ;

⁸⁷ AOUDA Ramzi, *La jeunesse et le changement démocratique durant le printemps arabe*, document présentant la conférence autour de "la jeunesse palestinienne : action, participation et changement", 13 et 15 octobre 2011.

- révolutions progressives : elles commencent par des revendications comme le travail et la dignité humaine et aboutissent à un changement radical du système ;

- révolutions apolitiques : elles comportent plusieurs courants idéologiques, ce qui reflète la régression des partis traditionnels et le manque de confiance du peuple en eux.

7.2. Blessures de jeunes durant la révolution

Plusieurs jeunes ont été blessés lors des conflits armés, et la gravité de ces blessures peut être légère, moyenne ou sérieuse. À cet effet, nous allons nous pencher sur les conséquences sur le corps du blessé ou sur l'un de ses membres, au vu de ce que la guerre de libération en Libye a laissé derrière elle, comme véritable tragédie humaine qui a affecté la vie sociale, les comportements et a fait naître des tensions dues aux traumatismes et aux tragédies que cette guerre a engendrés. Beaucoup de citoyens ont perdu leurs maisons et leurs propriétés sans oublier la dépression post-blessures et, pour certains, le handicap à vie.

La blessure affecte l'individu mais aussi la société de manière plus générale. Elle cause des troubles psychologiques, des soucis de santé mais aussi des changements sociaux et c'est pour cela qu'il faut intervenir pour atténuer les effets négatifs causés par cette blessure et faire face aux obstacles rencontrés par cette catégorie de la population en l'aidant, par exemple, à s'adapter aux prothèses après une amputation.

7.3. Les différents types d'amputations, leurs causes et leurs conséquences

7.3.1. Les types d'amputation : l'amputation des membres, inférieurs et supérieurs

Pour les membres inférieurs, ces amputations concernent l'un des membres, ou les deux et englobent :

- l'amputation du pied : amputation d'un orteil ou de plusieurs, de la moitié du pied, du pied ou d'une partie de celui-ci ;

- l'amputation de la jambe : au-dessous du genou et du genou jusqu'à la cheville ;

- l'amputation de la cuisse : du bassin jusqu'aux orteils.

Pour les membres supérieurs, les amputations peuvent concerner l'un des membres ou les deux et englobent :

- l'amputation de la main : amputation d'un doigt, de plusieurs ou d'une partie de la main au-dessous du poignet ;
- l'amputation du poignet ;
- l'amputation de l'avant-bras : du coude jusqu'au poignet (la main incluse), c'est-à-dire tout l'avant-bras ;
- l'amputation de l'humérus : du coude jusqu'à l'humérus ou toute la partie supérieure du bras ;
- l'amputation de l'épaule : amputation du bras au niveau de l'épaule avec maintien de l'omoplate.

7.3.2. Les causes de l'amputation

- les maladies : parmi celles qui peuvent conduire à l'amputation, on a le diabète, les maladies vasculaires, l'ostéomyélite et les thromboses ;
- les malformations : la plupart héréditaires ou d'origine inconnue ;
- les guerres et les accidents : séquelles d'accidents de voiture ou d'incendies. Quant aux guerres, c'est dû en partie aux différentes armes utilisées lors des conflits, entraînant de graves répercussions sur le corps humain⁸⁸.

7.3.3. Les répercussions de l'amputation

Il y a beaucoup de facteurs qui affectent l'état des personnes amputées comme la déportation forcée et la destruction de leurs maisons, c'est pour cela qu'il faut les soutenir et les aider. L'amputation a des répercussions physiques, psychologiques et sociales sur l'individu mais aussi sur la société d'une manière plus générale. La personne concernée souffre psychologiquement et est instable émotionnellement, elle a une image négative d'elle-même, ce qui affecte tous les aspects de sa vie :

- l'aspect affectif : regard des autres, sentiment d'insécurité, de solitude, d'isolement, ou d'injustice, stress post-traumatique ;

⁸⁸ EL RANTSI Ahmed Mohamed, « Étude psychologique pour la rééducation des amputés », *Revue de la Psychologie*, n°42, 11^e année, 1997, p. 42.

- l'aspect physique : les infections de la peau, le déficit immunitaire, les troubles sexuels ;

- l'aspect spirituel : désespoir, se réfugier dans la religion, croissance de la foi en Dieu ;

- l'aspect cognitif : négativité, perte de la notion du temps, changement dans les valeurs religieuses ;

- l'aspect comportemental : l'isolement et la réclusion, l'hypersensibilité, le manque de rapports sociaux, un sentiment d'infériorité ⁸⁹ ;

- l'aspect social et les rapports avec les autres : sentiment d'exil et de rupture, vigilance accrue ou méfiance, incertitude au sujet de leurs intentions.

L'amputation a des répercussions tout aussi dangereuses sur l'individu que celles de n'importe quel autre choc tant psychologiquement que neurologiquement sur la santé mentale de la personne concernée, sans oublier les dimensions affectives, spirituelle et comportementale.

7.4. La prothèse et ses retombées sur les personnes amputées

Le handicap physique découlant des amputations entrave le bon fonctionnement des sens et la mobilité des membres. Il augmente les charges qui pèsent sur l'individu et modifie ses capacités. En général, on note une hypersensibilité due à un sentiment d'infériorité lorsqu'on compare la condition physique à celle des autres et un manque de confiance en soi, sans oublier l'incapacité à se réintégrer à la société. Néanmoins, l'apparition des prothèses et la rééducation atténuent les soucis liés à ce handicap.

La prothèse joue un rôle important pour la personne amputée, car elle l'aide à améliorer l'image qu'elle a de son corps et à reprendre un peu confiance en elle. Elle joue aussi un rôle dans la reconstruction de son identité et concourt à rétablir son équilibre afin qu'elle puisse être engagée et efficace dans tous les aspects de sa vie future au sein du milieu familial et social. En lui procurant des capacités dont ne disposent pas les gens normaux, la prothèse aide la personne amputée à accepter plus facilement son handicap et à retrouver son image mais surtout à réaliser ses objectifs et à reprendre sa place dans la société.

⁸⁹ Voir les travaux du Comité des handicapés pour les blessés de guerre et les personnes amputées, ministère d'aide aux familles des martyrs et des personnes disparues à Tripoli.

7.5. La rééducation après l'amputation

La rééducation englobe un ensemble de processus et de méthodes, destiné à redresser et à réorienter la personne amputée vers la normalité, car la perte d'un des membres conduit à une incapacité permanente qui, à son tour, se répercute sur la mobilité de la personne concernée, ce qui signifie que celle-ci a vraiment besoin d'une rééducation pour l'aider à atteindre le plus haut niveau de fonctionnement possible et à améliorer sa qualité de vie. Le respect, l'estime des autres pour la personne amputée et la façon de traiter celle-ci comme un être à part entière ont une importance capitale dans le processus.

La rééducation aide cette personne à se libérer des regards des autres et l'encourage à être indépendante pour qu'elle retrouve l'assurance et la sécurité : c'est un processus intégral qui regroupe les différents types de rééducation comme la réinsertion professionnelle et la réadaptation psychologique et sociale. La rééducation aide à atteindre ses objectifs et n'est pas seulement un service qu'on offre, c'est pourquoi elle est considérée comme une des formes de protection⁹⁰.

Pour conclure, il ne fait aucun doute que l'être humain vit généralement dans des conditions sûres, il ne s'attend pas à se blesser ou à se faire mal car, selon lui, ça n'arrive qu'aux autres jusqu'au jour où ça lui tombe dessus, voyant son regard sur la vie et le monde changer. Ce dernier devient un alors un trou noir et cette personne remet en question toutes ses convictions et ses perceptions sur la vie, sur soi et la société, sur la sécurité et la paix.

La mobilisation des jeunes qui a vu le jour au même moment que le printemps arabe en 2011, et qui est passée par plusieurs phases importantes, oscillant sans cesse entre avancée et recul, montre bien le dynamisme du peuple et ses aspirations à l'indépendance, à la liberté et à la justice : il est donc impossible de le réprimer, de le persécuter, de continuer de l'ignorer ou de le tromper avec des prétextes ou des excuses.

Ainsi, avec le début du printemps arabe, le peuple s'est inspiré de tout ce qui se passe dans son environnement pour continuer son combat pour la liberté, la justice et pour le maintien de ses capacités, même si les difficultés rencontrées au cours de la lutte menée par cette mobilisation populaire sont assez grandes et variées. Et dans un cadre de division du *Hirak*, d'absence d'un commandement politique ou d'un discours unique, les espoirs suscités

⁹⁰ ALI Abed Al Hadi, « Étude psychologique sur la rééducation de personnes amputées », *Revue de la Psychologie*, n°42, 11^e année, le Caire, 1997, p. 42.

peuvent vite s'envoler, la réforme tant attendue rester au point mort et la mobilisation populaire se transformer en un mouvement incomplet et sans identité. De là, le ressort du combat national dépend de tous, dans le but de rebâtir un nouveau contrat social qui sera fondé sur les droits de citoyenneté, sur l'engagement de tous dans la prise de décisions, sur la quête de la justice sociale, sur le rétablissement du rôle de l'État dans le secteur économique et enfin sur l'encadrement des jeunes.

La révolution a laissé des séquelles sociales et psychologiques sur les individus, les groupes et les familles qui ont subi ses malheurs. Mort tragique, perte de logement, exposition aux difficultés de la vie et aux sentiments de menace, sont autant d'effets psychologiques et sociaux causés par la révolution.

Le succès de ces soulèvements est lié à la capacité à atteindre un ensemble d'objectifs, tels que la sécurité du pays, la poursuite des personnes corrompues et la capacité de changer de régime. Pour que la révolution du 17 février soit qualifiée de révolution réussie, il est nécessaire d'examiner dans quelle mesure ces objectifs peuvent être atteints.

Chapitre IV :

Les révolutions arabes qui ont ouvert la voie à la révolution libyenne : la révolution tunisienne du 18 décembre 2010 et la révolution égyptienne du 25 janvier 2011

La révolution tunisienne fut la première étincelle du Printemps Arabe. Elle ouvrit la voie aux soulèvements populaires des pays voisins (l'Égypte et la Libye), avant de se généraliser dans le reste du monde arabe (le Yémen, la Syrie, l'Algérie, l'Iraq, le Liban ou la Tunisie). Ce pays méditerranéen nord-africain a réussi le pari fou d'orienter le processus de transition politique vers la démocratie, devenant par conséquent le premier cas de réussite du printemps arabe. Au fil du temps, la révolution tunisienne a été appelée "révolution du jasmin" car cette fleur est emblématique du pays.

Le peuple égyptien a toujours fasciné le monde avec ses nombreuses révolutions contre l'injustice et les inégalités subies au fil des siècles, la dernière en date est sans aucun doute celle du 25 janvier 2011. Une révolution populaire pacifique, ayant vu le jour à cette date, a été décidée par de nombreux partis de l'opposition égyptienne tels que « *Le mouvement de la jeunesse 6 Avril* », « *Le mouvement de l'autosuffisance* », celui des Frères musulmans ainsi que des groupes de jeunes sur les réseaux sociaux, pour cette date symbolique, journée nationale des forces de l'ordre en Égypte. Cette révolution est partie d'une rébellion d'un peuple qui ne supportait plus les conditions de vie médiocres dans lesquelles il vivait depuis des décennies. Grâce à cette révolution, le peuple égyptien a pu, durant dix-huit jours de résistance, changer la réalité en destituant le président au pouvoir sans interruption depuis trois décennies déjà, Hosni Moubarak.

1. La révolution tunisienne du 18 décembre 2010

1.1. La révolution tunisienne, première étincelle

Depuis décembre 2010, les premiers indicateurs d'un changement révolutionnaire apparaissent dans plusieurs pays d'Afrique du Nord, et la révolution tunisienne représente, à elle seule, un raz de marée révolutionnaire et le principal moteur des révolutions populaires arabes. Celle-ci a éclaté en décembre 2010 en signe de protestation contre des conditions de vie déplorables, l'inégalité entre les catégories sociales et la hausse du chômage mais surtout en signe de solidarité avec le jeune Mohamed El Bouazizi qui s'était immolé par le feu le 17 décembre 2010 après qu'une policière tunisienne issue de Sidi Bouzid, Fadia EL Hamdi, l'ait giflé et lui ait confisqué son véhicule rempli de marchandises, son seul gagne-pain. Bouazizi se suicide en s'immolant par le feu en signe de protestation contre ses conditions de vie misérables mais aussi pour briser l'impasse et la peur qui remplissaient les rues et la foule. Ce malheureux incident et la nouvelle de sa mort seront accompagnés de plusieurs manifestations

dans tout le pays en signe de soutien avec le défunt mais aussi pour dénoncer le gouvernement, tenu pour responsable de sa mort et de la corruption qui gangrène le pays⁹¹.

Des citoyens, de toutes catégories et de tous âges, sortent manifester dans les villes et les provinces tunisiennes, entraînant l'intervention des forces de l'ordre et l'arrestation de beaucoup de jeunes citoyens pour la destruction de bâtiments publics et de voitures. Ces accrochages entre les deux parties provoquent la mort de nombreuses personnes et beaucoup de blessés, forçant l'ancien président Zine Alabedine Ben Ali au limogeage de plusieurs ministres au sein de son gouvernement, à commencer par son ministre de l'Intérieur qui a donné l'ordre de tirer sur les manifestants pacifiques. Cependant, malgré de nombreuses solutions suggérées par le président afin d'améliorer les conditions de vie et d'apaiser les tensions comme la baisse des prix et l'augmentation des salaires dans certaines catégories, la colère du peuple n'a fait que croître.

Cette révolution a pu, en moins d'un mois, destituer le président Ben Ali alors au pouvoir avec une main de fer depuis 23 ans. Celui-ci a été contraint à quitter le pays et à se réfugier, avec sa famille, en Arabie Saoudite le 14 janvier 2011 après que la Cour royale saoudienne ait accepté de le mettre sous surveillance. Après ça, le Premier ministre, Mohamed Gannouchi, déclare l'état d'urgence et s'autoproclame président de la République avant que les membres du Conseil constitutionnel ne déclarent, à nouveau, la vacance du poste, poussant le président du Conseil à se désigner à son tour, et à titre provisoire, président de la République. Toutes ces mesures n'ont pu empêcher le chaos et le désordre qui se sont alors répandus dans la plupart des villes tunisiennes, obligeant l'armée à intervenir pour remettre de l'ordre. Mais s'ensuivront alors des violations des droits et des normes internationaux par les autorités, lesquelles font un recours excessif à la force et à la violence à l'encontre des manifestants, alors qu'il était de leur devoir d'assurer la sécurité publique.

1.2. Les causes de la Révolution du Jasmin

Les causes qui ont poussé le peuple tunisien à sortir manifester et à organiser des marches et des rassemblements sont multiples. Les plus importantes restent liées à la corruption sous ses différentes formes : politique, économique et sociale.

⁹¹ BACHARA Azmi, *La Glorieuse Révolution Tunisienne : structure de la révolution et son devenir à travers son journal*, Doha, Centre arabe de la recherche et étude des politiques, 2012, p. 22.

Premier point : la domination de l'élite du pouvoir sur le monde des affaires. Selon des sources issues de Wikileaks, les autorités ont confisqué des biens immobiliers sur d'importants sites à leurs propriétaires. La famille du président a manœuvré pour assouplir la législation et pour contourner les lois afin d'avoir le contrôle sur les biens publics et obtenir d'énormes prêts bancaires sans aucune garantie, entraînant la privatisation des institutions publiques. L'emprise et le contrôle du système sur l'appareil politique et les services de sécurité ont tout naturellement entraîné l'exploitation des principales organisations de la société par le pouvoir.

Et ce dans l'unique but de « *maintenir la stabilité politique et l'unité nationale, étant donné la liquidation des rivaux politiques et la suppression du multipartisme ainsi que la censure stricte des médias, le pouvoir présidentiel ayant créé à travers la constitution de 1959, le premier noyau de l'autoritarisme en Tunisie. Ce qui explique les voix protestataires appelant à abolir le système présidentiel d'après la révolution tunisienne suite à la corruption engendrée par ce système ainsi que son incapacité à parvenir à la stabilité politique et à résoudre les différents conflits politiques faute de moyens institutionnels, adoptés par le régime comme les pouvoirs législatif et exécutif qui sont dissolus mais surtout la personnalisation du pouvoir en la personne du président qui a exercé la plupart des fonctions sans un minimum de contrôles ou comptes à rendre* »⁹².

Un taux de chômage élevé (de 50% dans le centre et le sud du pays) a accentué la colère chez de nombreux Tunisiens, l'élite gouvernante s'étant accaparée les richesses.

Autre élément : l'injustice croissante et la pauvreté généralisée dans beaucoup de régions. Les agriculteurs souffrent eu égard au déclin du pouvoir d'achat, à l'inflation croissante engendrée par la hausse des prix et au déficit de la balance commerciale, les importations étant plus élevées que les exportations.

La corruption et le népotisme accroissent l'inégalité des chances entre citoyens en mettant la mauvaise personne à un poste qu'elle ne mérite pas, les plus compétents étant ainsi exclus. Les pots de vins ont également accentué le fléau de la corruption, créant un manque total de transparence et de crédibilité dans la plupart des institutions publiques, notamment la justice, la sécurité et l'administration. Selon *Le Figaro*, en 2010, les familles du président tunisien et de sa femme Layla Tarblezi contrôlent plus de 40 % de l'activité économique, à

⁹² TARCHUNA Lotfi, *L'autoritarisme au sein du système politique tunisien. La Révolution tunisienne, les causes, les contextes et les défis*, Tunis, Centre arabe des recherches et études des politiques, 2012, pp. 39-41.

cela s'ajoute le rapport annuel 2010 de *Transparency International* qui classe la Tunisie à la 62^e position sur 180 sur l'échelle de la corruption au sein de l'appareil de l'État et de ses institutions.

La révolution s'est appuyée sur les médias électroniques, en particulier les réseaux sociaux, pour s'adresser à l'opinion publique. Ces moyens de communication représentent une des raisons principales de la réussite de cette révolution, en faisant entendre la voix des révolutionnaires auprès de la majorité du peuple sans oublier le reste du monde, en exprimant les avis et en échangeant les idées autour de différents problèmes sociaux. Ces médias ont incité les Tunisiens, à travers des appels sur la plateforme *Facebook*, à sortir dans la rue pour protester contre l'injustice et l'oppression⁹³.

Les raisons ci-dessus, en plus de beaucoup d'autres, ont poussé la jeunesse à se rebeller contre l'injustice et l'oppression, et les événements à travers l'histoire affirment une seule chose : ce qui entraîne le plus la chute des systèmes, c'est l'injustice et la tyrannie au sein des sociétés.

1.3. L'enchaînement du soulèvement et des événements, du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011

« Durant longtemps, la corruption et la tyrannie ont été les mots d'ordre au sein de la société tunisienne, au point où un incident isolé a su exprimer si bien un état général et devenir la goutte de trop qui fait basculer le pays dans un soulèvement puis une révolution. En effet suite au suicide du jeune Tunisien Tarek Ben Tayeb plus connu sous le nom de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid où il s'est immolé par le feu quand le pouvoir l'a empêché d'exercer son activité informelle qui assurait sa dignité »⁹⁴.

Le 17 décembre 2010, le jeune Mohamed Bouazizi s'immole par le feu devant l'hôtel de ville de Sidi Bouzid après que des fonctionnaires locaux aient refusé d'accepter ses plaintes suite à la confiscation de son véhicule, le qualifiant de colporteur.

Le 19 décembre 2010, journée bien triste au gouvernorat de Sidi Bouzid où il y a eu une grande manifestation réprimée par les forces de l'ordre, usant de balles réelles contre les

⁹³ EL ARBI Sadaki, *Révolution de la Citoyenneté... Révolution Sans Tête*, Doha, Centre arabe des études et recherches, 2011, pp. 11-12.

⁹⁴ EL BOUNI Afif, *La Révolution tunisienne*, Tunis, Sahar, 2013, pp. 38-53.

manifestants, faisant plusieurs morts tandis que des centaines de manifestants sont relativement ou gravement blessés. Ces événements se répètent à Thala et à Feriana.

Le 24 décembre 2010, manifestation devant le siège de la Gendarmerie nationale pour revendiquer la libération des détenus, différents slogans sont brandis. Un accrochage a lieu entre les gendarmes et les manifestants qui ont recours aux bombes lacrymogènes.

Le 30 décembre 2010, le président Ben Ali tente de remédier à la situation en limogeant le gouverneur de Sidi Bouzid et d'autres gouverneurs mais en vain, les confrontations se sont déjà répandues dans le reste du pays.

Le 5 janvier 2011, décès du jeune Bouazizi qui succombe à ses blessures.

Le 7 janvier 2011, une grande marche est organisée dans plusieurs régions dont le gouvernorat de Kasserine, durant laquelle il y a une désobéissance civile et où beaucoup de manifestants sont blessés suite à l'utilisation de la violence et de balles réelles. Plusieurs bâtiments officiels sont brûlés et détruits.

Le 11 janvier 2011, plusieurs marches et manifestations ont lieu dans les villes de Douz, Kebili, Jumela, allant jusqu'à la capitale tunisienne et qui durent jusqu'au 14 janvier. Les manifestants ont appelé à la chute du régime et jeté du verre brûlant sur les forces de l'ordre, lesquelles ont dû les disperser avec du gaz lacrymogène et en tirant des balles réelles, faisant plusieurs blessés.

Les 13 et 14 janvier 2011, manifestation des habitants du gouvernorat de Gabès à partir du siège de la sécurité, de la Gendarmerie nationale et du siège du parti au pouvoir. Des coups de feu sont tirés sur les manifestants de l'intérieur du siège de ce parti. Ensuite ont lieu des manifestations à Tataouine, réclamant du travail pour les chômeurs et se propageant dans le Gouvernorat de Médenine et à Zarzis et Ben Gardane. Les manifestations appellent à une grève générale durant laquelle les manifestants revendiquent la chute du système, la liberté et la justice.

Le 13 janvier 2011, il y a aussi des manifestations dans les gouvernorats de Sfax, Tozeur, Kairouan, Jendouba et Tunis, entraînant une répression par les forces de l'ordre qui tirent sur les manifestants, faisant plusieurs blessés et quelques morts.

Les événements s'accroissent le 14 janvier 2011, avec la sortie de l'armée dans la rue où règne l'insécurité. Ben Ali annonce la dissolution du gouvernement et la tenue d'élections

législatives anticipées avant de quitter le pays dans la soirée. Le Premier ministre Mohamed Gannouchi s'autoproclame, dans la même journée, président par intérim.

Le 15 janvier 2011, le Conseil constitutionnel annonce, officiellement, la vacance de la présidence, ce qui permet la décentralisation temporaire des pouvoirs au président du Conseil du Parlement, Fouad Mebazaa, qui charge Gannouchi de constituer un nouveau gouvernement.

Les événements se précipitent suite à la fuite de Ben Ali vers l'Arabie Saoudite après un mandat de 23 ans, et des élections sont prévues le 23 octobre 2011. L'Assemblée nationale constituante élit Moncef Marzouki président de la République par intérim.

1.4. Le rôle des médias dans la propagation de la révolution

La révolution tunisienne s'est appuyée, en grande partie, sur les médias électroniques, en particulier les réseaux sociaux qui représentent un des outils les plus importants de la réussite de cette révolution. C'est grâce à ces moyens que la voix des révoltés a pu être entendue par la majorité de la jeunesse sans oublier le reste du monde et que les manifestations ont été transmises dans leur réalité au peuple tunisien. La Tunisie est caractérisée par un nombre important d'utilisateurs des réseaux sociaux, qui atteint environ 19.9 % de la population, durant le mois de janvier 2011, avec un taux de 87 % de jeunes et une moyenne d'âge qui varie entre 17-44 ans, ce qui est un indicateur considérable du rôle de ces outils dans l'échange d'idées de différentes opinions, donnant ainsi un moyen d'expression à la révolution dans le cadre d'un système qui a une emprise sur les médias traditionnels et exerce contrôle et censure.

Bien que la révolution ait éclaté à Sidi Bouzid, les réseaux sociaux ont contribué à sa propagation avec des appels aux rassemblements, des images et des vidéos publiées sur internet, des invitations sur *Facebook* à manifester qui prenaient un caractère officiel et qui étaient partagées par des dizaines, voire des centaines d'utilisateurs, conduisant à la sortie de milliers de citoyens dans la rue pour protester et exprimer leur colère dans plusieurs villes. D'un autre côté, la révolution constitue un tournant historique sans précédent, ouvrant la voie aux autres peuples pour s'inspirer des réseaux et les utiliser pour se débarrasser de l'injustice et de la tyrannie.

Le régime tunisien a toujours veillé à ce que toutes les informations restent sous ses yeux afin de contrôler, d'une manière absolue, la conscience collective des foules, en usant

d'énormes fonds budgétaires et de moyens de haute technologie, s'aidant de fondements juridiques qui permettent de sanctionner quiconque dépasse les limites imposées par le pouvoir en place. Le système de Ben Ali a adopté, à travers ses ministères et ses différentes institutions publiques, la politique d'échange d'intérêts avec les médias en tirant parti d'un grand nombre de journalistes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le but de cette démarche consistait à redorer l'image du système en place et du président mais surtout à couvrir sa politique en contrepartie d'importantes sommes d'argent, et à l'inverse, il s'agissait de sanctionner tous les opposants et les opprimés pour faire taire leurs voix.

Le contexte historique montre clairement que le système de Ben Ali a opprimé les libertés et refusé le pluralisme non seulement au pouvoir, mais aussi au sein de l'information et de son réseau. Ainsi il a imposé des limites à ne pas dépasser sur des sujets comme les droits de l'Homme ou les libertés collectives, sans oublier ceux en rapport à la vie privée du président et de sa famille ainsi que les dossiers économiques. Quiconque abordait ces sujets était immédiatement sanctionné sous prétexte de « *publication de fausses nouvelles* » perturbant l'ordre public. Tout reposait sur le monopole de l'information en usant de moyens appartenant à l'État et au pouvoir via une presse officielle. Tout cela a conduit au confinement de l'information et à un contrôle exercé par l'État sur toutes ses antennes et ses organes en donnant des instructions aux journaux ou en les censurant.

Les révolutions du Printemps arabe qui ont émané de la volonté du peuple, ont abouti grâce à des médias capables de mobiliser et de rallier les masses populaires en les orientant vers un seul objectif. Ces masses se sont efforcées de dénicher des moyens de communication pour les "exploiter" au profit de la Révolution et ont brandi des slogans pour la liberté de la presse, et de l'information, prônant l'investissement dans la haute technologie informatique et télématique⁹⁵.

1.5. Les facteurs du succès

Il y a eu de nombreux facteurs qui ont contribué à l'aboutissement de la révolution tunisienne : d'une part, le fait que Ben Ali était un des collaborateurs proches du président Bourguiba avant de le renverser en 1987 en brandissant des slogans appelant au changement et au renouvellement et promettant des réformes. Ben Ali a longtemps critiqué la politique de son prédécesseur sans pouvoir pour autant tenir ses propres promesses. À l'opposé de ce qu'il

⁹⁵ EL ARBI Sadaki, *Réflexion sur la démocratie arabe*, Beyrouth, Centre d'étude d'unités arabes, 2010, p. 283.

promettait, il a même vite tourné le dos aux autres forces politiques nationales comme les islamistes, les nationalistes et les communistes et mené une guerre pour faire tomber les têtes des opposants, chasser les cadres et remplir les prisons et cachots avec des libéraux issus du peuple tunisien, faisant du pays la plus grande prison à ciel ouvert du monde arabe, et ce dans une absence totale des libertés, de forces politiques et d'institutions qui reflètent la volonté du peuple. Ainsi s'est établi un climat de rage et de rancœur tenace conduisant au succès de la révolution et permettant aux insurgés de réaliser le rêve tunisien et de mettre fin à l'injustice et à la corruption dans le pays.

D'autre part, le peuple tunisien est un peuple homogène qui ne succombe pas facilement aux conflits religieux et tribaux, un peuple dont les conflits politiques et les luttes entre classes sociales ne se transforment pas en conflits identitaires. L'absence de multiethnicité et du multiconfessionnel a facilité le soulèvement et son déroulement car le but était le même pour tous.

Sans oublier la neutralité de l'armée qui n'a pas soutenu le pouvoir en place, ayant été tenue à l'écart de la politique intérieure depuis l'indépendance, isolée des pouvoirs politiques et économiques durant les mandats de Bourguiba et Ben Ali. Elle n'avait donc pas l'expérience du soutien au régime et à l'édifice politique lors de soulèvements populaires, ni celle du maintien de l'ordre dans les moments de trouble. L'incapacité des services de sécurité à réprimer le soulèvement a été un tournant décisif dans l'aboutissement de la révolution et de ses premières revendications, dont la principale était la destitution du président alors en place, Ben Ali. L'armée a refusé d'exécuter les ordres du pouvoir appelant à tirer sur les manifestants de la capitale et s'est contentée de protéger les bâtiments publics, préférant la chute du régime aux massacres du peuple.

L'absence d'un commandement particulier à cette révolution ou de partis politiques et d'organisations communautaires capables de gérer les manifestants et de les orienter ou de les dissuader a rendu la tâche du pouvoir compliquée. Celui-ci n'était pas en mesure de contourner la révolution, car il n'y avait pas de dirigeants particuliers à arrêter ou avec qui il pouvait négocier, en plus de l'adhésion d'un nombre assez important des membres de forces de sécurité aux manifestations et de leur soutien pour un changement radical. À tout cela s'ajoute la ténacité des manifestants à satisfaire certaines revendications, dont le départ du président Ben Ali et de son épouse Leila Trabelsi, impliquée dans plusieurs affaires de corruption et vol des fonds publics et qui a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de l'État.

De même pour le protectorat tribal qui existe encore à Sidi Bouzid et qui a attisé la colère de la population locale et l'a incitée à se rassembler en signe de protestation contre les autorités qui harcelaient les citoyens et les menaçaient de leur couper les vivres.

Il est clair aussi que l'éclatement des événements de manière soudaine à la périphérie des villes marginalisées, de Sidi Bouzid à Thala et Kasserine, avant que les soulèvements ne se propagent dans les autres agglomérations et ne parviennent jusqu'à Sfax et Tunis, a été le maillon décisif dans la chute de Ben Ali. En effet, si la révolution avait éclaté à Tunis, capitale du pays, elle aurait été aussitôt réprimée par le gouvernement, les organes de répression ainsi que les milliers d'agents de sécurité, comme cela s'est produit en Libye, où la révolution avait éclaté dans l'Est du pays avant d'arriver à Tripoli, sous l'emprise des régiments du Kadhafi.

Ajoutons le rôle capital des médias, car à l'inverse de quelques médias officiels comme les chaînes de télévision et les communications électroniques qui diffusaient de fausses informations en total désaccord avec la réalité de la rue, certaines chaînes comme *El Djazeera* ainsi que le réseau social *Facebook* ont réussi à publier et à diffuser tout ce qui avait trait à cette Révolution, persuadant les Tunisiens que leur cause était juste et qu'il fallait continuer leur combat, empêchant même les médias officiels de camoufler ou de déformer les faits. Citons, en outre, le civisme des Tunisiens qui n'ont rien vandalisé ni cassé sauf cas rares, le plus souvent commis par des gendarmes.

Enfin, les commentaires moqueurs de l'ancien président tunisien sur les événements, où il traitait les manifestants de terroristes instrumentalisés par des mains étrangères, les menaçant de lourdes sanctions malgré le sang des martyrs versé, ont attisé la colère au lieu de l'apaiser, poussant les protestataires à continuer, à persévérer dans leur combat et à aller au bout de leurs revendications. Ainsi, nous pouvons estimer que cette indifférence face à la dignité humaine ainsi que l'irresponsabilité des services de sécurité sont une des raisons du succès de cette révolution de Tunisiens libres⁹⁶.

1.6. Les conséquences

Le peuple tunisien a pu atteindre son objectif grâce à de nombreux facteurs qui se sont conjugués, principalement les facteurs internes, et il est clair que l'aboutissement de cette révolution, comme c'est le cas pour la plupart des peuples arabes, est dû à cet extrême

⁹⁶ Révolution tunisienne, <https://www.sis.gov.eg/Newvr/34/8.htm>.

paradoxe entre le pouvoir en place et la dure réalité du peuple qui atteint le point de non-retour avec l'accroissement du chômage et de la précarité, le désespoir et les arrestations arbitraires de jeunes, sans oublier le système politique qui se transforme en police réprimant les libertés et protégeant le pouvoir. Par ailleurs, les revendications émises par les manifestants n'avaient pas de visée idéologique mais émanaient simplement de citoyens sincères qui avaient faim au ventre et soif de liberté. Revendiquer la justice sociale et réfuter la dictature étaient les deux slogans qui ont fait l'unanimité.

Et nous pouvons dire aussi que cette révolution s'est déroulée, dans l'ensemble, de manière assez civilisée et pacifique, avec un nombre de pertes humaines qui reste assez faible, grâce notamment au caractère instruit du peuple tunisien, à son niveau de conscience et à son ouverture aux autres cultures, les jeunes étant le pilier principal de la révolution, toujours prêts à s'investir corps et âme dans des causes justes. Aussi le décès de Mohamed Bouazizi les avait-il profondément touchés, éveillant chez eux l'envie de changer les choses.

La révolution tunisienne était dépourvue de toute politisation des partis durant son processus, et elle est restée jusqu'à la fin une révolution populaire à laquelle la plupart des Tunisiens, indépendamment de leurs orientations politiques ou partisans, ont participé. Et si nous tenons compte des conclusions des manifestations, l'armée et les services de sécurité ont adopté une position assez positive, officiellement neutre mais largement alignée sur le peuple et sa révolution⁹⁷.

Cependant, après le départ de Ben Ali, il y a eu encore plus d'incidents et d'actes de violence dans la capitale et ses alentours, commis par des éléments des services de sécurité du président déchu, dans le but de répandre la peur et l'insécurité chez les citoyens. Ainsi *Amnesty International* a pu documenter plusieurs cas dans de nombreuses villes où sa délégation est passée, et relater les faits. Certaines personnes interviewées ont révélé avoir été tabassées et blessées (fractures ou brûlures) et, auraient perdu connaissance. L'enquête a démontré que la torture et la maltraitance étaient une pratique organisée et répandue dans tout le pays :

« Des informations faisant état de torture de détenus et de maltraitance, ont continué à être signalées. Souvent les détenus sont matraqués, bottés par les forces de l'ordre dans le but de les dissuader de manifester ou de participer à d'autres activités ou tout simplement

⁹⁷ MAANI Khaled, *Pour que les révolutions ne soient pas dérobées. Études thématiques du printemps arabe*, Beyrouth, Fadfadh, 2014, p. 34.

pour les punir d'avoir manifesté contre le gouvernement, et dans certains cas, la torture a été utilisée pour soutirer des informations sur les organisateurs des manifestations et leurs commanditaires »⁹⁸.

Parmi les conséquences les plus importantes, on trouve le rôle joué par cette révolution, attisant la colère populaire dans les pays voisins et contribuant au déclenchement des révolutions dans plusieurs pays arabes, d'autant que le suicide de Bouazizi a entraîné d'autres cas similaires de jeunes Arabes s'immolant par feu, traduisant le désespoir dans lequel vivaient de larges franges de populations.

Ainsi, après l'aboutissement de la révolution du Jasmin, une autre révolution a éclaté, cette fois en Égypte. Le phénomène Bouazizi, qui s'était immolé par le feu, s'est étendu à la jeunesse égyptienne : un jeune, Abed Manam Amad, s'est immolé le 17 janvier 2011 devant le siège du Parlement en signe de protestation contre la fermeture de son restaurant, tandis qu'un autre citoyen égyptien chômeur, Hicham Sid, a succombé à ses brûlures le 18 janvier 2011 à Alexandrie, après s'être, lui aussi, immolé, toujours en signe de protestation contre des conditions de vie déplorables. Et ainsi s'en est suivie une série de suicides par le feu, comme ce jeune Mohamed Faruk qui a mis fin à ses jours de la même manière, toujours devant le Parlement, ou cet autre citoyen du gouvernorat de Sohag, qui s'est donné la mort devant la maison communale à Kafr el-Cheikh le 22 janvier 2011. Les suicides ont continué au sein de la population égyptienne, et beaucoup ont tenté de se tuer en raison de différents contextes, financiers et familiaux. Le taux de suicide a progressé en raison de la précarité et du chômage répandus dans la société égyptienne, où 45 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

2. La révolution égyptienne du 25 janvier 2011

2.1. L'histoire de la révolution

Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, Égypte a connu une multitude de révolutions et de rebellions durant lesquelles le peuple est sorti par centaines de milliers dans les rues de tous les districts soit pour demander la fin d'une colonisation, soit pour chercher du pain, ou pour recouvrer sa dignité et revendiquer la fin des injustices dans les différentes institutions de l'État. Et parmi ces révolutions importantes qu'a connu le peuple égyptien et qui ont contribué à un changement et permis d'atteindre les revendications à travers l'histoire : la

⁹⁸ AMNESTY INTERNATIONAL, *La Tunisie en plein cible à la révolte violente de l'État durant les manifestations anti-gouvernementales*, 2011, p. 29.

révolution Arabi (Bédouine) le 9 septembre 1881, celle de 1919, celle du 23 juillet 1952 et enfin et surtout les deux révolutions les plus importantes de l'histoire moderne, celles du 25 janvier et du 30 juin 2011.

2.1.1. La révolution bédouine

Elle a vu le jour le 9 septembre 1881 vers la fin du règne d'El-Khadewi. Elle était due, en partie, au fait que l'armée était grandement négligée mais surtout aux inégalités que subissaient les Égyptiens en faveur des étrangers. Le discrédit de l'armée a suscité d'innombrables plaintes, provoquant ainsi une révolution dirigée par l'armée et les intellectuels de la société ainsi que les savants d'El Azhar. Cette révolution, du début à la fin, était une révolution d'intellectuels, disciples de Jamal El Afghani, les mêmes ayant, par le passé, mené une révolution contre l'injustice au sein du ministère des Finances en raison d'un retard du paiement de leurs salaires.

Une des causes principales de ces soulèvements est la discrimination subie par les soldats égyptiens en faveur des soldats turcs et caucasiens représentés par Toufik Osman Rafki, ministre de la Guerre durant le règne d'El Khadewi. Ce dernier avait adopté des résolutions qui entravaient la promotion des soldats égyptiens, sans compter la dégradation de la situation économique et la hausse des impôts dues aux nombreuses dettes d'Ismail El Khadewi, l'ingérence étrangère dans les affaires de l'État et enfin et surtout le régime autocratique en place, favorable aux Anglais.

2.1.2. La révolution de 1919

Ce fut un tournant dans l'histoire politico-économique et culturelle de l'Égypte. Elle éclate à l'université du Caire le 8 mars 1919 et se répand jusqu'à celle d'Al-Azhar puis dans le reste du pays en deux jours. Le motif direct de son déclenchement est l'arrestation du Chef Saïd Zaghloul par les occupants anglais et son exil forcé vers Malte. Il avait revendiqué l'autorisation, pour la délégation égyptienne, de participer à la Conférence de la Paix à Paris, après la Première Guerre mondiale, participation dont le but principal était d'exposer la question égyptienne à l'assemblée et au reste du monde. Mais la véritable cause reste l'injustice et les inégalités subies par les Égyptiens de la part des occupants anglais, surtout durant la Première Guerre mondiale où on obligeait les jeunes Égyptiens à intégrer des groupes spéciaux pour engager la lutte en Palestine, en Iraq, en France et en Belgique. La confiscation des ressources agricoles et la détérioration des conditions de vie étaient aussi

pointées du doigt. Cette révolution a débouché sur la suspension du gouverneur britannique par l'Angleterre et la libération du Chef Saïd Zaghloul pour assister à la Conférence de la paix⁹⁹.

2.1.3. La révolution du 23 juillet 1952

Révolution au nom d'un peuple égyptien humilié durant le règne du roi Farouk, dirigée par Gamal Abdelnasser et impliquant des centaines de soldats, elle fut à l'origine de la chute de la royauté et marque le début d'une nouvelle ère de l'acte révolutionnaire. Cette révolution avait pour but de venir à bout de la corruption et de l'instabilité politique mais aussi d'assurer l'égalité et la justice sociale ainsi que l'indépendance du pays en déclarant l'Égypte République après des années de réclusion sous le règne royal et en accordant, pour la première fois de son histoire, le droit aux citoyens d'élire leur président, le lieutenant Mohamed Naguib.

La révolution du 23 juillet 1952 a apporté de grands changements dans tous les domaines, en permettant aux Égyptiens de sortir de l'extrême pauvreté pour une vie meilleure. Parmi les progrès, citons : l'ouverture de milliers d'usines et la création d'emplois pour beaucoup de jeunes, la gratuité de l'enseignement et la nationalisation du canal du Suez ou la construction du Grand Barrage. Cette révolution est considérée comme motivant la conscience politique, l'éveil de la nation et inspirant l'esprit créatif de nombreux écrivains et artistes¹⁰⁰.

2.2. Les événements de la révolution du 25 janvier 2011

La révolution du 25 janvier 2011 avait pour but de destituer le Président Hosni Mubarak et son régime et d'améliorer les conditions de vie, à l'instigation de groupes de jeunes qui ont créé plusieurs mouvements populaires dont le but principal et commun était de lutter contre toute forme d'inégalités et d'injustices. La révolution a réalisé ces revendications au bout d'une courte période de dix-huit jours, du 25 janvier au 11 février, et ce à travers une chronologie d'événements qui nous a été transmise par le Service général d'information de l'État égyptien et l'agence Reuter :

⁹⁹ ABED ALLAH Ramdan, *L'histoire ancienne de l'Égypte*, Le Caire, Dar El-Nahdha Acharq, 2001, p. 603.

¹⁰⁰ ALI SAAD ALLAH Mohamed, *Histoire de l'Ancienne Égypte*, Alexandrie, Centre d'Alexandrie pour les livres, 2001, p.153.

25 Janvier. Manifestation des opposants au pouvoir à travers tout le pays pour dénoncer les injustices et les oppressions subies mais aussi pour exprimer leur colère, d'où le nom donné à ce jour : « *Jour de la colère* », en réponse à de nombreux appels lancés sur les réseaux sociaux. Le succès de la révolution tunisienne a aussi joué un rôle-clé dans la motivation de beaucoup de citoyens à participer à ces manifestations.

26 Janvier. Les forces de l'ordre dispersent les manifestants présents sur la place Tahrir au Caire. Mais d'autres manifestations émergent un peu partout dans le pays, revendiquant le départ d'Hosni Mubarak.

27 Janvier. Poursuite des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre, adhésion des Frères musulmans aux manifestations.

28 Janvier. Le gouvernement égyptien coupe les services internet et mobile dans le but de limiter la communication entre les activistes adhérents, et des manifestations massives voient le jour au Caire et dans d'autres départements à travers le pays, ce qu'on connaît de nos jours comme le *Vendredi de la colère*, avec l'accentuation des accrochages et les affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. En ce jour, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, exhorte le gouvernement à éviter l'utilisation de la violence et à respecter la liberté de rassemblement et la liberté de la presse, mais c'est sans compter avec Hosni Mubarak qui ordonne aux forces armées de sortir les chars pour maintenir la sécurité du pays.

29 Janvier. L'ONU annonce la mort de plus de 380 personnes depuis le début des manifestations. Des changements sont ordonnés par Hosni Mubarak au sein du gouvernement et du système de sécurité.

30 Janvier. Des avions de guerre ainsi que des hélicoptères survolent la place Tahrir. La Grande-Bretagne ainsi que la France publient un communiqué dans lequel Hosni Mubarak est invité à entamer le processus de changement en organisant des élections libres.

1^{er} Février. Plus d'un million de manifestants place Tahrir et à dans d'autres villes du pays revendiquent le départ de Mubarak qui prononce un discours promettant des réformes constitutionnelles et qui fait part de son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections.

2 Février. Les partisans de Mubarak sur des chevaux et des chameaux s'attaquent aux manifestants présents place Tahrir, en ce qu'on appelle plus communément la Bataille du chameau (*Mawqâat el-Djamel*). Les affrontements se poursuivent entre les deux parties sans que les forces de l'ordre n'interviennent, et plusieurs personnes meurent ou sont blessées des deux côtés.

4 Février. Adhésion de milliers de manifestants aux rassemblements place Tahrir pour plus de pression en revendiquant le départ de Mubarak, et la « *marche du million pour le vendredi du départ* ».

5 Février. Des membres-clés du parti national, dont Djamel Mubarak, fils du président, annoncent leur démission de leurs postes.

6 Février. Des partis de l'opposition, dont Les Frères Musulmans, organisent des négociations avec le gouvernement, et une commission pour la réforme de la Constitution est créée.

8 Février. L'organisation des droits de l'homme *Human Rights Watch* déclare que le nombre de morts est de 232 au Caire, 52 en Alexandrie et 13 à Suez.

9 Février. Les manifestants se rassemblent devant le Conseil des ministres, le Parlement et le Conseil consultatif au centre du Caire.

10 Février. Le conseil suprême des forces armées se déroule sans le Chef Suprême Hosni Mubarak, et des rapports qui sous-entendent le départ du président apparaissent. Lui-même, lors de son dernier discours, avait mis l'accent sur la nécessité de la poursuite du dialogue national.

11 Février. Plus d'un million de citoyens participent aux manifestations massives place Tahrir et à travers le reste du pays : c'est le *Vendredi de l'étalement*. Vers 18 h, le vice-président Omar Suleyman annonce, dans un court communiqué, le départ du président et la désignation du Conseil suprême des forces armées pour la gestion des affaires du pays. Conseil qui, pendant les dix-huit jours de la révolution, a su endosser les responsabilités pour gérer au mieux le coup d'État et a intensifié ses efforts pour éviter des débordements et assurer les manifestations tout en maintenant leur caractère pacifique¹⁰¹.

¹⁰¹ YACINE CHERIF Atif, *Le printemps arabe politique et économique*, Le Caire, Dar El- Fekr El-Arabi, 2017, pp. 185-188.

2.3. Les causes de la révolution égyptienne

Beaucoup pensent que la révolution tunisienne qui a destitué le président tunisien Ben Ali a eu une influence considérable sur la manifestation de la colère populaire en Égypte contre le pouvoir. Mais il y a aussi et surtout la souffrance du peuple égyptien lors de différentes crises, accumulées durant trois décennies, entraînant plusieurs morts, dont 821 civils, 43 officiers de police, 2 militaires. On dénombre 103 jeunes, 88 étudiants de différents secteurs, un journaliste, 5 secouristes et 22 femmes.

Ces crises peuvent être classées sur la base de trois dimensions principales.

2.3.1. La crise politique

La population égyptienne s'abstenait de participer à la vie politique car le parti national s'était accaparé depuis longtemps la gouvernance suprême et la gestion des affaires de l'État. La profération des conflits d'intérêt, l'interdiction de créer de nouvelles formations sans le consentement du pouvoir, ou l'exploitation des partis déjà existants sans grande efficacité au profit de ce même pouvoir, étaient monnaie courante au sein du pays. Le Pouvoir en place contrôlait tous les aspects de la vie politique.

Quant aux élections, il y régnait fraude, corruption et non-transparence. La fraude aux élections parlementaires de 2010 a été une des causes principales du printemps égyptien (290 cas de détention, assassinats, et fermeture de plusieurs circonscriptions). Les résultats étaient évidemment en faveur du parti national qui a raflé la majorité des suffrages, l'opposition se trouvant presque exclue du Parlement. Les réactions populaires ne se font pas attendre, entre colère et rejet des résultats. Les médias mettent alors la lumière sur les abus durant le processus électoral tels que l'agression des citoyens ou leur interdiction de témoigner et de donner leur avis mais aussi l'agression de conseillers.

Sans oublier la mise en place des réformes constitutionnelles : « *Malgré les revendications continues de l'opposition pour la révision de la constitution ou la mise en place d'une nouvelle depuis 1981, le président Hosni Mubarak a surpris tout le monde en 2005 en demandant le changement de l'article 76 de la constitution de 1971 relatif au processus électoral et qui stipule que l'élection du président de la république se fera par un scrutin libre, direct et secret succédant ainsi à la voie référendaire. Mais la révision de l'article 76 ne peut passer à cause de quelques obstacles constitutionnels, si bien que l'ex*

président demande au parlement la révision de 34 articles de la constitution dont l'article 76 »¹⁰².

Il y aussi une autre source de tension politique, qui est l'importance que prend Jamal Mubarak, le fils du l'ex-président, au sein de la vie politique depuis les années 2000, après son adhésion au parti national présidé par son père, mais la goutte de trop est sans doute la création du comité des politiques, dont Jamal Mubarak est le secrétaire général. On commence alors à parler de legs politique, ce que le père et le fils nient tous deux au niveau du discours.

2.3.2. La crise économique

Durant trois décennies ou plus, le pays a connu de fortes crises économiques et le peuple a longtemps souffert de soucis financiers, comme par exemple en 1991 où le gouvernement a décrété la loi numéro 53 du secteur des affaires relative aux sociétés holding puis, en 1993, la loi 93 relative toujours au même secteur, où les autorités conformément à cette loi décident de vendre les entreprises du secteur public et les entreprises lui appartenant au privé, et de prendre des mesures comme l'augmentation des prix de marchandises et des services publics mais aussi la hausse des impôts et la réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux et les services comme ceux de la santé, de l'éducation et du logement, ce qui a accentué le taux de pauvreté et celui des faibles revenus mais surtout la baisse de l'engagement de l'État. La privatisation aggrave tout naturellement le chômage et ce qui en découle : dépression et misère, croissance de la violence et du crime. Sans omettre l'absence d'une vision stratégique globale dans l'agriculture, l'industrie et la technologie.

Et, malgré le bon niveau de la croissance, les "capitalistes" se sont emparés des bénéfices, augmentant au passage le fossé déjà existant entre les pauvres et les riches. Ces changements économiques ont pesé sur la formation des couches sociales au sein de la société égyptienne, donnant l'occasion à tous les hommes d'affaires d'exercer des pressions pour plus d'avantages à travers un contact direct avec le pouvoir et ses institutions comme le Parlement. Ces responsables se présentent aux élections législatives pour faciliter la promulgation de lois leur garantissant plus de facilités. Ajouter à cela les cas de grande corruption. L'argent ainsi

¹⁰² TOUFIK IBRAHIM Hocine, *L'économie politique pour la réforme économique*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques, 1999, pp. 29-30.

récolté a atteint des milliards, ce qui a entraîné un déficit de la balance commerciale et l'aggravation de la dette intérieure et extérieure¹⁰³.

2.3.3. La crise sociale

Compte tenu des conditions politiques et économiques déplorables, la structure sociale devient fragile. Aucun projet national capable de rassembler n'existe, le moyen principal pour rallier la population à sa cause devient alors l'argent. L'éducation et les intellectuels ont perdu leur valeur au profit des classes proches du pouvoir où la corruption et les conflits d'intérêt atteignent un record entre ceux qui ont un quelconque pouvoir de décision et ceux qui ont un intérêt quant au type de décision prise. Ainsi des prêts bancaires monstrueux sont accordés à des hommes d'affaires qui fuient le pays peu de temps après¹⁰⁴.

Le fond de la crise consiste aussi dans le fait que la corruption est devenue commune dans l'esprit populaire et une manière de vivre, faute d'un État de droit et de poursuites judiciaires à l'encontre des malfaiteurs qui sabotent les dispositifs, comme il a été souligné lors des élections législatives de 2010. Quant aux pots-de-vin, c'est devenu une pratique courante sans le moindre souci de représailles juridiques. L'indifférence et l'irresponsabilité règnent au sein des classes sociales. L'exemple le plus parlant est sans doute l'affaire des différents accidents de trains ou les effondrements répétés des constructions liés à la multiplication des cas de négligence et à la minimisation du danger.

On peut dire que la structure sociale égyptienne est divisée en deux parties, la première vivant dans une extrême pauvreté quand l'autre a tous les privilèges. Dans le domaine politique, les pratiques officielles couvrent les pratiques officieuses entraînant l'incapacité de cette structure à être en accord autour des lois et des idéaux pointant toutes les formes de crime et d'injustice¹⁰⁵.

2.3.4. Hausse de la pauvreté

L'Égypte est le deuxième pays le plus peuplé en Afrique après le Nigéria, et le premier au Moyen-Orient. Cette augmentation de la population s'est accompagnée d'une détérioration de la situation économique, car l'État n'a pas su tirer avantage de la main-d'œuvre disponible et a, au contraire, contribué à l'accentuation de la pauvreté et au manque d'éducation, à la

¹⁰³ MATR Jamil, *La révolution égyptienne : les coulisses et les débuts*, Beyrouth, Centre d'études de l'union arabe, 2011, pp. 47-55.

¹⁰⁴ AMINE Jalal, *L'Égypte et les Égyptiens sous le règne du Moubarak*, Le Caire, Dar Mirt, 2011, p. 64.

¹⁰⁵ ABED EL FADHIL Mohamed, *La sonnette d'alarme précoce*, Le Caire, Dar El Ain, 2008, p. 51.

baisse du revenu national et par habitant ainsi qu'à des problèmes de logement et à la détérioration du service de la santé, attisant la colère des citoyens au point de déclencher une révolution contre ce système mafieux qui les a conduits à ce stade de misère et de crise, entraînant l'émergence d'une nouvelle génération où la plupart sont diplômés mais chômeurs, ce qui les conduit à intégrer le courant de la révolution contre le système¹⁰⁶.

2.3.5. Progression du taux de chômage

Le chômage est à un niveau préoccupant et l'employabilité reste entravée. Le monde arabe est confronté, de nos jours, à une montée sans précédent de la jeunesse avec plus d'un quart de sa population dans la tranche des 15-29 ans. Cette catégorie souffre d'une marginalisation qui la propulse au premier rang de la révolution ou de ceux qui revendiquent le changement. Et la précarité est parmi les fléaux dont souffre cette jeunesse, même chez les diplômés.

L'Égypte est considérée comme étant un des pays en développement qui souffre le plus de la hausse du taux de chômage en raison de la croissance démographique continue et faute d'un équilibre socio-économique.

Les rapports officiels soulignent que le taux de chômage a atteint environ 9,2 % en 2009 mais c'est sans compter sur les quelques estimations non officielles qui vont plutôt vers un taux supérieur à 20 %. Ce taux élevé est le résultat de la marginalisation des jeunes diplômés. C'est bien la preuve que les projets du secteur privé au niveau national et à l'étranger pour l'absorption de la main-d'œuvre n'ont pas porté leurs fruits¹⁰⁷.

2.4. Le rôle des médias

Internet et ses outils ont joué un rôle important dans l'échange et la coordination des groupes de jeunes actifs sur la Toile, originaires de différents pays arabes comme la Tunisie, la Libye ou l'Égypte qui ont su démasquer les manœuvres des régimes en place grâce aux échanges et aux diffusions d'images, de textes et de vidéos. Ils ont aussi permis à ces jeunes

¹⁰⁶ ABD EL-WAHEB Hocine, *La révolution égyptienne : 18 jours ont secoué le monde*, Le Caire, Dar Akhbar El-Yawm, 2011, pp. 103-104.

¹⁰⁷ *Rapport des orientations économiques et stratégiques*, Le Caire, Centre des Pyramides d'études politiques et stratégiques, 2011, pp. 209-210.

de communiquer avec leurs semblables pour connaître les méthodes qui leur permettront de mieux contrer les régimes tyranniques¹⁰⁸.

Depuis les appels aux rassemblements et aux manifestations de janvier, *Facebook* est devenu le principal moteur pour organiser les mouvements de révolte avec la création des groupes d'échanges, la circulation des données et la prise de décisions au sujet de la révolution et de sa planification. C'est devenu un moyen de communication très efficace et un instrument de plaidoirie de la jeunesse dans un contexte de crise socio-économique qui s'aggrave.

Les nouveaux médias et leurs nouvelles technologies ont aussi grandement contribué au déclenchement de la révolution, passant du monde virtuel où se regroupent les utilisateurs des réseaux *Facebook* et *Twitter* au monde réel. Il s'agit de mouvements comme le *Mouvement du 6 Avril* et bien d'autres qui ont fait tomber les barrières imposées par le régime à travers un réseau secret ainsi que la page « *On est tous Khalid Saad* », créée par un des activistes, Khalid Saad, et sur laquelle ce dernier lance des appels aux manifestations du 25 janvier 2011¹⁰⁹.

2.5. Les conséquences

La révolution du 25 janvier 2011 a entraîné le départ de Hosni Mubarak le 11 février 2011, annoncé par le vice-président Omar Souleymane dans un court communiqué où il charge le Conseil Suprême des Forces Armées, dirigé par Muhamed Hocine Tantaoui, de la gestion des affaires d'État. Cependant, la plupart des forces politiques ont annoncé la poursuite de la révolution jusqu'à la réalisation de leurs revendications sociales.

L'une des plus importantes conséquences est le début d'une série de mises en examen de certaines personnalités du régime déchu pour des affaires de corruption. Les plus connues sont l'arrestation des deux fils de Mubarak le 12 avril ainsi que sa propre arrestation pour une courte durée en raison de la détérioration de son état de santé, la dissolution du parti national et la confiscation de ses biens et propriétés, par un décret de la Cour administrative suprême le 16 avril.

¹⁰⁸ SARJANI Khaled, *L'action des Médias*, Le Caire, Centre des Pyramides d'études politiques et stratégiques, 2011, pp.122-130.

¹⁰⁹ DARWISH LABAN Cherif, *Médias de la Révolution du 25 Janvier*, Le Caire, Dar El Alam Arabi, 2012, pp. 69-70.

La révolution égyptienne a inspiré d'autres pays arabes pour mener leurs propres révolutions contre des régimes autoritaires, ouvrant le bal au changement comme l'avait fait la Révolution française. On peut citer la révolution libyenne qui naît six jours après celle de l'Égypte, les milliers de manifestants dans les rues partout en Iraq pour demander des réformes et la fin de la corruption, au Yémen également pour revendiquer le départ du président en place. Des activistes en Arabie Saoudite et au Bahreïn ont, de même, lancé des campagnes populaires pour demander des réformes radicales au sein de leur pays, en particulier la nécessité de procéder à des révisions constitutionnelles, l'organisation d'élections législatives sous une supervision juridique indépendante avec la reconnaissance des droits de la femme, la gestion du problème du chômage ainsi que la distribution équitable des revenus du pétrole.

Vu la détérioration de la situation sociale en Égypte, l'État, dirigé par le Conseil Suprême des Forces Armées en charge depuis le départ de Mubarak, a octroyé une prime annuelle de 15 % aux fonctionnaires et aux employés et reconsidéré les bidonvilles qui sont un terrain privilégié pour les casseurs et voleurs¹¹⁰.

Le 18 janvier 2011 fut une journée historique pour la Tunisie, ses échos se répercutent encore de nos jours, dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le sacrifice qu'a fait Mohamed Bouazazi, en s'immolant par le feu, a touché un point sensible chez ses compatriotes en suscitant leur frustration et leur indignation dans un contexte socio-économique déplorable, où le taux de chômage ne cesse de croître, incitant à protester et à revendiquer l'amélioration des conditions de vie aux quatre coins du pays. Ce qui sera, au début, réprimé de manière violente avant que la colère populaire ne soit attisée davantage et que le peuple demande la chute du régime et le départ de Ben Ali.

Le régime a eu recours à toutes les manœuvres et a utilisé toutes ses cartes pour disperser la révolution et rester au pouvoir, mais malgré son emprise sur tout le pays, le peuple a réussi sa révolution, même si cela n'est pas resté sans conséquences et on comptera des pertes humaines qui s'élèvent à des centaines de morts, des milliers de blessés, dont des cas très graves et des cas de torture.

¹¹⁰ RECHOUAN Hussein Abed El Hamid, *Les révolutions arabes comparées aux révolutions mondiales*, Alexandrie, Institut Chabab El Jamaa, 2014, pp. 281-283.

La révolution égyptienne n'est pas une exception dans les changements révolutionnaires observés dans le monde à travers l'histoire mais elle est la suite logique d'une colère et d'un désespoir populaires, précédée par la révolution tunisienne qui a destitué le président Zinne Abdine Ben Ali puis suivie des révolutions libyenne, yéménite, syrienne et bahreïnienne contre des régimes autoritaires et des systèmes politiques corrompus.

Troisième Partie :
Raisons et méthodes de notre étude

Chapitre V :

L'enquête

Le choix d'un type de méthodologie est l'un des processus essentiels de tout travail de recherche, en précisant que, dans le cas présent, ce choix a été influencé par deux facteurs : la nature du sujet étudié et l'objectif que nous voulons atteindre. Il nous faut souligner que, dans le domaine de la sociologie, les méthodologies de recherche ont en commun l'adoption d'une ligne directrice organisée sur l'observation scientifique, la collecte de données et d'informations relatives à l'étude des phénomènes sociaux.

Plus précisément, lors d'un séjour en Libye dans des conditions difficiles compte tenu des événements, cette collecte a pris la forme d'un questionnaire remis aux personnes enquêtées dans le but de rassembler données et informations nécessaires.

L'utilisation du questionnaire permet d'obtenir des informations pertinentes sur des items précis. De plus, les résultats sont relativement faciles à traiter et permettent d'établir des statistiques.

Cet outil propose une consultation directe des personnes interrogées, mais ne permet guère de s'exprimer largement sur les domaines évoqués. Ensuite, nous analyserons les données.

1. Les procédures méthodologiques

La recherche scientifique dans son ensemble fonctionne selon un processus d'interaction entre les niveaux théorique et pratique. C'est la mise en relation de ces deux aspects qui conduit aux résultats escomptés¹¹¹. Le protocole suivi explicité en commençant par la méthodologie, le cadre d'analyse et les outils retenus.

1.1. Type d'étude et méthodologie utilisée

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'études descriptives et analytiques fondées sur la collecte, l'interprétation d'informations et de faits afin d'en déduire leur signification et de les relier à d'autres variables pour parvenir à des généralisations du phénomène étudié¹¹². Elle repose sur une analyse quantitative et qualitative des données.

L'approche descriptive est une méthode appropriée pour ce type d'investigation, car elle vise à identifier les relations entre les faits et à en vérifier la validité afin de déterminer les

¹¹¹ AL-TAYEB KASHROOD Ammar, « Comment choisir le sujet de la recherche et en déterminer la problématique », Revue de l'Université de Garyounis, 1999, p. 124.

¹¹² AL-HAMALI Abdullah, « La méthode de recherche sociale et ses techniques », Revue de l'Université de Garyounis, 2003, p.18.

relations causales entre variables. Elle vise à recueillir des données sur un phénomène ou une situation particulière, tout en essayant de les interpréter. Aussi cette étude est-elle basée sur cette approche¹¹³. Nous avons également adopté la méthode de l'enquête exhaustive. Grâce à cette méthode appliquée à notre recherche sur les personnes blessées et demeures invalides lors des différents combats de 2011, nous pouvons, dans le cas présent, détecter les effets des blessures sur les blessés eux-mêmes et leur entourage.

L'enquête est basée sur un nombre restreint des personnes, en fonction des informations obtenues auprès des autorités chargées du recensement de toutes celles et ceux en invalidité totale ou partielle pendant et après la révolution et du fait de cette révolution. Étant donné que la situation était très instable à cause des combats à l'intérieur de Benghazi, ainsi que du déplacement d'un grand nombre de familles, nous avons eu du mal à prendre contact avec tous les blessés que nous envisagions de questionner.

1.2. L'identification de la population

La population-cible est composée d'individus blessés lors de la révolution libyenne, dans la ville de Benghazi. Il s'agit de personnes ayant subi une invalidité totale, une amputation de tout ou partie des membres supérieurs, de tout ou partie des membres inférieurs, ou une paralysie. Nous avons fait appel aux membres de la commission médicale pour estimer le handicap, ainsi qu'à l'Association des amputés de la guerre de libération afin d'identifier leur nombre et leur identité.

1.3. Les domaines de l'étude

1.3.1. Le lieu

Nous avons retenu la ville de Benghazi. Pour mémoire, c'est la deuxième ville la plus peuplée de Libye, surplombant la côte méditerranéenne, avec une superficie de 43 525 km². Elle est considérée comme la plus attractive de la province de l'Est. Sa croissance s'est notablement accélérée avec la découverte et l'exploitation du pétrole, ce qui a créé une activité commerciale, dans les transports et les communications ainsi que dans le domaine des services.

¹¹³ AL-TAYER Mustafa Omar, *Introduction aux principes et fondements de la recherche en sciences sociales*, volume 2, Tripoli, Maison libyenne de l'édition, 1986, p. 62.

Benghazi est devenue ainsi le centre urbain le plus important dans la partie orientale de la Libye et le deuxième grand centre urbain du pays. Sa population est de 500 120 habitants lors du recensement de 1995, 670 797 en 2006 et, en 2012, 674 951.

Benghazi a été choisie parce qu'elle est considérée comme la ville où a jailli la première étincelle de la révolution du 17 février 2011. Elle a également été retenue pour la rareté des études scientifiques s'appliquant à la révolution et à ses conséquences néfastes pour la société en général et pour l'individu en particulier, alors que des infrastructures se sont effondrées et qu'un grand nombre d'enfants ont été blessés ou tués.

Cette étude se propose donc d'être un apport à la recherche scientifique sur les conséquences humaines de la révolution.

1.3.2. Le cadre humain

Ce dernier est constitué d'individus victimes, pendant la révolution du 17 février 2011, dans la ville de Benghazi, d'une blessure ayant entraîné une invalidité.

1.3.3. Le cadre temporel

Les données ont été collectées du début du mois d'août à la fin du mois de septembre 2017.

1.4. Les méthodes statistiques

1.4.1. Outils de collecte des données

Nous nous sommes basée sur l'entretien direct dans la collecte des données pour atteindre les objectifs de l'étude. Nous avons collecté les données des individus-cibles en réalisant un formulaire d'entretien et en posant des questions clairement et précisément formulées lors de la sélection des paragraphes, pour obtenir des réponses précises. Nous les avons réparties en 9 axes principaux:

a) Les informations sur les données personnelles concernent l'âge, l'état civil, le type de travail, le niveau d'instruction, le mois de la blessure, la cause et la nature de celle-ci ;

b) les principales thématiques sont les suivantes :

1. La situation sociale des familles après la révolution.
2. Les relations sociales générales des blessés.
3. Les relations sociales au sein de la famille du blessé.
4. Les problèmes de loisirs rencontrés par les blessés.
5. Les besoins fondamentaux de la victime.
6. Les prothèses et leur utilisation.
7. La capacité de travailler après une blessure.
8. La formation, la qualification et le développement des compétences.
9. Les frais pour les soins à apporter aux blessés.

Ensuite, nous avons saisi les réponses des interviewés sur l'ordinateur, en nous appuyant sur SPSS, logiciel de statistiques pour les sciences sociales. Après avoir préparé différentes données, celles-ci ont été traitées à travers plusieurs étapes :

Analyse descriptive : tableaux et pourcentages ;

Analyse des données : élaboration de tableaux binaires pour connaître la relation entre deux variables ; coefficient de corrélation, utilisé pour mesurer la force de corrélation lorsque nous avons deux variables spécifiques dont la valeur est limitée entre zéro et un ; coefficient de l'Alpha Cronbach pour confirmer la stabilité de l'outil.

1.4.2. L'échantillon

Cette étude vise à connaître et à mesurer les conditions sociales des blessés à la suite de l'insurrection contre le régime de Kadhafi, l'impact de l'utilisation des prothèses, les conditions sociales de la famille après la révolution. Elle tente de mettre en évidence les

relations des blessés, les problèmes de loisirs de ces derniers, les liens familiaux, ainsi que leurs besoins essentiels et leur aptitude à travailler après une blessure, sans négliger la formation, la rééducation et le développement des compétences pour les traitements proposés. L'étude de terrain a pour but aussi de connaître le coefficient de "sincérité", la cohérence et la constance dans les réponses données dans les formulaires.

L'échantillon de l'enquête est composé de quinze personnes, et le but est de vérifier la clarté des termes utilisés.

2. La stabilité de l'échelle d'étude

Il apparaît que le coefficient de stabilité de l'axe des prothèses et de ses utilisations chez le patient a atteint 0.664, l'axe de la situation sociale de la famille étant de 0.707, celui des relations sociales de l'ordre de 0.736, celui des problèmes de loisirs de 0.895, celui des soins au sein de la famille de 0.676. L'axe des besoins essentiels est de 0.835, celui de la capacité à travailler après une blessure 0.909. L'axe de la formation, de la rééducation et du développement des compétences atteint 0.682. Celui des frais des soins 0.736. Quant au coefficient de stabilité de l'échelle dans son ensemble, il est de 0.757. Tous ces niveaux sont des niveaux élevés, signe de cohérence et de fiabilité.

Le coefficient de cohérence interne d'Alpha Cronbach a été déduit de tous les paramètres de l'étude à l'aide de l'équation suivante :

$$\alpha = \left(\frac{k}{k-1} \right) \left(1 - \frac{\sum_{i=1}^k \sigma_i^2}{\sigma_t^2} \right)$$

K est le nombre de paragraphes du test.

σ_i^2 , la variation des niveaux sur les paragraphes.

σ_t^2 , la variation du niveau général au test.

En appliquant les équations à l'aide de l'échantillon étudié, nous avons obtenu un degré élevé de stabilité, tel qu'indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Les valeurs du coefficient de stabilité et de sincérité des axes de l'étude

Axes	Nombre d'items	Coefficient de stabilité	Coefficient de sincérité
Les prothèses et leur utilisation	15	0.664	0.814
La situation sociale de la famille après la révolution	5	0.707	0.840
Les relations sociales générales du blessé	7	0.736	0.857
Les problèmes de loisirs	5	0.895	0.946
Les relations intra-familiales	9	0.676	0.822
Les besoins essentiels du blessé	9	0.835	0.913
La capacité de travailler après une blessure	6	0.909	0.953
La formation, la qualification et le développement des compétences	5	0.682	0.825
Les frais relatifs aux soins du blessé	6	0.736	0.857
L'échelle dans son ensemble	67	0.757	0.870

3. La fiabilité de l'outil de collecte

Pour vérifier la validité des mesures de l'étude, nous avons utilisé la méthode de la validité statistique (*Statistical Validity*), en cherchant la racine carrée du coefficient de stabilité du test à l'aide de l'équation : $S.V. = \sqrt{\alpha}$.

S.V : est le coefficient de sincérité.

α : désigne le coefficient de stabilité (alpha).

Il s'avère que ce sont des coefficients très fiables reflétant une grande capacité à mesurer ce qui était escompté. Le tableau (1) montre les coefficients de fiabilité déduits de la fonction racine carrée, et qui sont compris entre 0.814 et 0.953. Cela montre la fiabilité des coefficients de cette étude, les questions mesurant bien ce qui a été envisagé.

4. Les études précédentes

L'importance des études antérieures réside dans le fait qu'elles font partie d'un cadre théorique qui illustre le sujet. Il s'agit d'analyser les questions évoquées et de fournir un cadre pour l'analyse sur le terrain.

À la lumière des changements et des transformations survenus dans le monde arabe, en particulier en Afrique du Nord et ce qui s'en est suivi de guerres civiles et de chute des régimes en place, c'est devenu un objet pour les chercheurs dans le but d'identifier les facteurs qui influent sur les positions de leadership mentionnées dans les différentes enquêtes.

C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous rappellerons et nous analyserons les études antérieures menées sur les révolutions du printemps arabe en général, et la révolution libyenne du 17 février en particulier. Il est question aussi des travaux sur les personnes handicapées et les blessés de guerre. Ces recherches permettent de comprendre le phénomène à travers ses résultats. En effet, il faut prendre en considération les aspects tant positifs que négatifs. Il est utile de noter que les études antérieures sur ce sujet sont très peu nombreuses d'après nos recherches dans les bibliothèques libyennes et sur Internet. Néanmoins, cela n'empêche pas de passer en revue certaines sources utiles à notre travail.

4.1. Études liées à la révolution libyenne de 2011

4.1.1. Ayman Al-Sissi : *La Révolution du 17 février : la face cachée de Kadhafi* ¹¹⁴

Cette étude est une expérience personnelle vécue par le chercheur qui accompagnait les révolutionnaires libyens et les événements de la révolution comme ils la vivaient sur le terrain. Al-Sissi décrit les relations de Kadhafi avec les Libyens, en soulignant l'ampleur de la répression subie par les rebelles, en particulier au début de la révolution. L'auteur précise également la date du début de cette révolution, à savoir le 15 et non le 17 février, tel que cela est relaté par les révolutionnaires eux-mêmes.

Il est fait une description détaillée de l'expérience de la révolution libyenne depuis son déclenchement. L'auteur a ainsi assisté aux événements et il décrit les causes profondes qui ont motivé ce soulèvement. Il a rappelé l'ampleur de la pauvreté dans laquelle vivaient les Libyens, en particulier dans les régions orientales de Benghazi et de Tobrouk. Il a montré avec quelle brutalité le régime de Kadhafi a traité les rebelles qui ne faisaient que réclamer leurs droits. Il a exposé les raisons qui ont poussé ces derniers à prendre les armes contre les Brigades de Kadhafi. Il a également expliqué les éléments, rapportés par le peuple libyen lui-même, qui ont permis aux révolutionnaires de l'emporter. Al-Sissi a par ailleurs évoqué la position égyptienne sur la révolution libyenne en faisant observer le soutien de l'Égypte à la

¹¹⁴ AL-SISSI Ayman, *La Révolution du 17 février la face cachée de Kadhafi*, Le Caire, L'Autorité générale du livre, 2011, p. 45.

décision du Conseil de sécurité d'imposer une interdiction de voler dans le ciel libyen et la déclaration de l'engagement du Conseil suprême des forces armées à toutes les conventions internationales auxquelles l'Égypte adhérerait. Cela constitue des messages positifs envers la communauté internationale. Sont aussi présentes les raisons de la révolution, son évolution et les positions des puissances régionales, telles que l'Égypte, envers la révolution libyenne.

4.1.2. Ziad Akl : *La Révolution libyenne : La chute du système et les priorités de la construction de l'État*¹¹⁵

Akl traite des facteurs structurels qui ont conduit au déclenchement de manifestations en Libye. Il pose une question fondamentale, à savoir le rôle du système politique dans sa forme, sa force et sa structure jusqu'en 2011 pour alimenter *l'Intifada* et déclencher la crise, les événements ayant commencé par des manifestations pacifiques et se transformant en intervention internationale. Cette contribution vise, en particulier, à dégager la spécificité du modèle libyen parmi les autres révolutions arabes. Le chercheur analyse les facteurs qui ont conduit à la révolution du 17 février, y compris la propagation de la corruption et du chômage, la fermeture du jeu politique réduisant l'État à la personne du dirigeant et au clan qui l'entoure. Cela montre que le régime libyen a été différent dans sa gestion de la révolution par rapport aux autres régimes. Akl impute cela à la nature du système politique lui-même, caractérisé par l'absence d'institutions étatiques. Il s'en est suivi une dissolution rapide de l'État et sa scission en deux camps. L'étude met en évidence les facteurs qui ont conduit à la révolution en donnant des indications sur sa situation future. Elle s'interroge, en outre, sur les tendances politiques produites par la révolution. L'accent est mis sur l'analyse de la légitimité du Conseil, de sa capacité à gérer les affaires des villes libérées et de la manière dont il représente l'avenir du pays. C'est une occasion d'analyser l'avenir de la politique libyenne et la façon dont elle pourrait gérer ses positions internationales.

4.1.3. Dina Shehata et Mariam Wahid : *Les moteurs du changement dans le monde arabe*¹¹⁶

Cette analyse traite des facteurs qui ont conduit aux révolutions dans le monde arabe et soulève les cas de la Tunisie, du Bahreïn, de la Libye et du Yémen. Les chercheuses ont exposé les facteurs qui ont permis la propagation de la révolution dans ces pays. Ce sont

¹¹⁵ AKL Ziad, *La Révolution libyenne : la chute du système et les priorités de la construction de l'État*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques Al-Ahram, pp. 18-25.

¹¹⁶ SHEHATA Dina et WAHID Mariam, *Les Moteurs du changement dans le monde arabe*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques Al-Ahram, 2011, pp. 63-70.

surtout l'éveil de la jeunesse, la marginalisation économique et sociale, l'absence de libertés politiques et le manque d'intégration nationale.

Dans le cas libyen, cette étude fait valoir que les manifestations n'y étaient pas concentrées dans des endroits isolés, le pays dans son ensemble ayant été un théâtre de combats entre le colonel Kadhafi et les rebelles. Après la libération de Benghazi par ces derniers, le Conseil national de Transition a été institué pour être le représentant légitime du peuple libyen et constituer un front de la révolution populaire en cours. Ainsi les rebelles ont rapidement pris le contrôle d'autres zones, en particulier celles de Zawiya et de Ras Lanouf, qui revêtent une grande importance compte tenu de la présence de nombreux gisements de pétrole. Kadhafi et ses milices ont eu recours aux armes lourdes, aux avions de combat et aux chars pour contrer les rebelles et reprendre les zones libérées. Kadhafi a également fait appel à des mercenaires venus de pays africains voisins pour combattre les rebelles. Les affrontements entre les milices de Kadhafi et les révolutionnaires ont fait des milliers de victimes. Les pays occidentaux et les Nations unies ont fermement condamné l'attitude de Kadhafi, ce qui n'est pas le cas des pays ayant vécu des manifestations.

4.1.4. Fathi Oumaymah : *La Corruption politique et administrative comme cause des révolutions arabes. Le cas de la révolution du 17 février en Libye*¹¹⁷

Cet ouvrage vise à identifier et à diagnostiquer la corruption politique, administrative et financière. L'étude est basée sur la méthode analytique descriptive, en utilisant aussi l'approche historique. Elle s'étale de septembre 1969 jusqu'à la révolution du 17 février 2011. Durant toute la période où le pays a été dirigé par Mouammar Kadhafi, les systèmes politiques sont les principaux facteurs de propagation de la corruption, ce qui est encore plus valable dans les pays où les pouvoirs sont autoritaires et coupés de la société civile, régnant par la dictature, la tyrannie, ou la censure, et réprimant la liberté d'opinion. En revanche, dans les systèmes démocratiques, les scandales de corruption sont révélés par la presse libre et les dispositifs de régulation. Par conséquent, cela mènera au renversement des gouvernements ou à la destitution des dirigeants impliqués. Dans les régimes dictatoriaux, dont la Libye faisait partie, en dépit du caractère endémique de la corruption, on ne constate aucune sanction ou réaction, telles qu'un licenciement, la démission d'un ministre ou la présentation d'un

¹¹⁷ OUMAYMAH Fathi, *La Corruption politique et administrative comme cause des révolutions arabes. Le cas de la révolution du 17 février en Libye, Étude descriptive analytique*, document de recherche pour la 17^e conférence de Philadelphie, Université de Philadelphie, 2012, pp. 20-35.

fonctionnaire à la justice. C'est bien la preuve de l'implication des dirigeants politiques, y compris des plus hauts responsables dans la corruption.

4.1.5. Sabri Al-Karghli et Yousef Al-Qamati, *La Révolution du 17 février, les véritables motivations de la révolution et les facteurs qui y contribuent*¹¹⁸

Ce travail se propose de débusquer les facteurs qui ont joué un rôle clé dans la révolution du 17 février. L'étude s'attache à identifier les représentations les plus saillantes de cette révolution du point de vue des citoyens à déterminer le degré de réussite de ce soulèvement, voire l'attitude des Libyens concernant l'avenir de l'État après ce mouvement. Elle vise également à identifier ses motivations et ses facteurs.

L'enquête s'est concentrée sur les zones libérées. En raison de l'étendue géographique, des coûts élevés et des contraintes liées au temps, 500 formulaires ont été distribués et le questionnaire a été utilisé comme outil privilégié, alors que le logiciel SPSS a servi pour analyser les données.

Nous disposons d'un certain nombre de résultats. Il existe sept critères du succès de la révolution, classés selon leur importance : préservation des capacités du pays : 0.81 % ; maintien de la sécurité : 0.80 % ; capacité dans l'élimination des conflits : 0.78 % ; cohésion nationale : 0.74 % ; opérer le changement sans verser de sang : 0.68 % ; poursuivre les malfaiteurs : 0.67 % ; et enfin changer le régime : 0.52 %.

La majorité des interviewés, en particulier les jeunes hommes peu scolarisés, croient que l'avenir du pays sera meilleur, tandis que les réponses sont moins positives pour les détenteurs de diplômes supérieurs (doctorat).

Les résultats ont révélé trois motifs principaux pour la révolution : la violation des droits de l'homme, la corruption généralisée du pouvoir et enfin les pressions sociales.

Dix-neuf facteurs favorisant une révolution ont été identifiés : l'émergence de scissions dans les rangs du pouvoir ; commettre des crimes de guerre ; une mauvaise politique étrangère ; le fort soutien des mères pour les enfants ; la création du Conseil National de Transition ; l'augmentation de la sympathie et du soutien à l'étranger ; la pression de la communauté internationale ; la force du facteur religieux ; le soutien des médias

¹¹⁸AL-KARGHLI Sabri et AL-QAMATI Yousef, « La Révolution du 17 février, les véritables motivations de la révolution et les facteurs qui y contribuent », *Revue de l'Université de Benghazi*, 2013, pp. 18-25.

internationaux ; celui de l'armée et de la police ; la mauvaise qualité des médias du régime ; la force de la cohésion nationale ; la volonté de changer les choses ; l'existence d'armes ; l'aide des pays frontaliers ; l'inspiration des révolutions de la région.

4.1.6. Ahmed Khalif Afif : *La Révolution libyenne et les défis de la transition* ¹¹⁹

L'auteur a enquêté sur les causes de la révolution libyenne, par rapport aux révolutions du Printemps arabe, en particulier égyptienne et tunisienne. Il y est question de nombreux facteurs, dont la mauvaise gestion des régimes politiques et leur corruption. Il a également tenté de révéler les raisons pour lesquelles les manifestations sont transformées en conflit armé. Le chercheur a utilisé l'approche comparative et celle des études de cas.

L'étude a abouti à un certain nombre d'enseignements :

- malgré la grande similitude entre les trois révolutions en termes de facteurs et de causes, la révolution libyenne était différente à bien des égards. D'abord, il s'agit d'un contexte particulier, caractérisé par la contradiction entre l'abondance des ressources pétrolières du pays et la pauvreté de la plupart des citoyens, comparable à celle des pays pauvres ;

- cette révolution est caractérisée par une transition rapide d'un mouvement pacifique à un mouvement armé et à des massacres qui ont contraint les forces internationales à intervenir pour protéger les civils ;

- en raison de l'absence d'institutions étatiques dotées d'expériences et de traditions, la révolution est entrée, après la chute du régime, dans une situation critique avec de nombreux défis sécuritaires, politiques, économiques et sociaux qui ont empêché ces mouvements de poursuivre leurs objectifs. Ces derniers incarnent l'aspiration du peuple à la liberté, à la justice, à la sécurité et à l'établissement d'un état de droit avec des institutions stables.

4.1.7. Mohammed Al-Zawi : *Les Problèmes d'intégration sociale des personnes ayant des besoins spéciaux* ¹²⁰

L'étude d'Al-Zawi a été menée à Benghazi et se propose d'identifier les politiques et les mécanismes permettant d'intégrer les personnes ayant des besoins spéciaux dans toutes les

¹¹⁹ AFIF Ahmed Khalif, « La révolution libyenne et les défis de la période de transition », *Journal des sciences humaines et sociales*, volume 42, n° 3, Université jordanienne, 2015, pp. 633-680.

¹²⁰ AL-ZAWI Mohammed, *Problèmes d'intégration sociale pour les personnes ayant des besoins spéciaux*, mémoire de magistère, Benghazi, Université de Garyounis, 2006, pp.7- 20.

institutions de la société afin de parvenir à une acceptation sociale. L'échantillon est composé de 80 personnes handicapées. Le chercheur a utilisé l'approche descriptive, et l'entretien a également été retenu pour collecter les données.

Parmi les principaux résultats :

- les personnes handicapées n'ont pas beaucoup de droits et de services par rapport aux autres personnes ;
- les mauvaises conditions de vie de celles et ceux ayant des besoins sociaux, psychologiques et économiques particuliers ;
- la faible participation aux diverses activités de groupe et une tendance à l'isolement ;
- le manque de considération.

4.2. Les études sur les handicapés, en particulier par suite d'amputation

4.2.1. Hassan Abdel-Gawad Attia Badr : *Efficacité du programme de réhabilitation psychologique et sociale des personnes amputées à la lumière de certaines variables psychologiques et sociales*¹²¹

Ce travail tente de discerner la nature de la relation entre l'amputation d'un membre et le niveau d'anxiété et d'estime de soi chez un échantillon de personnes amputées. Le programme consiste à mettre en œuvre une réhabilitation psychologique et sociale pour diminuer les tensions chez ces personnes et développer l'estime de soi. Le groupe retenu est composé de 32 personnes de sexe masculin amputées, scindé en deux sous-groupes de 16 dont l'un est expérimental et le deuxième témoin. L'estime de soi des handicapés physiques et leur anxiété ont été évaluées. L'enquête a montré qu'il existe une corrélation entre l'anxiété élevée, la faible estime de soi et l'amputation. Il y a aussi des différences statistiquement significatives entre le groupe expérimental et le groupe témoin en ce qui concerne le niveau d'anxiété et le niveau d'estime de soi après l'application du programme au groupe expérimental.

¹²¹ ABDEL-GAWAD Hassan, *Efficacité du programme de réhabilitation psychologique et sociale personnes amputées à la lumière de certaines variables psychologiques et sociales*, Mémoire de maîtrise non publié, Girls College, Université Ain Shams, 1995, pp.7-50.

4.2.2. Hampton Nan Zhang, « Quality of life of people with Substance disorders in Thailand : an exploratory study », *Journal of Rehabilitation*, vol. 65, n° 3, 1999 ¹²²

L'étude, conduite en Thaïlande, se propose d'identifier les variables âge, degré d'invalidité, début d'invalidité, niveau d'instruction, soutien social et lien entre le travail et la qualité de vie des personnes handicapées. L'échantillon comprend 144 personnes handicapées, dont 122 hommes et 22 femmes entre 16 et 35 ans.

Citons quelques éléments clés :

- le degré d'invalidité, l'âge de l'individu, le début de l'invalidité, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, le travail, l'état de santé et le soutien social sont liés à la qualité de vie des personnes handicapées dans leurs différentes catégories ;

- les personnes (mariées ou non), qui occupent des emplois qu'elles aiment avec un niveau d'instruction, reçoivent un soutien social, se voient en bonne santé et ont une meilleure qualité de vie.

- ceux qui ont une mauvaise estime d'eux-mêmes sont moins susceptibles d'avoir des relations avec les autres ou avec l'environnement en général.

4.2.3. Youssef Abou-Ain : *La Relation entre le soutien social et la notion de « soi » chez les personnes handicapées* ¹²³

Cette recherche étudie l'importance du soutien fourni aux personnes handicapées par la famille, les amis et l'ensemble de la société. Elle a eu lieu à Amman, en Jordanie. L'échantillon était composé de 307 personnes handicapées. L'approche descriptive a été retenue avec l'entretien et le questionnaire comme outils de collecte. Pour l'analyse des données, le chercheur a utilisé SPSS.

Notons les éléments les plus saillants :

- le soutien social aide à créer une bonne estime de soi chez les personnes handicapées en général et les amputés en particulier ;

¹²² NAN ZHANG Hampton, « Quality of life of people with Substance disorders in Thailand: an exploratory study », *Journal of Rehabilitation*, vol. 65, n° 3, 1999, pp. 42- 55.

¹²³ ABOU-AIN Youssef, *La Relation entre le soutien social la notion de « soi » chez les personnes handicapées*, Université de Yarmouk, 2000, pp.34-60.

- le soutien fourni par la famille contribue à augmenter l'estime de soi chez les personnes atteintes d'attaque cérébrale et celles présentant d'autres handicaps physiques.

4.2.4. Ziad Al-Moumni : *Les Problèmes dont souffrent les personnes ayant des besoins spéciaux* ¹²⁴

La recherche vise à jeter la lumière sur le soutien social fourni aux personnes handicapées physiques par la famille, les amis et les membres de la société en s'intéressant à leur estime de soi. Elle a touché 307 personnes ayant un handicap de ce type en Jordanie. Pour recueillir les données, deux mesures ont été utilisées, à savoir l'échelle de soutien social et l'estime de soi :

- le soutien de la famille et des amis aide à renvoyer une image de soi positive pour les personnes handicapées physiques, notamment pour celles qui ont une amputation d'un membre ou tout autre handicap physique ;

- le soutien fourni par les membres de la société renvoie une image de soi négative chez les amputés ;

- le soutien des amis favorise la création d'une image de soi positive pour les personnes handicapées.

4.2.5. Sarah Covangh et al. : *Comparaison entre l'amputation planifiée et liée à la maladie et celle causée par des guerres et des accidents* ¹²⁵

Cette contribution a pour but de comparer les amputations liées à la maladie et celles causées par les guerres et les accidents. Elle conclut que l'amputation qui survient suite à la participation à la guerre ou suite à un accident est suivie d'un degré élevé de stress post-traumatique dû à un fort stress émotionnel causé par ces événements. La recherche a révélé un manque de soutien social pour les personnes handicapées et leurs familles.

¹²⁴ AL-MOUMNI Ziad, « Les problèmes dont souffrent les personnes ayant des besoins spéciaux », *Journal de recherche Yarmouk*, volume 20, n° 2, Jordanie, 2004, pp. 100-101.

¹²⁵ COVANGH Sarah et al., « Psychiatric emotional sequel of surgical amputate », *Psychosomativ Journal*, 2007, p.40.

4.2.6. Ahmed Al-Rantissi : *Une nouvelle conception des pratiques générales sociales pour surmonter les problèmes qui limitent les opportunités des personnes handicapées et leur accès au travail* ¹²⁶

Réalisée à Gaza, en Palestine, cette recherche précise les facteurs à l'origine des problèmes limitant la mobilité des personnes handicapées, ainsi que les rôles incombant aux travailleurs sociaux, pour parvenir à une conception des pratiques à adopter pour faire face à ces problèmes. La population étudiée était composée de 140 handicapés. Avec la méthode analytique, le chercheur est arrivé à rendre compte du manque de coopération des hommes d'affaires et des chefs d'entreprise avec des institutions s'occupant de l'emploi de ces personnes dans la fonction publique. Sur le plan législatif, on constate un manque de flexibilité des règlements et des lois concernant l'emploi des handicapés. En termes de formation, cette catégorie n'est pas prise en charge de façon sérieuse du fait du manque de moyens dans les structures de formation. Le travailleur social est, lui, mal informé, quant aux opérations de réinsertion. L'enquête a dévoilé certaines idées et croyances négatives répandues qui entravent le travail des handicapés sous prétexte que ces derniers ne seraient pas mesure d'accomplir la tâche demandée.

4.3. Les études portant sur le Printemps arabe

4.3.1. L'étude d'Ibrahim Abrach : *La Révolution arabe et la cause palestinienne* ¹²⁷

Abrach s'est intéressé à la révolution dans les pays arabes et aux conditions dans lesquelles elle s'est manifestée. Il a précisé qu'elle renvoie à une participation politique populaire en dehors des cadres formels. Après avoir passé en revue la jurisprudence, il a évoqué le monde arabe avant les révolutions et le fait que l'instauration de la démocratie dans ces régimes reproduirait la tyrannie et la corruption. Un certain nombre de questions ont été soulevées, notamment celle de savoir si les révolutions tunisienne et égyptienne avaient atteint leurs objectifs. Ce qui se passe au Yémen, en Libye, au Bahreïn et en Syrie renvoie-t-il à des révolutions ou à des guerres civiles, s'interroge le chercheur ? La révolution a-t-elle atteint ses objectifs dès lors que les gens sortent dans la rue et que le Président s'en va ? Qu'en sera-t-il des répercussions de ces révolutions sur la cause palestinienne et sur les conflits au Moyen-Orient ?

¹²⁶ AL-RANTISSI Ahmed, *Une nouvelle conception des pratiques générale sociales pour surmonter les problèmes qui limitent opportunités des personnes handicapées et leur accès au travail*, Mémoire de magistère, Université Helwan Gaza, Palestine, 2008, pp. 15-40.

¹²⁷ ABRACH Ibrahim, *La Révolution arabe dans un monde en mutation*, Rabat, Time Publications, 2011, p.25.

L'auteur s'est davantage intéressé à la dimension structurelle de la révolution pour mettre en place un vrai système démocratique. Il a utilisé l'approche analytique et descriptive. Ce livre peut enfin être utilisé pour mieux répondre aux questions posées sur ces faits historiques.

4.3.2. Khaled Hanafi : *L'Impact des révolutions sur les régimes arabes*¹²⁸

Cette contribution s'attache à poser des questions d'ordre structurel sur l'effondrement des régimes arabes, sans négliger la spécificité et le caractère unique de chaque expérience vécue dans chaque pays. Hanafi a tenté de répondre aux questions suivantes : ces révolutions ont-elles atteint leurs objectifs ? Comment les régimes arabes ont-ils réagi ?

Les réponses apportées se situent à un double niveau :

- il y a deux types de facteurs qui ont précipité l'effondrement des systèmes politiques dans le monde arabe. Les premiers sont structurels et les seconds sont des circonstances indirectes qui ont permis de vaincre la peur ;

- concernant les facteurs structurels à l'origine de ces soulèvements, les experts sont unanimes : pratiques tyranniques et corrompues des pouvoirs arabes ; absence de liberté d'expression ; incapacité de comprendre les nouveaux mouvements des jeunes ; écarts de développement entre différentes régions d'un même pays ; minorité accaparant les richesses du pays ; paupérisation et chômage ; marginalisation de certains groupes sociaux, tribaux et religieux ; fragilité des élites.

Tous ces facteurs, combinés à d'autres circonstanciels et ponctuels (comme le cas de Bouazizi en Tunisie ou celui de Khaled Saïd en Égypte), ont mené à l'effondrement de ces régimes. Ce fut l'occasion de prendre une revanche face à l'humiliation en Libye, ce fut l'arrestation du militant Fathi Tourbel. Le mouvement s'est propagé dans de nombreux pays arabes.

¹²⁸ HANAFI Khalid, *Les Révolutions arabes : l'effondrement des systèmes politiques arabes*, Le Caire, Centre Al-Ahram pour les études politiques et stratégiques, 2011, p.55.

4.3.3. Bouchra Al-Rawi : *Le Rôle des médias sociaux dans les soulèvements des peuples arabes* ¹²⁹

Cette communication s'est intéressée au rôle joué par les réseaux sociaux dans les soulèvements des pays arabes. Ces réseaux sociaux sont-ils des médias alternatifs ?

Parmi les résultats les plus significatifs :

- ces réseaux ont permis de sensibiliser les citoyens ;
- les peuples se rebelleront, même s'ils sont soumis à des décennies d'injustice et de tyrannie ;
- les réseaux constituent un média alternatif où peuvent s'exercer des critiques. Même s'ils ne sont pas le principal facteur de changement, ils sont devenus un vecteur important dans la mise en place des conditions du soulèvement et d'une prise de conscience, dans la mobilisation des foules pour participer à des manifestations et dans le fait de surmonter la peur. Les velléités de changement ne sont pas nées sur internet, mais dans les rues où manifesteront les jeunes. Ce média alternatif complète les médias traditionnels comme source d'informations. Ainsi les réseaux sociaux sont un espace ouvert pour la révolte individuelle et collective contre les régimes politiques.

4.3.4. Moubarak Zoudeh : *Le Rôle des médias sociaux dans la fabrication de l'opinion publique pendant les révolutions arabes. Cas de la révolution tunisienne* ¹³⁰

Menée en Tunisie, cette recherche a pour but de rendre compte du rôle des médias dans la formation de l'opinion publique. L'approche utilisée est analytique et descriptive. Zoudeh s'est appuyé sur un échantillon en « *boule de neige* » composé de 320 personnes de la société tunisienne. L'étude a donné les résultats suivants :

- les réseaux ont formé l'opinion publique et l'ont orientée dans son aspiration révolutionnaire ;

¹²⁹ AL-RAWI Boshra Jamil, *Le Rôle des sites de réseaux sociaux dans le changement : introduction théorique*, communication présentée à la 17^e conférence scientifique "Culture of Change", Faculté des arts, Université de Philadelphie, 2012.

¹³⁰ ZOUBEH Moubarak, *Le Rôle des médias sociaux dans la fabrication de l'opinion publique : modèle de la révolution tunisienne*, mémoire de maîtrise, Université de Hadj Lakhdar, Batna, Département des sciences humaines, filière des Sciences de l'information et de la communication, 2012, pp. 11- 34.

- *Facebook* est le réseau le plus utilisé, et plus de la moitié de l'échantillon le consultait en permanence pendant la révolution ;

- non seulement ces réseaux ont rendu la révolution possible, mais ils ont participé à son succès.

4.3.5. Abdul Razek Al-Dulaimi : *Facebook et le changement en Tunisie et en Égypte*¹³¹

Présentée lors du colloque « Le rôle des médias dans la transformation de la société dans le monde arabe », cette étude cherche mettre l'accent sur les raisons des événements en Tunisie et en Égypte et sur le rôle de *Facebook*, en utilisant l'approche descriptive. L'enquête a mis en évidence que ces moyens de communication ont facilité l'aboutissement des révolutions dans les pays en question, car elles ont établi des relations entre les acteurs de ces événements. Ces moyens de communication ont orienté les mouvements et permis de cibler certaines franges de la société. Ils sont, en quelque sorte, des moyens de mobilisation pour participer à ces mouvements en transformant l'action politique informelle en activité publique. Ils ont joué un rôle décisif en ce sens qu'ils ont assuré la diffusion des idées de la révolution et de ses idéaux.

Cette contribution a montré aussi le rôle de ces sites dans la coordination entre les jeunes révolutionnaires. C'est le meilleur moyen de bannir les stéréotypes sur les jeunes du monde arabe. La recherche permet de voir qu'il est possible d'organiser des manifestations grâce à *Facebook* et à d'autres réseaux (des moyens qui ne coûtent pas cher) afin de provoquer un changement d'envergure. La réplique du régime en place a été bel et bien violente.

5. Commentaires

Les études résumées ci-dessus peuvent être divisées en trois parties. D'abord, celles relatives à la révolution libyenne de 2011 et à ses caractéristiques. C'est le cas des travaux de Ziad Akel, de Dina Shehata et Mariam Wahid, de la recherche de Fathi Amaimah et de celle de Kouroghli et Gamati. Ces travaux conviennent, comme le nôtre, que la corruption politique et administrative, les mauvaises conditions économiques, la marginalisation de la jeunesse, le chômage et l'absence de justice sociale mènent à la révolution. Notre thèse, à l'instar des travaux de d'Ahmed Khalif Afif, compare la révolution libyenne avec celles printemps arabe. Nous avons repéré des raisons plus ou moins semblables de ces révolutions. Le cas libyen

¹³¹ AL-DULAIMI Abdul Razek, *Facebook et le changement en Tunisie et en Égypte*, Colloque "Le rôle des médias", Faculté de l'information, Université Yarmouk, Jordanie, 2011, p.30.

présente la particularité d'être celui d'un pays disposant de ressources pétrolières importantes. Tous ces écrits s'accordent à dire que la révolution était pacifique au début, mais que le régime l'a transformée en un conflit sanglant et en une guerre dans laquelle des armes lourdes ont été utilisées.

La deuxième partie de ces études s'est penchée sur le cas des handicapés et des amputés. En passant en revue ces contributions, on s'aperçoit de leur variété, de leur richesse, et de leur attention au soutien reçu par ces personnes de la part de la famille, des amis et des membres de la société. Il s'agit des travaux de Ziad Moumani, de Nan Zhang, de Muhammad Al-Zawi et d'Abou-Ain dont les résultats concordent avec les nôtres. D'autres travaux (Sarah *et al.*, Hawamda *et al.*) se sont focalisé sur les effets psychologiques du handicap en faisant une comparaison entre l'amputation liée à la maladie et celle qui est causée par un accident ou suite à la participation à une guerre. L'accent est mis sur des variables personnelles, tels l'âge, le niveau d'instruction, le degré d'invalidité et la relation des personnes handicapées au travail. Les résultats mentionnés sont en accord avec les nôtres. Le fait de passer en revue ces investigations nous a permis d'observer la méthodologie utilisée. Muhammad Al-Zawi et d'Abou-Ain ont choisi une approche descriptive en faisant appel aussi au questionnaire comme outil de collecte de données. C'est du reste la démarche que nous avons suivie dans la présente étude.

La troisième partie porte sur les révolutions arabes en général. Ces travaux soulignent, comme nous, les causes et les facteurs qui ont conduit aux révolutions. Ils mettent en avant, surtout chez Khalid Hanafi, l'impact des révolutions sur les régimes politiques. Les écrits de Bouchra Al Rawi, Mubarak Zoudeh et Abdel Razek Doulaimi pointent le rôle des médias et des réseaux sociaux dans ces révolutions et leur influence sur l'opinion publique. Celui d'Ibrahim Abrach a montré dans quelle mesure ces révolutions ont atteint leurs objectifs.

À travers ces comparaisons, on constate que les méthodologies utilisées varient d'un auteur à l'autre. Le choix de la population retenue ainsi que la méthode d'échantillonnage statistique sont différents. Quant aux points communs, toutes ces recherches portent précisément sur des événements qui se produisent dans le monde arabe.

En guise de conclusion, il est utile de rappeler que ces travaux se nourrissent les uns des autres et se complètent. En d'autres termes, un travail de recherche est la suite d'un autre qu'il complète et dont il s'inspire. C'est d'ailleurs ce qui a guidé notre démarche dans ce

chapitre où nous avons présenté les ressemblances et dissemblances entre ces travaux et notre propre approche. Nous nous en sommes inspirée et nous nous proposons des les compléter.

6. Les sources

Nous nous sommes basée sur un ensemble de méthodes et de procédures pour collecter les données, de l'élaboration du plan et de l'outil de collecte jusqu'à l'obtention des résultats. Nous avons :

- passé en revue la littérature en cherchant des références : des livres, des périodiques, des rapports et des informations sur Internet, dans la presse spécialisée concernant les révolutions du printemps arabe de 2011. Nous n'avons pas négligé pour autant les archives historiques ;

- élaboré un outil de collecte de données ;

- effectué un voyage en Libye et plus précisément à Benghazi, puisque c'est là que se trouve la population étudiée. Nous nous sommes rendue dans un certain nombre d'associations et de centres intéressés par le recensement des blessés et des handicapés suite à la participation à la révolution de 2011. Citons le Centre de Rééducation pour Handicapés, le Comité d'Évaluation de l'Invalidité, la Société des Amputés et des Victimes de la Guerre ;

- mené des entretiens avec les blessés pour recueillir les données, puis procédé à des analyses statistiques à l'aide du logiciel SPSS.

Chapitre VI :
Analyse des données, résultats et
recommandations

Le but principal de ce dernier chapitre sera de relier les résultats obtenus avec les objectifs de notre étude et de voir comment ces mêmes résultats répondent aux questions ayant été posées en introduction.

Ce lien entre les questions, les objectifs de notre recherche et les résultats issus du terrain, constituera le cœur de notre investigation. Pour faciliter la lecture, une synthèse des résultats sera présentée sous forme d'un bilan d'analyse.

1. Analyse des données personnelles

Tableau 2. Effectif et pourcentage de la variable âge

Âge	Effectif	Pourcentage
De 20 à 29 ans	19	38
De 30 à 39 ans	13	26
De 40 à 49 ans	18	36
Total	50	100

On constate que la plupart des révolutionnaires ont moins de 50 ans, mais que les jeunes gens ne sont pas majoritaires.

Tableau 3. Effectif et pourcentage de la variable travail

Avez-vous un travail ?	Effectif	Pourcentage
Oui	18	36
Non	32	64
Total	50	100

Il s'avère qu'une majorité des interrogés étaient sans travail, avaient le sentiment d'être abandonnés par l'État et se retrouvaient marginalisés et privés d'un niveau de vie correct.

Tableau 4. Effectif et pourcentage de la variable de l'employeur

Employeur	Effectif	Pourcentage
Société de l'électricité	4	22.2
Employé d'administration	4	22.2
Sécurité	3	16.7
Éducation	3	16.7
Société des travaux publics	2	11.1
Ingénieur	1	5.6
Santé	1	5.6
Total	18	100

Ce tableau reprend les participants ayant répondu par oui au tableau (3). Il permet de constater la diversité des profils à la révolution de février. Force est de constater que le ras-le-bol touche toutes les catégories sociales.

Tableau 5. Effectif et pourcentage de la situation familiale

Situation familiale	Effectif	Pourcentage
Célibataire	30	60.0
Marié	3	5.0
Marié ayant des enfants	17	35.0
Total	50	100

Le tableau (5) montre une forte majorité de célibataires. Quelle que soit la raison de ce célibat (âge, études, ressources insuffisantes pour se marier), c'était la partie de la population la plus sensibilisée.

Tableau 6. Effectif et pourcentage de l'âge du mariage

L'âge du mariage	Effectif	Pourcentage
29-20	2	10.0

39-30	18	90.0
Total	20	100

L'âge du mariage est assez tardif. Les jeunes hommes attendent de pouvoir entretenir une famille. Et comme les chiffres de l'emploi montrent que beaucoup ne peuvent pas le faire correctement, ces hommes-là étaient plus disponibles pour se révolter contre le régime.

Tableau 7. Effectif et pourcentage du nombre de personnes de sexe masculin

Nombre de garçons	Effectif	Pourcentage
Un	5	25.0
Deux	11	55.0
Trois	3	15.0
Cinq	1	5.0
Total	20	100

Tableau 8. Effectif et pourcentage du nombre de personnes de sexe féminin

Nombre de filles	Effectif	Pourcentage
Une	9	45.0
Deux	8	40.0
Trois	3	15.0
Total	20	100

Le nombre de garçons est assez nettement supérieur au nombre de filles. Ce qui confirme que la société libyenne est une société à dominante masculine.

Tableau 9. Effectif et pourcentage du nombre de frères

Nombre de frères	Effectif	Pourcentage
Un	5	10.0
Deux	8	16.0
Trois	10	20.0

Quatre	7	14.0
Cinq	15	30.0
Six	3	6.0
Dix	2	4.0
Total	50	100

Tableau 10. Effectif et pourcentage du nombre de sœurs

Nombre de sœurs	Effectif	Pourcentage
Un	4	8.0
Deux	7	14.0
Trois	11	22.0
Quatre	16	32.0
Cinq	10	20.0
Six	2	4.0
Total	50	100

Les tableaux 8 et 9 font également apparaître un nombre de garçons supérieur au nombre de filles. Mais ils soulignent surtout que, du fait de la période de forte natalité, les familles étaient très nombreuses.

Tableau 11. Effectif et pourcentage du niveau d’instruction

Niveau d’instruction	Effectif	Pourcentage
Primaire	2	4.0
Complémentaire	5	10.0
Secondaire	28	56.0
Universitaire	15	30.0
Total	50	100

La majorité des participants ont arrêté au niveau du secondaire. Ces chiffres révèlent la négligence, voire l’incurie, de l’État dans la formation scientifique des cadres et des personnes

qualifiées à même de servir à la construction du pays. Cette dégradation dans les conditions de vie en général et de l'éducation en particulier a favorisé cette insurrection.

Tableau 12. Effectif et pourcentage du mois de la blessure

Mois de la blessure	Effectif	Pourcentage
Février	2	4.0
Mars	22	44.0
Avril	6	12.0
Mai	3	6.0
Juin	6	12.0
Juillet	2	4.0
Août	1	2.0
Octobre	8	16.0
Total	50	100

Le nombre le plus élevé de victimes (44 %) a été enregistré au mois de mars, soit au plus fort de l'insurrection contre le régime. Il nous manque le nombre de blessés durant le mois de septembre car les statistiques n'étaient pas disponibles pour cette période. À noter que des listes de victimes ont été obtenues jusqu'à la chute de Kadhafi en octobre.

Tableau 13. Effectif et pourcentage de la cause de la blessure

Cause de la blessure	Effectif	Pourcentage
Explosion	26	52.0
Obus de mortier	12	24.0
Balles	12	24.0
Total	50	100

La majeure partie des blessures résultent bien de faits de guerre.

Tableau 14. Effectif et pourcentage du type de blessure

Type de blessure	Effectif	Pourcentage
Amputation des membres inférieurs	31	62.0
Amputation des membres supérieurs	8	16.0
Amputation de membres inférieur et supérieur	3	6.0
Paralysie	3	6.0
Incapacité de marcher	5	10.0
Total	50	100

La très grande majorité des blessures considérées ont nécessité une amputation, et représentent une grave perte d'autonomie.

2. Analyse des données liées aux axes de l'étude

Les résultats de l'analyse des données de l'étude peuvent être présentés à travers les points suivants.

➤ **1^{er} axe : Réponse à la première question de l'étude (Les prothèses et leur importance pour les blessés)**

Tableau15. L'importance des prothèses et de leur utilisation chez le blessé

Le premier axe : Les prothèses et leur utilisation chez le patient	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
J'ai obtenu une prothèse après une blessure	10	20.0	32	64.0	8	16.0	2.04	0.60	68.0
J'ai des difficultés à obtenir une prothèse	29	58.0	21	42.0	-	-	1.42	0.49	47.3
La prothèse n'a pas d'utilité pour moi	14	28.0	36	72.0	-	-	1.72	0.45	57.3

Je souhaite utiliser une prothèse	43	86.0	7	14.0	-	-	2.86	0.35	95.3
J'ai du mal à utiliser la prothèse	11	22.0	39	78.0	-	-	1.78	0.41	59.3
La prothèse est défaillante	8	16.0	40	80.0	2	4.0	1.88	0.43	62.7
Je souhaite être formé à utiliser la prothèse	43	86.0	7	14.0	-	-	2.86	0.35	95.3
L'utilisation de la prothèse me cause une sorte de gêne	13	26.0	37	74.0	-	-	1.74	0.44	58.0
La prothèse a diminué la gravité de la blessure	13	26.0	31	62.0	6	12.0	2.14	0.60	71.3
J'ai obtenu la prothèse en Libye	1	2.0	49	98.0	-	-	1.04	0.28	34.7
Il existe des ateliers pour entretenir et réparer ces appareils en Libye	-	-	2	4.0	48	96.0	1.04	0.19	34.7
Il y a des difficultés à obtenir des aides médicales car elles ne sont pas disponibles	48	96.0	2	4.0	-	-	1.04	0.19	34.7
Il est difficile d'obtenir des aides médicales car leur coût est élevé	48	96.0	2	4.0	-	-	1.04	0.19	34.7
Les prothèses permettent de diminuer la gravité de la blessure	16	32.0	32	64.0	2	4.0	2.28	0.53	76.0
En utilisant la prothèse, je sens que je peux avoir une vie normale	21	42.0	27	54.0	2	4.0	2.38	0.56	79.3

Ce tableau présente l'analyse descriptive des l'utilisation des prothèses. 95.3 % expriment le souhait d'avoir recours à une prothèse et de se former à son utilisation.

Quant à la possibilité de reprendre une vie normale avec le dispositif prothétique, elle arrive au deuxième rang. Il est donc essentiel de retrouver une vie normale en utilisant cette prothèse. En termes d'importance, l'expression : « *Les prothèses aident à diminuer la gravité de la blessure* » est classée en troisième position.

Enfin, en dernière position, arrive : « *J'ai du mal à obtenir des aides médicales car elles ne sont pas disponibles* » ; de même que : « *J'ai du mal à obtenir des aides médicales à cause des coûts élevés* ».

Le besoin du patient en matière d'aide médicale et a difficulté à en bénéficier en raison des dépenses occasionnées sont à souligner. Il serait superflu de rappeler l'absence du rôle de l'État et de ses efforts pour fournir des aides à ces blessés.

➤ **2^{ème} axe : Réponse à la deuxième question de l'étude (La situation familiale après la révolution)**

Tableau 16. Les conditions sociales des familles après la révolution

Deuxième axe : La situation familiale après la révolution	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative ¹⁾
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
La révolution a contribué au phénomène de désintégration de la famille	21	42.0	25	50.0	4	8.0	1.66	0.62	55.3
Absence de sécurité sociale après la révolution	47	94.0	3	6.0	-	-	1.06	0.24	35.3
La révolution a des répercussions sur l'état psychologique de nombreuses familles	46	92.0	4	8.0	-	-	1.08	0.27	36.0
La révolution a créé des divergences d'opinion au sein de la famille	48	96.0	2	4.0	-	-	1.04	0.19	34.7
Après la révolution, les relations sociales se sont détériorées au sein des familles	24	48.0	26	52.0	-	-	1.52	0.50	50.7

Le tableau (16) offre une analyse descriptive de la situation familiale. Il ressort de ces données que la désintégration de la famille comme conséquence de la révolution arrive en premier avec 55.3 %. Ce sont les plus forts effets négatifs de l'insurrection et de la révolution du 17 février. Les Libyens se sont divisés entre partisans et opposants au régime. Ces divisions ont été telles qu'elles ont touché les membres de la même famille : opposition entre le mari et son épouse, voire avec les enfants.

En deuxième position vient la détérioration des relations sociales au sein des familles. C'est l'expression de la grande difficulté de ces familles à améliorer leurs relations, internes ou externes. Les expressions : « *La révolution a des répercussions sur l'état psychologique de nombreuses familles libyennes* » et « *La révolution a créé des divergences d'opinion au sein de la famille* » sont arrivées en troisième position. Ces divisions au sein d'une même lignée ont conduit à une forme de désintégration.

➤ **3^{ème} axe : Réponse à la troisième question de l'étude (Les relations sociales générales des blessés après la révolution)**

Tableau 17. Les relations sociales générales des blessés après la révolution

Troisième axe : Les relations sociales générales des blessés après la révolution	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
Mes amis m'évitent après ma blessure	3	6.0	44	88.0	3	6.0	2.00	0.35	66.7
Ma blessure m'a contraint à réduire mes contacts avec les autres	4	8.0	44	88.0	2	4.0	1.96	0.34	65.3
Ma blessure m'a isolé de la société	9	18.0	41	82.0	-	-	1.82	0.38	60.7
Ma blessure a limité ma présence et ma participation aux événements	11	22.0	37	74.0	2	4.0	1.82	0.48	60.7
Ma famille trouve des difficultés à s'y prendre avec ma blessure	16	32.0	29	58.0	5	10.0	1.78	0.61	59.3
Les visites de mes collègues sont moins fréquentes	4	8.0	46	92.0	-	-	1.92	0.27	64.0
L'aide de mes collègues a diminué	3	6.0	45	90.0	2	4.0	1.98	0.31	66.0

Le tableau (17) présente une analyse descriptive des relations sociales générales des blessés. En examinant l'importance relative de ces items, nous constatons que « *Mes amis m'évitent après que ma blessure* » est arrivée à la première place avec 66.7 %. Il s'agit de l'état émotionnel du patient quant à sa relation avec ses amis à la suite d'une blessure. L'énoncé « *L'aide de mes collègues a diminué après la blessure* » est au deuxième rang avec 66 %. « *Ma blessure m'a contraint à réduire mes contacts avec les autres* » arrive en troisième position avec 65.3 %.

La blessure a logiquement un impact négatif sur les relations et la communication avec les autres.

➤ **4^{ème} axe : Réponse à la quatrième question de l'étude (Les problèmes de loisirs des blessés)**

Tableau 18. Les problèmes de loisirs du blessé

Quatrième axe: Les problèmes de loisirs du blessé	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
Ma blessure m'empêche de profiter de mon temps libre	22	44	28	56	-	-	1.56	0.5	52
Ma blessure m'empêche de faire du sport	47	94	3	6	-	-	1.06	0.24	35.3
J'ai des difficultés à me rendre aux clubs et aux jardins	18	36	30	60	2	4	1.68	0.55	56
J'ai des difficultés à voyager et à faire des sorties pour me divertir	18	36	32	64	-	-	1.64	0.48	54.7
Je me sens mal à l'aise lorsque je vais sur les lieux de divertissement à cause d'une blessure	17	34	31	62	2	4	1.7	0.54	56.7

En premier lieu, vient l'énoncé : « *Je me sens mal à l'aise lorsque je vais dans des lieux de divertissement à cause d'une blessure* ». Ce sentiment d'inconfort serait lié au regard des autres qui considèrent ces blessés comme handicapés et différents. Ensuite, on a l'item : « *J'ai des difficultés à me rendre aux clubs et aux jardins* ». On voit bien l'importance de la souffrance des blessés et leur difficulté à se déplacer, même pour se rendre dans des lieux assez proches et familiers. En troisième lieu, pointe la formule : « *J'ai des difficultés à voyager et à faire des sorties pour me divertir* ». Ces difficultés sont matérielles pour le déplacement et psychologiques pour le regard porté sur le handicap. En quatrième lieu, l'énoncé « *Ma blessure m'empêche de profiter de mon temps libre* » résume l'ensemble de la problématique.

On trouve la phrase : « *Ma blessure m'empêche de faire du sport* » avec 35.3 %. Si le besoin et le désir de faire des activités physiques sont très vifs, l'impossibilité est d'autant plus ressentie.

➤ **5^{ème} axe : Réponse à la cinquième question de l'étude (Les relations sociales au sein de la famille)**

Tableau 19. Les relations sociales au sein de la famille

Cinquième axe : Les relations sociales au sein de la famille	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
La relation avec les membres de la famille a été affectée après ma blessure	1	2.0	43	86.0	6	12.0	2.10	0.36	70.0
Je souffre du manque de programmes d'orientation à destination des familles sur la prise en charge des blessés	23	46.0	25	50.0	2	4.0	1.58	0.57	52.7
Ma famille rencontre des difficultés avec mon handicap moteur	6	12.0	38	76	6	12.0	2.00	0.49	66.7
Ma relation avec mes parents s'est distendue	-	-	2	4.0	48	96.0	2.96	0.198	98.7
Ma relation avec mes frères n'est plus la même	-	-	26	52.0	24	48.0	2.48	0.50	82.7
Ma femme s'intéresse moins à moi	-	-	36	72.0	14	28.0	2.28	0.45	76.0
Ma relation avec mes enfants s'est affaiblie	-	-	23	46.0	27	54.0	2.54	0.50	84.7
Ma blessure m'a empêché d'assumer mon rôle comme avant dans la famille	9	18.0	39	78.0	2	4.0	1.86	0.45	62.0
Mon rôle a diminué au sein de ma famille	10	20.0	40	80.0	-	-	1.80	0.40	60.0

Apparaissent en premier lieu la formule : « *Ma relation avec mes parents s'est affaiblie* » (98.7 %), et juste ensuite : « *Ma relation avec mes enfants s'est affaiblie après la blessure* » (84.7 %). Le patient est devenu dépendant des autres, il a perdu sa position dominante au sein de la famille, il ne peut plus assumer ses responsabilités et c'est avec ses enfants que cette perte de prestige est la plus sensible. En troisième position, on trouve : « *Ma relation avec mes frères s'est affaiblie après la blessure* » et en dernier lieu : « *Mon rôle a diminué* ».

On voit cependant que c'est en ciblant les relations de filiation que les difficultés sont le plus vivement ressenties.

➤ **6^{ème} axe : Réponse à la sixième question de l'étude (Les besoins essentiels du blessé)**

Tableau 20. Les besoins fondamentaux du blessé

Sixième axe : Les besoins fondamentaux du blessé	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
Ma capacité à subvenir aux besoins essentiels de ma famille a diminué	8	16.0	40	80.0	2	4.0	1.88	0.43	62.7
La prise en charge est insuffisante de la part de la famille	4	8.0	40	80.0	6	12.0	2.04	0.45	68.0
Ma blessure a affecté la scolarité de mes enfants en termes de suivi et de transfert à l'école	3	6.0	44	88.0	3	6.0	2.00	0.35	66.7
La blessure m'empêche de me rendre aux administrations pour accomplir des procédures	10	20.0	39	78.0	1	2.0	1.82	0.43	60.7
Je ne fais pas appel aux proches et aux amis pour effectuer certaines tâches	3	6.0	47	94.0	-	-	1.94	0.24	64.7
Je trouve des difficultés dans mes relations sociales	12	24.0	36	72.0	2	4.0	1.80	0.49	60.0
Je suis confronté à de nombreux problèmes de santé : psychologiques, sociaux et économiques	25	50.0	25	50.0	-	-	1.50	0.50	50.0
Nous souffrons du manque de soutien psychosocial et économique	25	50.0	25	50.0	-	-	1.50	0.50	50.0
Nous souffrons d'un manque d'aides médicales et de services	26	52.0	24	48.0	-	-	1.48	0.50	49.3

Le tableau (20) s'efforce de recenser les besoins essentiels du blessé. D'abord, la prise en charge de la part de la famille est ressentie comme insuffisante, sans doute plus par manque de formation technique que par manque d'affection. Ensuite arrive : « *Ma blessure a affecté la scolarité de mes enfants en termes de suivi et de transport à l'école* », ce qui suppose que le père était seul capable d'assurer cette tâche, reflétant le sentiment d'impuissance du blessé envers sa famille. Puis la formule : « *Je ne fais pas appel aux proches et aux amis pour effectuer certaines tâches* » peut être attribuée à une manifestation d'amour-propre et au refus d'une trop grande dépendance. Enfin, l'expression : « *Je suis confronté à de nombreux problèmes de santé, psychologiques, sociaux et économiques après ma blessure* » résume l'ensemble des difficultés.

➤ 7^{ème} axe : Réponse à la septième question de l'étude (La capacité de travailler après la blessure)

Tableau 21. La capacité de travailler après la blessure

Septième axe : La capacité de travailler après la blessure	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
Je souffre de l'absence d'égalité des chances au travail	46	92.0	4	8.0	-	-	1.08	0.27	36.0
On peut faire n'importe quel travail avec l'utilisation de la prothèse	21	42.0	25	50.0	4	8.0	2.34	0.62	78.0
Ma performance au travail peut changer	21	42.0	25	50.0	4	8.0	2.34	0.62	78.0
Je veux continuer à travailler	30	60.0	20	40.0	-	-	2.60	0.49	86.7
Je sens que j'ai la capacité de travailler, de donner et de produire	23	46.0	27	54.0	-	-	2.46	0.50	82.0
Je veux participer au travail pour plus de bonheur et de confort	25	50.0	25	50.0	-	-	2.50	0.50	83.3

Le tableau (21) analyse la représentation que se fait le blessé du tissu productif dont il est désormais exclu, de sa capacité et de sa volonté de travailler après la blessure. En premier lieu, arrive la phrase : « *Je veux continuer à travailler après la blessure* ». C'est une question de dignité, d'estime de soi et des autres, de volonté de mener une vie aussi normale que possible. En deuxième lieu, on a : « *Je veux participer au travail pour plus de bonheur et de confort* », à la fois psychologiquement et matériellement. « *Je sens que j'ai la capacité de travailler, de donner et de produire* » et « *Je souffre de l'absence d'égalité des chances au travail après une blessure* » illustrent les difficultés des sociétés contemporaines, par réticence ou incompréhension, à offrir de réelles possibilités d'intégration aux personnes handicapées, en particulier dans le milieu professionnel.

➤ **8^{ème} axe : Réponse à la huitième question de l'étude (La formation, la qualification et le développement des compétences)**

Tableau 22. La formation, la qualification et le développement des compétences

Huitième axe : La formation, la qualification et le développement des compétences	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
Je souhaite intégrer un programme de formation professionnelle	24	48.0	26	52.0	-	-	2.48	0.50	82.7
Je pense qu'il est nécessaire de rééduquer les blessés	47	94.0	3	6.0	-	-	2.94	0.24	98.0
Je veux être formé aux métiers des services	47	94.0	3	6.0	-	-	2.94	0.24	98.0
La blessure m'a empêché de poursuivre mes études	12	24.0	36	72.0	2	4.0	1.80	0.49	60.0
Des centres de formation, de rééducation et de développement des compétences sont disponibles pour les blessés dans la ville	2	4.0	27	54.0	21	42.0	1.62	0.56	54.0

Le tableau (22) évoque la formation, la qualification et le développement des compétences. L'expression : « *Je veux être formé aux métiers des services* » arrive en première position avec 98 %. Il s'agit du constat, de la part de la personne blessée, de son incapacité à reprendre son ancien métier et d'une forte demande de rester dans la sphère professionnelle en apprenant un travail différent, compatible avec son handicap. La formulation: « *Je souhaite intégrer un programme de formation professionnelle* » confirme cette demande. « *La blessure m'a empêché de poursuivre mes études* » arrive en troisième position puisqu'elle ne concerne que les plus jeunes. Enfin on obtient, en termes d'importance, la phrase : « *Des centres de formation, de rééducation et de développement des compétences sont disponibles pour les blessés dans la ville* ». Ces patients n'ont pas la possibilité de mener une vie normale parce qu'ils ne peuvent pas terminer leur traitement et bénéficier d'une rééducation adéquate.

➤ **9^{ème} axe : Réponse à la neuvième question de l'étude (Les frais pour les soins des blessés)**

Tableau 23. Les dépenses et les frais pour les soins

Neuvième axe : Les frais pour les soins des blessés	D'accord		Dans une certaine mesure		Je ne suis pas d'accord		Moyenne arithmétique	Les écarts standards	L'importance relative
	Le nombre	%	Le nombre	%	Le nombre	%			
Je suis devenu incapable de subvenir aux besoins de ma famille	13	26.0	37	74.0	-	-	1.74	0.44	58.0
Le manque de centres de traitement dans la ville a augmenté les frais pour un traitement à l'étranger	48	96.0	2	4.0	-	-	1.04	0.198	34.7
J'ai eu un dédommagement	3	6.0	20	40.0	27	54.0	1.52	0.614	50.7
J'ai d'autres sources de revenus	1	2.0	33	66.0	16	32.0	1.70	0.505	56.7
Je perçois un revenu mensuel en fonction du degré de la blessure	4	8.0	27	54.0	19	38.0	1.70	0.614	56.7
J'ai eu l'occasion d'être traité à l'étranger	7	14.0	43	86.0	-	-	2.14	0.351	71.3

« *J'ai eu l'occasion d'être traité à l'étranger* » arrive en première position avec 71.3%, devant la phrase : « *Je suis devenu incapable de subvenir aux besoins de ma famille après la blessure* » (58 %). « *J'ai d'autres sources de revenus* » et « *Je perçois un revenu mensuel en fonction du degré de la blessure* » suivent avec 56.7 %.

En fait, plus de la moitié des blessés ont d'autres sources de revenus. La formule : « *Le manque de centres de traitement dans la ville a augmenté les frais pour un traitement à l'étranger* » ferme la marche.

On trouve que les charges pécuniaires sont importantes, car la blessure nécessite un suivi, des soins, la pose d'une prothèse et une rééducation permanente qui ne sont pas possibles dans la ville en question.

3. La relation entre le type de blessure et les variables démographiques

Tableau 24. La relation entre le type de blessure et l'âge

Type de blessure	Les ages			Total
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	
Amputation des membres inférieurs	11	8	12	31
	35.5 %	25.8 %	38.0 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	4	2	2	8
	50.0 %	25.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	1	2	3
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	2	1	2	5
	40.0 %	20.0 %	40.0 %	100.0 %
Total	19	13	18	50
	38.0 %	26.0 %	36.0 %	100.0 %

Il existe une relation entre l'âge et le type de blessure.

Le coefficient de corrélation entre les deux variables a atteint 0.803, ce qui est au-dessus de la moyenne. Ainsi, les cinq types de blessures ont touché les 30-39 ans.

Il apparaît que la plupart des cas sont des paralysies qui affectent le premier groupe d'âge, soit les 20-29 ans.

Le troisième groupe, de 40 à 49 ans, a subi des amputations des membres supérieurs et des membres inférieurs. Enfin, il n'y a eu aucun cas de paralysie dans cette classe.

Tableau 25. La relation entre le type de blessure et le travail du blessé

Type de blessure	Avez-vous un travail ?		Total
	Oui	Non	
Amputation des membres Inférieurs	13	18	31
	41.9 %	58.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	3	5	8
	37.5 %	62.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Incapacité de marcher	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	18	32	50
	36.0 %	64.0 %	100.0 %

Le coefficient de corrélation entre les deux variables a atteint 0.603, soit plus que la moyenne. Les cinq types de blessures ont été enregistrés sur des personnes qui n'ont pas de travail dans le domaine public. La majorité des blessures ont engendré une incapacité de marcher.

On n'a enregistré aucun cas de paralysie parmi ceux qui exercent un travail. En général, on peut dire que la plupart des blessures ont affecté des chômeurs. Ceux-ci font partie du premier groupe (20-29 ans). Peut-être cela est-il dû au ressentiment de cette catégorie envers le régime politique en place.

On peut même dire que c'est l'une des principales raisons de la révolution. Cette catégorie manquait de travail, ce qui s'ajoutait à la détérioration des conditions de santé, sociales et économiques dans le pays.

Tableau 26. La relation entre le type de blessure et le lieu, le poste ou le domaine de travail du blessé

Type de blessure	Le lieu, le poste ou le domaine de travail							Total
	Compagnie d'électricité	Employé	La sécurité	L'Éducation	Société de travaux publics	Ingénieur	La santé	
Amputation des membres inférieurs	2	4	1	3	2	1	-	13
	15.4 %	30.8 %	7.7 %	23.1 %	15.4 %	7.7 %	-	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	-	1	-	-	-	1	3
	33.3 %	-	33.3 %	-	-	-	33.3 %	100.0%
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	-	1	-	-	-	-	1
	-	-	100.0 %	-	-	-	-	100.0 %
Paralysie	1	-	-	-	-	-	-	1
	100.0 %	-	-	-	-	-	-	100.0 %
Total	4	4	3	3	2	1	1	18
	-	22.2 %	16.7 %	16.7 %	11.1 %	5.6 %	5.6 %	100.0 %

La majorité des amputations touchent les membres inférieurs. On peut avancer que la plupart des blessures ont été causées par les explosifs utilisés pendant la guerre.

Tableau 27. La relation entre le type de blessure et la situation familiale

Type de blessure	La situation familiale			Total
	Célibataire	Marié	Marié ayant des enfants	
Amputation des membres inférieurs	17	3	11	31
	54.8 %	9.7 %	35.5 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	5	-	3	8
	62.5 %	-	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	-	1	3
	66.7 %	-	33.3 %	100.0 %
Paralysie	3	-	-	3
	100.0 %	-	-	100.0 %

Incapacité de marcher	3	-	2	5
	60.0 %	-	40.0 %	100.0 %
Total	30	3	17	50
	60.0 %	6.0 %	34.0 %	100.0 %

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de 0.863, donc important. Cette donnée est imputable au mécontentement de cette catégorie, du fait de la situation économique du pays et de l'absence de prise en charge en matière de stabilité sociale et de logement, le manque de travail et l'absence d'une famille permettant de surcroît d'être plus disponible pour les différentes manifestations.

Tableau 28. La relation entre le type de blessure et le niveau d'instruction

Type de blessure	Le niveau d'instruction				Total
	Primaire	Collège	Lycée	Université	
Amputation des membres inférieurs	1	1	19	10	31
	3.2 %	3.2 %	61.3 %	32.3 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	-	6	1	8
	12.5 %	-	75.0 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	-	1	2	3
	-	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	-	2	-	1	3
	-	66.7 %	-	33.3 %	100.0 %
Incapacité de marcher	-	2	2	1	5
	-	40.0 %	40.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	2	5	28	15	50
	4.0 %	10.0 %	56.0 %	30.0 %	100.0 %

On note un fort coefficient de corrélation entre les deux variables : 0.926. La plupart des blessures ont touché des universitaires ou des lycéens.

Cette implication reflète le niveau de conscience atteint par cette partie de la société eu égard au travail, au logement, à la situation économique ou au niveau de vie. On observe que les cinq types de blessures ont frappé des universitaires. C'est la conséquence de la colère des

personnes en question contre l'ordre établi qui ne répondait pas à leurs attentes, ni à leurs ambitions.

Tableau 29. La relation entre le type de blessure et le mois de l'accident

Le mois de accident	Le type de blessure					Total
	Amputation des membres inférieurs	Amputation des membres supérieurs	Amputation de membres inférieurs et supérieurs	Paralysie	Incapacité de marcher	
Février	2	-	-	-	-	2
	100.0 %	-	-	-	-	100.0 %
Mars	11	6	1	1	3	22
	50.0 %	0.273	0.045	0.045	0.136	100.0 %
Avril	5	-	-	1	-	6
	83.3 %	-	-	0.167	-	100.0 %
Mai	2	1	-	-	-	3
	66.7 %	0.333	-	-	-	100.0 %
Juin	5	-	-	-	1	6
	83.3 %	-	-	-	0.167	100.0 %
Juillet	2	-	-	-	-	2
	100.0 %	-	-	-	-	100.0 %
Août	1	-	-	-	-	1
	100.0 %	-	-	-	-	100.0 %
Octobre	3	1	2	1	1	8
	37.5 %	0.125	0.25	0.125	0.125	100.0 %
Total	31	8	3	3	5	50
	62.0 %	0.16	0.06	0.06	0.1	100.0 %

Le coefficient de corrélation est cette fois très faible : 0.021. Les cinq types de blessures se sont produits en mars, au début de l'insurrection.

C'était le temps de l'expression d'un mécontentement et d'un sentiment de frustration par rapport aux conditions de vie. En octobre, on a pu enregistrer les cinq types de blessure.

La plupart ont trait à des amputations des membres inférieurs. Ces dernières engendrent des souffrances immenses au sein de cette population qui s'ajoutent aux problèmes de la jeunesse, dont le manque de travail, de logement et de stabilité sociale.

Tableau 30. La relation entre le type de blessure et la cause de la blessure

Type de blessure	La cause de la blessure			Total
	Explosion	Obtus de mortier	Balle réelle	
Amputation des membres inférieurs	14	9	7	30
	46.7 %	30.0 %	23.3 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	4	1	3	8
	50.0 %	12.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	-	1	3
	66.7 %	-	33.3 %	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	3	1	1	5
	60.0 %	20.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	25	12	12	49
	51.0 %	24.5 %	24.5 %	100.0 %

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est faible : 0.256. La plupart des blessures ont été causées par une explosion.

L'intensité de l'explosion fait qu'elle est plus meurtrière que d'autres armes, ce qui explique la gravité des cas. La plupart de ces blessures concernent des amputations touchant l'un ou l'autre des membres, puis des paralysies et des blessures entraînant une incapacité de marcher, ensuite l'amputation des membres inférieurs et enfin celle des membres supérieurs.

4. La relation entre le type de blessure et les interrogations de l'étude

4.1. Le rapport entre le type de blessure et l'importance des prothèses et de leur port par le blessé

Tableau 31. La relation entre le type de blessure et la disponibilité des ateliers pour l'entretien et la réparation des prothèses

Type de blessure	Disponibilité des ateliers d'entretien et de remise en état des prothèses		Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	30	1	31
	96,8 %	3,2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	7	1	8
	87,5 %	12,5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100,0 %	-	100.0 %
Paralysie	3	-	3
	100,0 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	5	-	5
	100,0 %	-	100.0 %
Total	48	2	50
	96.00 %	4.00 %	100.0 %

Le taux de consensus entre les deux variables n'a atteint que 0.197.

Dès lors, les personnes amputées des membres inférieurs (96.8 %), et celles des membres supérieurs (87.5 %) regrettent qu'il n'y ait pas d'ateliers d'entretien et de remise en état des prothèses en Libye ; cela reflète le manque d'attention accordée par l'État aux personnes amputées et à leurs besoins élémentaires, dont un, de première nécessité : la création d'ateliers spécialisés.

Tableau 32. La relation entre le type de blessure et la difficulté de pouvoir obtenir des aides médicales

Type de blessure	Il est difficile d'avoir accès au matériel médical		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	31	-	31
	100.0 %	-	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	7	1	8
	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Paralysie	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	5	-	5
	100.0 %	-	100.0 %
Total	48	2	50
	96.0 %	4.0 %	100.0 %

Le taux de consensus entre les variables est de 0.406. Il est à noter que les personnes amputées des membres supérieurs n'ont pas accès au matériel médical faute de disponibilité (87.5 %), ainsi que celles amputées des quatre membres (66.7 %).

Ce qui reflète, une fois encore, la faible considération des structures en place pour les différents besoins médicaux que nécessite l'état des personnes amputées.

Tableau 33. Rapport entre le type de blessure et la cherté des prix du matériel médical

Type de blessure	Je trouve des difficultés à me procurer le matériel médical à cause de sa cherté		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	30	1	31
	96.8 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	7	1	8
	87.5 %	12.5 %	100.0 %

Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	5	-	5
	100.0 %	-	100.0 %
Total	48	2	50
	96.0 %	4.0 %	100.0 %

La majorité des personnes amputées des membres inférieurs (96.8 %) n'ont pas accès au matériel médical en raison de la hausse des prix ; *idem* pour les personnes amputées des membres supérieurs (87.5 %). La hausse des frais du matériel médical fait que les plus concernées ont plus de difficultés à s'en procurer.

De plus, les autorités chargées de les assister et les soutenir n'assument pas leurs fonctions et ne leur procurent pas le matériel nécessaire.

Tableau 34. Rapport entre le type de blessure et le rôle des prothèses visant à réduire le risque de sur-blessure chez le blessé

Type de blessure	Les prothèses aident la personne amputée à réduire les risques de sur-blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	10	21	-	31
	32.3 %	67. 7 %	-	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	7	-	8
	12.5 %	87.5 %	-	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	-	3
	67.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Paralysie	1	1	1	3
	33.3 %	33.3 %	33.3 %	100.0 %
Incapacité de marcher	2	2	1	5
	40.0 %	40.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	16	32	2	50
	32.0 %	64.0 %	4.0 %	100.0 %

Le taux de correspondance entre les variables atteint ici 0.488. Les prothèses contribuent à gérer au mieux les complications liées à l'amputation et cela pour les différents types retenus. Les personnes amputées des membres supérieurs (87.5 %) ou inférieurs (67.7 %) sont d'accord dans une certaine mesure, de même que celles amputées des quatre membres

(66.7 %). Ceci reflète la nécessité de faire attention à la disponibilité de ces prothèses pour aider ces personnes à mieux gérer les différentes complications quotidiennes liées à cette amputation, leur permettant une vie plus au moins normale.

Tableau 35. Rapport entre le type de blessure et la possibilité de mener une vie normale grâce aux prothèses

Type de blessure	Les prothèses aident la personne amputée à réduire les risques de sur-blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	1	19	11	31
	3.2 %	61.3 %	35.5 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	5	3	8
	-	62.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	-	3	3
	-	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	1	1	3
	33.3 %	33.3 %	33.3 %	100.0 %
Incapacité de marcher	-	2	3	5
	-	40.0 %	60.0 %	100.0 %
Total	2	27	21	50
	4.0 %	54.0 %	42.0 %	100.0 %

Le taux de corrélation est de 0.451. Près des deux-tiers des personnes amputées des membres supérieurs sont d'accord sur le fait qu'il est possible de reprendre une vie normale contre 61.3 % pour celles amputées des membres inférieurs, 60 % pour celles handicapées et 33.3 % pour celles paralysées.

Les prothèses médicales contribuent ainsi à réduire les complications liées à une amputation ou à une blessure chez les personnes concernées, leur permettent d'être plus indépendantes et autonomes, et de mener une vie plus conforme à leurs aspirations.

4.2. Le rapport entre le type de blessure et la structure familiale

Tableau 36. La relation entre le type de blessure et la contribution de la révolution à la désintégration familiale

Type de blessure	La révolution a contribué à la désintégration de la famille			Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	4	18	9	31
	12.9 %	58.1 %	29.0 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	5	3	8
	-	62.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	-	3	3
	-	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	-	1	2	3
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Incapacité de marcher	-	1	4	5
	-	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	4	25	21	50
	8.0 %	50.0 %	42.0 %	100.0 %

Le taux de correspondance entre les variables n'est que de 0.433.

Bien que les pourcentages varient de 58.1 à 80 %, il est clair que les relations familiales ont été affectées par la révolution, et que les blessures ont été un facteur supplémentaire de désunion, voire de rupture entre les familles, ou au sein d'une même parenté.

Tableau 37. Taux de compatibilité entre le type de blessure et l'absence de sécurité sociale après la révolution

Type de blessure	Absence de sécurité sociale après la révolution		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	30	1	31
	96.8 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	7	1	8
	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %

Paralysie	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	47	3	50
	94.0 %	6.0 %	100.0 %

Il existe un lien évident entre ces variables.

On atteint des pourcentages très importants, ce qui prouve une fois encore que les conditions sociales se sont détériorées après la révolution, entraînant la séparation et l'absence de sentiment de sécurité chez les individus mais aussi le manque de solidarité familiale au sein de la société ou dans l'univers parental.

Tableau 38. Taux de comptabilité entre le type de blessure et les répercussions de la révolution sur l'état psychologique des blessés

Type de blessure	Les répercussions de la révolution sur l'état psychologique des blessés		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	29	2	31
	93.5 %	6.5 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	7	1	8
	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Incapacité de marcher	5	-	5
	100.0 %	-	100.0 %
Total	46	4	50
	92.0 %	8.0 %	100.0 %

Sans surprise, il y a un lien évident entre le type de blessure et les répercussions sur l'état psychologique de nombreuses familles.

Cela laisse entrevoir les retombées de la guerre et ce qu'elle a engendré comme problèmes socio-économiques, détérioration des conditions de sécurité et déplacements des familles, état psychologique des personnes concernées.

Tableau 39. Rapport entre type de blessure et la divergence des points de vue au sein d'une même famille

Type de blessure	La révolution a créé des divergences entre les membres de la même famille		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	13	18	31
	41.9 %	58.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	8
	25.0 %	75.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Incapacité de marcher	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	24	26	50
	48.0 %	52.0 %	100.0 %

La révolution a bien été la cause de failles profondes au sein d'une même famille et le type de la blessure y joue un grand rôle. Presque tous le reconnaissent.

Un fossé culturel s'est créé au sein des familles, entre ceux qui soutiennent l'ancien régime et ceux qui le rejettent.

Tableau 40. Rapport entre le type de blessure et la détérioration des conditions sociales au sein des familles

Type de blessure	La détérioration des conditions sociales au sein des familles après la révolution		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	13	18	31
	41.9 %	58.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	8
	25.0 %	75.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Incapacité de marcher	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	24	26	50
	48.0 %	52.0 %	100.0 %

Les conditions de vie des familles libyennes ont beaucoup changé après la révolution et la guerre civile qui s'en est suivie : elles se sont fortement détériorées.

4.3. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des relations sociales et publiques du blessé

Tableau 41. Le coefficient de compatibilité entre le type de blessure et la détérioration de la relation avec ses amis

Type de blessure	Mes amis m'évitent après la blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	28	1	31
	6.5 %	90.3 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	6	2	8
	-	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	1	4	-	5
	20.0 %	80.0 %	-	100.0 %
Total	3	44	3	50
	6.0 %	88.0 %	6.0 %	100.0 %

Le tableau (41) évalue le rapport entre le type de blessure et « *Mes amis m'évitent après ma blessure ou amputation* ». Le taux de comptabilité est de 0.384.

Cas le plus fréquent : ce sont les personnes amputées des membres inférieurs qui ressentent le plus vivement ce problème.

Les amis sont gênés vis-à-vis du blessé, et celui-ci est plus sensible au comportement des personnes de son entourage.

Tableau 42. Taux de compatibilité entre le type de blessure et son impact sur les échanges du blessé avec les autres

Type de blessure	La blessure a eu un impact sur mes contacts avec les autres			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	29	-	31
	6.5 %	93.5 %	-	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	6	2	8
	-	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	4	44	2	50
	8.0 %	88.0 %	4.0 %	100.0 %

Le tableau (42) établit un rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure a réduit mes échanges avec autrui* » (taux de 0.524). On retrouve des pourcentages sensiblement équivalents, ce qui traduit l'isolement que peut subir le blessé ainsi que l'amertume et les sentiments négatifs qui l'animent après la blessure ou l'amputation.

Tableau 43. Rapport entre le type de blessure ou amputation et « *Ma blessure m'a isolé des autres* »

Type de blessure	Ma blessure m'a isolé des autres		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	3	28	31
	9.7 %	90.3 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	8
	25.0 %	75.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Incapacité de marcher	3	2	5
	60.0 %	40.0 %	100.0 %
Total	9	41	50
	18.0 %	82.0 %	100.0 %

Le tableau (43) confirme, avec un taux de compatibilité de 0.387, la souffrance du blessé/amputé qui se retrouve isolé des autres. Le problème est ici formulé de façon différente, mais le ressenti exprimé est sensiblement le même.

Cela peut aussi traduire l'impact psychologique de la blessure et le manque d'envie de se socialiser ou d'échanger avec le monde environnant.

Tableau 44. Rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure ou amputation a réduit mes sorties et ma présence aux événements sportifs, culturels, festifs...* »

Type de blessure	Ma blessure ou amputation a réduit mes sorties et ma présence aux événements sportifs, culturels, festifs...			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	4	26	1	31
	12.9 %	83.9 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	6	1	8
	12.5 %	75.0 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Paralysie	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	3	2	-	5
	60.0 %	40.0 %	-	100.0 %
Total	11	37	2	50
	22.0 %	74.0 %	4.0 %	100.0 %

Ce tableau (44) est à rapprocher des tableaux 16 et 17 montrant les difficultés de déplacement et de participation. Avec un taux de 0.432, nous retrouvons les problèmes auxquels est confronté le blessé pour s'adapter à la vie sociale de son entourage et au monde qui l'entoure. Ce qui est étonnant, c'est qu'il puisse y avoir des "pas d'accord" !

Tableau 45. Rapport entre le type de blessure et « *Ma famille trouve des difficultés à se comporter face à ma blessure (ou amputation)* »

Type de blessure	Ma famille trouve des difficultés à se comporter avec ma blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	10	17	4	31
	32.3 %	54.8 %	12.9 %	100.0 %

Amputation des membres supérieurs	3	4	1	8
	37.5 %	50.0 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Incapacité de marcher	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	16	29	5	50
	32.0 %	58.0 %	10.0 %	100.0 %

Le taux de compatibilité est de 0.261 : les cinq types de blessés sont d'accord, dans une certaine mesure, avec cette affirmation. On comprend que le changement survenu dans l'état physique de la personne pose des problèmes à la fois techniques et moraux qui ont d'importantes répercussions sur la vie quotidienne de la famille. Ce problème serait différent s'il s'agissait de personnes âgées.

Tableau 46. Rapport entre le type de blessure et « Mes amis ont diminué leurs visites après ma blessure »

Type de blessure	Les visites de mes amis ont diminué après ma blessure		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	1	30	31
	3.2 %	96.8 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	8
	25.0 %	75.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Incapacité de marcher	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	4	46	50
	8.0 %	92.0 %	100.0 %

Le tableau (46) fait le constat de l'espacement des relations sociales : le taux de compatibilité entre les variables est ici de 0.261. Les amis sont des personnes sur qui on peut compter, croit-on, et le constat qui est fait dénote l'amertume et la déception de ceux qui ont été interrogés

Tableau 47. Rapport entre le type de blessure et le manque d'aide et de soutien du blessé par ses amis

Type de blessure	Mes collègues m'aident moins après ma blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	1	29	1	31
	3.2 %	93.5 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	6	1	8
	12.5 %	75.0 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	-	-	-
	-	3	-	3
Paralysie	-	100.0 %	-	100.0 %
	-	3	-	3
Incapacité de marcher	-	100.0 %	-	100.0 %
	1	4	-	5
Total	20.0 %	80.0 %	-	100.0 %
	3	45	2	50

Le taux de comptabilité entre les variables n'a atteint que 0.261. Cette donnée vient conforter les précédentes.

4.4. Le rapport entre le type de blessure et les divertissements du blessé

Tableau 48. Rapport entre le type de blessure et « Ma blessure fait que je ne peux plus me divertir durant mon temps libre »

Type de blessure	Ma blessure a fait que je ne peux plus me divertir durant mon temps libre		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	11	20	31
	35.5 %	64.5 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	8
	25.0 %	75.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	22	28	50
	-	56.0 %	100.0 %

Dans ce tableau (48), le taux de compatibilité est de 0.393. Les réponses divergent un peu selon la gravité de la blessure et la gêne qu'elle occasionne pour la motricité. Les personnes amputées des membres supérieurs peuvent bouger, se déplacer et, si elles ont accès à des prothèses, se divertir. Sur le même sujet, on peut se référer au tableau (17).

Tableau 49. Rapport entre le type de blessure et « Ma blessure m'empêche de faire du sport »

Type de blessure	Ma blessure a fait que je ne peux plus me divertir durant mon temps libre		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	30	1	31
	96.8 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	6	2	8
	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Handicap	5	-	5
	100.0 %	-	100.0 %
Total	47	3	50
	94.0 %	6.0 %	100.0 %

Le tableau (49) confirme la quasi-impossibilité de pratiquer une activité sportive, quel que soit le type de blessure. Les taux varient, mais il est clair que le handicap, "couplé" avec le manque de lieux et de matériels adaptés, empêche à peu près toute pratique.

Tableau 50. Rapport entre le type de blessure et « J'ai des difficultés à accéder aux clubs de loisirs et aux parcs »

Type de blessure	J'ai des difficultés à accéder aux clubs de loisirs et aux parcs			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	8	22	1	31
	25.8 %	71.0 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	5	1	8
	25.0 %	62.5 %	12.5 %	100.0 %

Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Handicap	4	1	-	5
	80.0 %	20.0 %	-	100.0 %
Total	18	30	2	50
	36.0 %	60.0 %	4.0 %	100.0 %

Avec un taux de compatibilité de 0.409, ces réponses ne font que confirmer les précédentes puisqu'elles sont liées aussi bien à l'accès au divertissement qu'aux relations sociales.

Tableau 51. Rapport entre le type de blessure et « J'ai des difficultés à voyager et faire des excursions récréatives »

Type de blessure	J'ai des difficultés à voyager ou à faire des excursions récréatives		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	8	23	31
	25.8 %	74.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	8
	25.0 %	75.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	18	32	50
	36.0 %	64.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité entre les variables est de 0.381 et les pourcentages confirment ceux des tableaux précédents.

Tableau 52. Rapport entre le type de blessure et « Je ne suis pas à l'aise quand je vais aux endroits de divertissement »

Type de blessure	Je ne suis pas à l'aise quand je vais aux endroits de divertissement			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	9	21	1	31
	29.1%	67.7 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	6	1	8
	12.5 %	75.0 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	-	3
	100.0 %	-	-	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Handicap	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	17	31	2	50
	34.0 %	62.0 %	4.0 %	100.0 %

Quand on a résolu le problème du déplacement, reste celui de se trouver en harmonie avec les autres personnes et en phase avec l'ambiance. Force est de constater que la blessure a changé tous ces rapports.

4.5. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des relations sociales au sein de la famille du blessé

Tableau 53. Rapport entre le type de blessure et « Ma relation avec ma famille a été affectée »

Type de blessure	Ma relation avec ma famille a été affectée			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	-	28	3	31
	-	90.3 %	9.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	8	-	8
	-	100.0 %	-	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	2	1	3
	-	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Paralysie	-	2	1	3
	-	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	1	3	1	5
	20.0 %	60.0 %	20.0 %	100.0 %

Total	1	43	6	50
	2.0 %	86.0 %	12.0 %	100.0 %

Avec un taux de compatibilité de 0.433, il y a un consensus sur le fait que la relation avec les proches est affectée après la blessure.

Tableau 54. Rapport entre le type de blessure et le manque de programmes destinés aux familles afin de mieux gérer chaque cas

Type de blessure	Je souffre du manque des programmes afin de mieux gérer chaque cas			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	12	18	1	31
	38.7%	58.1 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	5	1	8
	25.0 %	62.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	-	3
	100.0 %	-	-	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Handicap	4	1	-	5
	80.0 %	20.0 %	-	100.0 %
Total	23	25	2	50
	46.0 %	50.0 %	4.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité atteint 0.433. Cela traduit ce que peut endurer le blessé faute de programmes spécifiques pour mieux faire face à chaque situation.

Ces programmes devraient aussi comporter une prévention des complications possibles. La famille est là pour soigner, mais a besoin d'apprendre.

Tableau 55. Rapport entre le type de blessure et « *Ma famille a du mal à faire face à mon handicap moteur* »

Type de blessure	Ma famille a du mal à faire face à mon handicap moteur			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	3	25	3	31
	9.7 %	80.6 %	9.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	7	1	8
	-	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	1	1	1	3
	33.3 %	33.3 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	2	2	1	5
	40.0 %	40.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	6	38	6	50
	12.0 %	76.0 %	12.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité atteint 40 %. Dans les cas de mobilité réduite et compte tenu de l'âge des blessés, ces personnes étaient, pour la plupart, assez indépendantes avant leur handicap moteur. Il est donc très difficile pour leurs familles de faire face à leur situation après la blessure.

Tableau 56. Rapport entre le type de blessure et « *Ma relation avec mes parents est moins forte* »

Type de blessure	Ma relation avec mes parents est devenue moins forte		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	30	1	31
	96.8 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	8	-	8
	100.0 %	-	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	5	-	5
	100.0 %	-	100.0 %
Total	48	2	50
	96.0 %	4.0 %	100.0 %

Avec un taux de compatibilité de 0.433, une très grande majorité de personnes ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

Tableau 57. Rapport entre le type de blessure et la détérioration de mes relations avec mes frères et sœurs

Type de blessure	Ma relation avec mes parents est devenue moins forte		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	19	12	31
	61.3 %	38.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	5	3	8
	62.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	26	24	50
	52.0 %	48.0 %	100.0 %

Pour la majorité des personnes interrogées, leur blessure n'a pas affecté la solidité du lien affectif avec leurs frères et sœurs. On peut penser que, dans un tel cadre, le cercle de communication et d'échange social devient plus étroit et se réduit aux membres de la parenté en raison de la non-mobilité des blessés ou du désir de s'isoler des relations antérieures.

Tableau 58. Rapport entre le type de blessure et la détérioration de ma relation avec ma femme

Type de blessure	Je porte moins d'intérêt à ma femme		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	25	6	31
	80.6 %	19.4 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	6	2	8
	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	2	3	5
	40.0 %	60.0 %	100.0 %
Total	36	14	50
	72.0 %	28.0 %	100.0 %

Le taux de compatibilité entre les variables est de 0.433, et les réponses sont différentes selon les catégories. Les personnes amputées des membres inférieurs (80.6 %) ne sont pas d'accord avec le fait que l'intérêt porté à leur conjointe a diminué, de même pour celles amputées des membres supérieurs (75.0 %) et celles paralysées (66.7 %).

Tableau 59. Rapport entre le type de blessure et la détérioration de ma relation avec mes enfants

Type de blessure	Je porte moins d'intérêt à mes enfants		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	14	17	31
	45.2 %	54.8 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	4	4	8
	50.0 %	50.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	2	3	5
	40.0 %	60.0 %	100.0 %
Total	23	27	50
	46.0 %	54.0 %	100.0 %

Le taux de compatibilité entre variables atteint 0.433. Et il y a consensus sur le fait que l'intérêt porté aux enfants après la blessure ou l'amputation (selon le cas) n'a pas diminué, même s'il faut constater quelques divergences de points de vue. Ces divergences reflètent les répercussions psychologiques de chaque blessure sur les victimes, qui influencent leur relation avec leurs enfants.

Tableau 60. Rapport entre le type de blessure et « Ma blessure m'empêche de jouer comme avant mon rôle au sein de la famille »

Type de blessure	Ma blessure m'empêche de jouer comme avant mon rôle au sein de la famille			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	4	26	1	31
	12.9 %	83.9 %	3.2%	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	7	1	8
	-	87.5 %	12.5%	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	-	3
	66.6 %	33.3 %	-	100.0 %

Paralysie	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Handicap	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	9	39	2	50
	18.0 %	78.0 %	4.0 %	100.0 %

Le taux de compatibilité est de 0.433. On peut voir que tous les types de blessures entraînant un handicap moteur et donc une dépendance ou une invalidité peuvent empêcher le blessé de jouer son rôle au sein de la famille et d'effectuer les tâches qu'il assurait antérieurement.

Tableau 61. Rapport entre le type de blessure et « Mon rôle au sein de mon entourage a diminué »

Type de blessure	Mon rôle au sein de mon entourage a diminué		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	26	5	31
	83.9 %	16.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	8	-	8
	100.0 %	-	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	3	2	5
	60.0 %	40.0 %	100.0 %
Total	40	10	50
	80.0 %	20.0 %	100.0 %

Cette fois, nous examinons le rayonnement de chaque personnalité non seulement dans sa famille mais aussi globalement auprès de ses voisins et de ses proches relations.

On retrouve des pourcentages comparables, sans qu'il soit toutefois possible de savoir si la perte d'influence notée dépend davantage de l'intéressé lui-même ou des personnes de l'entourage. La responsabilité est sans doute partagée.

4.6. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des besoins vitaux du blessé

Tableau 62. Rapport entre le type de blessure et la capacité à répondre aux besoins de la famille

Type de blessure	Ma capacité à subvenir aux besoins essentiels de ma famille a diminué			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	4	26	1	31
	12.9 %	83.9 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	7	1	8
	-	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Paralysie	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Handicap	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	8	40	2	50
	16.0 %	80.0 %	4.0 %	100.0 %

Le tableau (62) soulève le problème de subvenir aux besoins de la famille. Tous s'accordent à dire que leur capacité à assurer les besoins a diminué du fait de leur blessure, et ce sentiment est d'autant plus vif que celle-ci est plus invalidante.

Tableau 63. Rapport entre le type de blessure et le fait que la prise en charge soit insuffisante de la part de la famille

Type de blessure	Les soins nécessaires que me donne ma famille sont insuffisants			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	25	4	31
	6.5 %	80.6 %	12.9 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	7	1	8
	-	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	-	2	1	3
	-	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	4	40	6	50
	8.0 %	80.0 %	12.0 %	100.0 %

Le tableau (63) confirme le rapport entre ces variables. Les types de blessure nécessitent des soins spécifiques que la famille est incapable d'assurer, non par manque d'affection ou de bonne volonté, mais faute de formation adéquate (cf. le tableau correspondant au besoin de formation).

Tableau 64. Rapport entre le type de blessure et « Ma blessure a affecté la scolarité de mes enfants, leur transport à l'école et leur suivi scolaire »

Type de blessure	Ma blessure ou amputation a affecté la scolarité de mes enfants, leur transport à l'école et leur suivi scolaire			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	1	29	1	31
	3.2 %	93.5 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	7	1	8
	-	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Paralysie	-	2	1	3
	-	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	-	5	-	5
	-	100.0 %	-	100.0 %
Total	3	44	3	50
	6.0 %	88.0 %	6.0 %	100.0 %

Il y a globalement consensus sur cette proposition. Un des premiers effets de l'incapacité motrice des blessés aurait donc été de les empêcher d'accompagner leurs enfants à l'école. À côté de ce problème matériel ou logistique, se pose celui du suivi, qui est généralement effectué par des rencontres avec les enseignants, que le père ne peut assurer faute de pouvoir se mouvoir.

Tableau 65. Rapport entre le type de blessure et le fait qu'elle m'empêche de mener à bien les procédures administratives

Type de blessure	Ma blessure m'empêche de me rendre dans les administrations publiques pour accomplir des formalités			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	4	26	1	31
	12.9 %	83.9 %	3.2 %	100.0 %

Amputation des membres supérieurs	1	7	-	8
	12.5 %	87.5 %	-	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	-	3
	100.0 %	-	-	100.0 %
Paralysie	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Handicap	2	3	-	5
	40.0 %	60.0 %	-	100.0 %
Total	10	39	1	50
	20.0 %	78.0 %	2.0 %	100.0 %

Il s'agit ici des rapports avec l'administration, de la nécessité de se déplacer dans des bureaux ou vers des guichets, de remplir des formulaires, par exemple pour demander des aides consécutivement à la situation de handicap.

À la grande difficulté ou à la quasi-impossibilité de ce déplacement, il faut ajouter que les administrations ne sont pas, la plupart du temps, accessibles aux personnes à mobilité réduite et qu'il n'y a pas d'auxiliaires pour les assister.

Tableau 66. Rapport entre le type de blessure et l'aide apportée par des proches et/ou des amis pour effectuer certaines tâches

Type de blessure	Je n'ai pas recours aux proches et aux membres de la famille pour subvenir à certains besoins		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	1	30	31
	3.2 %	96.8 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	7	8
	12.5 %	87.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Handicap	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	3	47	50
	6.0 %	94.0 %	100.0 %

Le type de blessure entre en jeu et, quel que soit l'amour-propre du blessé, il lui est souvent difficile, voir impossible, de se passer de l'aide d'une tierce personne pour subvenir à ses besoins. Sauf s'il peut disposer d'une prothèse satisfaisante.

Tableau 67. Rapport entre le cas de blessure et « J'ai du mal à avoir un contact social »

Type de blessure	J'ai du mal à avoir un contact social			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	7	23	1	31
	22.6 %	74.2 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	6	1	8
	12.5 %	75.0 %	12.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Paralysie	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Handicap	3	2	-	5
	60.0 %	40.0 %	-	100.0 %
Total	12	36	2	50
	24.0 %	72.0 %	4.0 %	100.0 %

La plupart des blessés sont d'accord sur la difficulté d'avoir un contact avec les autres. Cela reflète une sensation de malaise en raison de l'incompréhension ou de la vision réductrice d'autrui face à la blessure ou au handicap.

Tableau 68. Rapport entre le type de blessure et « Je suis confronté à plusieurs problèmes de santé, d'ordre psychologique, social ou financier »

Type de blessure	Je suis confronté à plusieurs problèmes de santé, d'ordre psychologique, social ou financier		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	18	13	31
	58.1 %	41.9 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	5	3	8
	62.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %

Total	25	25	50
	50.0 %	50.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité entre les deux variables est de 0.338.

La plupart des personnes handicapées sont d'accord pour dire qu'elles sont confrontées à ces problèmes de santé.

Tableau 69. Rapport entre le type de blessure et « Nous souffrons du manque de soutien psychologique, social ou financier »

Type de blessure	Nous souffrons du manque de soutien psychologique, social ou financier		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	13	18	31
	41.9 %	58.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	3	5	8
	37.5 %	62.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	25	25	50
	50.0 %	50.0 %	100.0 %

Ici aussi il y a consensus, à des degrés divers. Les blessés n'ont pas assez de soutien adéquat qui puisse les aider à affronter leurs souffrances.

Tableau 70. Rapport entre le type de blessure et « Nous souffrons du manque de matériel médical et de services médicaux »

Type de blessure	Nous souffrons du manque de matériel médical et de services médicaux		Total
	D'accord	Dans une certaine mesure	
Amputation des membres inférieurs	13	18	31
	41.9 %	58.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	4	4	8
	50.0 %	50.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %

Handicap	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	26	24	50
	52.0 %	48.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité s'élève à 0.324. Les personnes handicapées sont d'accord pour dire qu'il y a un manque de matériel médical et de services sanitaires (80.0 %), ainsi que celles paralysées (66.7 %), celles amputées des membres inférieurs (58.1%) ou supérieurs (50%). Les autorités responsables n'offrent pas de services adéquats aux blessés.

4.7. Le rapport entre le type de blessure et l'axe de l'aptitude des blessés à reprendre le travail

Afin de mieux comprendre la relation entre le type de blessure et l'aptitude du blessé à reprendre le travail, une analyse des parties de l'axe et de son rapport avec les cinq types de blessure a été effectuée.

Tableau 71. Rapport entre le type de blessure et « Je souffre d'une inégalité d'opportunités de travail »

Type de blessure	« Je souffre d'une inégalité d'opportunités de travail »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	29	31
	6.5 %	93.5 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	7	8
	12.5 %	87.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Handicap	-	5	5
	-	100.0 %	100.0 %
Total	4	46	50
	8.0 %	92.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité est de 0.260. L'envie de trouver du travail est réaffirmée, mais les blessés n'ont pas d'opportunités pour en décrocher un à cause de la vision réductrice des autres et de l'inadaptation des postes.

Tableau 72. Rapport entre le type de blessure et la possibilité d'exercer n'importe quel métier après le port d'une prothèse

Type de blessure	J'ai du mal à avoir un contact social			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	11	17	3	31
	33.5 %	54.8 %	9.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	3	5	-	8
	37.5 %	62.5 %	-	100.0 %
Amputation des quatre membres	1	2	-	3
	33.3%	66.7%	-	100.0%
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Handicap	4	-	1	5
	80.0 %	-	20.0 %	100.0 %
Total	12	25	4	50
	24.0 %	50.0 %	8.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité entre les variables n'atteint que 0.370. Les personnes handicapées opinent le plus (80 %)

Tableau 73. Rapport entre le type de blessure et « Mon rendement au travail peut être affecté après ma blessure »

Type de blessure	Mon rendement au travail peut être affecté après ma blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	12	16	3	31
	38.7 %	51.6 %	9.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	-	8
	25.0 %	75.0 %	-	100.0 %
Amputation des quatre membres	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Handicap	4	-	1	5
	80.0 %	-	20.0 %	100.0 %
Total	21	25	4	50
	42.0 %	50.0 %	8.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité est de 0.387. Le sentiment d'impuissance et d'incapacité à travailler comme avant prédomine.

Tableau 74. Rapport entre le type de blessure et le désir de poursuivre le travail

Type de blessure	« J'ai encore envie de travailler après la blessure »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	15	16	31
	48.4 %	51.6 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	4	4	8
	50.0 %	50.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	-	5	5
	-	100.0 %	100.0 %
Total	20	30	50
	40.0 %	60.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité entre les variables a atteint 0.342. La plupart des blessés ont encore envie de travailler après leur blessure, de participer à la vie du pays, de se rendre utiles.

Tableau 75. Rapport entre le type de blessure et le sentiment d'avoir la capacité de travailler et de produire

Type de blessure	« J'ai le sentiment d'être encore capable de travailler, de donner et de produire »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	19	12	31
	61.3 %	38.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	6	2	8
	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	27	23	50
	54.0 %	46.0 %	100.0 %

Les personnes handicapées, par exemple, estiment à 80 % qu'elles pourront toujours apporter leur contribution.

Tableau 76. Rapport entre le type de blessure et le désir de participer au travail pour avoir plus de confort et de bonheur

Type de blessure	« J'ai envie de travailler pour contribuer à mon bonheur et à mon bien-être »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	18	13	31
	58.1 %	41.9 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	5	3	8
	62.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	25	25	50
	50 %	50 %	100.0 %

La blessure n'a pas affecté l'envie du blessé de travailler, non seulement pour se rendre utile mais aussi pour se rapprocher autant que possible de conditions de vie normales, socialement et financièrement.

4.8. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des formations, des qualifications et du développement des compétences

Tableau 77. La relation entre le type de blessure et le désir de s'inscrire à un programme de formation professionnelle

Type de blessure	« J'ai envie de suivre une formation professionnelle »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	19	12	31
	61.3 %	38.7 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	5	3	8
	62.5 %	37.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %

Handicap	1	4	5
	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	26	24	50
	52.0 %	48.0 %	100.0 %

Le taux de comptabilité est de 0.420. Le besoin de formation est fortement affirmé afin de prendre un nouveau départ et de disposer de meilleurs atouts.

Tableau 78. Rapport entre le type de blessure et « Je pense qu'il est nécessaire de former le blessé »

Type de blessure	« Je pense qu'il est nécessaire de former le blessé »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	1	30	31
	3.2 %	96.8 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	7	8
	12.5 %	87.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Handicap	-	5	5
	-	100.0 %	100.0 %
Total	3	47	50
	6.0 %	94.0 %	100.0 %

Même constat que précédemment : la formation est plébiscitée.

Tableau 79. La relation entre le type de blessure et le souhait de me qualifier dans les métiers des services

Type de blessure	« Je veux être formé dans le secteur des services »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	29	31
	6.4 %	93.6 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	7	8
	12.5 %	87.5 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	-	3	3
	-	100.0 %	100.0 %

Handicap	-	5	5
	-	100.0 %	100.0 %
Total	3	47	50
	6.0 %	94.0 %	100.0 %

Les blessés souhaitent travailler mais sont prêts à envisager, compte tenu de leur handicap, une reconversion vers les services.

Tableau 80. La relation entre le type de blessure et le fait d'arrêter ses études

Type de blessure	Ma blessure an entraîné l'arrêtses études			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	5	25	1	31
	16.1 %	80.6 %	3.2 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	2	6	-	8
	25.0 %	75.0 %	-	100.0 %
Amputation des quatre membres	1	2	-	3
	33.3 %	66.7 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	-	3
	66.7 %	33.3 %	-	100.0 %
Handicap	2	2	1	5
	40.0 %	40.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	12	36	2	50
	24.0 %	72.0 %	4.0 %	100.0 %

L'arrêt des études apparaît, le plus souvent, inévitable. C'est la conséquence d'une mobilité beaucoup plus réduite, de difficultés d'ordre psychologique ou de la crainte du regard d'autrui.

Tableau 81. Rapport entre le type de blessure et la disponibilité des centres de formation, de qualification et de développement des aptitudes

Type de blessure	La disponibilité des centres de formation de qualification et de développement des aptitudes			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	20	9	31
	6.5 %	64.5 %	29.0 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	5	3	8
	-	62.5 %	37.5 %	100.0 %

Amputation des quatre membres	-	-	3	3
	-	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	-	1	2	3
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	-	1	4	5
	-	20.0 %	80.0 %	100.0 %
Total	2	27	21	50
	4.0 %	54.0 %	42.0 %	100.0 %

Sont ici évoqués la nécessité de disposer de ces centres ainsi que des problèmes d'accessibilité.

4.9. Le rapport entre le type de blessure et les frais hospitaliers

Tableau 82. Rapport entre le type de blessure et l'incapacité de répondre aux besoins de ma famille

Type de blessure	« Je suis devenu incapable de subvenir aux besoins de ma famille après ma blessure »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs		6	31
	80.6 %	19.4 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	6	2	8
	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	1	2	3
	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	3	2	5
	60.0 %	40.0 %	100.0 %
Total	37	13	50
	74.0 %	26.0 %	100.0 %

Le sentiment de ne pas pouvoir être "à la hauteur" et de ne plus répondre aux attentes de ceux dont on a la charge est clairement affirmé.

Tableau 83. Rapport entre le type de blessure, le manque de centres spécialisés et l'augmentation du coût du traitement à l'étranger

Type de blessure	« Le manque de centres hospitaliers a entraîné des dépenses supplémentaires à l'étranger »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	31	-	31
	100.0 %	-	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	6	2	8
	75.0 %	25.0 %	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Handicap	5	-	5
	100.0 %	-	100.0 %
Total	48	2	50
	96.0 %	4.0 %	100.0 %

De l'avis général, il n'y a pas suffisamment d'infrastructures susceptibles de traiter des problèmes de cette nature. Les blessés ont donc dû se déplacer, souvent sur de longues distances, et les dépenses supplémentaires qui s'ensuivent restent très élevées.

Tableau 84. Rapport entre le type de blessure et « J'ai touché une indemnité financière »

Type de blessure	J'ai touché une indemnité financière			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	1	11	19	31
	3.2 %	35.5 %	61.3 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	3	4	8
	12.5 %	37.5 %	50.0 %	100.0 %
Amputation des quatre membres	-	3	-	3
	-	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	-	1	2	3
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	1	2	2	5
	20.0 %	40.0 %	40.0 %	100.0 %
Total	3	20	27	50
	6.0 %	40.0 %	54.0 %	100.0 %

Plus de la moitié n'ont rien perçu, et ont été livrés à eux-mêmes, sans réelle protection.

Tableau 85. Rapport entre le type de blessure et l'existence d'autres sources de revenu

Type de blessure	Je touché d'autres revenus qui me permettent de vivre			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	1	22	8	31
	3.2 %	71.0 %	25.8 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	-	7	1	8
	-	87.5 %	12.5 %	100.0 %
Amputation des quatre membres	-	-	-	-
	-	-	-	-
Paralysie	-	2	3	-
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	-	1	2	3
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Total	-	2	3	5
	-	40.0 %	60.0 %	100.0%

Une majorité se déclare "d'accord dans une certaine mesure", sans que la nature et la provenance de ces ressources puissent être précisées dans le strict cadre de l'enquête. Une partie de la variabilité des réponses peut être liée à la gravité des blessures et à l'aptitude des personnes concernées à exercer d'autres activités.

Tableau 86. La relation entre le type de blessure et un revenu mensuel

Type de blessure	Je touche un salaire mensuel selon le degré de ma blessure			Total
	D'accord	D'accord dans une certaine mesure	Pas d'accord	
Amputation des membres inférieurs	2	21	8	31
	6.5 %	67.7 %	25.8 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	1	4	3	8
	12.5 %	50.0 %	37.5 %	100.0 %
Amputation des quatre membres	-	-	3	3
	-	-	100.0 %	100.0 %
Paralysie	-	1	2	3
	-	33.3 %	66.7 %	100.0 %
Handicap	1	1	3	5
	20.0 %	20.0 %	60.0 %	100.0 %
Total	4	27	19	50
	8.0 %	54.0 %	38.0 %	100.0 %

L'indemnité ou la rente perçue fluctue selon l'appréciation portée sur la nature et la gravité de la blessure.

Tableau 87. La relation entre le type blessure et la possibilité de bénéficier d'un traitement à l'étranger

Type de blessure	« J'ai l'opportunité de me soigner à l'étranger »		Total
	Dans une certaine mesure	D'accord	
Amputation des membres inférieurs	26	5	31
	83.9 %	16.1 %	100.0 %
Amputation des membres supérieurs	8	-	8
	100.0 %	-	100.0 %
Amputation de membres inférieurs et supérieurs	3	-	3
	100.0 %	-	100.0 %
Paralysie	2	1	3
	66.7 %	33.3 %	100.0 %
Handicap	4	1	5
	80.0 %	20.0 %	100.0 %
Total	43	7	50
	86.0 %	14 %	100.0 %

Les opportunités sont évoquées, mais là aussi « *dans une certaine mesure* » : rien n'est sûr et de nombreux obstacles peuvent se manifester à tout instant.

5. Les résultats et les recommandations

Les problèmes de santé ou d'ordre social, professionnel et financier des personnes blessées pendant la révolution constituent l'un des soucis majeurs exigeant des solutions rapides afin d'assurer à ces personnes une certaine autonomie, la possibilité d'améliorer leurs conditions et d'être reconnues comme des citoyens à part entière avec des droits, mais aussi des devoirs envers la société. Il est donc nécessaire que les institutions assument leurs fonctions et permettent la réadaptation et le progrès social pour cette catégorie d'individus. C'est pourquoi la présente étude est parvenue aux conclusions ci-après.

5.1. Résultats liés aux données personnelles

Les 20 à 29 ans sont les plus nombreux : 64 % n'ont pas de travail, 60 % sont célibataires, le niveau scolaire reste assez faible. Les blessures ayant conduit, le plus souvent, à des amputations sont généralement advenues en mars, lors du soulèvement contre l'ancien régime et sont dues, essentiellement, à des explosions de mines.

5.2. Résultats liés aux axes de l'étude

5.2.1. Les prothèses et leur port par les blessés

Les blessés souhaitent être équipés de prothèses ; ils désirent être formés à leur utilisation ; ils ont le sentiment qu'il leur est dès lors possible de reprendre une vie normale.

Les prothèses permettent de réduire les complications liées aux blessures et aux amputations : la plupart en ont bénéficié mais trouvent difficile l'accès au matériel en raison de sa cherté ou de sa non-disponibilité.

5.2.2. Les conditions familiales

La révolution a renforcé la désintégration des familles : les interactions sociales se sont détériorées. Non seulement la révolution a eu d'importantes répercussions sur l'état psychologique de plusieurs foyers, mais elle a créé un fossé culturel au sein d'une même parenté.

5.2.3. Les relations sociales et publiques du blessé

La plupart des blessés sont ignorés par leurs amis ; ils subissent un manque d'aide et de soutien ; les contacts se sont donc réduits.

5.2.4. Le problème des loisirs des blessés

Dans leur grande majorité, ils ne se sentent pas à l'aise quand ils sortent. Ils ont du mal à aller dans des parcs, à se rendre dans des clubs, à se divertir, à pratiquer des activités sportives ou à voyager.

5.2.5. Les relations intra-familiales

Le lien avec les autres membres de la parenté est moins solide. Le rôle du blessé au sein de la famille a perdu de l'importance. La blessure a affecté la scolarité des enfants, le transport à l'école et le suivi des études.

5.2.6. Les besoins essentiels des blessés

Les soins prodigués par les familles sont jugés insuffisants. Beaucoup d'entre eux ne font pas appel à leurs proches ou à leurs amis pour accomplir certaines tâches. Tous sont

confrontés à des problèmes de santé, d'ordre psychologique, social et financier, et souffrent d'un manque de soutien.

5.2.7. L'aptitude à travailler

La plupart ont envie de travailler ou de retravailler. Ils sentent qu'ils sont capables de donner encore et de produire, même après leur blessure. Ils souffrent d'un effet stigmatisant.

5.2.8. Les formations, les qualifications et le développement des aptitudes

Il est nécessaire d'avoir une qualification, et beaucoup ont envie d'être formés dans le secteur des services. La plupart ont interrompu leurs études.

5.2.9. Les dépenses et les frais médicaux

Beaucoup ont eu l'opportunité d'être soignés à l'étranger. Dans leur majorité, ils ont touché des indemnités, certains ont d'autres revenus pour vivre, mais tous dénoncent l'augmentation des frais médicaux, à l'extérieur de leur ville faute de centres hospitaliers à proximité.

5.3. Résultats sur le rapport entre les changements démographiques et le type de blessure

Ce sont, en majorité, les 20-39 ans qui sont les plus touchés, en particulier par des explosions de mines. Ce sont aussi les célibataires ou les plus critiques à l'égard du régime en place (étudiants, intellectuels...). Par ailleurs, tous les types de blessés ont été enregistrés au mois de mars, au début de leur rejet du régime.

5.4. Résultats liés au rapport entre le type de blessure et les axes de l'étude

Premièrement : le rapport entre le type de blessure, les prothèses et leur port

- les prothèses diminuent les complications liées à la blessure, en particulier pour les personnes amputées au niveau des membres supérieurs, et permettent de reprendre une vie normale ;

- il n'y a pas assez d'ateliers d'entretien et de remise en état des prothèses ;

- quel que soit le type de blessure, on a du mal à trouver du matériel médical, par manque de disponibilité et à cause de l'augmentation des prix.

Deuxièmement : le rapport entre le type de blessure et les relations sociales au sein des familles

- la révolution a renforcé la désintégration des familles ;
- l'absence de protection sociale est manifeste.

Troisièmement : le rapport entre le type de blessure et les relations sociales du blessé

- très nombreux sont ceux qui estiment que leurs amis les évitent, le taux le plus élevé étant celui des personnes amputées des membres inférieurs ;
- tous déplorent que la blessure ait diminué leurs contacts avec les autres, leurs sorties ou leur participation à des manifestations ou à des événements festifs ;
- force est d'admettre que les familles ont eu du mal à faire face à cette situation ;
- beaucoup regrettent que les visites de leurs collègues aient diminué et se plaignent d'un manque de soutien de leur part.

Quatrièmement : le rapport entre le type de blessure et la question des loisirs

Les uns et les autres ne profitent pas vraiment de leur temps libre pour se divertir, car il y a un manque de ressources récréatives. La plupart regrettent que leur blessure les empêche de pratiquer un sport, de voyager...

Cinquièmement : le rapport entre le type de blessure et les relations sociales au sein des familles

La relation avec la parenté a été affectée plus ou moins profondément par ces drames. L'investissement des blessés dans la vie familiale s'est trouvé amoindri, l'entourage a parfois du mal à faire face mais manifeste cependant son soutien et témoigne de son affection.

Sixièmement : le rapport entre la blessure et les besoins les plus essentiels des blessés

La plupart pensent :

- qu'ils ne reçoivent pas assez de soins ;

- que leurs blessures ont affecté la scolarité de leurs enfants, leur transport et un suivi journalier ;

- que leur invalidité les empêche de se rendre dans les administrations pour les formalités ;

- qu'ils ne peuvent maintenir leur niveau d'interactions eu égard à leur détresse psychologique et à leur vulnérabilité.

Septièmement : le rapport entre le type de blessure et l'aptitude à travailler

- tous pointent l'inégalité des chances au travail après la blessure et le manque de centres de formation professionnelle qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences adaptées à la nature de leur handicap, le taux le plus élevé étant celui des personnes amputées des membres inférieurs ;

- le port de prothèses peut être très utile, mais la productivité peut s'en trouver affectée ;

- l'envie de travailler est encore très présente, afin de se sentir valorisés et d'apporter une réelle contribution.

Huitièmement : le rapport entre le type de blessure, la formation, la qualification et le développement des compétences

- les personnes handicapées ou paralysées affirment qu'elles ont envie de s'inscrire dans des programmes de réadaptation et de formation professionnelle, tandis que celles qui sont amputées ne l'envisagent que dans une certaine mesure ;

- le secteur des services est plébiscité ;

- la plupart admettent avoir dû interrompre leurs études et revendiquent l'acquisition de nouvelles compétences adaptées à leur situation.

Neuvièmement : le rapport entre le type de blessure et les frais médicaux et hospitaliers

- tous ou presque déplorent leur difficulté à subvenir aux besoins essentiels de leur famille, en premier lieu les personnes amputées des membres supérieurs ;

- le manque de centres hospitaliers, la cherté des tarifs et l'insuffisance de la protection sociale sont mis en avant ;

- les allocations versées ne sont pas toujours proportionnelles au degré de handicap ;

- une majorité reconnaît avoir eu l'opportunité d'être soigné à l'étranger, notamment les personnes handicapées.

6. Recommandations et propositions

6.1. Recommandations

Il conviendrait :

- de porter une attention accrue à la disponibilité de prothèses adéquates, en apportant aux blessés l'aide nécessaire pour une utilisation correcte ;

- de proposer le matériel médical correspondant à des tarifs abordables et de mettre en place des ateliers d'entretien et de réparation ;

- de créer par conséquent des centres spécialisés dans les prothèses, les fauteuils roulants et autres matériels en réduisant les frais d'acquisition ou la facture hospitalière ;

- d'être vigilant envers les familles et de leur apporter un soutien psychologique et socio-économique pour qu'elles puissent faire face à ces difficultés ;

- de suivre de près les blessés et de leur apporter à la fois des soins médicaux et une aide dans le domaine professionnel ;

- d'attribuer des pensions suffisantes pour subvenir aux besoins essentiels et avoir une vie digne ;

- de veiller à réintégrer ces personnes dans les structures d'enseignement ou de santé, le renforcement de l'estime de soi étant à ce prix ;

- de les encourager à participer à la vie sociale, à ne pas s'isoler et de les motiver pour participer à des excursions ou des sorties récréatives.

6.2. Propositions

Nous espérons que ce travail a atteint les attentes et les objectifs fixés. Parmi les pistes que nous pouvons suggérer :

- étudier, de manière plus approfondie, les aspects sanitaires, psychologiques, sociaux et financiers ;
- sensibiliser les pouvoirs publics à la problématique de la réadaptation ;
- effectuer des enquêtes complémentaires sur la sociabilité familiale ;
- donner des cours de formation dans une optique de réinsertion sociale et professionnelle ;
- promouvoir l'organisation de conférences ou de séminaires à l'intention des blessés et de leur parenté, inciter à la naissance de groupes de parole ;
- apporter un soutien moral et matériel ;
- faciliter les procédures administratives grâce à des moyens de communication et de connexion qui permettent de pallier les difficultés à se déplacer ;
- tirer profit des expériences internationales en la matière.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans la présente étude, nous nous sommes attachée à une catégorie de la population trop souvent oubliée des statistiques officielles : celle des victimes civiles gravement atteintes dans une guerre qui ne dit pas son nom, dans la révolution du peuple libyen contre le dictateur Mouammar Kadhafi.

Les victimes que nous avons approchées étaient soit des combattants sans étiquette et sans statut, mus par leur enthousiasme ou parfois par leur désespoir, soit des civils pudiquement appelés « *victimes collatérales* » de faits de guerre. Dans les deux cas, leur situation n'est pas reconnue comme spécifique et n'est pas traitée comme elle le mériterait.

D'après l'analyse et l'interprétation des données recueillies auprès des participants à l'étude, des conclusions ont été tirées, dont les plus importantes sont les suivantes. Il y a un rapport étroit entre le type de blessure et :

- l'importance des prothèses et leur port ;
- le changement des conditions sociales des familles ;
- l'impact sur les relations des blessés ;
- les difficultés liées aux loisirs ;
- le changement des relations intra-familiales ;
- les besoins essentiels des blessés ;
- l'aptitude à travailler ;
- la disponibilité des formations, la qualification et le développement des compétences du blessé ;
- l'augmentation des frais médicaux et hospitaliers.

Les différences et les similitudes entre notre étude et d'autres enquêtes

La plupart des études spécifiques qui se rapportent à notre thématique confirment ces résultats :

EL-SISSI Aymen (2011), « La révolution de 17 février, la face cachée de El Kadhafi » ;

AKL Zyed (2011), « La révolution libyenne, la chute d'un régime et les questions prioritaires liées à l'édification d'un État » ;

OUMYMA Fathi (2012), « La corruption politique et administrative, comme l'une des causes du printemps arabe : la révolution du 17 février en Libye comme exemple » ;

AL-KARGHLI Sabri et AL-QAMATI Yousef (2013), La révolution du 17 février, les véritables motivations de la révolution et les facteurs qui y contribuent ;

KHALIF Ahmed (2015), « La révolution libyenne secrète et les défis inhérents à la période de la transition ».

Les similitudes consistent dans le fait que tous ces travaux :

- sont axées sur la révolution libyenne et l'ancien régime ;
- ont comme objectif de connaître les motifs réels de déclenchement de la révolution du 17 février ;
- ont comme but de mieux saisir les conditions de vie et leur lien avec la révolution ;
- étudient la situation avant le 17 février et les difficultés et défis liés à l'édification de l'État et ses institutions.

Les différences résident dans les environnements sociaux car la présente étude fait un diagnostic de la réalité de la société libyenne alors que les autres concernent d'autres sociétés.

D'autres contributions ont un lien direct avec nos recherches :

ABD EL-DJAWED Hassan et ATIYAH Badr (1995), « Efficacité du programme de réadaptation psychologique et sociale des personnes amputées et son rapport avec certaines variantes psychologiques et sociales » ;

ABOU AYEN Youcef (2000), « Le rapport entre le soutien social et le moi des personnes handicapées » ;

EL-MOUMENI Zyad (2004), « Les problèmes des handicapés » ;

SARAH et al. (2007), « Comparaison entre les amputations programmées dues aux maladies et les amputations dues à la guerre et aux accidents » ;

HEMOUDA et al. (2008), « Anxiété et dépression chez les personnes amputées des membres inférieurs » ;

ABRACH Abrham (2011), « La révolution arabe et le problème palestinien » ;

CHAHATA Dina et WAHID Mariem (2011), « Les moteurs du changement dans le monde arabe » ;

HENAFI Khaled (2011), « L'impact des révolutions sur les régimes arabes » ;

EL-DALIMI AbdRazek (2011), « *Facebook* et le changement en Tunisie et en Égypte » ;

ZOUDA Mebrak (2012), « Le rôle des médias sociaux dans l'influence de l'opinion publique, la révolution tunisienne comme cas de pratique » ;

EL-RAWI Bouchra, (2012), « Le rôle des réseaux sociaux dans le déclenchement des révolutions arabes » ;

La plupart de ces écrits se sont intéressés au handicap, aux médias, aux besoins spécifiques des infirmes et aux répercussions psychologiques, sociales et financières.

Notre travail nécessite d'autres prolongements.

Les enseignements tirés de la base de données nous conduisent, par exemple à chercher à approfondir plus en détail les besoins du blessé afin d'assurer une réadaptation psychologique et professionnelle afin qu'il puisse mener sa vie le plus normalement possible.

Nous avons bien conscience du chemin qu'il nous reste à accomplir. Compte tenu du contexte libyen et des difficultés rencontrées sur le terrain, nous n'avons pas pu mener à bien nos investigations comme nous le souhaitions. L'insuffisance de l'appareil statistique, le manque de fiabilité des données disponibles et l'absence de coopération des autorités ne nous ont pas facilité la tâche. La rareté des études académiques portant sur la Libye postrévolutionnaire¹³², plus particulièrement sur les conditions de vie à Benghazi, n'a pas non

¹³² Voir, comme nous l'a suggéré le professeur Ferréol, les thèses, récemment soutenues à l'Université de Paris 8 les 22 et 23 septembre 2021, de Mohamed ELKAWAFI : *Libye : le pluralisme médiatique. L'épreuve de la dualité institutionnelle* et de Alal ELARNAOTI : *Renouvellement et lutte de reclassement des élites libyennes en situation postrévolutionnaire : le cas de Tripoli*.

plus joué en notre faveur. Néanmoins, quelles que soient ces lacunes ou ces imperfections, nous avons tenté de faire pour le mieux et nous avons pour projet, lorsque nous rentrerons en Cyrénaïque, de poursuivre cette recherche en densifiant notre cadre théorique et en élargissant notre corpus d'entretiens.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ABD EL-WAHEB Hocine, *La révolution égyptienne: 18 jours ont secoué le monde*, Le Caire, Dar Akhbar El-Yawm, 2011.

ABDEL MAWLA Mahmoud, *Sociologie dans le domaine du travail industriel*, Alger, La Maison du livre arabe, 1984.

ABED ALLAH Ramdan, *L'histoire ancienne de l'Égypte*, Le Caire, Dar El-Nahdha Acharq, 2001.

ABED EL FADHIL Mohamed, *La sonnette d'alarme précoce*, Le Caire, Dar El Ain, 2008.

ABOU-AIN Youssef, *La relation entre le soutien social et la notion de « soi » chez les personnes handicapées*, Université de Yarmouk, 2000.

ABRACH Ibrahim, *La révolution arabe dans un monde en mutation*, Rabat, Time Publications, 2011.

AKL Ziad, *La révolution libyenne : la chute du système et les priorités de la construction de l'État*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques Al-Ahram.

AL-AWDA Salman, *Questions de révolution*, Beyrouth, Centre de recherche et d'études Nama, 2012.

ALBERGONI Gianni *et al.*, *La Libye nouvelle. Rupture et continuité*, Paris, Centre national de la Recherche scientifique, 1975.

ALI SAAD ALLAH Mohamed, *Histoire de l'Ancienne Égypte*, Alexandrie, Centre d'Alexandrie pour les livres, 2001.

AL-MAGRIF Mohamed, *La Libye, de la légitimité constitutionnelle à la légitimité révolutionnaire*, Le Caire, Bibliothèque de la Maison révolutionnaire, 2008.

AL-SAWANI Yusuf Mohamed Gomaa, *La Libye : la Révolution et les défis de la construction de l'État*, Beyrouth, Centre d'études de l'unité arabe, 2013.

AL-SISSI Ayman, *La Révolution du 17 février la face cachée de Kadhafi*, Le Caire, L'Autorité générale du livre, 2011.

AL-TAYER Mustafa Omar, *Introduction aux principes et fondements de la recherche en sciences sociales*, volume 2, Tripoli, Maison libyenne de l'édition, de la distribution et de la publicité, 1986.

AMARA Mohamed, *Islam et Révolution*, troisième édition, Le Caire, Dar al-Shorouk, 1998.

AMINE Jalal, *L'Égypte et les Égyptiens sous le règne du Moubarak*, Le Caire, Dar Mirt, 2011.

AREF Nasr Mohamed, *Le tunnel de transition : les pistes turbulentes des révolutions dans la région arabe*, Le Caire, Centre Al-Ahram d'études politiques et stratégiques, 2012.

BACHARA Azmi, *La Glorieuse Révolution tunisienne : structure de la révolution et son devenir à travers son journal*, Doha, Le Centre arabe de la recherche et de l'étude des politiques, 2012.

BALDICK Chris, *The Concise Oxford Dictionary of Literary Terms*, Oxford, University Press, 2001.

BALQAZIZ Abdul-Ilah, *Révolutions et déceptions dans le changement inachevé*, Beyrouth, Le Forum de la connaissance, 2012.

BESSIS Juliette, *La Libye contemporaine, histoire et perspectives méditerranéennes*, Paris, L'Harmattan, 1986.

BISSON Danielle et al., *La Libye : à la découverte d'un pays*, tome 1 : *Identité libyenne*, Paris, L'Harmattan, 1999.

BRINTON Crane, *Étude analytique des révolutions*, Le Caire, Maison égyptienne d'édition, 1966.

COHEN Albert, *Introduction aux théories de la révolution*, Beyrouth, Institut arabe des Études et d'Édition, 1979.

DARWISH LABAN Cherif, *Médias de la Révolution du 25 Janvier*, Le Caire, Dar El Alam Arabi, 2012.

EL ARBI Sadaki, *Réflexion sur la Démocratie Arabe*, Beyrouth, Centre d'étude d'unités arabes, 2010.

EL ARBI Sadaki, *Révolution de la Citoyenneté... Révolution Sans Tête*, Doha, Centre arabe des études et recherches, 2011.

EL-ASWAD Chaaban Tahr, *Sociologie politique*, Le Caire, Maison égyptienne et libanaise, 2011.

EL BOUNI Afif, *La Révolution tunisienne*, Tunisie, Sahar, 2013.

EL-ZAHER Hassan Mohamed, *Études dans le développement de la pensée politique*, Faculté de commerce, Université d'Alexandrie, 2012.

FARRUK Youcef Ahmed, *Utilisation du modèle de la révolution dans l'explication et la prédiction en l'appliquant au cas de la révolution égyptienne*, Le Caire, Librairie Ain Chams, 1983.

GHARBAL Shafiq, *Brève encyclopédie arabe*, Le Caire, Dar Al-Elm et Fondation Franklin, 1995.

GIANNOU Christos et BALDAN Marco, *War Surgery: Working with Limited Resources in Armed Conflict and other Situations of Violence*, International Committee of the Red Cross, Volume 1, Genève, 2010.

GUENERON Hervé, *La Libye*, Paris, Presses universitaires de France, 1976.

HABIB Henri, *La Libye entre passé et présent*, Tripoli, Établissement populaire pour l'édition et la distribution, 1981.

HANAFI Khalid, *Les révolutions arabes : l'effondrement des systèmes politiques arabes*, Le Caire, Centre Al-Ahram pour les études politiques et stratégiques, 2011.

HASSAN Aisha Ahmed, *Le conflit entre les musulmans. Le cas de la Libye*, Le Caire, Bibliothèque de l'échange de livres, 2014.

HENRY Habib, *La Libye entre le passé et le présent*, Misurata, Fondation populaire pour l'édition et la distribution, 1981.

HOURANI Albert, *La pensée arabe dans l'ère libérale 1798-1939*, Oxford, Presses de l'université d'Oxford.

KHALIL Khalil, *Dictionnaire des termes sociologiques*, Beyrouth, Maison de la pensée libanaise, 1976.

LARONDE André, *La Libye grecque, romaine et byzantine et ses aspects artistiques*, Communication à la Séance académique du 3 octobre 2007.

MAANI Khaled, *Pour que les révolutions ne soient pas dérobées. Études thématiques du printemps arabe*, Beyrouth, Fadfadh, 2014.

MARTEL André, *La Libye 1835-1990. Essai de géopolitique historique*, Paris, PUF, 1991.

MASSON Olivier, *Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après les témoignages de l'épigraphie*, Aix-en-Provence, Antiquité safricaines, 1976.

MATR Jamil, *La revolution égyptienne : les coulisses et les débuts*, Beyrouth, Centre d'études de l'unionarabe, 2011.

MAZKOUR Ibrahim, *Dictionnaire des sciences sociales*, Alexandrie, Organisation générale égyptienne du livre, 1975.

PINTA Pierre, *La Libye*, Paris, Karthala, 2006.

RABIE Mohamed et SABRY Ismail, *Encyclopedia of Political Science*, Koweït, Université du Koweït, 1994.

RACHID Ahmed et DARWISH Ibrahim, *Dans la revolution : la revolution arabe de Juin*, Le Caire, Maison de la renaissance arabe, 1970.

RECHOUAN Hussein Abed El Hamid, *Les révolutions arabes comparées aux révolutions mondiales*, Alexandrie, Institut Chabab El Jamaa, 2014.

ROZKANA Ibrahim, *Le royaume de la Libye*, Le Caire, Dar Al Arabe renaissance, 1964.

SAFADI Essam, *Déficiencie mentale et paralysie cérébrale*, Amman, Dar Al Yazuri, 2007.

SARJANI Khaled, *L'action des médias*, Le Caire, Centre des Pyramides d'études politiques et stratégiques, 2011.

SHEHATA Dina et WAHID Mariam, *Les moteurs du changement dans le monde arabe*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques Al-Ahram, 2011.

TABIB Zayd, Mouloud, *Science socio-politique*, Libye, Maison des livres nationaux, 2007.

TARCHUNA Lotfi, *L'autoritarisme au sein du système politique tunisien. La Révolution tunisienne, les causes, les contextes et les défis*, Tunis, Centre arabe des recherches et études des politiques, 2012.

THABIT Mohammed, *Kadhafi et la Révolution des descendants d'Omar Mukhtar*, Le Caire, Dar Al-Hayat, 2011.

TOUFIK IBRAHIM Hocine, *L'économie politique pour la réforme économique*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques, 1999.

YACINE CHERIF Atif, *Le printemps arabe politique et économique*, Le Caire, Dar El-Fekr El- arabi, 2017.

Articles

AFIF Ahmed Khalif, « La révolution libyenne et les défis de la période de transition », *Journal des sciences humaines et sociales*, volume 42, n° 3, Université jordanienne, 2015.

AHMED Safinaz Mohammed, « La chute du régime de Kadhafi », *Mjlat Al-Dimocratya*, tome 11, n° 44, 2011.

AKL Ziad, « La militarisation de l'Intifada : l'échec interne et l'intervention externe en Libye », *Le Magazine de politique internationale*, n° 185, avril 2011.

AKL Ziad, « L'explication théorique des révolutions : l'évolution des notions et la diversification des questions », *Revue des conditions d'Égypte*, 11^e année, n° 50, 2012.

AL HAWAMDEH Zaid *et al.*, « Évaluation de l'anxiété et de la dépression chez des patients jordaniens après une amputation moins importante », *Journal de traitement psychiatrique et neurologique*, 2008.

AL-HAMALI Abdullah, « La méthode de recherche sociale et ses techniques », *Revue de l'Université Garyounis*, 2003.

ALI Abed Al Hadi, « Étude psychologique sur la rééducation de personnes amputées », *Revue de la Psychologie*, n° 42, 11^e année, Le Caire, 1997.

AL-KARGHLI Sabri et AL-QAMATI Yousef, « La Révolution du 17 février, les véritables motivations de la révolution et les facteurs qui y contribuent », *Revue de l'Université de Benghazi*, 2013.

AL-MOUMNI Ziad « Les problèmes dont souffrent les personnes ayant des besoins spéciaux », *Journal de recherche Yarmouk*, volume 20, n° 2, 2004.

AL-SAWANI Yousef Mohamed, « États-Unis et Libye : contradictions de l'intervention et avenir de l'entité libyenne », *L'avenir arabe*, 37^e année, n° 413, janvier 2015.

AL-TAYEB KASHROOD Ammar, « Comment choisir le sujet de la recherche et en déterminer la problématique ? », *Revue de l'Université de Garyounis*, 1999.

ANADOL Bin Hamel Ossama, « Histoire des coups d'État en Libye », *Rai A-Youm Magazine*, 16 février 2014.

AYMAN Shabana, « Le pétrole africain », *Afrique Continent*, n° 2, 2013.

BALQAZIZ Abdul-Ilah, « Le printemps arabe". Un chaos créatif avec des mains arabes », *Journal des sciences humaines et sociales*, vol. 1, Rabat, Centre d'études et de recherche, Fondation Khaled Hassan, 2014.

BERREBY Jean-Jacques, « La Libye à l'heure du pétrole », *Politique étrangère*, n° 6, 1959.

EL-TAMAWY Ahmed Hussein, « La Révolution française dans les écrits arabes », *Mjlat Al-Kahira*, ministère de la Culture égyptien, septembre 1989.

EL RANTSI Ahmed Mohamed, « Étude psychologique pour la rééducation des amputés », *Revue de la Psychologie*, n° 42, 11^e année, 1997.

NAN ZHANG Hampton, « Quality of life of people with Substance disorders in Thailand: an exploratory study » *Journal of Rehabilitation*, vol 65, n° 3, 1999.

OKASHA Saïd, « Ainsi change le monde », supplément de la revue *International Politics*, n° 184, 2011.

PLIEZ Olivier, « Libye un patrimoine majestueux », *GÉO*, n° 347, 2008.

RAJEB Imane, « Annexe des directions théoriques », *Revue de la Politique internationale*, Le Caire, Centre d'études politiques et stratégiques, n° 42, 2011.

SHEHATA Dina et WAHID Mariam, « Les moteurs du changement dans le monde arabe », *Journal de politique internationale*, n° 184, 2001.

COVANGH Sarah *et al.*, « Psychiatric emotional squeal of surgical Amputate », *Psychosonativ Journal*, 2007.

Colloques

AL-DULAIMI Abdul Razek, *Facebook et le changement en Tunisie et en Égypte*, Colloque "Le rôle des médias", Faculté de l'information, Université Yarmouk, Jordanie, 2011.

AL-RAWI Boshra Jamil, *Le rôle des sites de réseaux sociaux dans le changement : introduction théorique*, communication présentée à la 17^e conférence scientifique "Culture of Change", Faculté des arts, Université de Philadelphie, 2012.

AOUDA Ramzi, *La jeunesse et le changement démocratique durant le printemps arabe*, document présentant la conférence autour de "la jeunesse palestinienne : action, participation et changement", 13 et 15 octobre 2011.

GROUPE DE RECHERCHE D'AMNESTY INTERNATIONAL, *L'Année des révolutions. Situation des droits de l'homme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Misrata, 2012.

OUMAYMAH Fathi, *La corruption politique et administrative comme cause des révolutions arabes : le cas de la révolution du 17 février en Libye. Étude descriptive analytique*, document de recherche pour la 17^e conférence de Philadelphie, Université de Philadelphie, 2012.

Rapports/notes

AL-OBEIDI Amal, *L'évolution du mouvement féminin dans la société libyenne entre l'autonomisation et l'activation*, étude documentaire, Département de sciences politiques, Faculté d'économie, Benghazi, Université de Garyounis, 2007.

AMNESTY INTERNATIONAL, *La situation des droits humains dans le monde*, 2012.

AMNESTY INTERNATIONAL, *La Tunisie en plein cible à la révolte violente de l'état durant les manifestations anti-gouvernementales*, 2011.

BOUTALEB Mohamed Naguib, *Les phénomènes des tribus et des régions dans la société arabe contemporaine. Une étude comparative des révolutions tunisienne et libyenne*, Centre arabe pour la recherche et les études politiques, avril 2012.

BRUNO Boumier (conseiller humanitaire du CICR), « L'utilisation de la force pour la protection des civils et l'action humanitaire : le cas de la Libye et au-delà », *Croix-Rouge*, volume 93, n° 884, septembre 2011.

GHAL Mohamed, *Une lecture des mécanismes du régime individuel. Le Maghreb arabe : la mouvance, les composantes politiques et le rêve du Maghreb*, Les travaux du Forum maghrébin dans ses troisième et quatrième sessions, Casablanca, 2014.

L'Assistance technique à la Libye dans le domaine des droits de l'homme, Rapport du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, vingt-cinquième session, Conseil des droits de l'homme, 2014.

La Libye, situation des droits de l'homme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Rapport d'Amnesty International, 2011.

La bataille sur la Libye. Les exécutions, les disparitions et la torture, rapport d'Amnesty International, 2011.

ORGANISATION DES DROITS ET LIBERTES « SAWASSYA », *La Libye, Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en 2011*.

Rapport de la mission d'enquête de la société civile en Libye, janvier 2012.

Rapport des orientations économiques et stratégiques, Le Caire, Centre des Pyramides d'études politiques et stratégiques, 2011.

Résultats préliminaires du recensement de la population libyenne de 2006, Tripoli, Direction général d'informations, 2006.

Thèses/Mémoires

ABDEL-GAWAD Hassan, *Efficacité du programme de réhabilitation psychologique et sociale des personnes amputées à la lumière de certaines variables psychologiques et sociales*, Mémoire de maîtrise, Girls College, Université Ain Shams, 1995.

AL-RANTISSI Ahmed, *Une nouvelle conception des pratiques générales sociales pour surmonter les problèmes qui limitent les opportunités des personnes handicapées et leur accès au travail*, Mémoire de magistère, Université Helwan, Gaza, Palestine, 2008.

ALI KHALID Hanafi, *Politique étrangère de la Libye envers l'Afrique non-arabe*, Mémoire de maîtrise, Institut africain de recherche et d'études, Université du Caire, 2005.

AL-ZAWI Mohammed, *Problèmes d'intégration sociale pour les personnes ayant des besoins spéciaux*, mémoire de magistère, Benghazi, Université de Garyounis, 2006.

ZOUDEH Moubarak, *Le rôle des médias sociaux dans la fabrication de l'opinion publique : modèle de la révolution tunisienne*, mémoire de maîtrise, Université Hadj Lakhdar, Batna, Département des Sciences humaines, filière des Sciences de l'information et de la communication, 2012.

Sites internet

ABDULLAH Kamel, *Une chronologie des événements de la révolution libyenne en trois ans. De février 2011 à février 2014*, Institut arabe pour les études, La chaîne de télévision Al-Arabya, 19 février 2014. <http://studies.alarabiya.net/files/>.

ALMOGHERABI Zahi Bashir *La scène politique libyenne : la montée des forces internationales*, Centre d'études Al Jazeera, <http://aljazeera.net/NR/exeres/m>.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Rapport L'état des droits de l'homme dans le monde*, 2012. <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL100012012ARABIC.PDF>.

CENTRE D'ÉTUDES POUR L'UNITÉ ARABE, <https://caus.org.lb/ar/home>.

REUTERS : *Une chronologie des événements depuis le début de la révolution en Libye jusqu'à la mort de Kadhafi*, 2011. <http://www.zangetna.com/t32030-topic>.

RÉVOLUTION TUNISIENNE, <https://www.sis.gov.eg/Newvr/34/8.htm>.

INDEX DES TABLEAUX

- Tableau 1.** Les valeurs du coefficient de stabilité et de sincérité des axes de l'étude
- Tableau 2.** Effectif et pourcentage de la variable âge
- Tableau 3.** Effectif et pourcentage de la variable travail
- Tableau 4.** Effectif et pourcentage de la variable de l'employeur
- Tableau 5.** Effectif et pourcentage de la situation familiale
- Tableau 6.** Effectif et pourcentage de l'âge du mariage
- Tableau 7.** Effectif et pourcentage du nombre de personnes de sexe masculin
- Tableau 8.** Effectif et pourcentage du nombre de personnes de sexe féminin
- Tableau 9.** Effectif et pourcentage du nombre de frères
- Tableau 10.** Effectif et pourcentage du nombre de sœurs
- Tableau 11.** Effectif et pourcentage du niveau d'instruction
- Tableau 12.** Effectif et pourcentage du mois de la blessure
- Tableau 13.** Effectif et pourcentage de la cause de la blessure
- Tableau 14.** Effectif et pourcentage du type de blessure
- Tableau 15.** L'importance des prothèses et de leur utilisation chez le blessé
- Tableau 16.** Les conditions sociales des familles après la révolution
- Tableau 17.** Les relations sociales générales des blessés après la révolution
- Tableau 18.** Les problèmes de loisirs du blessé
- Tableau 19.** Les relations sociales au sein de la famille
- Tableau 20.** Les besoins fondamentaux du blessé
- Tableau 21.** La capacité de travailler après la blessure
- Tableau 22.** La formation, la qualification et le développement des compétences
- Tableau 23.** Les dépenses et les frais pour les soins
- Tableau 24.** La relation entre le type de blessure et l'âge
- Tableau 25.** La relation entre le type de blessure et le travail du blessé
- Tableau 26.** La relation entre le type de blessure et le lieu, le poste ou le domaine de travail du blessé
- Tableau 27.** La relation entre le type de blessure et la situation familiale
- Tableau 28.** La relation entre le type de blessure et le niveau d'instruction
- Tableau 29.** La relation entre le type de blessure et le mois de l'accident
- Tableau 30.** La relation entre le type de blessure et la cause de la blessure

Tableau 31. La relation entre le type de blessure et la disponibilité des ateliers pour l'entretien et la réparation des prothèses

Tableau 32. La relation entre le type de blessure et la difficulté à obtenir des aides médicales

Tableau 33. Rapport entre le type de blessure et la cherté des prix du matériel médical

Tableau 34. Rapport entre le type de blessure et le rôle des prothèses visant à réduire le risque de sur-blessure chez le blessé

Tableau 35. Rapport entre le type de blessure et la possibilité de mener une vie normale grâce aux prothèses

Tableau 36. La relation entre le type de blessure et la contribution de la Révolution à la désintégration familiale

Tableau 37. Taux de compatibilité entre le type de blessure et l'absence de sécurité sociale après la révolution

Tableau 38. Taux de comptabilité entre le type de blessure et les répercussions de la révolution sur l'état psychologique des blessés

Tableau 39. Rapport entre le type de blessure et la divergence des points de vue au sein d'une même famille

Tableau 40. Rapport entre le type de blessure et la détérioration des conditions sociales au sein des familles

Tableau 41. Le coefficient de compatibilité entre le type de blessure et la détérioration de la relation avec ses amis

Tableau 42. Taux de compatibilité entre le type de blessure et son impact sur les échanges du blessé avec les autres

Tableau 43. Rapport entre le type de blessure ou amputation et « *Ma blessure m'a isolé des autres* »

Tableau 44. Rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure ou amputation a réduit mes sorties et ma présence aux événements sportifs, culturels, festifs...* »

Tableau 45. Rapport entre le type de blessure et « *Ma famille trouve des difficultés à se comporter avec ma blessure (ou amputation)* »

Tableau 46. Rapport entre le type de blessure et « *Mes amis ont diminué leurs visites après ma blessure* »

Tableau 47. Rapport entre le type de blessure et le manque d'aide et de soutien du blessé par ses amis

Tableau 48. Rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure fait que je ne peux plus me divertir durant mon temps libre* »

Tableau 49. Rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure m'empêche de faire du sport* »

Tableau 50. Rapport entre le type de blessure et « *J'ai des difficultés à accéder aux clubs de loisir et aux parcs* »

Tableau 51. Rapport entre le type de blessure et « *J'ai des difficultés à voyager et faire des excursions récréatives* »

Tableau 52. Rapport entre le type de blessure et « *Je ne suis pas à l'aise quand je vais aux endroits de divertissement* »

Tableau 53. Rapport entre le type de blessure et « *Ma relation avec ma famille a été affectée après ma blessure* »

Tableau 54. Rapport entre le type de blessure et le manque de programmes destinés aux familles afin de mieux gérer chaque cas

Tableau 55. Rapport entre le type de blessure et « *Ma famille a du mal à faire face à mon handicap moteur après ma blessure* »

Tableau 56. Rapport entre le type de blessure et « *Ma relation avec mes parents est moins forte* »

Tableau 57. Rapport entre le type de blessure et la détérioration de mes relations avec mes frères et sœurs

Tableau 58. Rapport entre le type de blessure et la détérioration de ma relation avec ma femme

Tableau 59. Rapport entre le type de blessure et la détérioration de ma relation avec mes enfants

Tableau 60. Rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure m'empêche de jouer comme avant mon rôle au sein de la famille* »

Tableau 61. Rapport entre le type de blessure et « *Mon rôle au sein de mon entourage a diminué après ma blessure* »

Tableau 62. Rapport entre le type de blessure et la capacité diminuée à répondre aux besoins de la famille

Tableau 63. Rapport entre le type de blessure et le fait que la prise en charge soit insuffisante de la part de la famille

Tableau 64. Rapport entre le type de blessure et « *Ma blessure a affecté la scolarité de mes enfants, leur transport à l'école et leur suivi scolaire* »

Tableau 65. Rapport entre le type de blessure et le fait qu'elle m'empêche de mener à bien les procédures administratives

Tableau 66. Rapport entre le type de blessure et l'aide apportée par des proches et/ou des amis pour effectuer certaines tâches

Tableau 67. Rapport entre le cas de blessure et « *J'ai du mal à avoir un contact social après ma blessure* »

Tableau 68. Rapport entre le type de blessure et « *Je suis confronté à plusieurs problèmes de santé, d'ordre psychologique, social ou financier* »

Tableau 69. Rapport entre le type de blessure et « *Nous souffrons du manque de soutien psychologique, social ou financier* »

Tableau 70. Rapport entre le type de blessure et « *Nous souffrons du manque de matériel médical et de services médicaux* »

Tableau 71. Rapport entre le type de blessure et « *Je souffre d'une inégalité d'opportunités de travail* »

Tableau 72. Rapport entre le type de blessure et la possibilité d'exercer n'importe quel métier après le port d'une prothèse

Tableau 73. Rapport entre le type de blessure et « *Mon rendement au travail peut être affecté après ma blessure* »

Tableau 74. Rapport entre le type de blessure et le désir de poursuivre le travail

Tableau 75. Rapport entre le type de blessure et le sentiment d'avoir la capacité de travailler et de produire

Tableau 76. Rapport entre le type de blessure et le désir de participer au travail pour avoir plus de confort et de bonheur

Tableau 77. La relation entre le type de blessure et le désir de s'inscrire à un programme de formation professionnelle

Tableau 78. Rapport entre le type de blessure et « *Je pense qu'il est nécessaire de former le blessé* »

Tableau 79. La relation entre le type de blessure et le souhait de me qualifier dans les métiers des services

Tableau 80. La relation entre le type de blessure et le fait d'arrêter mes études

Tableau 81. Rapport entre le type de blessure et la disponibilité des centres de formation, de qualification et de développement des aptitudes

Tableau 82. Rapport entre le type de blessure et l'incapacité de répondre aux besoins de ma famille

Tableau 83. Rapport entre le type de blessure, le manque de centres spécialisés et l'augmentation du coût du traitement à l'étranger

Tableau 84. Rapport entre le type de blessure et « *J'ai touché une indemnité financière* »

Tableau 85. Rapport entre le type de blessure et l'existence d'autres sources de revenu

Tableau 86. La relation entre le type de blessure et un revenu mensuel

Tableau 87. La relation entre le type blessure et la possibilité de bénéficier d'un traitement à l'étranger

INDEX DES CARTES

Carte n° 1. Géographie de la Libye

Carte n° 2. Les trois provinces traditionnelles

Carte n° 3. Les villes principales

Carte n° 4. Drapeau du Royaume-Uni de Libye (1951–1969)

ANNEXES

ANNEXE I :
QUESTIONNAIRE

Questionnaire

« Du Printemps arabe à l'automne social. Le cas des victimes de Benghazi »

Les données préliminaires

1. L'âge

2. Vous travaillez

Oui Non

Si Oui, Type de travail.....

3. État-civil

Célibataire ☐ Marié ☐ Marié ayant de(s) enfant(s) ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐

4. À quel âge vous êtes-vous marié(e)?.....

5. Nombre d'enfants

Garçon(s) Fille(s)

6. Nombre de membres de la famille

Nombre de frères Nombre de sœurs

7. Niveau d'instruction

Analphabète ☐ Alphabétisé ☐ Primaire ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Université ☐

8. Date de la blessure/....../.....

9. Cause de la blessure

10. Description médicale de la blessure

Amputation des membres inférieurs ☐ Amputation des membres supérieurs ☐

Amputation de membre inférieur et de membre supérieur ☐ Paralysie ☐ Autre.....

Les données de l'étude

Premier axe

Les prothèses et leur utilisation chez les blessé(e)s	En accord	Neutre	En désaccord
J'ai reçu une prothèse après la blessure			
Je rencontre des difficultés pour obtenir une prothèse			
La prothèse n'est pas utile pour moi			
Je veux disposer d'une prothèse			
J'ai des difficultés dans l'utilisation de la prothèse			
Il y a des défauts de fabrication dans la prothèse			
Je souhaite être entraîné au maniement de la prothèse			
La prothèse est embarrassante			
La prothèse m'a soulagé			
J'ai obtenu une prothèse en Libye			
Il y a des ateliers d'entretien et de réparation en Libye			
Je rencontre des difficultés à obtenir des aides médicales, parce qu'elles sont indisponibles			
Je rencontre des difficultés à obtenir des aides médicales, parce qu'elles sont chères			
La prothèse aide le patient à vaincre la blessure			
Je me sens capable de retourner à la vie normale grâce à la prothèse			

Quelles sont vos suggestions sur les prothèses ?

.....

Deuxième axe

La situation sociale de la famille après la révolution	En accord	Neutre	En désaccord
La Révolution a joué un rôle dans la désintégration familiale			
Il y a une absence de sécurité sur le plan social après la Révolution			
La Révolution a des conséquences sur la santé mentale et par conséquent sur les relations familiales			
La Révolution a provoqué des divergences d'opinion au sein de la même famille			
La détérioration des relations sociales au sein de la famille libyenne après la révolution			

Troisième axe

Les relations sociales générales des blessés de la révolution	En accord	Neutre	En désaccord
Mes amis m'évitent après la blessure			
Ma blessure a réduit mes contacts avec les autres			
Ma blessure m'a isolé de la société			
Ma blessure m'a écarté des occasions et des participations sociales			
Ma famille éprouve des difficultés avec ma blessure			
Ma blessure a handicapé mon intégration sociale			
Mes collègues me rendent visite de temps en temps			
Quelques collègues m'apportent de l'aide en cas de besoin			

Y a-t-il des problèmes dans les relations sociales générales des blessés de la révolution ?

.....

Quatrième axe

Les problèmes de loisirs des blessés	En accord	Neutre	En désaccord
Ma blessure m'a empêché de profiter de mon temps libre			
Ma blessure m'a empêché de faire du sport			
J'ai des difficultés à aller aux clubs ou dans les jardins			
J'ai des difficultés pour voyager			
Je me sens mal à l'aise quand je vais dans les lieux de divertissement à cause d'une blessure			

Y a-t-il d'autres problèmes de loisirs ?

.....

.....

Cinquième axe

Les relations sociales des blessés avec la petite et la grande famille	En accord	Neutre	En désaccord
Je souffre d'un manque de programmes d'orientation à destination de ma famille pour mieux gérer mon état			
Ma famille rencontre des difficultés pour faire face à mon handicap			
Ma relation avec mes parents s'est améliorée après ma blessure			
Ma relation avec mes frères et/ou sœurs s'est améliorée après ma blessure			
Ma relation avec mon épouse s'est améliorée après ma blessure			
Ma relation avec mes enfants s'est améliorée après ma blessure			
Ma blessure m'empêche de remplir mon rôle au sein de ma famille			
Mon rôle au sein de la famille est affecté après la blessure			

Y a-t-il des problèmes dans les relations sociales au sein de la famille ?

.....

.....

Sixième axe

Besoins fondamentaux des blessés	En accord	Neutre	En désaccord
Mes capacités ont diminué pour répondre aux besoins nécessaires de ma famille après ma blessure			
Ma famille me fournit les soins nécessaires après la blessure			
Ma blessure a affecté la scolarité de mes enfants quant à leur transport et leur suivi			
Ma blessure m'empêche, faute de déplacements, d'accomplir des procédures administratives			
Je fais appel à des proches ou des amis pour accomplir des tâches			
Je remplis les obligations sociales facilement après la blessure			
Je fais face, à cause de la blessure, à de nombreux problèmes de santé et à des difficultés psychologiques, sociales et économiques			
La personne blessée manque de soutien psychologique et économique			
La personne blessée manque d'aides et de services sociaux			

Y a-t-il d'autres besoins ?

.....

Septième axe

Les problèmes du travail	En accord	Neutre	En désaccord
Je souffre, après la blessure, d'une absence d'égalité des chances			
J'ai repris le travail après avoir eu une prothèse			
Mon rendement professionnel a changé après la blessure			
Je veux exercer la même profession			
Je sens que j'ai la capacité de travailler et de produire			
La participation dans la production m'a procuré le statut social, le bonheur et le confort			

Y a-t-il d'autres problèmes liés à la capacité de travailler ?

.....

Huitième axe

L'entraînement, la rééducation et le développement des compétences	En accord	Neutre	En désaccord
Je veux participer à un programme de formation pour la réinsertion professionnelle			
Je pense qu'il est nécessaire de rééduquer les blessés			
Je veux une formation dans les métiers des services			
La réhabilitation et la participation dans la production créent une atmosphère positive pour les blessés			
La blessure m'a empêché de poursuivre mes études			

Quelles sont vos suggestions pour l'entraînement, la rééducation et le développement des compétences ?

.....

Neuvième axe

Dépenses financières et médicales des blessés	En accord	Neutre	En désaccord
Je suis incapable de subvenir aux besoins de ma famille après la blessure			
Le manque de centres de traitement dans ma ville a augmenté le coût du traitement à l'étranger			
J'ai eu des indemnités après ma blessure			
J'ai d'autres sources de revenus			
J'ai eu une opportunité de traitement en dehors de la Libye			

Y a-t-il d'autres problèmes avec les dépenses financières et médicales ?

.....

Quelles sont vos suggestions pour améliorer le cadre de vie des blessés ?

.....

ANNEXE II :

Images de la révolution libyenne du 17 février 2011

Image I : Manifestations à Benghazi¹³³



Image II : Batailles près de la capitale libyenne¹³⁴



¹³³ <https://www.aljazeera.net>.

¹³⁴ Centre d'études pour l'unité arabe, <https://caus.org.lb/ar/home>.

Image III : 19 mars 2011, les frappes aériennes de l'OTAN ont détruit des voitures appartenant aux forces de défense de Kadhafi sur la route entre Benghazi et Ajedabia¹³⁵



Image IV : Le 23 août 2011, les révolutionnaires célèbrent leur reconquête de Tripoli. Ici Bab al-Aziziya, qui fut la forteresse imprenable de Kadhafi pendant la révolution, alors que sont détruits des symboles représentant 42 ans de dictature¹³⁶



¹³⁵ *Libye : cinq ans depuis la révolution*, reportage photo publié le 17 février 2016, <https://www.noonpost.com/content/10300>

¹³⁶ *Ibid.*

Image V : Le 26 août 2011, des révolutionnaires ont pris d'assaut le palais d'Aïcha, la fille de Kadhafi, à Tripoli¹³⁷



¹³⁷ *Ibid.*

ANNEXE III :

Liste du nombre de blessés à Benghazi



نون للترجمة القانونية
noon for legal translation

GOVERNEMENT LIBYEN PROVISoire
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES
CENTRE DE QUALIFICATION ET DE RÉADAPTATION DES PERSONNES HANDICAPÉES - BENGHAZI

Le 13/04/2016

À qui de droit,

Nous vous apprenons que les personnes amputées, à cause de la guerre durant l'année 2011, qui fréquentent notre centre sont au nombre de 52 cas comme il est indiqué dans la liste ci-jointe.

Signature et cachet de :
Omar Alshikhi - Chef du Département des Membres Artificiels



108 شارع علي الرايس - مصراتة - ليبيا
108, Ali Arraiys street - Misurata - Libya
noonlibya@voila.fr

Résumé et mots clés en anglais et en arabe

Abstract

In regard to this thesis, we discussed the Libyan Revolution of 2011, its origin, circumstances surrounding its outbreak in Benghazi, the significance of the event, how it developed and was organized throughout the country, including the intervention of foreign forces until the dictatorship of Muammar Gaddafi ended.

This thesis describes the geographical and historical characteristics of Libya, highlights the differences between its regions and the struggle to unite them. After researching the social and economic conditions that led to the explosion of the revolutionary movement after forty years of one-man rule, we sought to place this revolution in the context of what is today known as the Arab Spring. During the Arab Spring, several countries in the Near East and the Middle East were denied the right to freedom of expression. As a result of some geographical and chronological reasons, we have devoted some attention to tracing the history of these uprisings in Tunisia and Egypt, border states where protest speeches and public demonstrations have greatly influenced Libyans' behavior.

Benghazi was particularly intriguing as it is the economic intellectual hub and birthplace of the revolution. the large number of civilians killed and injured in the fighting was shocking and instead of neglecting them, we compiled a long questionnaire to determine their psychological and physical condition. Due to the instability of the situation in the country and the limited time we have, we were limited in our investigation, However, by bringing to light the often painful and neglected attitudes of victims, we hope that we have opened windows of possibility for better care and understanding.

Keywords

Warwounds. Conflicts. Integration. Libya. Social connection. Revolution of February 17, 2011.

الملخص

الغرض من هذه الأطروحة هو تقديم الثورة الليبية عام 2011، نشأتها، الظروف التي اندلعت في ظلها في 17 فبراير في بنغازي وأهمية الحدث ، وكيف تطورت في مناطق مختلفة من البلاد ،بما في ذلك تدخل القوات الدولية حتى نهاية دكتاتورية العقيد معمر القذافي.

بعد عرض جغرافي وتاريخي للبلاد، يبرز اختلاف المناطق التي تتكون منها والتي تكافح من أجل توحيدها، وبعد دراسة الظروف الاجتماعية والاقتصادية التي أدت إلى انفجار الحركة الثورية بعد أكثر من أربعين عاما من حكم الرجل الواحد، سعينا إلى وضع هذه الثورة في سياق ما يعرف اليوم باسم الربيع العربي، حركات الانتفاضة الشعبية في بلدان الشرق الأوسط محرومة من الحق الأساسي في حرية التعبير. لقد سعينا لأسباب عدة لتتبع إحداث هذه الانتفاضات في تونس ومصر، الدولتين الحدودية حيث أثرت الخطابات والاحتجاجات بشكل كبير على سلوك الشعب الليبي.

كنا مهتمين بشكل خاص ببنغازي ، القطب الاقتصادي والفكري ومركز الثورة.بعد أن صدمنا العدد الكبير من الضحايا المدنيين في القتال ، سعينا إلى معرفة الوضع المادي والنفسي لأكثر المصابين بجروح خطيرة وأعدنا استبياناً طويلاً إلى حد ما في هذا الصدد.أدى عدم استقرار الوضع في البلاد والوقت القصير المتاح لنا للأسف إلى تقييد نطاق تحقيقنا. ومع ذلك ، من خلال لفت الانتباه إلى المواقف الفردية المؤلمة والمهملة في كثير من الأحيان ، نأمل أن نكون قد بدأنا التفكير الضروري وأن نفتح السبل لتقديم رعاية أفضل لهؤلاء الضحايا.

الكلمات الدالة

إصابات الحرب. الصراعات. اندماج. ليبيا. الاتصال الاجتماعي. ثورة 17 فبراير 2011.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	2
DÉDICACES.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	5
1. La construction de la problématique de la recherche.....	8
1.1. L'objet de l'étude et sa problématique.....	8
1.2. Les objectifs.....	10
1.3. Une prise en charge problématique.....	10
1.3 .1. L'aspect pratique.....	10
1.3.2. L'aspect scientifique.....	10
1.4. Les principaux concepts.....	11
1.4.1. La révolution.....	11
1.4.2. La blessure.....	12
1.4.3. Le handicap moteur.....	12
1.4.4. Le blessé.....	13
1.5. Les variables retenues.....	13
1.5.1. La variable indépendante : le type de blessure.....	13
1.5.2. Les variables dépendantes.....	13
2. Présentation de la thèse.....	13
2.1. Première partie : un aperçu de la société libyenne.....	13
2.1.1. Chapitre I. Présentation générale de la Libye.....	14
2.1.2. Chapitre II. La révolution libyenne du 17 février 2011.....	14

2.2. Deuxième Partie : le Printemps arabe.....	14
2.2.1. Chapitre III. La révolution : signification, théories et profil des victims.....	14
2.2.2. Chapitre IV. Les révolutions arabes qui ont ouvert la voie à la révolution libyenne : la révolution tunisienne du 18 décembre 2010 et la révolution égyptienne du 25 janvier 2011.....	15
2.3. Troisième Partie : l'enquête de terrain.....	15
2.3.1. Chapitre V. L'enquête.....	15
2.3.2. Chapitre VI. Analyse des données, résultats et recommandations.....	15
PREMIÈRE PARTIE : UN APERÇU DE LA SOCIÉTÉ LIBYENNE.....	17
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LIBYE.....	18
1. La présentation géographique.....	20
1.1. La situation	20
1.2. Le climat.....	21
1.2.1. Le climat méditerranéen.....	21
1.2.2. Le climat saharien.....	22
2. La démographie.....	23
3. L'organisation sociale.....	23
3.1. Les Berbérophones.....	24
3.2. Les Toubous	24
4. L'importance stratégique.....	25
5. Les principales villes.....	25
5.1. Tripoli.....	26
5.2. Benghazi.....	26
5.3. Syrte.....	27
5.4. Misurata.....	27
5.5. Al-Zawiya.....	27
5.6. Sebha.....	27
6. Les découvertes pétrolières	27
7. L'histoire.....	29

7.1. Les origines	29
7.2. Les premières colonisations.....	30
7.2.1. Les Phéniciens	30
7.2.2. Les Grecs.....	30
7.2.3. La Libye romaine.....	31
7.2.4. La Libye byzantine.....	32
7.3. La Libye contemporaine.....	32
7.3.1. La Libye ottomane.....	32
7.3.2. La Senoussiya	33
7.3.3. L'occupation italienne et la résistance libyenne.....	33
7.4. La Libye indépendante.....	35
7.4.1. L'indépendance et la fondation du royaume libyen.....	35
7.4.2. La République	37
7.4.3. La <i>Jamahiriya</i> (État des masses)	38
 CHAPITRE II : LA RÉVOLUTION LIBYENNE DU 17 FÉVRIER 2011.....	 41
1. Les coups d'État en Libye avant 2011.....	43
2. Le déclenchement de la révolution libyenne, le 17 février 2011.....	46
3. Les ressemblances et les dissemblances entre la révolution libyenne et les autres révolutions du Printemps arabe (en Tunisie et en Égypte)	52
4. Les étapes de la révolution.....	53
4.1. Première étape.....	54
4.2. Deuxième étape.....	54
4.3. Troisième étape.....	55
4.4. Quatrième étape.....	55
4.5. Cinquième étape.....	55
5. Les causes de la révolution de février 2011.....	55
5.1. Causes économiques et sociales.....	56
5.2. Causes historiques et politiques.....	58
6. La révolution du 17 février et la répression des adversaires.....	62
7. Le rôle des tribus libyennes.....	64

8. Le flou de la position occidentale et la division des grandes puissances.....	66
9. Les facteurs de crise lors de la révolution de février.....	67
10. La chronologie des événements.....	70
11. Les crimes commis (présumés) par les belligérants durant l'année 2011.....	78
DEUXIÈME PARTIE : LE PRINTEMPS ARABE.....	82
CHAPITRE III : LA RÉVOLUTION : SIGNIFICATION, THÉORIES ET PROFIL DES VICTIMES.....	83
1. L'étymologie du mot « <i>révolution</i> » et les théories sur son déclenchement.....	85
1.1. Le concept de révolution.....	85
1.2. Définition.....	85
1.3. La révolution dans la pensée islamique.....	86
2. L'histoire des révolutions.....	89
3. Les théories proposées.....	90
3.1. La période classique (Karl Marx, Alexis de Tocqueville, Max Weber)	91
3.2. La deuxième étape, celle du modernisme (Huntington et Tilly)	91
3.3. La troisième étape, structurelle.....	92
3.4. L'analyse fonctionnelle.....	92
4. Les causes des révolutions.....	93
5. Les types de révolution et leurs différentes subdivisions.....	95
5.1. Selon la source	95
5.2. Selon la portée.....	95
6. Différentes étapes.....	96
6.1. La première étape, transitoire.	96
6.2. L'étape centrale et la gouvernance des fanatiques.....	96
6.3. La seconde étape.....	96
6.4. L'arrivée au terme du système.....	97
7. Les victimes des révolutions arabes.....	97
7.1. La mobilisation de la jeunesse.....	97
7.2. Blessures de jeunes durant la révolution.....	99

7.3. Les différents types d'amputations, leurs causes et leurs conséquences.....	99
7.3.1. Les types d'amputation: l'amputation des membres, inférieurs et supérieurs	99
7.3.2. Les causes de l'amputation	100
7.3.3. Les répercussions de l'amputation.....	100
7.4. La prothèse et ses retombées sur les personnes amputées.....	101
7.5. La rééducation après l'amputation.....	102

CHAPITRE IV : LES RÉVOLUTIONS ARABES QUI ONT OUVERT LA VOIE À LA RÉVOLUTION LIBYENNE : LA RÉVOLUTION TUNISIENNE DU 18 DÉCEMBRE 2010 ET LA RÉVOLUTION ÉGYPTIENNE DU 25 JANVIER 2011.....

1. La révolution tunisienne du 18 décembre 2010.....	105
1.1. La révolution tunisienne, première étincelle.....	105
1.2. Les causes de la Révolution du Jasmin.....	106
1.3. L'enchaînement du soulèvement et des événements, du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011.....	108
1.4. Le rôle des médias dans la propagation de la révolution.....	110
1.5. Les facteurs du succès.....	111
1.6. Les conséquences.....	113
2. La révolution égyptienne du 25 janvier 2011.....	115
2.1. L'histoire de la révolution.....	115
2.1.1. La révolution bédouine.....	116
2.1.2. La révolution de 1919	116
2.1.3. La révolution du 23 juillet 1952	117
2.2. Les événements de la révolution du 25 janvier 2011.....	117
2.3. Les causes de la révolution égyptienne.....	120
2.3.1. La crise politique	120
2.3.2. La crise économique	121
2.3.3. La crise sociale	122
2.3.4. Hausse de la pauvreté	122
2.3.5. Progression du taux de chômage	123
2.4. Le rôle des médias.....	123

2.5. Les conséquences.....	124
TROISIÈME PARTIE : RAISONS ET MÉTHODES DE NOTRE ÉTUDE.....	127
CHAPITRE V : L'ENQUÊTE.....	128
1. Les procédures méthodologiques.....	129
1.1. Type d'étude et méthodologie utilisée.....	129
1.2. L'identification de la population.....	130
1.3. Les domaines de l'étude.....	130
1.3.1. Le lieu	130
1.3.2. Le cadre humain	131
1.3.3. Le cadre temporel	131
1.4. Les méthodes statistiques	131
1.4.1. Outils de collecte des données	131
1.4.2. L'échantillon	132
2. La stabilité de l'échelle d'étude.....	133
3. La fiabilité de l'outil de collecte.....	134
4. Les études précédentes.....	134
4.1. Les études liées à la révolution libyenne de 2011.....	135
4.1.1. Ayman Al-Sissi : <i>La Révolution du 17 février : la face cachée de Kadhafi</i>	135
4.1.2. Ziad Akl : <i>La Révolution libyenne : La chute du système et les priorités de la construction de l'État</i>	136
4.1.3. Dina Shehata et Mariam Wahid : <i>Les moteurs du changement dans le monde arabe</i>	136
4.1.4. Fathi Oumaymah : <i>La Corruption politique et administrative comme cause des révolutions arabes. Le cas de la révolution du 17 février en Libye</i>	137
4.1.5. Sabri Al-Karghli et Yousef Al-Qamati, <i>La Révolution du 17 février, les véritables motivations de la révolution et les facteurs qui y contribuent</i>	138
4.1.6. Ahmed Khalif Afif : <i>La Révolution libyenne et les défis de la transition</i>	139
4.1.7. Mohammed Al-Zawi : <i>Les Problèmes d'intégration sociale des personnes ayant des besoins spéciaux</i>	139

4.2. Les études sur les handicapés, en particulier par suite d'amputation.....	140
4.2.1. Hassan Abdel-Gawad Attia Badr : <i>Efficacité du programme de réhabilitation psychologique et sociale des personnes amputées à la lumière de certaines variables psychologiques et sociales</i>	140
4.2.2. Hampton Nan Zhang, « Quality of life of people with Substance disorders in Thailand : an exploratory study », <i>Journal of Rehabilitation</i> , vol. 65, n° 3, 1999.....	141
4.2.3. Youssef Abou-Ain : <i>La Relation entre le soutien social et la notion de « soi » chez les personnes handicapées</i>	141
4.2.4. Ziad Al-Moumni : <i>Les Problèmes dont souffrent les personnes ayant des besoins spéciaux</i>	142
4.2.5. Sarah Covangh et al. : <i>Comparaison entre l'amputation planifiée et liée à la maladie et celle causée par des guerres et des accidents</i>	142
4.2.6. Ahmed Al-Rantissi : <i>Une nouvelle conception des pratiques générales sociales pour surmonter les problèmes qui limitent les opportunités des personnes handicapées et leur accès au travail</i>	143
4.3. Les études portant sur le Printemps arabe.....	143
4.3.1. L'étude d'Ibrahim Abrach : <i>La Révolution arabe et la cause palestinienne</i>	143
4.3.2. Khaled Hanafi : <i>L'Impact des révolutions sur les régimes arabes</i>	144
4.3.3. Bouchra Al-Rawi : <i>Le Rôle des médias sociaux dans les soulèvements des peuples arabes</i>	145
4.3.4. Moubarak Zoudeh : <i>Le Rôle des médias sociaux dans la fabrication de l'opinion publique pendant les révolutions arabes. Cas de la révolution tunisienne</i>	145
4.3.5. Abdul Razek Al-Dulaimi : <i>Facebook et le changement en Tunisie et en Égypte</i>	146
5. Commentaires.....	146
6. Les sources.....	148
CHAPITRE VI : ANALYSE DES DONNÉES, RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS	149
1. Analyse des données personnelles.....	150
2. Analyse des données liées aux axes de l'étude.....	155
3. La relation entre le type de blessure et les variables démographiques.....	165
4. La relation entre le type de blessure et les interrogations de l'étude	171

4.1. Le rapport entre le type de blessure et l'importance des prothèses et de leur port par le blessé.....	171
4.2. Le rapport entre le type de blessure et la structure familiale.....	175
4.3. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des relations sociales et publiques du blessé.....	178
4.4. Le rapport entre le type de blessure et les divertissements du blessé.....	182
4.5. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des relations sociales au sein de la famille du blessé.....	185
4.6. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des besoins vitaux du blessé.....	191
4.7. Le rapport entre le type de blessure et l'axe de l'aptitude des blessés à reprendre le travail.....	196
4.8. Le rapport entre le type de blessure et l'axe des formations, des qualifications et du développement des compétences.....	199
4.9. Le rapport entre le type de blessure et les frais hospitaliers.....	202
5. Les résultats et les recommandations.....	205
5.1. Résultats liés aux données personnelles.....	205
5.2. Résultats liés aux axes de l'étude.....	206
5.2.1. Les prothèses et leur port par les blessés.....	206
5.2.2. Les conditions familiales.....	206
5.2.3. Les relations sociales et publiques du blessé.....	206
5.2.4. Le problème des loisirs des blessés.....	206
5.2.5. Les relations intra-familiales.....	206
5.2.6. Les besoins essentiels des blessés.....	206
5.2.7. L'aptitude à travailler.....	207
5.2.8. Les formations, les qualifications et le développement des aptitudes.....	207
5.2.9. Les dépenses et les frais médicaux.....	207
5.3. Résultats sur le rapport entre les changements démographiques et le type de blessure.....	207
5.4. Résultats liés au rapport entre le type de blessure et les axes de l'étude.....	207
6. Recommandations et propositions.....	210
6.1. Recommandations.....	210
6.2. Propositions	211

CONCLUSION GÉNÉRALE.....	212
BIBLIOGRAPHIE.....	217
INDEX DES TABLEAUX.....	228
INDEX DES CARTES.....	233
ANNEXES.....	234
ANNEXE I : QUESTIONNAIRE.....	235
ANNEXE II : IMAGES DE LA RÉVOLUTION LIBYENNE DU 17 FÉVRIER 2011.....	243
ANNEXE III : LISTE DU NOMBRE DE BLESSÉS À BENGHAZI.....	247
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS EN ANGLAIS ET EN ARABE.....	248

Résumé

La présente thèse a pour objet de présenter la révolution libyenne de 2011, sa genèse, les conditions dans lesquelles elle a éclaté le 17 février à Benghazi, les temps forts de son déroulement en différents points du territoire, l'évolution et la structuration du mouvement, avec l'intervention des forces internationales, jusqu'à la fin de la dictature du colonel Mouammar Kadhafi.

Après une présentation géographique et historique du pays mettant en exergue la diversité des régions qui la composent et qui peinent à s'unir, et après avoir étudié les conditions socio-économiques qui ont présidé à l'explosion du mouvement révolutionnaire après plus de quarante ans de pouvoir d'un seul homme, nous avons cherché à situer cette révolution dans le contexte de ce qui est aujourd'hui connu comme « *les Printemps arabes* », mouvements de soulèvements populaires des pays du Proche et du Moyen Orient privés du droit élémentaire à la liberté d'expression. Nous nous sommes attachée, pour des raisons tant chronologiques que géopolitiques, à retracer le déroulement de ces soulèvements en Tunisie et en Égypte, États frontaliers où les prises de parole et les contestations ont grandement influencé le comportement du peuple libyen.

Nous nous sommes plus particulièrement intéressée à Benghazi, pôle économique et intellectuel et foyer de la révolution. Ayant été frappée par le nombre important de victimes civiles des combats, nous avons cherché à savoir quelle était la situation tant matérielle que psychologique des blessés les plus gravement atteints et nous avons élaboré un assez long questionnaire en ce sens. L'instabilité de la situation dans le pays et le peu de temps dont nous avons pu disposer ont malheureusement limité le champ de notre investigation. Cependant, en attirant l'attention sur des situations individuelles douloureuses et trop souvent négligées, nous espérons avoir amorcé une réflexion nécessaire et avoir ouvert des pistes pour une meilleure prise en charge de ces victimes.

Mots clés

Blessures de guerre. Conflits. Intégration. Libye. Lien social. Révolution du 17 février 2011.